Le Monde

Cahier « Initiatives-Emploi »
6 pages d'offres d'emplois

CINQUANTE-DEUXIÈME ANNÉE – Nº 15902 – 7 F

MERCREDI 13 MARS 1996

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

Les chercheurs du CNRS sont déstabilisés par la rigueur budgétaire

LES MESURES de rigueur budgétaire et d'assainissement comptable appliquées depuis le début de l'année par la direction du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) provoquent de sérieuses difficultés de gestion dans les unités de recherche et soulèvent l'inquiétude parmi les douze mille chercheurs du Centre. Des pétitions circulent pour dénoncer la brutalité des décisions prises et s'étonner de la méthode employée. La direction assure qu'elle restituera aux laboratoires les ressources que certains d'entre eux avaient trouvées hors du budget de l'Etat (crédits européens ou aides privées). Alors que ressurgissent les « vieux démons » d'un démantèlement du CNRS, le Syndicat national des chercheurs scientifiques (SNCS) redoute de nouvelles régulations budgétaires et des restrictions de personnel.

Lire page 8

La Syrie et le Liban boycottent le sommet antiterroriste mondial

Israël et l'Autorité palestinienne ont repris leurs contacts

À LA VEILLE du sommet international contre le terrorisme, Israël et l'Autorité palestinienne ont repris, mardi 12 mars, leurs contacts officiels, interrompus depuis le 25 février. Plongeurs de combat, soldats de la garde républicaine égyptienne et services de sécurité internationaux ont pris possession de Charm el Cheikh, station balnéaire égyptienne qui doit accueillir, mercredi, le sommet antiterroriste, qualifié aussi de rencontre des *« bâtisseurs de paix »*, pour manifester le soutien international au processus entamé à Oslo en 1993. Vingt-neuf pays, ainsi que les Nations unies et la Commission européenne, ont été conviés à ce sommet, décidé après les quatre attentats-suicides commis par des islamistes palestiniens en Israël en moins de dix jours.

Cette réunion, à l'issue de laquelle le président américain participera à une réunion du « cabinet de sécurité » israélien, devrait adopter une déclaration finale invitant à une coopération à tous les niveaux dans la lutte contre le terrorisme. La Syrie et le Liban ont refusé de participer à ce sommet, le concept de *« terrorisme »* ne pouvant, à leurs yeux, être confondu avec celui de résistance à l'occupant israélien. Outre MM. Clinton, Pérès et Arafat, les rois de Jordanie et du Maroc seront présents, ainsi que les présidents français et russe, le chancelier allemand et le premier ministre britannique.



Lire page 2

M. Bébéar juge perverses les aides à l'emploi

Le PDG d'AXA critique le système français

CLAUDE BÉBÉAR, le PDG de la compagnie d'assurances AXA, dénonce, dans un entretien au *Monde*, la *« perte d'esprit civique »* de certaines entreprises qui *« profitent avec cynisme des innombrables primes gouvernementales à l'emploi »*.

Pour ce chef d'entreprise, longtemps proche d'Edouard Balladur et qui a expérimenté plusieurs innovations sociales, comme le chèque syndical en 1990, *« le système français est pervers et ruineux »*. *« Il n'incite pas les chômeurs à reprendre très vite un emploi si celui-ci est moins favorable que le précédent »*, assure M. Bébéar.

Le patron d'AXA, réputé pour son franc-parler, s'en prend aux stages de formation, *« onéreux et inefficaces »*, et aux contrats à durée déterminée et plaide pour le temps choisi.

Quelques jours avant un nouveau sommet social, vendredi 15 mars, entre le CNPF et les confédérations syndicales, qui doit permettre d'établir un nouveau plan de travail, notamment autour de l'emploi des jeunes, Claude Bébéar se déclare hostile à un *« affaiblissement »* de l'Etat qui doit, au contraire, selon lui, *« jouer un rôle d'arbitre, préserver les règles d'une concurrence loyale et organiser une solidarité méritée »*.

Ces propositions interviennent alors que, selon un bilan du ministère du travail, établi lundi, les négociations de branches pour la revalorisation des bas salaires n'avancent que très lentement. En 1995, sur un échantillon de 129 branches, 67 d'entre elles (52 %) ont des salaires minima inférieurs au SMIC.

Cinq ans plus tôt, sur 124 branches analysées (hors métallurgie et bâtiment), 73 d'entre elles (59 %) avaient des minima professionnels inférieurs au SMIC.

Les compagnies d'assurances commencent à lentement sortir d'une passe difficile. Les comptes 1995 devraient, à ce titre, illustrer une période charnière. Elle doivent assainir leur bilan avec l'entrée en vigueur d'un nouveau plan comptable plus sévère, qui les oblige à afficher la vraie valeur de leur patrimoine.

Lire pages 9 et 18

■ Washington en force à Taïwan

Les Etats-Unis envoient un second porte-avions vers le détroit de Taïwan.

p. 4 et notre éditorial p. 16

■ Bob Dole, favori des primaires américaines

Les élections du « super-mardi » devraient consolider l'avance du sénateur Bob Dole. Mais Pat Buchanan, le trublion du Parti républicain, a semé la panique dans son camp. p. 6 et 14

■ La doctrine de défense française

Le ministre de la défense vient d'adresser au Parlement un rapport pour expliquer la nouvelle stratégie du président de la République. p. 10

■ « J'habite chez mes parents »

Près de 20 % des 25-29 ans prolongent leur présence au domicile familial, souvent en raison du chômage. p. 11

■ Microsoft et Intel signent une alliance

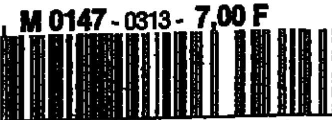
Microsoft et Intel veulent développer les échanges d'images sur Internet. p. 17

■ Une gastronome américaine

Jean-Pierre Quélin consacre sa chronique à Patricia Wells, spécialiste de la gastronomie de *L'International Herald Tribune* et gourmet lettré. p. 23

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Côte-d'Ivoire, 800 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 220 PTA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 350 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 2700 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 230 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 850 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 2,10 FS ; Tunisie, 1 Din ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

M 0147 - 0313 - 7,00 F



Rumeurs imprimées sur la vie privée d'un « baron » social-démocrate

UN TABOU est en train de sauter en Allemagne : *celui du silence de la presse sur la vie* amoureuse des hommes politiques. Toujours Bonn, petite ville au bord du Rhin, avait bruit de rumeurs sur les frasques réelles ou supposées des dirigeants du pays, mais cela était resté limité aux « brèves de comptoir » échangées entre journalistes et politiciens.

L'étalage sur la place publique des difficultés conjugales de Gerhard Schröder, ministre-président social-démocrate de Basse-Saxe, a bousculé cette semaine ce *gentleman agreement*. Ah ! quel beau couple que formaient jusque-là Gerhard et Hiltrud Schröder : lui, élevé par une mère veuve, pauvre et méritante, travaillant pour payer des études de droit avant de gravir, dans l'ombre de Willy Brandt, les échelons du SPD, devenu avec la cinquantaine son meilleur espoir pour mettre un terme à trois lustres de domination des chrétiens démocrates. Elle, belle et souriante, féministe engagée, militante humanitaire. Un couple de rêve d'une efficacité électorale redoutable. Mais cela faisait déjà quelque temps que l'orage couvait dans le couple. Hiltrud est végétarienne, Gerhard adore les saucisses. Prenant modèle sur Hillary Clinton, Hiltrud se mêlait de plus en plus fréquemment des affaires du gouvernement de Basse-Saxe, faisant parfois irruption sans y être conviée dans le conseil des ministres pour dire, péremptoire : *« Gerhard, il faut faire quelque chose ! »*, à propos des animaux maltraités, des femmes battues ou de tout autre sujet agitant le petit monde écolo-féministe bas-saxon.

Samedi 2 mars, pressé de questions par Hiltrud, Gehrard avoue ce que la rumeur publique chuchotait depuis longtemps : oui, il a bien une liaison avec Doris Köpf, une journaliste munichoise de trente-deux ans. Il doit alors quitter le domicile conjugal. Tout cela fut rapporté dans les moindres détails par le quotidien populaire *Bild Zeitung* et a fait la couverture du magazine *Stern*.

L'utilisation de la vie privée pour déstabiliser les hommes politiques n'est pas un phénomène nouveau outre-Rhin. Dans la prude Allemagne adénauerienne, la droite n'hésitait pas à souligner les deux divorces de Willy Brandt pour effrayer les puritains. Aujourd'hui, les mentalités ont évolué. Un sondage publié lundi 11 mars par l'hebdomadaire *Der Spiegel* indique en effet que 76 % des Allemands estiment que les déboires du couple Schröder n'auront pas de conséquences sur la carrière politique de Gerhard.

Cette relative indifférence du public vis-à-vis du comportement privé de l'élite politique pourrait servir de justification à la presse pour se libérer de ses contraintes. On a observé avec intérêt outre-Rhin les révélations – et les tirages afférents – des organes de presse français sur les affaires privées de François Mitterrand. Pour l'instant, on se contente de mettre à la disposition des lecteurs les petits secrets de seconds couteaux. Le chancelier est encore épargné, mais jusqu'à quand, puisque *Der Spiegel* fait état, cette semaine, des rumeurs qui courent sur les relations qu'Helmut Kohl entretiendrait avec sa secrétaire, Juliane Weber ?

Luc Rosenzweig

L'UDF vote et le RPR gagne

LE 31 MARS, l'UDF élira son prochain président. On ne connaît pas encore le nom du vainqueur mais, dès aujourd'hui, on peut gager que l'élection fera une perdante : l'UDF elle-même. Des acteurs principaux de cette confrontation, aucun ne semble, en effet, en mesure de proposer – ou d'imposer – à la confédération un projet suffisamment construit pour prévenir la paralysie ou la division.

François Léotard visite consciencieusement les « grands électeurs » en leur promettant un fonctionnement harmonieux de l'UDF, où chacun désormais trouvera sa place. De meeting en dîner-débat, Alain Madelin assure que ses sondages flatteurs sauront attirer *« des sensibilités nouvelles »*. André Rossinot, sans concourir pour la victoire, a repris l'enseigne du centre et tend une oreille secourable à tous les mécontents. Au soir du 31 mars, le paysage risque d'être bien éclaté.

Chacun, y compris dans le camp de M. Madelin, en convient : l'arithmétique électorale fait de M. Léotard le favori de cette compétition. Le président du Parti républicain a pour lui le mode de désignation des 1 750 conseillers nationaux chargés d'élire le futur président : aux côtés des « grands élus » de l'UDF, les représentants des appareils partisans ont la part belle. Soutenu par le PR et par Force démocrate – les deux principales composantes fournissent, à elles seules, environ les deux tiers du collège électoral –, l'ancien ministre de la défense peut espérer les suffrages d'une majorité, au moins relative, de conseillers nationaux.

Il ne peut se permettre d'échouer, car il perdrait dans la défaite les troupes qui lui sont encore fidèles. Elu, il lui restera encore à construire sa victoire. Elle suppose d'abord qu'il sache insuffler à une UDF depuis longtemps à court de débat la volonté de définir un projet. Sur quelles bases ? L'irruption de M. Madelin dans la compétition a rendu le libéralisme suspect aux alliés centristes de M. Léotard. Dépossédé de l'un de ses credo, le président du PR peine à trouver ses marques face à l'« idéologue » Madelin. S'il s'est engagé à publier, dans les jours qui viennent, ses propositions, M. Léotard s'est contenté jusqu'à présent de dénoncer l'extrémisme des thèses de son adversaire.

Cécile Chambraud

Lire la suite page 16

Les impressions d'un peintre nomade



MIQUEL BARCELO

NÉ EN 1957, le peintre majorquin Miquel Barcelo – qui apparaît sous le nom de Yannis dans le roman d'Hervé Guibert, *L'Homme au chapeau rouge* – s'est imposé sur la scène internationale au début des années 80 parmi les jeunes tenants d'une nouvelle peinture figurative, brassant des images chargées d'histoire culturelle. A trente ans, en 1987, il a éprouvé le besoin de vivre et de travailler autrement. Il passe désormais à peu près la moitié de l'année en Afrique.

Si les artistes nomades souhaitant aller à la rencontre de cultures non occidentales ne sont plus rares aujourd'hui, leur manière d'aborder ces cultures est plus souvent affaire de voyages que de séjours. L'approche de Barcelo demeure donc originale, et sa production a beaucoup changé. Son histoire avec l'Afrique, qui ressemble un peu à celle d'Alighiero Boetti avec l'Afghanistan ou de Clemente avec le Pakistan, est déterminante pour son œuvre. Il présente, à Paris, au Jeu de paume et au Centre Pompidou, les fruits de cette immersion dans la réalité africaine. Au même moment paraît un livre né de sa collaboration avec le romancier américain Paul Bowles, établi à Tanger, *La Boucle du Niger* (éd. Austral).

Lire page 25

SOMMET Vingt-six pays sur les vingt-neuf invités ont déjà annoncé leur participation au sommet qui se réunira, mercredi 13 mars, à Charm el Cheikh, en présence du secrétaire général de l'ONU et d'un représentant de la Commission européenne. Le Liban et la Syrie n'assisteront pas à cette réunion sur l'opportunité de laquelle ils ont émis des doutes. ● LA DÉCLARATION FINALE, dont la télévision israélienne a diffusé, lundi 11 mars, le projet qui sera soumis à l'approbation des chefs d'Etat et de gouvernement, devrait exprimer un soutien renouvelé au processus de paix au Proche-Orient et dénoncer toutes les formes de terrorisme. ● L'ARABIE SAOUDITE plaide pour une évacuation par Israël de tous les territoires palestiniens encore occupés. Le Soudan, qui n'a pas été invité au sommet, offre l'hospitalité aux extrémistes du Hamas et du Djihad islamique.

Israël souhaite que les Etats-Unis dirigent la lutte antiterroriste

Le sommet de Charm el Cheikh, qui doit se réunir, mercredi 13 mars, en présence d'une trentaine de délégations arabes et occidentales, devrait appeler à une relance du processus de paix au Proche-Orient mais aussi engager une lutte sans merci contre les extrémistes

JÉRUSALEM
de notre correspondant

A quoi servira ce que les Israéliens appellent un *« sommet antiterroriste »* et le président égyptien, Hosni Moubarak, une *« conférence des faiseurs de paix »*, qui doit se réunir, mercredi 13 mars, à Charm el Cheikh ? *« A rien »*, répondent les ténors de la droite israélienne. *« Cette assemblée ne va pas sauver une seule vie juive »*, tonne Ariel Sharon, l'ancien ministre Likoud de la défense. *« Ce n'est pas sérieux »*, renchérit Zalman Shoval, ancien ambassadeur d'Israël à New York sous le gouvernement d'Itzhak Shamir. *« Il s'agit simplement, à dix semaines de nos élections, de redonner des couleurs à la cote de Shimon Pérès, et à celle de Bill Clinton, qui pourra toujours utiliser la photo de groupe dans sa campagne »* en vue du scrutin de novembre.

Plus direct encore, un député Likoud, Eliyahou Ben Elissar, accuse carrément les Etats-Unis d'*« ingérence »* dans les élections. Rien de neuf sous le soleil d'Israël. Les Etats-Unis, qui octroient depuis deux décennies au moins 3 milliards de dollars d'aide civile et militaire chaque année à l'Etat juif – 100 millions seulement pour les Palestiniens, « autonomes » depuis un an –, ont toujours joué un rôle non négligeable dans la politique intérieure israélienne. Chacun sait ici que le président Bush, en retenant 10 milliards de dollars de garanties du Trésor américain, quelques semaines avant les élections de juin 1992, avait contribué à la défaite du Likoud.

« Aujourd'hui, déclare Ouzi Landau, chef du bureau politique du parti, *Clinton se mobilise pour sauver la famille travailliste en détresse. Les Etats-Unis veulent garder Pérès au pouvoir et sauver ainsi un concept qui a échoué, celui des accords* [israélo-palestiniens] *d'Oslo. »* Le Likoud et ses alliés de droite sont opposés à la continuation du processus de paix selon ce concept-là.



PRIVILÈGE RARE

M. Clinton entamera, sitôt le sommet terminé, son troisième séjour en Israël en dix-huit mois – aucun président américain n'avait visité l'Etat juif pendant les quinze années précédentes. Privilège rare, qui illustre la proximité grandissante entre les deux *« alliés stratégiques »*, M. Clinton sera invité à participer, mercredi dans la soirée à Tel-Aviv, à une réunion du gouvernement, convoqué en « cabinet de sécurité ».

Le directeur de la CIA, John Deutch, dont le « numéro deux », George Tenet, vient de passer quelques jours en Israël, de même que plusieurs dirigeants du FBI et des renseignements militaires américains seront aussi présents. Côté israélien, outre Shimon Pérès, chef du gouvernement et ministre de la défense, le « cabinet de sécurité » comprend le ministre des affaires étrangères Ehoud Barak, celui de la police Moshé Shahal et quelques autres. Participeront aussi à cette réunion le directeur du Shin Beth, l'amiral Ami Ayalon, celui du Mossad, dont l'identité ne peut être publiée, et le chef de l'état-major des armées, le général Amnon Shahak.

« MENACE IRANIENNE »

« Cette réunion exceptionnelle, a commenté un haut fonctionnaire de la présidence du Conseil, démontrerait *« que les Etats-Unis sont prêts à prendre la direction de la lutte antiterroriste à l'échelle mondiale »*. En attendant, selon des fuites publiées par le quotidien *Haaretz*, les deux gouvernements s'apprêteraient à signer deux nouveaux accords bilatéraux. Le premier porterait sur des échanges de renseignements et la fourniture de matériels américains de surveillance et de sécurité, au-delà de ce qui a déjà été fourni par Washington.

Le second accord, selon plusieurs sources, définirait une coopération stratégique bilatérale plus étroite encore que par le passé, et comprendrait notamment l'octroi à Israël d'un statut équivalent à celui des pays membres de l'OTAN pour la fourniture de technologie militaire américaine. La coopération, qui existe déjà, contre les menaces à longue distance, tels les missiles sol-sol et les armes non conventionnelles, serait renforcée. L'accord prévoirait en outre un mécanisme pour l'expédition en Israël de matériels militaires d'urgence et le stockage, sur le sol de l'Etat juif, d'armes et de munitions américaines.

L'objectif global de ces accords annoncés dépasse évidemment, et de loin, *« la menace terroriste islamiste »* et viserait à faire face à l'éventualité d'une *« menace iranienne »*. Israël et les Etats-Unis, qui avaient naguère coopéré pour vendre des armes à Téhéran et financer du même coup la Contra salvadorienne – ce fut le scandale de l'Irangate –, sont aujourd'hui d'accord pour isoler au maximum le régime des ayatollahs.

Selon *Haaretz*, ces accords pourraient être signés, à Washington, lors de la visite – la deuxième en cinq mois – que M. Pérès fera, à la fin du mois d'avril, aux Etats-Unis. Israël, qui a toujours repoussé l'offre américaine d'un traité de défense mutuelle en bonne et due forme, pour ne pas limiter sa capacité à agir seul en cas de besoin, semble à la veille de revoir complètement sa conception stratégique.

Patrice Claude

Le projet de déclaration finale

La télévision d'Etat israélienne a diffusé, lundi 11 mars, les cinq principaux points du projet de déclaration commune qui devrait être adoptée par le sommet de Charm el Cheikh. Les participants exprimeront leur soutien au processus de paix au Proche-Orient et leur détermination à voir se consolider la sécurité et la stabilité et à instaurer une paix juste, globale et durable. Ils dénonceront toutes les formes de terrorisme, réitéreront leur engagement à s'y opposer fermement et annonceront un renforcement de la coopération et de la coordination antiterroriste entre les gouvernements, les services de sécurité et les polices. Ils tenteront de trouver un accord qui prévoira de poursuivre en justice ceux qui commettent et planifient des actions terroristes. – *(AFP.)*

Vingt-six pays ont annoncé leur participation

SUR LES VINGT-NEUF pays invités au sommet international de Charm el Cheikh, vingt-six avaient, mardi 12 mars, donné une réponse favorable. Elles aussi conviées, l'ONU sera représentée par son secrétaire général, Boutros Boutros-Ghali, et la Commission européenne par son vice-président, Manuel Marin. Parmi les hôtes les plus prestigieux de l'Egypte, dont le président se trouve, depuis lundi, à Charm el Cheikh, figurent Bill Clinton, le chef du gouvernement israélien, Shimon Pérès, le président de l'Autorité palestinienne, Yasser Arafat, les rois Hussein de Jordanie et Hassan II du Maroc, les chefs d'Etat français Jacques Chirac et russe Boris Eltsine, le chancelier allemand Helmut Kohl, le premier ministre britannique John Major. Parmi les pays occidentaux, le Canada, l'Italie, l'Irlande, la Norvège, l'Espagne, la Turquie, et le Japon seront aussi représentés.

A l'exception du Qatar, qui n'a toujours pas donné de réponse, les Etats pétroliers du Golfe délégueront leurs premier ministre, prince héritier ou ministre des affaires étrangères. Le Liban et la Syrie seront les deux seuls pays de la région qui auront délibérément opté pour la chaise vide, alors que l'Irak, le Soudan, la Libye et l'Iran en ont été exclus par les organisateurs parce qu'ils sont accusés d'apporter leur soutien au terrorisme. A Bagdad, comme à Khartoum, à Tripoli ou à Téhéran, le sommet a été sévèrement critiqué.

La Syrie, qui figure toujours sur la liste des pays soupçonnés d'aider les terroristes – liste mise à jour, chaque année, par le département d'Etat américain –, mais qui n'en a pas moins été conviée parce qu'elle est engagée dans des négociations de paix avec Israël, n'a pas officiellement annoncé son refus de participer au sommet. M. Moubarak a toutefois déclaré, lundi, qu'il était *« sûr que le président syrien Hafez El Assad ne viendra pas. »*

A Damas, des sources informées faisaient encore remarquer, lundi, que *« des actes terroristes ont lieu partout à travers le monde, y compris aux Etats-Unis et en Grande-Bretagne, sans que cela pousse l'un ou l'autre des pays qui participeront à la réunion de Charm el-Cheikh, à convoquer un sommet sur le terrorisme »*. *« Il ne manquerait plus*, s'indignait pour sa part le quotidien gouvernemental *Techrine, que la Syrie liquide les centaines de milliers de Palestiniens qui ont trouvé refuge sur son sol, alors que la communauté internationale n'applique pas les résolutions affirmant leur droit au retour dans leur patrie. »* Le président libanais Elias Hraoui a, quant à lui, officiellement informé M. Clinton que son pays ne participerait pas au sommet car il est d'abord nécessaire de *« définir le concept de terrorisme et d'en examiner les causes et les conséquences »*. Obligé de la Syrie, le gouvernement libanais considère aussi que les actions menées par la « résistance » libanaise, islamiste ou autre, contre Israël à partir du Liban sud, sont des actes légitimes auxquels il a toujours apporté son soutien. – *(AFP, Reuter.)*

Riyad appelle à l'évacuation des territoires occupés

RIYAD
de notre envoyée spéciale

« L'Arabie saoudite rejette le terrorisme, quels qu'en soient le lieu ou les auteurs et estime que l'intérêt du monde commande une coopération internationale pour éradiquer ce problème mondial. » A la veille du sommet de Charm el Cheikh, cette condamnation du prince héritier, Abdallah Ben Abdel Aziz, à l'issue du conseil des ministres, lundi 11 mars, est sans appel. Encore faut-il s'entendre sur ce que terrorisme veut dire, et, dans le cas du conflit israélo-palestinien, il est clair que Riyad ne partage pas l'analyse américaine. Ce n'est qu'après un appel téléphonique du président américain, Bill Clinton, au roi Fahd, dimanche, qu'a été annoncée la participation au sommet du ministre des affaires étrangères, Saoud Al Fayçal.

Contrairement à plusieurs monarchies du Golfe, l'Arabie saoudite n'a pas spécifiquement condamné les attentats anti-israéliens. Au lendemain de la dernière attaque-suicide à Jérusalem, le 5 mars, le cabinet saoudien s'était contenté d'affirmer que *« le royaume se tient aux côtés de la Syrie dans ses pourparlers avec Israël et souhaite voir les deux parties aboutir à une paix équitable et globale, permettant à Damas de récupérer ses territoires occupés, pour instaurer la sécurité au Proche-Orient »*. Manière implicite de dire ce que tout le monde pense ici, à savoir que la violence cessera une fois que les territoires arabes occupés auront été évacués par Israël.

La presse saoudienne, très contrôlée, le dit ouvertement depuis le début de la vague d'attentats-suicides en Israël, critiquant la politique occidentale des « deux poids, deux mesures » face à de tels actes. *« Si Israël ne veut pas vivre dans la terreur, il doit évacuer la Cisjordanie, y compris Jérusalem »*, écrit un éditorialiste d'*Arab News*. *« C'est ce que les Etats-Unis, qui ont approuvé les résolutions pertinentes* [de l'ONU], *ne veulent pas comprendre. La mort de vingt-neuf fidèles à la mosquée d'Abraham à Hébron* [en février 1994] *n'a pas provoqué un tel sommet. »*

« OPÉRATION DE RELATIONS PUBLIQUES »

« Le monde a condamné ces attentats, qui ont tué des victimes innocentes et qui sont des incidents tragiques et douloureux, commente un autre éditorialiste. *Mais l'Occident donne aux Israéliens le droit de traquer les Palestiniens qui lèvent le drapeau de la résistance armée, comme il dénie aux Libanais le droit de résister à l'ennemi israélien qui occupe une partie de leur terre depuis de longues années. » « Le maximum que peuvent faire les dirigeants du monde, qui ont exprimé leur volonté de préserver la paix*, estime la *Saudi Gazette, est d'empêcher Israël d'entreprendre des actions qui tueraient définitivement la paix, tels des opérations militaires en zone palestinienne ou des châtiments collectifs. »*

« Ce sommet n'est qu'une opération de relations publiques pour soutenir Pérès à moins de deux mois des élections israéliennes et peut-être aussi Clinton, lui aussi en année électorale, estime un homme d'affaires, *mais après tout nous préférons Pérès à la droite pour assurer la paix. »* Si elle veut la paix, l'Arabie saoudite n'en estime pas moins que celle-ci ne peut s'instaurer sans la justice. *« Compte tenu de nos responsabilités islamiques*, affirme-t-on, *nous serons les derniers à coopérer avec Israël. »*

Françoise Chipaux

Le Hamas et le Djihad islamique ont pignon sur rue au Soudan

KHARTOUM
de notre envoyé spécial

En plein désert, à une vingtaine de kilomètres au nord-ouest de Khartoum, le camp de Merkheyat abriterait un millier de miliciens du Front national islamique (FNI), au pouvoir au Soudan, et, selon certains gouvernements, des activistes étrangers. Cette semaine, deux journées « portes ouvertes » ont été organisées pour les journalistes étrangers, qui ont cherché en vain les membres présumés de cette « internationale terroriste » dont le Soudan serait un des principaux financiers.

Cette visite ne prouve rien, bien sûr, ni non plus les déclarations du guide, selon lesquelles de jeunes Soudanais volontaires viennent se préparer à défendre leur patrie dans le cadre des Forces de défense populaire. Sur la présence de « terroristes », des sources informées font état de beaucoup de rumeurs, de plusieurs indices, mais d'aucune certitude. Quant aux camps, il y aurait celui d'Erkowit, au sud de Port-Soudan, et d'autres situés dans les régions frontalières de l'Erythrée et de l'Ethiopie. A 400 kilomètres au nord-ouest de Khartoum, dans le djebel Abyad, une vaste zone désertique est strictement interdite de survol, et on ignore ce qui s'y passe.

Les mouvements extrémistes palestiniens, Hamas et Djihad islamique, ont pignon sur rue dans la capitale. Leurs membres prennent parfois la parole à la mosquée de l'université de Khartoum, qui est le rendez-vous des militants islamiques les plus radicaux. Dans certains quartiers de la capitale, notamment dans celui de Riyad, plusieurs immeubles abritent des étrangers, dont beaucoup seraient des « anciens d'Afghanistan ».

SOUPÇONS

Les dirigeants soudanais disent accueillir les Palestiniens *« en tant que réfugiés »*, mais assurent que le Soudan n'a pas les moyens de soutenir leur lutte de libération, *« par ailleurs entièrement justifiée »*. Le Soudan n'en est pas moins soupçonné d'être un des plus importants lieux de blanchiment d'argent des mouvements terroristes.

Menacé de sanctions par le Conseil de sécurité de l'ONU, le Soudan a été sommé de livrer à l'Ethiopie les terroristes qui ont tenté d'assassiner le président égyptien, Hosni Moubarak, en juin 1995, à Addis-Abeba. *« Nous sommes sûrs qu'ils ne se trouvent pas au Soudan*, dit Ghazi Salah El Dine Atabani, secrétaire général du Congrès national populaire. *Même si nous savons que l'un d'eux, au lendemain de l'attentat, est arrivé à Khartoum par Sudan Airways. »*

A la veille du sommet de Charm el Cheikh, quelques observateurs soudanais évoquent une possible négociation entre Khartoum et les Etats-Unis, rappelant que, dans le passé, la CIA avait collaboré avec les fondamentalistes musulmans, notamment pour le recrutement de maquisards contre l'occupant soviétique en Afghanistan. Mais le ministre des affaires étrangères, Ali Osman Taha, a averti, lundi : *« Plus le monde choisira la politique des sanctions, plus il deviendra vulnérable à l'instabilité. »*

Jean Hélène





Au Maghreb, la normalisation avec l'Etat juif est semée d'embûches

Le Maroc et la Tunisie ont accepté l'ouverture de bureaux d'intérêts israéliens

Le Maroc, qui devrait être représenté au sommet de Charm-el-Cheikh par Hassan II, a été le seul pays arabe, exception faite de l'Egypte et de la Jordanie, à avoir ouvert, il y a plus d'un an, un bureau d'intérêts israélien. La Tunisie, qui abrite encore certains organes de l'OLP, a fini par lui emboîter le pas. Quant à l'Algérie, confrontée à une « menace islamiste », elle entretient une coopération discrète avec l'Etat juif.

LETTRES de condoléances du roi, réprobation unanime de la presse : le Maroc a été le premier – et quasiment le seul – des pays maghrébins à s'émouvoir de la récente vague d'attentats-suicides en Israël. La plupart des journaux, proches du pouvoir, comme *Le Temps*, ou de l'opposition, comme *L'Opinion* et *Al Bayane*, ont dénoncé ces actes terroristes et se sont inquiétés de voir le processus de paix au Proche-Orient *« vaciller dangereusement sous les bombes »*.

Faut-il s'en étonner, quand on sait que le Maroc est le seul pays arabe – exception faite de l'Egypte et de la Jordanie, où Israël dispose d'une ambassade – à avoir ouvert, il y a plus d'un an, un bureau d'intérêts israélien ? Ce *« splendide isolement »* est affaire de choix politique assumé par Hassan II. Affaire d'histoire aussi, et de démographie : le royaume chérifien, où vivent près de six mille juifs, considère comme ses *« sujets »* les quelque cinq cent mille Israéliens d'origine marocaine qui vivent dans l'Etat juif.

Les premiers pas du Maroc sur le chemin semé d'embûches de la normalisation remontent loin. Le rapprochement diplomatique avec Israël, pays qualifié, au mieux, d'*« Etat sioniste »* par les nationalistes arabes, a été entamé discrètement. Itzhak Rabin, l'ancien premier ministre israélien assassiné en novembre 1995, avait rencontré le roi à Rabat en 1976. L'année suivante, ce fut au tour de l'ancien ministre de la défense Moshe Dayan. Ce dernier avait eu aussi, toujours au Maroc, des contacts – qui ont été officiellement démentis – avec des responsables égyptiens qui ont aplani la voie à la visite que le chef de l'Etat égyptien devait faire à Jérusalem au cours de la même année. En 1984, Rabat avait accueilli, pendant trois jours, une centaine de personnalités israéliennes. En juillet 1986, Hassan II recevait à Ifrane le chef du gouvernement israélien, Shimon Pérès.

Nettement plus prudent, Tunis – qui a longtemps abrité l'OLP en exil dont le quartier général, dans les faubourgs de Hammam Echatt, a subi, en 1985, un raid meurtrier de l'aviation israélienne – semble désormais décidé à suivre le mouvement. Mais sans hâte excessive. Là aussi, tout est affaire de choix politique, d'histoire et de démographie : les quelque cinquante-cinq mille juifs d'origine tunisienne qui vivent en Israël sont dix fois moins nombreux que leurs coreligionnaires d'origine marocaine.

Il a fallu plusieurs mois avant que le président Ben Ali finisse, en janvier, par donner son feu vert au projet d'ouverture d'un bureau d'intérêts israélien. *« Après les progrès réalisés sur la voie du règlement du problème palestinien et l'organisation d'élections générales, qui ont connu un grand succès »*, il était *« normal que les relations entre Tunis et Tel Aviv connaissent une nouvelle promotion »*, avait alors commenté l'hebdomadaire tunisien *Réalités*.

Signe des temps, la Tunisie a *« condamné »* du bout des lèvres les premiers attentats-suicides en Israël, par le biais d'*« une source responsable au ministère des affaires étrangères »*, citée, à la fin de février, par la presse locale. Comparée au mutisme d'autres capitales maghrébines, cette frileuse indignation représente néanmoins un acte de courage. Ni la Mauritanie, où un bureau d'intérêts israélien est pourtant censé s'ouvrir prochainement, ni l'Algérie, enferrée dans ses propres dérives islamo-nationalistes, n'ont jugé bon de réagir. Quant à la Libye, elle a, sans surprise, bruyamment applaudi aux massacres de Jérusalem et de Tel Aviv.

Une discrète coopération

La présence d'une délégation algérienne au sommet de Charm el-Cheikh sera, officiellement, la deuxième occasion d'une rencontre entre représentants de deux Etats – israélien et algérien –, qui n'ont jamais eu de relations diplomatiques. Rapporté à l'époque par la presse, l'entretien privé du 5 décembre 1994, à Budapest, entre Shimon Pérès, alors ministre des affaires étrangères, et son homologue algérien de l'époque, Mohamed Salah Dembri, avait été démenti par Alger. Cela n'a pas empêché les journaux israéliens d'évoquer régulièrement, depuis cette date, la coopération discrète des deux pays, confrontés, chacun à sa manière, au *« terrorisme islamiste »*. Le 30 avril 1995, au Caire, lors d'une conférence de l'ONU contre le crime, les deux pays s'étaient associés à un appel à la *« coopération internationale contre le terrorisme »*. Des écrivains, des journalistes et même quelques hommes d'affaires algériens visitent régulièrement l'Etat juif depuis un peu plus d'un an.

TOLÉRANCE ET MÉFIANCE

Mélange de tolérance et de méfiance, le rapport des populations maghrébines à l'égard de leurs compatriotes juifs a toujours été marqué d'une pacifique ambivalence. A de très rares exceptions près – celle des tueries de Constantine, en Algérie, à l'époque coloniale –, même les plus antisémites des Maghrébins, contrairement aux fascistes européens, ne sont jamais « passés à l'acte ». La récente montée en puissance du mouvement islamiste peut-elle changer la donne ? C'est, paradoxalement, au Maroc, que cette question se pose avec le plus d'acuité.

Les incidents qui ont perturbé, à la mi-janvier, à Rabat, la semaine culturelle israélienne témoignent de ce malaise. Opposés à cette manifestation, au nom de la *« solidarité avec le peuple palestinien »*, une poignée de militants islamistes, solidement relayés par l'Union socialiste des forces populaires (USFP) et par le parti conservateur de l'Istiqlal, ont réussi, à force de tapage, à provoquer l'annulation d'une des soirées prévues.

Curieusement, les « fous d'Allah » algériens n'ont pas fait des juifs, pourtant honnis comme les chrétiens et les *« mécréants »*, une cible privilégiée. Peut-être, simplement, « faute de combattants » : ayant massivement quitté le pays au lendemain de l'indépendance, la communauté juive algérienne se compte, aujourd'hui, sur les doigts de la main. Au lendemain de l'attentat de Tel Aviv, il n'y a guère que le Rassemblement pour la culture et la démocratie (RCD), à forte dominante kabyle, qui ait pris position. Dans une pétition *« contre l'intégrisme »*, il a condamné *« cet acte sauvage »*. Une première de la part d'un parti algérien – bien que la diffusion de cette pétition reste limitée, pour le moment, au territoire français.

Catherine Simon

Les « coups tordus » de l'apartheid devant la justice sud-africaine

L'ancien ministre de la défense, Magnus Malan, comparaît à Durban

JOHANNESBURG
correspondance

Le procès de Magnus Malan, l'ancien ministre sud-africain de la défense, et de dix autres officiers supérieurs à la retraite a débuté, lundi 11 mars, devant la cour suprême de Durban, dans la province du Kwazulu-Natal. C'est la première fois que des hauts responsables du régime de l'apartheid sont poursuivis devant un tribunal. Tous ont décidé de plaider non coupable.

La justice leur reproche d'avoir alimenté la violence entre le Congrès national africain (ANC) et l'Inkatha, la formation à dominante zouloue de Mangosuthu Buthelezi, afin de déstabiliser le parti de Nelson Mandela. Ces anciens gradés de haut rang sont poursuivis pour avoir participé à la mise en place d'un groupe armé responsable du massacre de treize personnes, en janvier 1987, dans la région du Natal. Cette action visait un militant du Front démocratique uni (UDF), proche de l'ANC alors interdit. Les militaires à la retraite sont accusés de complicité dans ce massacre ainsi que de complot visant à l'élimination physique de membres de l'ANC ou d'organisations proches.

M. Buthelezi, le chef de l'Inkatha, ne figure pas parmi les accusés. Il n'est même pas cité comme témoin. Son nom apparaît pourtant à de nombreuses reprises dans l'acte d'accusation. Les documents secrets auxquels a eu accès la justice montrent en effet que le groupe armé à l'origine du massacre a été mis en place à la demande de M. Buthelezi dans le but de le protéger contre d'éventuelles attaques de l'UDF.

Les responsables militaires ont répondu à cette demande en lançant l'opération « Marion » (M. Buthelezi est désigné sous le nom de code *« Marionnette »* dans ces documents) et en autorisant la création, à partir de 1986, d'une véritable unité paramilitaire composée de plusieurs milliers d'hommes, partisans de l'Inkatha, entraînés par des membres des forces armées sud-africaines.

M. BUTHELEZI EN SPECTATEUR

L'agent de liaison entre cette « troisième force » et l'Inkatha, Zakhele Khumalo, actuel secrétaire général adjoint de ce parti, est dans le box des accusés aux côtés des anciens responsables militaires. Son rôle de « fusible » permet à M. Buthelezi de suivre le procès en spectateur. Le procureur général a néanmoins laissé planer la possible mise en cause de ce dernier en évoquant, lundi, un réexamen régulier du dossier.

Mais le pouvoir n'a guère intérêt à traîner le chef de l'Inkatha devant le tribunal, à quelques semaines des élections municipales, prévues dans le Kwazulu-Natal pour la fin mai. M. Buthelezi est ministre de l'intérieur dans le gouvernement d'union nationale de Nelson Mandela. La tension politique est très forte au Kwazulu-Natal, et le procès alimente la colère des partisans de l'Inkatha, qui veulent y voir une manœuvre supplémentaire de l'ANC pour discréditer leur parti auprès des électeurs. Près de deux cents d'entre eux ont manifesté, lundi, aux abords du tribunal pour exprimer leur mécontentement. Le procès suit de peu l'arrestation de responsables locaux de l'Inkatha, dans le cadre de l'enquête sur les massacres commis contre des partisans de l'ANC à la fin de l'an passé.

Depuis plusieurs jours, M. Buthelezi souligne, dans des propos rapportés par la presse sud-africaine, la détérioration de ses rapports avec le président Mandela. *« Nos relations n'ont jamais été aussi mauvaises. Ma confiance à l'égard du président est au plus bas, et je ne sais pas si elle peut être restaurée »*, a-t-il notamment déclaré. Des propos de nature à remettre en cause l'initiative lancée par le chef de l'Etat afin de rétablir la paix entre l'ANC et l'Inkatha dans le Kwazulu-Natal. MM. Mandela et Buthelezi sont censés rencontrer ensemble, dans les prochains jours, les chefs coutumiers zoulous pour en discuter.

Frédéric Chambon

Un responsable du génocide rwandais arrêté au Cameroun

UN ANCIEN haut responsable rwandais accusé de génocide, le colonel Théoneste Bagosora, a été arrêté durant le week-end à Yaoundé, au Cameroun, où il résidait depuis plusieurs mois. Il est gardé à vue dans les locaux d'une brigade de gendarmerie. Son interpellation a été ordonnée par les autorités judiciaires camerounaises. Toutefois, ni le ministère de la justice, ni les bureaux du procureur général ni ceux du procureur de la République n'ont confirmé l'arrestation.

Des sources judiciaires ont cependant indiqué qu'il devrait être entendu par un tribunal de Yaoundé qui décidera de son éventuelle extradition. Selon des responsables du ministère camerounais des relations extérieures, la demande d'extradition du colonel Bagosora daterait de la visite à Yaoundé en juin 1995 du ministre rwandais des affaires étrangères, Anastase Gasana.

500 000 Tutsis et des Hutus modérés massacrés en 1994

L'extradition du colonel Bagosora, qui avait ordonné l'assassinat du premier ministre rwandais Agathe Uwilingiyimana et des dix militaires belges qui la protégeaient, aurait également été demandée par la Belgique.

Ancien directeur de cabinet du président Juvénal Habyarimana, assassiné le 6 avril 1994, le colonel Bagosora est accusé par les nouvelles autorités de Kigali d'être l'un des responsables du génocide qui a suivi la mort de l'ancien président. Entre avril et juillet 1994, au moins 500 000 Rwandais de la minorité tutsie et des Hutus modérés avaient été massacrées par les extrémistes hutus. Après la victoire des rebelles tutsis du Front patriotique rwandais (FPR), quelques hauts responsables de l'ancien régime avaient trouvé refuge au Cameroun. La veuve de l'ancien président, Agathe Habyarimana, et des membres de sa famille y avaient séjourné quelques mois.

En avril 1995, le gouvernement camerounais avait refusé l'asile politique à quatre dignitaires de l'ancien régime, en raison de leur *« passé douteux »* au cours du génocide. L'un d'entre eux était Ferdinand Mahinana, l'un des fondateurs de Radio mille collines qui avait explicitement appelé à l'extermination des Tutsis. *« Bien que le droit d'asile soit sacré au Cameroun, nous ne pouvions accepter cette situation »*, avait alors déclaré Ferdinand Oyono, le ministre camerounais des relations extérieures.

Le gouvernement rwandais s'est félicité, lundi 11 mars, de l'arrestation du colonel Théoneste Bagosora, considéré comme l'*« homme de l'apocalypse »*. Dans un communiqué lu à la radio, le gouvernement a demandé l'extradition du colonel Bagosora, qui figure en tête de la *« liste des principaux commanditaires, organisateurs et auteurs présumés du génocide de 1994 »*. – (AFP)

Les Etats-Unis envoient un second porte-avions vers le détroit de Taïwan

Malgré tout, Washington ne croit pas à une attaque contre l'île et veut ménager ses relations avec Pékin

Les Etats-Unis ont décidé d'envoyer un deuxième porte-avions, le Nimitz, vers la zone du détroit de Taïwan, en proie à une grave tension du fait des manœuvres que Pékin y a engagées à la veille de l'élection présidentielle dans l'île chinoise. Pourtant Washington ne perd pas de vue sa « relation à long terme » avec un pays que son poids stratégique et son développement économique rendent incontournable. *(Lire aussi notre éditorial page 16.)*

WASHINGTON
de notre correspondante

Comment se parer de tous les atours de la fermeté sans risquer d'envenimer une situation déjà tendue ? Face aux manœuvres de la Chine dans le détroit de Taïwan, l'administration américaine a répondu à ce délicat souci d'équilibre en annonçant, lundi 11 mars, un renforcement de son dispositif naval dans la région, et en s'attachant parallèlement à dédramatiser les intentions de Pékin.

« Les Etats-Unis ne croient pas que la Chine soit sur le point d'attaquer Taïwan », a redit devant la presse le porte-parole du département d'Etat, Nick Burns. Pour lui, les forces chinoises *« tentent d'intimider le peuple taïwanais à l'approche des élections »* – un exercice certes *« risqué et imprudent »* en raison de la proximité de Taïwan des courants de navigation commerciale ; mais pour les Etats-Unis, ces manœuvres *« ne constituent pas les préparatifs d'une attaque militaire »*. Depuis Santiago du Chili, où il se trouvait en visite lundi, le secrétaire à la défense, William Perry, a renchéri : *« Nous ne nous attendons pas à un conflit militaire. »*

Apparemment convaincue que la Chine ne risquera pas une mise au ban de la communauté internationale, l'administration Clinton ne saurait néanmoins être prise en flagrant délit d'improvisation sur un foyer de tension qui couve depuis déjà quelque temps ; le Pentagone a donc décidé de renforcer le groupe naval américain conduit par le porte-avions *Independence*, déjà sur place, par un autre porte-avions, le *Nimitz* qui, escorté de six ou sept autres bâtiments, va quitter le Golfe cette semaine, un mois avant la date prévue, de façon à se trouver au large de Taïwan au moment où s'y tiendra l'élection présidentielle, le 23 mars. Il s'agit, a expliqué M. Perry, de *« mesures de précaution »* ; pour le secrétaire d'Etat Warren Christopher, l'armada américaine sera ainsi *« en position pour aider si le besoin s'en fait sentir »*.

Le problème, pour les autorités américaines, se résume à faire acte de fermeté et à convaincre la Chine que tout acte de belligérence contre Taïwan entraînerait *« de graves conséquences »* – un avertissement réitéré dimanche sur NBC par M. Christopher – sans pour autant menacer le laborieux dialogue qu'entretiennent Pékin et Washington, en gardant le cap sur ce que les Américains appellent *« une relation à long terme »*.

Le « Nimitz », l'« Independence » et 160 avions

Les deux groupes navals que les Etats-Unis ont décidé d'envoyer au large de Taïwan représentent quelque douze bâtiments, 11 000 hommes et 160 avions. Le porte-avions *USS Independence*, basé au Japon, embarque 75 appareils, tandis que l'autre porte-aéronefs, le *USS Nimitz*, dont le port d'attache est aux Etats-Unis, en compte 85. Les deux navires sont armés de missiles Sparrow, et leur flotte aérienne comprend des chasseurs F-14 Tomcat, spécialisés dans l'attaque d'appareils, et F-18, utilisés pour l'escorte et le contrôle de zones d'interdiction de vol. Ces vaisseaux sont aussi équipés de bombardiers A6, de S-3 anti-sous-marins, ainsi que d'appareils d'alerte et de reconnaissance radar E-2 Hawkeye et de EA-6B pour le brouillage des communications ennemies.

La réalité, telle que la décrit Warren Christopher, c'est que la Chine représente *« un énorme poids stratégique, et nous devons la traiter comme telle »*. Elle représente aussi un poids commercial non négligeable pour les Etats-Unis, qui perdent rarement cet élément de vue dans leurs différends avec Pékin, qu'il s'agisse du non-respect des accords commerciaux, des violations des droits de l'homme, de la vente de technologie nucléaire au Pakistan ou de Taïwan.

Cette fois-ci, cependant, l'administration Clinton souhaite projeter une image de fermeté non seulement à Pékin, mais aussi à Washington, où la campagne électorale présidentielle bat déjà son plein ; et si la politique étrangère n'a pas encore vraiment fait irruption dans le débat, Bill Clinton sait que la moindre hésitation de sa part sera exploitée par ses adversaires républicains. La rapidité de sa réaction dans les deux dernières crises qu'il a affrontées – la destruction de deux avions civils américains par Cuba et le terrorisme au Proche-Orient – a jusqu'ici privé ses détracteurs de munitions.

Son attitude à l'égard de la Chine sur Taïwan paraît pour l'instant bien acceptée au Congrès, où une douzaine de sénateurs ont reçu lundi à déjeuner le vice-ministre chinois des affaires étrangères Liu Huaqiu ; selon l'un de ces parlementaires, le responsable chinois a transmis deux messages : l'un, *« rassurant »*, sur les intentions de la Chine dans ses manœuvres au large de Taïwan, l'autre, *« très ferme »*, sur l'opposition de Pékin à toute velléité d'indépendance de Taïwan. *« Aucune des deux parties ne veut un conflit*, a résumé le sénateur Sam Nunn, expert des questions de défense, *mais le conflit peut toujours éclater accidentellement. »*

Sylvie Kauffmann

La crise ouverte par la Chine retentit dans toute l'Asie de l'Est

BANGKOK et TOKYO
de nos correspondants

Bien que Tokyo considère l'envoi par Washington au large de Taïwan d'unités navales basées à Yokozuka, au Japon (le porte-avions *Independance*, le destroyer *Hewitt* et une frégate lance-missiles *McClusky*) comme un *« exercice de routine »*, cette initiative implique *de facto* un peu plus l'archipel dans la crise ouverte par les manœuvres chinoises. C'est la première fois depuis la guerre du Vietnam que les Etats-Unis déploient autant d'unités en Asie à partir de leurs bases nippones.

Le Japon a réagi avec prudence à une crise qui constitue une épreuve pour sa diplomatie et le confronte à des questions stratégiques épineuses : sa responsabilité dans la stabilité de la région et sa capacité à assurer sa sécurité. L'inconfort de la position de Tokyo est patent : outre les risques de tension avec Pékin qu'elle comporte, la crise montre l'impuissance habituelle de cette capitale en raison de ses contraintes constitutionnelles.

D'un point de vue concret, le lancement de missiles chinois a confirmé que le Japon est « aveugle » en matière de repérage d'engins balistiques : ses radars n'ont pas pu détecter ceux des Chinois. C'est là une lacune qui rend impérative la mise en œuvre, avec les Américains, d'un programme, à l'étude, de défense antimissile balistique de théâtre. Coûteux – alors que le budget prévoit des réductions en dépenses d'équipements de défense –, ce programme pose aussi des questions politiques. Il implique en effet des transferts de technologie aux Etats-Unis, qui pourraient contrevenir au principe de non-exportation de matériels militaires par Tokyo.

Le second dilemme pour Tokyo est stratégique. Le traité de sécurité nippo-américain prévoit que les Etats-Unis viennent en aide au Japon si la sécurité de l'archipel est menacée, mais les engagements nippons vis-à-vis de l'allié américain sont bien plus ambigus. *« Après consultations entre les deux gouvernements »*, le Japon doit apporter son soutien logistique aux Etats-Unis (il fut ainsi la base arrière dans les conflits de Corée puis du Vietnam). Dans l'hypothèse (pour l'instant d'école) d'un conflit avec la Chine, le Japon ferait-il plus ? Théoriquement, les troupes nippones ne peuvent intervenir aux côtés de l'Amérique que pour la défense du territoire national. Mais si Tokyo reste les bras croisés, le traité de sécurité serait *de facto* caduc. Le Japon ne le souhaite pas ; il cherche donc à repenser les modalités d'une défense collective que, en l'état de l'interprétation des textes, il ne peut exercer.

Dans le reste de la région, la démonstration de la Chine suscite aussi des inquiétudes. Particulièrement nerveuse est la Corée du Sud, qui craint l'apparition d'une puissance militaire nippone dans la région. Plus au sud, la demande, récemment faite par Taïwan aux Philippines, d'utiliser l'ex-base navale américaine de Subic Bay met Manille dans l'inconfort. L'Asie du Sud-Est, pour sa part, dépend trop de la stabilité de l'Extrême-Orient pour ne pas frissonner quand Pékin manifeste ainsi sa volonté de s'imposer à tout le monde chinois. En général, l'agressivité de cette capitale envers Taïwan est perçue comme l'expression d'une diplomatie musclée, dont les autres volets sont l'effort de rééquipement de l'armée birmane par la Chine depuis 1992 et le renforcement de la présence militaire de celle-ci en mer de Chine du Sud. Les différents territoriaux qui opposent Pékin à plusieurs pays de la région expliquent en partie l'effort de réarmement de plusieurs d'entre eux. Ces bruits de bottes ne manquent pas d'affecter les marchés boursiers de la région.

Jean-Claude Pomonti et Philippe Pons

La Thaïlande se dote d'un porte-avions

LA THAÏLANDE sera le premier pays d'Asie orientale à introduire dans la région un porte-aéronefs, dont la livraison par les chantiers navals espagnols, qui l'ont conçu, doit intervenir le 27 mars. C'est la revue *Cols bleus* de l'état-major de la marine française qui l'annonce dans son dernier numéro, en précisant que Bangkok avait, au moment de la commande à l'arsenal Bazan en 1992, indiqué que ce navire était un bateau à vocation humanitaire, c'est-à-dire susceptible de remplir des missions d'assistance en cas de catastrophe naturelle. Or le *Chakkrinaruebet*, c'est son nom, est en réalité un porte-aéronefs d'assaut (avions et hélicoptères) de 11 400 tonnes à pleine charge, et il se présente, de fait, comme une version réduite (ou dérivée) du porte-aéronefs espagnol *Principe-de-Asturias*, en service.

Selon *Cols bleus*, c'est une série de contrats de la Thaïlande, passés l'an dernier, qui a contribué peu à peu à transformer le *Chakkrinaruebet* en bâtiment de combat. La Thaïlande a ainsi commandé à Madrid neuf avions Matador EAV-8S à décollage et atterrissage verticaux, que détenaient auparavant la marine espagnole. Leur transfert aura lieu dans le courant de l'année 1997, date à laquelle la Thaïlande aura aussi reçu livraison de six hélicoptères Seahawk S-60.

Des emplacements ont été aménagés pour l'emport de quatre systèmes d'artillerie multitube Phalanx et de huit systèmes d'armes surface-air (anti-avions et anti-missiles) Sea Sparrow à lancement vertical.

Avec un équipage de six cents hommes au total, le *Chakkrinaruebet* embarquera cent cinquante spécialistes pour la mise en œuvre de ses avions et de ses hélicoptères, et il sera en mesure d'accueillir jusqu'à quatre cent cinquante fusiliers marins pour des opérations commandos. *« A noter enfin*, écrit Cols bleus, *la présence d'appartements pour la famille royale. »* L'auteur de l'article, le commandant Bernard Prézelin, qui édite d'autre part l'annuaire de référence *Flottes de combat*, note que le *Chakkrinaruebet* sera le premier bâtiment de ce genre à entrer en service en Extrême-Orient. La marine chinoise, après avoir envisagé puis exclu d'acheter un porte-avions à la Russie, souhaite faire construire deux porte-aéronefs dans des chantiers nationaux ou les acquérir auprès d'un pays constructeur qui serait l'Espagne. *« La mer de Chine*, écrit le commandant Prézelin, *pourrait devenir, à l'avenir, une zone de tension à cause de cette course aux armements et de revendications territoriales. »*

J. I.

Belgrade et Zagreb poursuivent leur rapprochement

La Yougoslavie et la Croatie ont franchi une étape décisive vers une normalisation de leurs relations en convenant, lundi 11 mars, de rétablir leurs télécommunications et leurs réseaux de transport. Les ministres des affaires étrangères de Yougoslavie et de Croatie, Milan Milutinovic et Mate Granic, ont signé trois accords distincts au terme d'une deuxième série de négociations. *« Nous avons fait un pas important vers la normalisation de nos relations globales »*, a commenté le chef de la diplomatie de Belgrade. Les deux pays s'étaient opposés par les armes en 1991, au moment de l'éclatement de la Fédération yougoslave et de la sécession croate, qui devait ensuite précipiter le conflit bosniaque. Les accords, qui seront mis en œuvre dans un délai d'un mois, prévoient la réouverture de l'autoroute Zagreb-Belgrade et de la ligne ferroviaire entre les deux capitales. Les liaisons aériennes et les télécommunications entre les deux pays vont être intégralement rétablies, ainsi que l'oléoduc de l'Adriatique. – *(Reuter).*

EUROPE

■ **AUTRICHE : des affrontements ont opposé**, lundi 11 mars à Vienne, des policiers à quelques milliers d'étudiants protestant contre des réductions dans le budget de l'éducation. Plus de 40 000 étudiants sont en grève dans tout le pays pour protester contre ce projet de budget qui doit être approuvé par le Parlement en avril. – *(Reuter.)*

■ **ITALIE : selon un sondage, le Pôle des libertés**, l'alliance de droite dirigée par l'homme d'affaires Silvio Berlusconi, arriverait en tête aux élections anticipées du 21 avril avec 49,3 % des intentions de vote, contre 45,3 % à la coalition de centre-gauche, l'Olivier. Selon ce sondage, Forza Italia, le parti de M. Berlusconi, est crédité de 20,3 % des intentions de vote, le Parti démocratique de la gauche (PDS, ex-PCI) de 20 %, et Alliance nationale (post-fasciste) de 19,2 %. Refondation communiste (extrême gauche, allié de l'Olivier) obtiendrait 10,1 %, la Ligue du Nord 4,5 % et le parti centriste du président du Conseil, Lamberto Dini, à peine 3,3 %. – *(AFP.)*

■ **PAYS-BAS : l'armée de terre néerlandaise n'utilisera plus de mines** antipersonnel et va détruire son stock, a affirmé lundi 11 mars, le ministre néerlandais de la défense, Joris Voorhoeve. – *(AFP.)*

■ **RÉPUBLIQUE TCHÈQUE : le ministre de l'intérieur**, l'ancien dissident Jan Ruml, a demandé lundi 11 mars au gouvernement de se prononcer en faveur de la dissolution du Parti des communistes tchécoslovaques (SCK) de Miroslav Stepan, le seul ancien dirigeant communiste à avoir été condamné à la prison après 1989. Le Conseil des ministres doit décider, mercredi, de transmettre ou non à la Cour suprême cette demande de dissolution à laquelle est opposé le premier ministre, Vaclav Klaus. – *(Corresp.)*

■ **TURQUIE : le chef du Parti des travailleurs du Kurdistan (PKK)**, Abdullah Ocalan, a déclaré lundi 11 mars : *« S'il n'y a pas de cessez-le-feu de la part de la Turquie, nous mènerons une guerre tous azimuts »*. *« Les sites touristiques sont pour nous les plus importantes zones de guerre »*, a ajouté M. Ocalan, qui a fait ces déclarations à la télévision privée grecque, Skai. – *(Reuter.)*

AFRIQUE

■ **BÉNIN : les membres de la Cour constitutionnelle** ont reçu des menaces de mort lundi 11 mars. Selon une lettre dactylographiée et signée par un groupe de *« patriotes du Sud-Bénin révoltés contre les vendus et les lâches »*, dont l'AFP a obtenu une copie, les membres de la Cour sont accusés de complicité dans un *« complot contre le peuple béninois et sa démocratie »*. Dimanche soir, la Cour constitutionnelle avait annulé plus de 22 % des suffrages exprimés lors du premier tour du scrutin présidentiel du 3 mars. – *(AFP.)*

■ **MAROC : le secrétaire d'Etat à la francophonie**, Margie Sudre, a entamé lundi 11 mars une visite officielle de deux jours au Maroc, consacrée aux moyens de renforcer la coopération culturelle et éducative entre les deux pays. Dans ce cadre, Mme Sudre a rencontré lundi à Rabat le secrétaire d'Etat aux affaires étrangères, Taïb Fassi Fihri, et le ministre des affaires culturelles, Abdellah Azmani. – *(AFP.)*

AMÉRIQUES

■ **COLOMBIE : le commandant en chef des forces armées**, le général Camilo Zuniga, a présenté lundi 11 mars sa démission pour *« raisons personnelles »*, au président Ernesto Samper, qui a désigné pour le remplacer l'amiral Holdan Delgado. Selon des rumeurs, cette démission serait motivée par des divergences avec le ministre de la défense, Juan Carlos Esguerra, un avocat proche de M. Samper, sous le coup d'une enquête sur le financement de sa campagne électorale. – *(AFP, Reuter).*

■ **MEXIQUE : le gouvernement va investir 12,5 milliards de dollars** dans les quatre années à venir pour lutter contre la pollution dans le bassin de Mexico, ont indiqué mardi des sources officielles. Selon ces sources, le programme pourrait aboutir à une réduction de 35 à 50 % de l'émission de gaz toxiques. Mexico, où circulent plus de trois millions d'automobiles et où sont implantées quelque 30 000 usines, est une des villes les plus polluées du monde. – *(AFP)*

ASIE

■ **BANGLADESH : le premier ministre, Khaleda Zia, a refusé**, lundi 11 mars, d'annuler les élections générales du 15 février, comme le demandait l'opposition, qui a boycotté le scrutin et affirme que moins de 5 % des électeurs se sont rendus aux urnes. Mme Zia a cependant indiqué qu'elle était prête à entamer des pourparlers afin de tenter de résoudre la crise politique qui dure depuis deux ans et a fait plus d'une centaine de morts. Lundi, de nouveaux affrontements entre partisans du pouvoir et militants de l'opposition ont fait un mort et une cinquantaine de blessés. – *(AFP, Reuter.)*

■ **SRI LANKA : au moins 83 séparatistes tamouls et membres des forces** de l'ordre ont été tués, au cours de violents combats, lundi 11 mars, dans l'est du Sri Lanka, a-t-on appris de sources officielles. Un commando d'élite de la police a été pris en embuscade par des guérilleros des Tigres de libération de l'Eelam Tamoul. Les combats n'ont pas cessé depuis la chute de Jaffna, principal bastion des séparatistes dans le nord du pays, en décembre 1995. – *(AFP.)*

ÉCONOMIE

■ **ALLEMAGNE : un déficit de la balance des comptes courants de** 3,5 milliards de marks (12 milliards de francs) a été enregistré en décembre 1995, après un excédent de 400 millions de marks en novembre, et un déficit de 4 milliards en décembre 1994, selon les statistiques publiées par l'Office fédéral des statistiques mardi 12 mars. En revanche, la balance commerciale était excédentaire de 7 milliards de marks en décembre 1995 contre 10,2 milliards en novembre, mais 4,7 milliards seulement en décembre 1994. – *(AFP.)*

■ **RUSSIE : Moscou va accorder un prêt sans intérêt**, pour trois mois, de 2 500 milliards de roubles (environ 2,5 milliards de francs), aux régions de Russie pour les aider à payer les arriérés de salaires des fonctionnaires et d'autres dettes *« sociales »*, a déclaré lundi 11 mars le ministre des finances, Vladimir Panskov. – *(AFP.)*

■ **UKRAINE : le taux mensuel d'inflation a atteint 7,4 % en février**, une performance un peu meilleure que celle de janvier (9,4 %), mais qui reste très éloignée des objectifs du Fonds monétaire international, qui table sur une hausse des prix mensuelle comprise entre 1 % et 2 % d'ici la fin de l'année. – *(AP.)*

■ **ALIMENTATION : la situation alimentaire mondiale pourrait se dégrader**, a affirmé lundi 11 mars à Mexico Jacques Diouf, directeur général de l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO). Les stocks sont *« 4 % en dessous des limites de sécurité »*, a-t-il précisé, en rappelant que 830 millions de personnes, dont 200 millions d'enfants de moins de cinq ans, sont sous-alimentées dans le monde. – *(AFP.)*

هكذا من الاصل

L'Europe protège les produits de son terroir

Les appellations d'origine contrôlée nationales vont être étendues à l'ensemble du territoire communautaire

BRUXELLES (Union européenne)
de notre correspondant

Près de trois cent cinquante produits de la ferme européens (dont une centaine de français), *qui bénéficient chez eux d'appellations d'origine contrôlée* (AOC), tels le bleu des Causses, le brie de Meaux, le beurre d'Isigny, ou d'indications de provenance comme les volailles du Béarn ou l'agneau du Quercy, seront bientôt protégés de la contrefaçon d'un bout à l'autre de l'Union européenne.

La Commission de Bruxelles en a adressé la liste, mercredi 6 mars, au conseil des ministres des Quinze. *« Il s'agit d'éviter qu'on fasse du faux reblochon, comme on fait des fausses chemises Lacoste »*, explique un fonctionnaire bruxellois. L'*initiative remonte* à 1992, *année* de la réforme de la politique agricole commune. Les Européens avaient adopté un règlement visant à défendre les productions du terroir, pour la sauvegarde d'une agriculture de qualité et le bonheur du *consommateur. Depuis*, divers obstacles ont dû être surmontés pour en arriver à la phase actuelle. Il n'y aurait aucun sens à protéger des produits fabriqués aux quatre coins de la planète. Ainsi, il n'y aura pas de parrainage pour le camembert, *produit générique* dont l'appellation fait partie *aujourd'hui du domaine public*. En revanche, une AOC défendra le « camembert de Normandie », qui représente un savoir-faire, un mode de production spécifique et dûment établis.

La Commission s'est heurtée à *des cas limites : les Grecs revendiquent* une AOC pour leur feta, qu'ils fabriquent avec du lait de brebis, mais les Danois produisent et exportent depuis des lustres de la feta au lait de vache... Un compromis a été trouvé : les fer*miers du Jutland pourront conti*nuer à exporter, comme feta, leur ersatz, mais seulement hors de l'Union ! Moins chanceux, les salaisonniers belges n'auront qu'un an pour cesser de vendre sous l'appellation de « jambon de Parme » une production n'imitant le plus souvent que très imparfaitement *son modèle italien*.

CHOCOLAT AU SOJA

Une telle stratégie axée sur la qualité ne fait pas le bonheur de tous. L'agroalimentaire industriel préférerait un marché unique où *chacun puisse vendre où il veut*, ce qu'il veut, au meilleur prix, sous la dénomination dont il a envie, sans s'embarrasser du terroir ou de la gastronomie. Ceux-là dénoncent une attitude qu'ils assimilent au protectionnisme. Derrière leur *protestation se profilent d'autres* polémiques. Ce sont les mêmes qui, au nom du libéralisme, réclament la révision de la directive européenne exigeant que le chocolat soit exclusivement fabriqué à partir de fèves de cacao. Pourquoi ne *pas autoriser, comme ça se passe* en Angleterre et au Danemark, l'*inclusion de graisses de soja* ? Au-delà de l'agression contre une forme aimable de civilisation, une telle turpitude serait lourde de conséquences pour les producteurs africains de cacao.

Philippe Lemaître

Bruxelles presse les Quinze de débloquer le financement des grands travaux

Certains ministres des finances s'y opposent par souci d'orthodoxie budgétaire

Réunis le 29 mars à Turin pour donner le coup d'envoi de la Conférence intergouvernementale (CIG) chargée de réviser le traité de Maastricht, les Quinze chercheront aussi probablement à s'entendre sur le financement des réseaux transeuropéens de transport ou d'énergie. Telle est l'intention exprimée lundi 11 mars à Bruxelles par le Conseil « écofin » qui a réuni les ministres des finances de l'Union européenne (UE).

BRUXELLES (Union européenne)
de notre correspondant

Le président de la Commission *trouve navrant le spectacle d'une* Union européenne (UE), dont le *Conseil, soucieux d'améliorer la* compétitivité des entreprises de l'Union et de doper l'activité, plaide depuis trois ans en faveur de la mise en chantier rapide de grands travaux d'infrastructures, mais dont les ministres des fi*nances freinent ensuite des* quatre fers par souci d'orthodoxie *budgétaire*. Cette situation, parfaitement nuisible pour la crédibilité de l'Union, a fait valoir M. Santer, s'est répétée lundi. Le ralentissement de l'activité au second semestre 1995 avait conduit la Commission à demander, voilà *quelques semaines*, qu'une attention toute particulière soit accordée aux problèmes d'emploi.

Dans ce contexte, M. Santer avait rouvert le dossier des réseaux transeuropéens. C'est le Livre blanc de Jacques Delors sur *la croissance*, la *compétitivité* et l'emploi qui avait suggéré, fin 1993, d'entreprendre d'importants travaux d'infrastructures. Les chefs d'État et de gouvernement avaient accueilli cette initiative avec *enthousiasme en décembre* 1993 à Bruxelles. Un comité de hauts *fonctionnaires*, présidé par Henning Christophersen, alors commissaire (danois) chargé des affaires monétaires, avait sélectionné une liste de quatorze projets *prioritaires* de transport, entérinée au sommet de Corfou de *juin* 1994.

BLOCAGE PARLEMENTAIRE

Dans l'esprit de leurs promoteurs, ces projets devaient être financés par le secteur privé. Cependant, compte tenu de leur rentabilité médiocre, une contribution des pouvoirs publics nationaux et communautaires s'avérait indispensable. Les ressources prévues par le budget européen pour les réseaux sur la période 1995-1999 étaient limitées à 1,8 milliard d'écus (11 milliards de francs), soit une somme insuffisante pour que *puissent être « bouclés »* ensemble les plans de financement des quatorze projets prioritaires.

Certains, dont la Commission, s'interrogeaient donc sur l'opportunité d'un effort financier *communautaire supplémentaire*. Au Conseil européen d'Essen, en *décembre 1994*, Edouard Balladur avait estimé qu'il était possible d'ajouter 500 millions d'écus au pot. Henning Christophersen avait parlé d'un milliard... Ces propositions s'étaient vite heurtées à un refus dédaigneux des *ministres des finances*.

Echaudé, M. Santer s'est rabattu voilà peu sur une proposition plus prudente : renonçant à réclamer de l'argent frais, il a suggéré de profiter des économies réalisées dans la gestion des marchés *agricoles pour grossir le magot* affecté aux réseaux. Lundi, Jürgen *Stark, le secrétaire allemand* aux finances, s'est opposé à de tels transferts et a reçu l'appui de ses collègues français, britannique, hollandais, autrichien et suédois ! *« Si des dépenses prévues ne sont pas exécutées, qu'on rende l'argent aux Etats », ont-ils fait* valoir. Jean Arthuis, le ministre français de l'économie, campe sur cette ligne de rigueur (*« pas question de transiger avec l'exigence de réduction des déficits »*), en oubliant appa*remment que Jacques Chirac s'est* prononcé à plusieurs reprises pour un déblocage de l'affaire des réseaux transeuropéens.

Les Français insistent pour que l'argent disponible (les 1,8 milliard d'écus de la « ligne réseau ») soit enfin réparti au profit des projets prêts à être lancés, comme leur *TGV-Est (pour lequel 200 millions* d'écus sont demandés à Bruxelles) et, affirment-*ils*, au plus deux ou trois autres. Aux yeux de la Commission, le lancement de l'opération doit concerner les quatorze projets, même si *c'est de façon échelonnée* dans le temps. Comme si l'affaire n'était pas déjà *suffisamment* compliquée, le Parlement européen, qui voudrait avoir son mot à dire dans la sélection des projets, bloque l'adoption du règlement nécessaire à la répartition des premiers crédits !

Ph. L.

La déroute russe à Grozny sème la zizanie dans l'armée

MOSCOU
de notre correspondante

Les chefs militaires russes s'accusaient mutuellement, lundi 11 mars, d'être responsables de la débâcle subie à Grozny, la capitale tchétchène dont les indépendantistes *s'étaient* pratiquement rendus maîtres quatre jours durant la semaine passée. *Alors que tirs et* explosions sporadiques se poursuivaient, lundi, dans la ville et ses alentours, à Moscou, l'agence officielle TASS relançait les rumeurs, vieilles de plus d'un an, sur un prochain limogeage de Pavel Gratchev de son poste de ministre de la défense. La direction des *« opérations communes »* en Tchétchénie était repassée, en décembre, du ministère de l'intérieur à celui de la défense, et Pavel Gratchev se retrouve à nouveau en ligne de mire. Ainsi, c'est le ministre de l'intérieur, Anatoli Koulikov, qui *s'est rendu* lundi à l'aéroport de Grozny – un des rares *lieux « sûrs » du pouvoir russe* en Tchétchénie – pour critiquer la façon *« extrêmement insatisfaisante »* dont l'attaque indépendantiste fut repoussée.

DES APPELÉS SUR LE TERRAIN

Le bilan officiel des pertes militaires russes (79 tués, 276 blessés *et 40 disparus*) a *été contredit par* des sources officielles anonymes à Grozny, qui parlent de *140* morts et 400 blessés. Le ministre de l'intérieur a aussi critiqué le FSB (ex-KGB), pour n'avoir pas prévu l'offensive qui se préparait. Le service de renseignement de l'armée (le GROU, qui relève de l'état-major) s'est mis de la partie en affirmant, lundi, que des soldats de la 106e division motorisée avaient *« vendu pour 6 000 dollars, à l'issue d'une beuverie commune, un char et de l'équipement lourd aux partisans de Doudaïev »*, le président indépendantiste. Autre scandale : alors que Boris Eltsine avait promis de n'envoyer en Tchétchénie que des troupes déjà entraînées, de jeunes appelés inexpérimentés ont été ramenés sur le terrain.

« Boris Eltsine reçoit des conseils de plus en plus fermes pour se débarrasser de Pavel Gratchev s'il veut gagner l'élection » de juin, annonçait lundi la première chaîne de télévision russe citant l'agence *TASS*, pour *laquelle le président* pourrait prendre une décision *« dans les prochains jours »*. Le problème étant de trouver un autre poste pour le ministre. Une occasion semblait trouvée avec l'opération cardiaque subie il y a *huit jours par le secrétaire du* conseil de sécurité russe, Oleg Lobov, un autre proche du président. Mais des membres de ce conseil ont immédiatement déclaré, sous le sceau de l'anonymat, que les *« capacités intellectuelles »* de Pavel Gratchev n'étaient pas suffisantes pour un tel poste. On *évoque aussi celui de représentant* à Bruxelles de la Russie auprès de... l'OTAN.

Mais Pavel Gratchev pourrait bien rester encore à son poste. En effet, aucun des clans qui entourent le président ne souhaitant l'avoir pour allié affiché, il est réduit à une fidélité sans faille envers Boris Eltsine. *D'autres* analystes soulignent qu'un Pavel *Gratchev* renvoyé pourrait révéler trop de choses compromettantes pour le régime. La direction du ministère a protesté, lundi, contre la *« campagne mensongère »* visant son chef, menée *« pour discréditer et déstabiliser l'armée »*. Celle-ci, annonçait lundi soir la télévision russe, va *« continuer à agir en Tchétchénie comme en temps de guerre, utilisant l'artillerie et l'aviation »*. Ce qui fut le cas, lundi, contre la place forte tchétchène de Bamout, ancienne base militaire dotée d'immenses souterrains que l'armée russe bombarde sans succès depuis près d'un an. Les Tchétchènes ont menacé d'exécuter cinq prisonniers russes (ils en détiendraient *quatre-vingt-dix* à Bamout) à chaque nouveau raid. Une équipe du député russe Sergueï *Kovalev*, défenseur des droits de l'homme, tente de jouer les médiateurs, alors que la Croix-Rouge et la presse n'avaient toujours pas accès, lundi, à Sernovodsk, petite ville tchétchène qui fut isolée et bombardée toute la semaine passée par les forces russes.

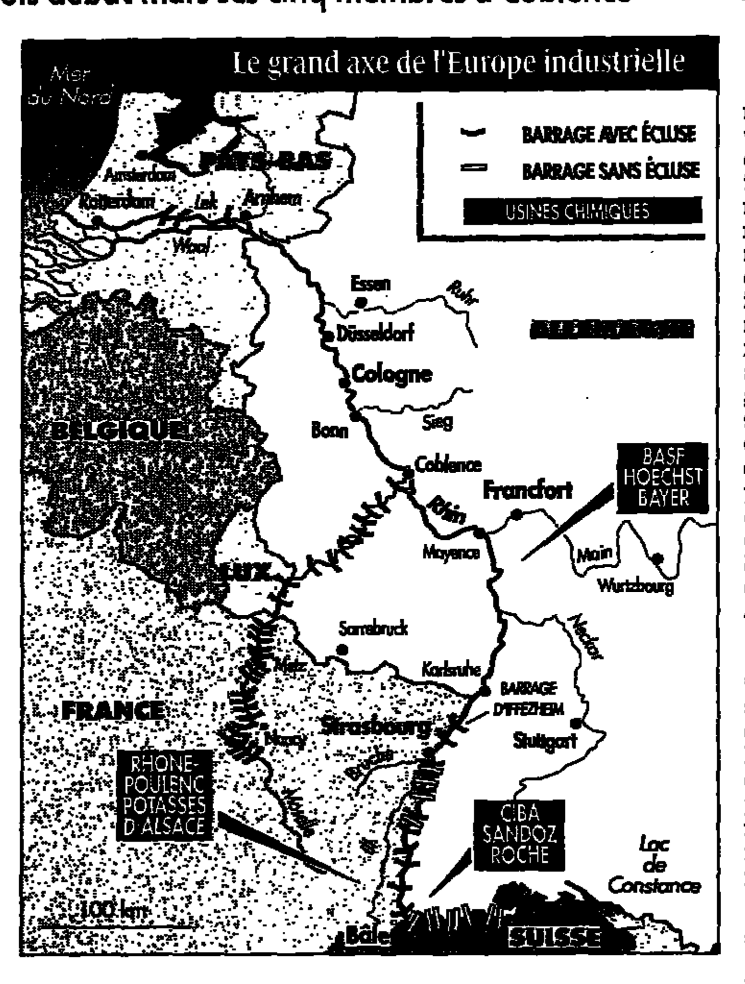
Sophie Shihab

L'état de santé écologique du Rhin est en constante amélioration

La Commission internationale pour la protection du Rhin (CIPR), où siègent les Etats riverains du fleuve, a réuni pour la première fois début mars ses cinq membres à Coblence

APRÈS L'ACCIDENT de Sandoz à Bâle, en 1986, la Commission internationale pour la protection du Rhin (CIPR) avait lancé un plan d'action baptisé « Saumon 2000 ». Les cinq pays membres (Suisse, Allemagne, France, Luxembourg et Pays-Bas) s'engageaient à tout faire pour que, dès la fin du siècle, le roi des poissons migrateurs, le saumon, puisse à nouveau vivre et se reproduire dans le roi des fleuves européens. Un pari insensé, au lendemain d'un accident qui avait montré la fragilité de l'écosystème : des tonnes d'anguilles avaient été tuées en quelques heures.

Et pourtant c'est fait. En 1990, dix ans avant l'échéance fixée, un premier saumon était capturé dans la Sieg, un affluent allemand du Rhin situé à 300 kilomètres de l'embouchure. Certes, il s'agissait d'un saumon réintroduit par alevinage deux ans auparavant. Mais sa reprise signifiait qu'un alevin lâché dans la rivière pouvait y devenir adulte, effectuer ensuite sa descente vers la mer et, l'année d'après, remonter le fleuve sur 300 kilomètres. Mieux : en 1995, trente-cinq truites de mer et neuf saumons ont été capturés au pied du barrage d'Iffezheim, près de Strasbourg, à 700 kilomètres de l'embouchure ! La preuve est donc faite que l'ancien « égout de l'Europe » a déjà retrouvé une qualité écologique très convenable, comme l'a souligné Rodolphe Greif, le président (français) de la CIPR.



Ce succès spectaculaire s'explique. Voilà en effet près de cinquante ans que les cinq Etats riverains ont décidé de travailler ensemble à la reconquête de leur fleuve commun. En 1950, il ne s'agissait encore que d'un comité de concertation, érigé officiellement en Commission internationale lors des accords de Berne de 1963. Un engagement écologique méritoire à une époque où prévalait l'essor économique des « trente glorieuses ».

Et, de fait, les premiers progrès sont apparus dès le début des années 70.

Mais pour nettoyer un fleuve qui draine les eaux usées de la Rhur et les rejets de la chimie européenne (Sandoz, Ciba, Roche, BASF, Hoechst, Bayer, Rhône-Poulenc, AKZO, etc.), il fallait davantage qu'un comité de coordination. C'est pourquoi, en 1976, la Commission a fait ratifier deux conventions majeures. L'une va dresser la liste des substances chimiques à traquer, et l'autre, surtout destinée à la France, établit un programme de réduction des chlorures, c'est-à-dire une limitation des rejets de saumures par les Mines de potasse d'Alsace.

Cette dernière convention, dont la mise en vigueur fut laborieuse, va empoisonner les relations entre la France et les Pays-Bas pendant quinze ans. Car le gouvernement de La Haye – et aussi les autres Etats membres – paie pour que les Potasses d'Alsace ne rejettent plus leur sel dans l'eau que doivent boire ensuite des millions d'Allemands et de Néerlandais. C'est seulement en 1991 qu'une solution définitive est trouvée (le sel est stocké à terre près de Mulhouse) et le problème réglé. Car les mines, de toute façon, fermeront en 2004.

Ainsi, tous les voyants sont aujourd'hui au vert sur le Rhin. La pollution thermique des centrales électriques est réglée (le groupe de travail attelé à cette tâche s'est dissous en 1989). Le sel est rejeté à « un niveau aceptable », comme l'a reconnu Marten Gaast, du service des eaux d'Amsterdam. Les métaux lourds, les organochlorés, les phosphates (grâce notamment à l'interdiction des lessives phosphatées en Suisse) sont en constante diminution, et le taux d'oxygène remonte régulièrement. Seuls les nitrates, dus pour l'essentiel à l'agriculture intensive, et certains pesticides continuent à inquiéter les techniciens de la CIPR.

LIMITER LES INONDATIONS

L'accident de Sandoz, il y a dix ans, avait été un « choc salutaire », comme l'ont constaté tous les intervenants. De même, les inondations de 1993 et 1995 ont douloureusement rappelé que rien n'était définitivement réglé en matière de milieu naturel. Les barrages construits sur le Rhin et la Moselle ont en effet pour mission de rendre le fleuve navigable ou de produire de l'électricité.

Mais ils ne sont pas chargés de retenir les crues. La CIPR va donc s'attaquer à cette nouvelle tâche : coordonner les aménagements pour tenter de limiter le risque d'inondation, sans pour autant recourir à de nouveaux endiguements ou barrages... qui compromettraient la réintroduction des poissons migrateurs. Des champs d'expansion devront être conservés dans les zones agricoles, afin qu'ils soient inondés de préférence aux quartiers urbains. Ce qui ne plaît guère aux agriculteurs, encore méfiants à l'égard d'éventuelles pollutions chimiques.

La CIPR a donc toujours du pain sur la planche. Selon la formule d'un ministre néerlandais lors de la réunion de Coblence des 6 et 7 mars, « le Rhin est sorti de la salle des urgences, mais pas de l'hôpital ».

Roger Cans

Le premier ministre irlandais a reçu le principal leader unioniste d'Ulster

A Dublin, le ton est à la fermeté envers le Sinn Fein et l'IRA

Le chef du principal parti unioniste d'Ulster, David Trimble, a été reçu à Dublin par le premier ministre irlandais John Bruton. Le caractère exceptionnel d'une telle visite témoigne d'une volonté commune de sauver le processus de paix, mis à mal par la reprise des attentats de l'IRA.

DUBLIN
de notre envoyé spécial

Le chef du principal parti unioniste d'Irlande du Nord (UUP), David Trimble, a été reçu à dîner, lundi 11 mars, par le premier ministre irlandais, John Bruton. Cet événement est d'importance car de telles rencontres sont rares – les unionistes déniant à Dublin tout droit de regard sur le Nord –, parce qu'il intervient en pleine crise après la reprise des attentats de l'IRA (Armée républicaine irlandaise) et alors que les pourparlers sur l'organisation d'élections au Nord sont sur le point de s'achever. Les conversations semblent avoir été cordiales, bien que M. Trimble ait peu avant critiqué les « propos équivoques » des dirigeants irlandais et que son adjoint, John Taylor, ait un jour qualifié le ministre des affaires étrangères, Dick Spring, de « politicien le plus détesté en Irlande du Nord ».

M. Trimble aura trouvé la capitale irlandaise dans une atmosphère bien différente de ce qu'elle était au début de l'année, alors que l'on croyait que le cessez-le-feu des terroristes républicains était permanent. A cette époque, l'optimisme se panachait de ressentiment envers Londres et les unionistes pour avoir mis des obstacles au processus de paix et à la participation de la branche politique de l'IRA, le Sinn Fein, aux pourparlers. Aujourd'hui, le ton est devenu critique, sévère même à l'égard des républicains. La presse ne les ménage plus. Tous les partis, majorité et opposition confondues, ont dénoncé la volte-face de l'IRA et exigent un retour au cessez-le-feu comme préalable à toute négociation. A Dublin comme à Londres, Gerry Adams ou Martin McGuinness, les chefs du Sinn Fein, se sont vu fermer la porte des ministères ; les seuls contacts qui leur sont désormais autorisés sont avec des fonctionnaires.

TRÊVE ARMÉE

Il faut dire que les communiqués sibyllins de l'IRA n'ont pas facilité les choses. Pas plus que les propos de Gerry Adams menaçant Londres d'une guerre de vingt-cinq ans, aussi longtemps qu'avait duré le conflit précédent (1969-1994). Le Sinn Fein est désormais isolé puisque même ses amis américains le boudent. Certes, M. Adams a obtenu un visa pour se rendre aux Etats-Unis à l'occasion de la Saint-Patrick, la fête nationale des Irlandais, mais il ne pourra rencontrer que les convaincus. Tous les autres dirigeants du Nord seront, eux, reçus à Washington. Qui plus est, l'IRA est préoccupée par l'attitude des terroristes de l'autre bord, les loyalistes protestants : la trêve armée entre les deux camps est désormais à la merci de la moindre étincelle.

M. Bruton, qui réunissait à la fin de la semaine dernière l'Ard Fheis (la convention) de son parti, n'a pas mâché ses mots envers l'IRA. Le Fine Gael n'a jamais eu de sympathie pour l'IRA. Le taoiseach (premier ministre) n'avait toutefois pas ménagé ses efforts depuis son arrivée au pouvoir il y a plus d'un an pour convaincre le Sinn Fein, au point que les relations s'étaient à plusieurs fois tendues avec son homologue John Major, accusé de trop céder aux unionistes. Désormais les choses sont plus claires et le Sinn Fein devra convaincre les parrains de l'ombre de remiser fusils et explosif Semtex pour être partie prenante aux négociations, si elles ont lieu.

Mais l'attitude des unionistes – peut-être autant que l'intransigeance armée de l'IRA – ne facilite pas la négociation. Jamais ils n'ont donné un accord sans équivoque à des négociations entre tous les mouvements d'Irlande du Nord et n'ont cessé d'exercer des pressions sur le gouvernement Major. M. Bruton, qui n'a pas les mêmes contraintes parlementaires que son voisin anglais vis-à-vis des unionistes, se montre ouvert, mais ne peut s'aliéner sa propre opinion publique qui, bien qu'hostile à la violence, conserve sa sympathie aux catholiques du Nord. Comme nous le disait le ministre travailliste de la culture, Michael D. Higgins, « on ne peut pas résoudre le problème au Nord en forçant les gens à devenir amnésiques » et à oublier les vexations dont ils ont longtemps été l'objet.

Patrice de Beer

Le « super-mardi » devrait consolider l'avance de Bob Dole pour l'investiture républicaine

SAINT PETERSBURG (Floride)
de notre envoyé spécial

Sous les trombes d'eau qui s'abattent sur la Floride, le Sunshine Center a triste mine. Mais, une fois la porte poussée, quelle ambiance ! Marie, John, Evelyn et les autres, tous septuagénaires avancés, entonnent un *Oh ! Suzanna* chevrotant mais plein d'ardeur. Sur l'estrade, un crooner aux cheveux blancs s'égosille en esquissant quelques pas de danse, pendant que le public frappe dans les mains. Bienvenue dans la « God's Waiting Room » (la salle d'attente de Dieu), autre surnom d'un Etat où « le soleil brille toujours ».

A Miami, Tampa, Orlando, Fort Lauderdale ou Saint Petersburg, les *senior citizens* forment des communautés bien organisées, et incontournables en période électorale : les plus de soixante-cinq ans représentent 18 % de la population de la Floride, mais 40 % des électeurs qui se rendent aux urnes.

Comment ce paradis américain des retraités pourrait-il ne pas apporter massivement ses suffrages à Bob Dole, le « candidat de l'expérience », l'homme qui sera peut-être, à soixante-treize ans, le plus vieux président des Etats-Unis en début de mandat ? Jusqu'ici, lors les « primaires » républicaines, Bob Dole a incontestablement fait « un tabac » parmi les gens de sa génération.

Mais Marian, soixante-seize ans, n'est pas charitable : « Il est trop vieux. Il a été malade, et peut encore l'être. » Très grande dame avec son « bibi » posé sur ses cheveux blancs, Evelyn, quatre-vingt-trois ans, pense que l'âge n'a pas d'importance, mais elle « n'aime pas » Bob Dole : « Il dit trop de choses contradictoires. » John (« environ quatre-vingts ans ») estime, pour sa part, que le sénateur du Kansas est à même de mieux comprendre les besoins des personnes âgées. « Mais, ajoute-t-il, je ne suis pas du tout d'accord avec les coupes dans le Medicare. »

Bob Dole a récemment redit qu'il fallait « équilibrer le budget », sans mentionner que les républicains comptent y parvenir par une réduction drastique des programmes sociaux, à commencer par le Medicare, l'assurance-maladie des plus de soixante-cinq ans. Les quelque 90 000 *senior citizens* de Saint Petersburg avaient bien des questions à poser au chef de la majorité parlementaire, mais le Boeing 747 « Dole for President » n'a fait que de rapides allers et retours entre le Texas, le Tennessee et la Floride.

Sans donner de consigne de vote, la puissante Association américaine des personnes retraitées (AARP) aide, avec son *Guide des électeurs* distribué à ses trente-trois millions d'adhérents, à évaluer la position de chacun sur les retraites, la réforme de la fiscalité et le Medicare. De ce point de vue, Steve Forbes, ce « grand jeune homme milliardaire », comme dit Evelyn, est assez séduisant.

En Floride, l'impôt sur le revenu est déclaré « illégal », et toute personne qui propose d'alléger la pression fiscale, sous quelque forme que ce soit, ne peut qu'être un honnête homme. Tout en démentant les rumeurs de son prochain retrait de la course à l'investiture, Steve Forbes continue donc de marteler son message : la *flat tax* (l'impôt forfaitaire à taux unique) ou la panacée politique. Samedi soir, lors d'un dîner de notables républicains, il a obtenu un beau succès sur ce thème.

Nourrissant l'appréhension des « barons » du Parti républicain, Pat Buchanan répète à l'envi qu'il poursuivra sa « croisade » populiste jusqu'à la convention de San Diego, notamment parce que celle-ci « [l']amuse de plus en plus » (lire aussi page 14). Quant à Bob Dole, il semble avoir adopté un style presque fringant, qui tranche avec ses apparitions plutôt lugubres du début de campagne. A force de collectionner les victoires et de voir ses adversaires jeter l'éponge, le sénateur du Kansas a repris confiance. Les stratèges républicains sont convaincus que, après le « super-mardi », un véritable « boulevard » attend M. Dole jusqu'à la convention de San Diego.

Ses conseillers ne l'ont pas encore décidé à cesser de parler de lui à la troisième personne (« Quand Bob Dole sera président... »), mais ils l'ont convaincu de se forcer à apparaître plus humain. Ce serait trop dire qu'il a découvert le « truc du charisme », mais une certaine alchimie commence peut-être à prendre. Le tout est de flatter l'électorat dans le bon sens. Bob Dole et ses rivaux appliquent cette recette de base, notamment à propos de l'autre « spécialité » – avec les retraités – de la Floride : la puissante communauté cubano-américaine de Miami. Les « hispaniques » de Floride, majoritairement d'origine cubaine, représentent environ 12 % de la population.

Chaque candidat se doit d'aller passer un moment dans un restaurant de « Little Havana » et de stigmatiser Fidel Castro. Bob Dole a promis, une fois à la Maison Blanche, de lui « serrer la vis », Pat Buchanan a proposé de reléguer la chasse cubaine « au fond de l'océan », et Steve Forbes a averti la Floride que les deux centrales nucléaires russes construites à Cuba la menaçaient d'un nouveau Tchernobyl... Les politologues républicains reconnaissent que Bill Clinton a pris une longueur d'avance en renforçant l'embargo contre Cuba, après la mort des quatre pilotes de l'organisation anticastriste Frères du secours. La Floride, Etat gagné de justesse par les républicains en 1992, jouera un rôle crucial lors du scrutin présidentiel de novembre, et le chef de la Maison Blanche a commencé à préparer sa revanche.

Laurent Zecchini

362 délégués en jeu

Organisées dans sept Etats, les primaires du « super mardi » vont permettre d'élire 362 délégués à la convention nationale républicaine de la mi-août à San Diego (Californie). La Floride (98 délégués) et le Texas (123) sont les deux Etats qui pèsent le plus lourd, mais le Mississippi, l'Oklahoma, l'Oregon, le Tennessee et la Louisiane vont également se prononcer. A la veille du « super mardi », Bob Dole disposait de 401 délégués, contre 77 pour Pat Buchanan et 75 pour Steve Forbes. Pour remporter l'investiture républicaine, un candidat doit réunir 996 délégués. Côté démocrate, Bill Clinton, seul candidat, dispose actuellement de 1 319 délégués sur les 2 142 nécessaires pour obtenir l'investiture à la convention de Chicago, fin août.

هكذا من الأصل

Publicité

Députés, sénateurs, depuis 20 ans 4 stations-service ferment chaque jour. Pour être tranquille, la vie à la campagne va vraiment être tranquille...

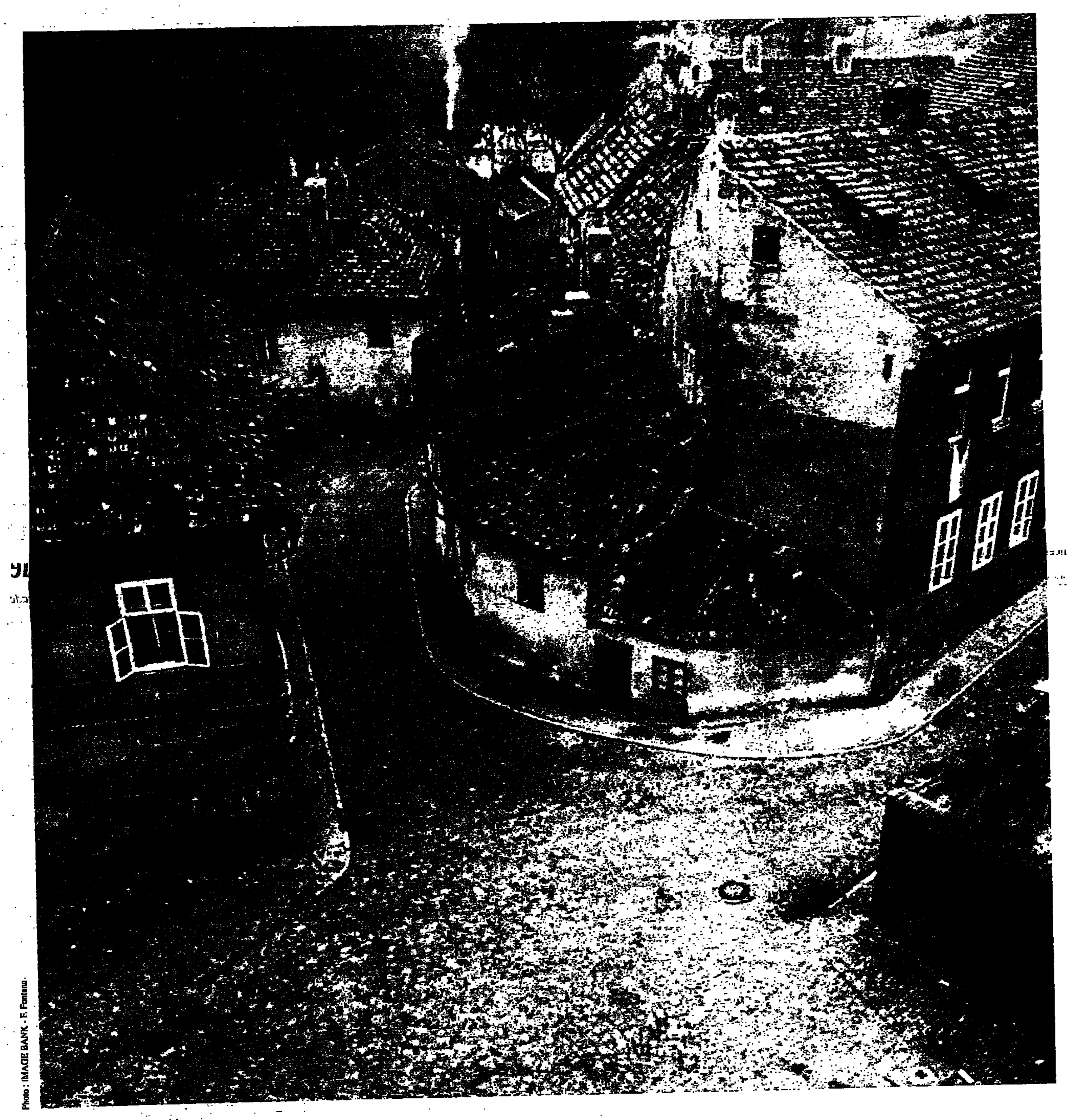


Photo : IMAGE BANK - F. Fontana

Pour certains commerces, les carburants ne sont que des produits d'appel. Ils les bradent, et se rattrapent sur les autres articles. Résultat ? 30 000 stations-service ont disparu en 20 ans, 100 000 emplois perdus. **Ce mouvement se poursuivra si la nouvelle loi sur la concurrence permet toujours la pratique des produits d'appel.** *Or chacun sait qu'une station-service qui ferme, c'est la première étape de la désertification. Après suivent le boulanger, le boucher, l'épicier... Est-ce vraiment ce que vous voulez ?*

LES PROFESSIONNELS DES STATIONS-SERVICE.

RECHERCHE La rigueur budgétaire appliquée au Centre national de la recherche scientifique (CNRS) y provoque de graves difficultés de gestion. Le dernier volet des mesures d'assainissement financier entreprises depuis 1994 par Guy Aubert, directeur général, a mis les laboratoires en ébullition. Plusieurs pétitions circulent pour dénoncer la brutalité des décisions prises. ● LA « REMISE À ZÉRO » des comptes se justifie, selon la direction, par la situation catastrophique de l'organisme. Associé à une comptabilité incertaine, le déficit dû à l'écart cumulé entre les autorisations de programme (engagements de dépenses) et les crédits de paiement réellement attribués avait fini par mettre le CNRS en état de cessation de paiement. ● LES CHERCHEURS craignent que ces restrictions ne soient que le prologue à une restructuration et à une réduction drastique des effectifs.

La rigueur budgétaire appliquée au CNRS inquiète les chercheurs

La décélération de la progression des crédits attribués au Centre national de la recherche scientifique oblige ses directeurs à revoir leurs programmes et ressuscite la menace d'un « démantèlement » de cet organisme quasiment unique au monde

C'ÉTAIT pendant la nuit du 5 au 6 janvier. *« Ils ont ratissé tous les comptes en catimini »*, s'indigne un chercheur. En arrivant le matin, les directeurs de laboratoire ont pu constater que leurs « économies » – les crédits qu'ils avaient mis prudemment de côté pour assurer la « soudure » entre les budgets 1995 et 1996 – s'étaient volatilisées. Des chercheurs en sciences humaines ont vu disparaître, par exemple, les 42 000 francs qu'ils avaient touchés six semaines plus tôt pour une étude devant s'étaler sur toute l'année. Les comptes de certaines équipes affichaient pour 1996 un solde positif de... 1 franc !

Dernier épisode du « grand ménage » financier entrepris en septembre 1994 par son directeur général, Guy Aubert, cette « Nuit du 5 janvier » a mis le CNRS en ébullition. Dans une pétition signée par plusieurs centaines d'entre eux, les directeurs d'unités de recherche *« demandent aux pouvoirs publics de revenir sur toutes les décisions d'annulation, d'amputation ou de gel des crédits de l'organisme »*. Durement frappés pour la troisième année consécutive, de nombreux laboratoires éprouvent, aujourd'hui, *« les plus grandes difficultés pour fonctionner dans les conditions minimales »*.

Si les chercheurs « de base » et leurs supérieurs directs expriment ouvertement leur révolte ou leur inquiétude, la retenue, voire le mutisme, sont de règle chez les responsables d'autres organismes de recherche ou dans les milieux politiques. En privé, quand ils sont certains de ne pas être cités, ces décideurs reconnaissent généralement qu'il *« fallait faire quelque chose »*. *« Guy Aubert n'a pas inventé ce déficit*, lance l'un d'eux. *Il a tout simplement été le premier directeur général du CNRS à dire que cela menaçait la survie de l'organisme. »* Il est vrai que cette menace s'imposait avec une terrible évidence, le CNRS ayant déjà été, en 1993, en situation de cessation de paiement.

Le problème, c'est que la gauche avait voulu tenir ses promesses et afficher la recherche comme une « priorité nationale », sans toujours s'en donner les moyens. La droite a brutalement ralenti la tendance. Résultat : la différence cumulée entre l'argent promis des autorisations de programme, qui permettent de lancer des actions futures, et l'argent réel des crédits de paiement, attribués chaque année, n'a cessé de croître sous tous les gouvernements. La plupart des organismes ont souffert de cette dérive due aux promesses non tenues de l'Etat, mais, au CNRS, ce déficit a atteint des records.

INCULTURE COMPTABLE

« La comptabilité de la maison n'était pas adaptée. Il faut être clair : nous avons été collectivement un peu légers, pas assez vigilants », reconnaît Pierre Tambourin, directeur du département sciences de la vie au CNRS, qui assure l'intérim de Guy Aubert, actuellement hospitalisé. L'un de ses collègues, plus brutal, estime que *« la gestion du CNRS était ahurissante et témoignait d'une inculture incroyable vis-à-vis des modes de financement de l'Etat »*. C'est ainsi que les directeurs de laboratoire avaient pris l'habitude de mettre dans un même pot les autorisations de programme, les crédits de paiement et même, souvent, les sommes issues de contrats extérieurs avec l'industrie, l'Union européenne ou les associations caritatives.

Les chefs d'unités du CNRS avaient toute latitude pour gérer les sommes « notifiées » à leurs laboratoires. Nommés sur des critères purement scientifiques, sans formation spécifique à la gestion, ils assuraient cette tâche « en bons pères de famille ». Au sein d'un mastodonte bureaucratique comme le CNRS, les effets pervers d'un tel système étaient redoutables. *« Il y a probablement cinq mille à six mille centres de dépenses, répartis dans les quelque mille trois cents unités de recherche du CNRS*, estime l'un de ses responsables. *Partout il y avait de petites cagnottes amassées par des directeurs prudents. Il s'agissait souvent d'autorisations de programmes non couvertes par des crédits de paiements, mais leurs détenteurs ne faisaient pas toujours la différence. »*

« C'est pour cela que nous avons décidé de remettre tous les compteurs à zéro », explique M. Tambourin. Tout l'argent dormant sur les comptes des laboratoires a été « remonté » à la direction nationale au cours de la fameuse nuit du 5 janvier.

En mars 1995, les directeurs d'unités avaient été engagés à séparer sur leurs comptes l'argent du CNRS et celui provenant de contrats extérieurs, affirme la direction de l'organisme, mais tous ne l'ont pas fait. 30 % des laboratoires pourraient avoir été victimes de ce « hold-up » directorial, mais, assure M. Tambourin, *« tout l'argent ne provenant pas du CNRS sera restitué aux laboratoires concernés »*.

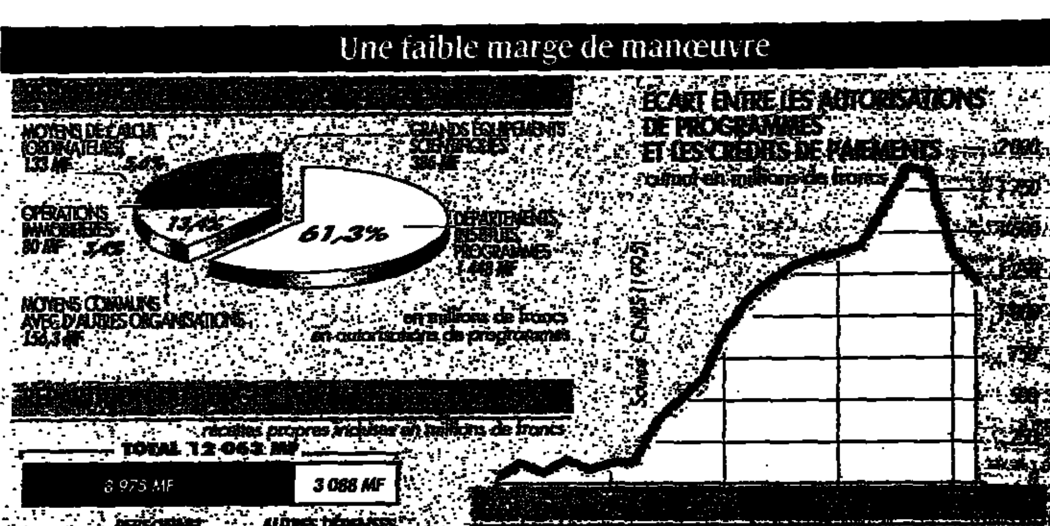
« FOURMIS » ET « CIGALES »

Pour le reste, la négociation sera de mise : les autorisations de paiement portant sur des programmes déjà engagés seront couvertes, mais les « bas de laine » des « fourmis » impénitentes seront impitoyablement éliminés. Pour faire bonne mesure, les « cigales » ont été frappées elles aussi : les crédits dépensés par certains laboratoires en dépit du blocage de 1994 devront être remboursés. Les directeurs les plus dépensiers se verront retirer la signature. Dans certains cas, les sommes indûment dépensées ont été défalquées de la dotation pour 1996, et quelques unités se retrouvent avec un budget nul. *« C'est idiot*, reconnaît M. Tambourin, *il faut rediscuter de ça. »*

Les politiques affichent sur cette affaire une remarquable discrétion. François Bayrou, ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche, se tait. Secrétaire d'Etat à la recheche, François d'Aubert se borne à dire qu'il *« fait toute confiance au directeur général du CNRS »* pour assainir la gestion. *« On ne me fera pas croire*, ajoute-t-il, *qu'il n'y a pas une marge de manœuvre, des économies à faire sur les frais de structure. Il ne faut pas que l'administration de la recherche mange la recherche. Les responsables des organismes savent bien ce qui ne va pas chez eux. »*

Des syndicalistes de base aux patrons des laboratoires, tout le monde courbe le dos. Une réforme du CNRS se prépare, disent-ils, inquiets de voir ressurgir *« les vieux démons du démantèlement »* évoqués par la droite en 1986. Réforme à laquelle risquent de s'ajouter, s'inquiète Henri Edouard Audier, membre du bureau national du Syndicat national des chercheurs scientifiques (SNCS) et organisateur de la pétition, *« de nouvelles régulations budgétaires et un budget 1997 sans doute catastrophique »*.

Jean-François Augereau et Jean-Paul Dufour



Une grande part des crédits au CNRS est incompressible. Les salaires représentent, en effet, 75% du budget. D'autres postes, comme les très grands équipements, le sont aussi. Il est donc difficile de jouer sur les sommes restantes (1 448 MF d'autorisations de programme) pour définir l'avenir de l'organisme.

Près de 12 000 chercheurs

● **Histoire.** – Créé par le gouvernement Daladier, en 1939, le Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ne voit vraiment le jour qu'en 1945. Il commence à se développer sous l'impulsion de Frédéric Joliot, élève de Paul Langevin et prix Nobel 1935 avec sa femme Irène Joliot-Curie. Cet organisme n'a pratiquement plus d'équivalent dans le monde.

● **Effectif.** – 23 527 personnes, dont 11 627 chercheurs, soit environ 20 % de l'effectif total des personnels de la recherche académique française.

● **Budget.** – 12,06 milliards de francs hors taxes alimentent les besoins de 1 287 unités de recherche et de 245 groupements de recherche.

● **Organisation.** – Le CNRS compte sept départements : sciences physiques et mathématiques (12 % des effectifs) ; physique nucléaire et corpusculaire, dont l'Institut national de physique nucléaire et de physique des particules (9,2 %) ; sciences pour l'ingénieur (11,1 %) ; sciences de l'univers, dont l'Institut national des sciences de l'univers (11,5 %) ; sciences chimiques (15,3 %) ; sciences de la vie (24,5 %) ; sciences de l'homme et de la société (16,4 %).

« Allez donc à la plage ! »

EN « RATISSANT » l'argent restant sur les comptes des laboratoires début janvier, les comptables du CNRS ont ramené, pêle-mêle, les autorisations de programmes en souffrance qu'ils recherchaient, mais aussi des crédits d'autres provenances. La direction le reconnaît et précise que la négociation est de rigueur et que tous les cas litigieux seront examinés. Si l'on en croit les exemples rapportés par les chercheurs, les discussions risquent cependant d'être longues et animées.

« Nous avions obtenu un contrat de 80 000 francs pour étudier les applications de la télédétection spatiale en archéologie, explique Jean-Paul Demoule (université Paris-I/CNRS). *Nous n'en avions dépensé que 20 000 en 1995. Les 60 000 francs restants ont été récupérés par la direction du CNRS. »*

Renée Waissman et Lion Murard du Cermes (Centre de recherches médecine, maladie et sciences sociales, laboratoire commun CNRS, Inserm, Ecole des hautes études en sciences sociales), eux, pensaient être à l'abri des surprises. Prévenus des intentions du directeur du CNRS, ils avaient sollicité le report sur 1996 des 42 000 francs qu'ils avaient reçus chacun le 16 novembre 1994, pour des études concernant la perception des problèmes de santé dans la société. Peine perdue...

Ces reports budgétaires d'une année sur l'autre sont inévitables, observe l'astrophysicien James Lequeux (CNRS/Observatoire de Paris). *« Le CNRS nous avait notifié en 1995 seulement certains de nos crédits 1994, et 37 % de nos subventions n'avaient pas été dépensées début janvier 1996*, raconte-t-il. *Tout a disparu ! Nous ne sommes pas les plus à plaindre, car la moitié seulement de nos ressources est assurée par le CNRS. Mais peut-on travailler sérieusement dans ces conditions ? »*

Au Centre de recherche archéologique de Valbonne (Alpes-Maritimes), la plus grosse unité française dans ce domaine, les crédits de fonctionnement et d'équipement ont été amputés de 694 000 francs, soit près de 50 %. *« Allez donc à la plage ! »*, aurait conseillé à ses collègues malheureux un concurrent « bien noté » qui, lui, avait vu ses crédits augmenter de 25 % en 1995.

Le département des sciences de l'homme et de la société semble avoir particulièrement souffert. Ce secteur, très morcelé, est éclaté en un grand nombre de petites équipes. En 1995, ses 494 unités et « groupements » de recherche représentaient 32,2 % de l'ensemble des laboratoires du CNRS, mais ne consommaient que 14,4 % du budget total de l'organisme. Cette situation rend, évidemment, plus complexe la gestion de ces multiples unités, comparées, par exemple, aux deux gros instituts du CNRS que sont l'INSU (sciences de l'univers) et l'IN2P3 (physique des particules), auxquels les gros instruments et les engagements internationaux imposent leur propre gestion.

J.-F. A. et J.-P. D.

Les financiers ont entrepris l'assainissement des comptes des laboratoires

1 MILLIARD, 2 milliards ou 500 millions de francs ? A trop donner le vertige, les chiffres perturbent les sens. Chacun y va de sa vérité, si bien qu'au sein du CNRS beaucoup ne savent plus très bien quelle est l'ampleur réelle de l'écart entre les crédits de paiement et les autorisations de programme, distinction de base de toute comptabilité publique en matière d'investissements. Les autorisations de programme engagent l'avenir du service ou de l'organisme concerné, mais ne sont pas systématiquement suivies dans l'année par des attributions de crédits correspondantes.

Dans le cas du CNRS, au terme d'une alchimie complexe, une partie seulement des autorisations de programme (AP) dont il dispose, soit environ 1,3 milliard de francs en 1996, est automatiquement couverte par des crédits de paiement (CP). Le reste, environ 1 milliard de francs, ne l'est que progressivement, en fonction d'une règle simple qui, la première année, transforme en vrais crédits 40 % du milliard promis, la deuxième 50 % et, la troisième, les 10 % restants.

Dans l'absolu, le système paraît sans faille dès lors que les engagements des autorisations de programme sont honorés au fil des ans par les services du budget. Force est de constater, cependant, que la nature humaine est plutôt portée à la dépense, que les directeurs de laboratoire sont peu au fait des mécanismes de la comptabilité publique, que les politiques sont toujours prêts à promettre toutes les « AP » du monde, tandis que les services de Bercy, eux, sont rompus aux exercices qui empêchent les baignoires de déborder et les robinets de couler.

« Longtemps, nous avons dépensé des masses d'argent que nous n'avions pas en caisse », reconnaît Pierre Tambourin, directeur du département des sciences de la vie au CNRS. *« Et ça n'a pas si mal marché*, commente un autre chercheur, *preuve que les directeurs de laboratoire du CNRS n'ont pas été si mauvais que ça ! »* Dès lors que la crise s'est installée, le système s'est effondré, et le fossé entre les AP et les CP s'est creusé dangereusement, au point qu'en septembre 1994 il manquait, selon la direction du CNRS, 550 millions de francs dans les caisses pour couvrir les 1 300 millions de francs de crédits distribués chaque année aux laboratoires (*Le Monde* des 15 et 22 octobre 1994).

Pour sortir de ce piège, le tout nouveau directeur général du CNRS, Guy Aubert, un ancien chercheur aux manières de troisième ligne de rugby, décide que l'utilisation des crédits sur autorisations de programme sera plafonnée à 60 % de leur montant total pour 1994. Selon une autre logique, celle des chercheurs, 40 % des sommes sont gelées. Le geste fait l'effet d'une bombe dans la communauté scientifique, même si quelques dérogations sont consenties en octobre 1994 pour faire baisser un peu la pression et alors que le budget de 1995 ne s'annonce pas sous les meilleurs auspices.

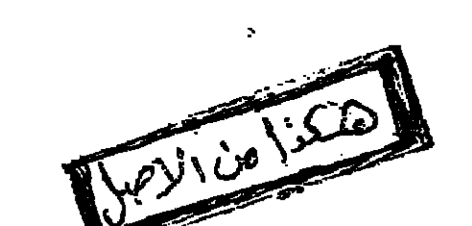
AIDE EXCEPTIONNELLE

Dans le collectif budgétaire qu'Alain Juppé fait voter par le Parlement à l'été 1995, le gouvernement consent une aide exceptionnelle de 300 millions de francs pour réduire la dette et débloquer les situations les plus urgentes, mais décrète une annulation de 200 millions de francs d'AP connues sous le nom de « paléo AP ». Ces efforts ne suffisant pas, une nouvelle enveloppe de 227,7 millions de francs est réservée sur les crédits de 1996, légèrement en hausse, tandis que la diminution des AP se poursuit pour assainir la dette.

Est-ce suffisant ? Non, disent les financiers et, avec eux, le directeur général du CNRS. Reste un trou de 223 millions de francs – dont 90 millions de francs environ *« au niveau des laboratoires »*. *« C'était déjà complexe, mais on n'y voit maintenant plus goutte »*, ironise un chercheur. Il n'était pas au bout des ses peines. En janvier 1996, les financiers du CNRS, pianotant sur leurs ordinateurs, mettent en réserve 90 millions de francs d'AP destinés aux laboratoires et dont la direction de l'organisme se propose de réexaminer l'emploi.

Même si certains reconnaissent que *« cette épuration budgétaire doit se faire »*, les chercheurs ont le sentiment d'avoir été traités « à la hussarde ». Ils estiment *« un peu trop facile de faire porter au CNRS tous les dérapages de sa gestion »*. Cet avis est d'autant plus partagé, que, comme le rappellent les syndicats et, particulièrement, le Syndicat national des chercheurs scientifiques (SNCS), l'Etat ne serait pas vraiment à jour... de ses cotisations sociales.

J.-F. A. et J.-P. D.



هكذا من الاصل

Claude Bébéar, président de la compagnie d'assurances AXA

« Notre système de lutte contre le chômage est pervers et ruineux »

Claude Bébéar, PDG de la *compagnie d'assurances* AXA, vilipende le système français de protection sociale qui lui semble pervers dans la mesure où il pousse *les chômeurs, les entreprises et les responsables politiques à l'irresponsabilité. « Il ne faut pas bouleverser le système »*, mais procéder par expériences.

« Existe-t-il des remèdes au chômage ?

– Il n'y a pas de solution miracle, mais il faut apporter un ensemble de corrections à nos comportements, car il faut faire cesser le scandale *de cette population* traumatisée et dévalorisée. Pourquoi tolère-t-on le travail au noir ? Il représenterait, dit-on, 5 % de l'activité dans notre pays. Ceux qui travaillent *au noir volent à l'Etat et à la Sécuri*té sociale de l'ordre de 130 milliards de francs ! La vérité est au moins le double. A cause de cela, ceux qui travaillent honnêtement doivent supporter des charges sociales et des impôts exorbitants. Mais le travail au noir arrondit bien des fins de mois, alors, pour avoir la paix, on ferme les yeux...

» C'est une perte d'esprit civique que l'on retrouve au niveau des entreprises : *certaines profitent* avec cynisme des innombrables primes gouvernementales à l'emploi. Elles embauchent des chômeurs et empochent la prime correspondante, *puis elles jettent ces recrues* et en embauchent d'autres pour toucher de nouvelles primes. Cela coûte des charges supplémentaires aux entreprises honnêtes et des impôts aux citoyens qui déclarent leurs revenus. Il faut aussi partir en guerre contre *l'abus des contrats à durée déterminée*, les fameux CDD qui maintiennent, en particulier les jeunes, dans un état de précarité éprouvant.

– Ne faut-il pas faire preuve d'un plus grand volontarisme pour lutter contre le chômage ?

– Le système français est pervers et ruineux. Contrairement à ce qui existe dans les pays les plus dynamiques, *il n'incite pas les chômeurs* à reprendre très vite un emploi si celui-ci est moins favorable que le précédent. C'est ainsi que l'on fabrique des chômeurs de longue *durée* de plus en plus traumatisés *au fil des* mois.

» Il faut aussi dénoncer les prétendus stages de formation, qui ne sont que des parkings à chômeurs extrêmement onéreux et inefficaces. Pensez-vous qu'il soit raisonnable d'avoir donné à une jeune femme que je connais un cours d'informatique suivi dans la foulée par un cours de blanchisserie ? *La vraie formation* se fait dans l'entreprise et un stage d'apprentissage parrainé par un travailleur confirmé est dix fois plus efficace et bien moins onéreux.

– La réduction du temps de travail ne serait-elle pas une autre solution ?

– Le temps de travail a été divisé par deux depuis un siècle, et cette *évolution doit* se poursuivre grâce au progrès technologique. Le temps partiel volontaire, c'est-à-dire le temps choisi, doit se développer en France. Songez qu'il concerne une *personne* sur trois aux Pays-Bas ! Il faut favoriser ceux qui travaillent en temps choisi, les assurer que, s'ils en ont besoin, ils pourront reprendre une activité plus importante, et convaincre tout le monde que le temps choisi n'est pas dévalorisant. Cela demande un effort d'organisation de la part des entreprises, mais cela n'augmente pas leurs coûts.

» C'est possible pour tous, y compris pour les dirigeants. J'ai moi-même réduit d'un cinquième *mon temps de travail pour prouver* – comme d'autres l'avaient fait avant moi – que même un patron peut travailler moins et rester aussi efficace. Tout irait beaucoup mieux *si on disait « nous » au lieu de dire « je »* !

– Votre rémunération a-t-elle baissé ?

– Oui, proportionnellement à la diminution du temps de travail définie dans l'entreprise.

– Etes-vous partisan d'un démantèlement de la protection sociale ?

– Je ne suis pas pour un affaiblissement de l'Etat qui doit jouer un rôle d'arbitre, *préserver* les règles d'une concurrence loyale et organiser une solidarité méritée. Je suis même favorable à un renforcement des fonctions régaliennes de l'Etat. *Mais pas les autres, car il est mauvais* gestionnaire.

» En matière de retraite, c'est l'Etat qui doit définir le niveau de solidarité entre les générations. *Seuls des farfelus estiment qu'il faut* abolir le régime des retraites par répartition selon lequel ceux qui travaillent paient pour ceux qui sont à la retraite. Comme le nombre de retraités augmente par rapport au nombre des actifs, il faut bien que nous admettions que nos retraites seront moindres que celles de nos parents, si nous ne voulons pas financièrement étrangler nos enfants.

» A nous de faire des économies ! Mais pourquoi cette solidarité entre générations est-elle basée uniquement sur les salaires ? Elle devrait concerner tous les revenus, c'est-à-dire qu'il faudrait enlever des charges sociales les cotisations retraites – ce qui permettrait d'augmenter les salaires – pour les reporter sur une charge de nature fiscale comme la CSG.

» En *matière* d'assurance-maladie, l'Etat devrait fixer la couverture minimale obligatoire à laquelle chacun d'entre nous devrait souscrire et cotiser. Un fonds de solidarité se *substituerait* aux *cotisants* défaillants. Au-delà de cette protection minimale, chacun serait libre de choisir une couverture complémentaire. Qu'on ne me fasse pas rire en *prétendant* que cela *créerait* une protection sociale à deux vitesses : c'est déjà ce qui existe avec ceux qui n'ont pas de couverture complémentaire et ceux qui sont dans des *entreprises où les* mutuelles comblent les franchises !

» Là aussi, pourquoi fait-on supporter aux salaires la charge de ces cotisations ? Comme pour les *retraites*, il vaudrait mieux augmenter les salaires et laisser à chacun le soin de payer ses propres cotisations avec l'ensemble de ses revenus. Bien entendu, pour éviter que certains paient trop ou ne trouvent pas d'entreprises qui acceptent de les garantir, il faudrait définir certaines règles.

» Tous les gouvernements successifs ont essayé de limiter la surconsommation médicale et ont échoué. Je ne prévois pas un grand succès pour le plan Juppé, pourtant courageux, car je suis convaincu que l'Etat ne peut résoudre ce problème. Au niveau de l'Etat, on tombe vite dans l'idéologie ou dans les conflits politiques.

» *Regardez ce qui se passe à propos* des hôpitaux, qui représentent la moitié des dépenses de santé : pour un maire, ouvrir un hôpital est un « plus » politique. L'hôpital est *souvent le premier employeur* de la ville. Comment voulez-vous que le *maire permette que l'on ferme* un service devenu inutile ? Ce serait pour lui un suicide politique. Il faut changer de système : tant qu'un hôpital ne pourra pas faire faillite comme une *clinique*, aucune amélioration ne sera possible. En matière de retraite ou de maladie, il ne faut pas bouleverser le système avec des révolutions intempestives. Je suggère qu'on fasse des expériences : par exemple que, à certains endroits, la Sécurité sociale soit gérée par une mutuelle. Si l'expérimentation tournait court, le système resterait intact.

– Faites-vous partie des patrons pessimistes ?

– Il n'y a pas de raison d'être pessimiste. Le président de la République a raison de dire que, sauf catastrophe, l'Asie peut assurer au *monde une période de « trente glorieuses »*. Quelle part la France y prendra ? Cela dépendra de notre capacité à accepter et à réussir les changements nécessaires. »

Propos recueillis par Alain Faujas


CLAUDE BÉBÉAR

Le deuxième assureur de France

Claude Bébéar est atypique. Né le 29 juillet 1935 à Issac (Dordogne) dans une famille d'instituteurs, il *choisit à la sortie de* l'Ecole polytechnique, en 1958, d'entrer dans l'assurance par le biais des Anciennes Mutuelles à Elbeuf, près de Rouen, dont il *devient directeur général en* 1974. Il entreprend alors la construction d'un empire qui l'amène à prendre le contrôle tour à tour de mutuelles, du groupe Drouot, la Compagnie du Midi, l'américain Equitable Life et, l'an dernier, l'australien National Mutual. Son bénéfice consolidé a atteint 2,268 milliards de francs en 1994.

Responsable du deuxième assureur français derrière l'UAP, proche d'Edouard Balladur, Claude Bébéar est réputé pour son franc-parler et son goût pour les innovations sociales : il *a emmené* une centaine de ses cadres réfléchir dans le désert du Ténéré et a lancé, en 1990, le chèque syndical.

Les bas salaires ne sont revalorisés que lentement depuis 1990

La forte hausse du SMIC et les mouvements sociaux ont perturbé les négociations de branches en 1995. Ce constat n'est pas sans conséquences sur les perspectives de déroulement de carrière

LES NÉGOCIATIONS de *branches pour la revalorisation* des bas et des moyens salaires n'avancent que très lentement. Le ministère du travail ne dit pas les choses aussi brutalement, mais c'est le constat qui ressort du bilan qu'il a publié, lundi 11 mars, des accords conclus par les branches professionnelles.

Ces négociations constituaient un des grands *« chantiers »* lancés en 1990 par Michel Rocard, et, depuis, tous les gouvernements ont affiché l'ambition d'inciter les partenaires sociaux à faire des efforts dans ce domaine. Alain Juppé s'y est dit sensible puisque le relevé de conclusions du sommet social du 21 décembre 1995 exprime *« le souhait que les partenaires sociaux relancent les négociations sur le relèvement et l'adaptation des minima conventionnels inférieurs au SMIC »*.

Or, malgré cette bonne volonté de façade, la situation a peu évolué. En 1990, sur 124 branches de *plus de 10 000 salariés* (hors métallurgie et bâtiment), 73 (59 %) avaient des minima professionnels inférieurs au SMIC. Cinq ans *plus tard, le résultat est à peine* meilleur : sur un échantillon de 129 branches analysées par le ministère du travail, 67 (52 %) présentent toujours *« un barème de salaires minima hiérarchiques ou garantis hiérarchisés »* inférieur au SMIC.

LA MÉTALLURGIE TOUCHÉE

Pour les salariés concernés, ces minima professionnels sont purement théoriques puisque le SMIC s'impose à l'ensemble des branches professionnelles, même celles qui traînent des pieds. Pourtant, l'enjeu de ces négociations est décisif, car lorsque les minima sont sensiblement inférieurs au SMIC, les perspectives de déroulement de carrière sont évidemment écrasées. Dans la métallurgie, la situation est encore plus mauvaise : dans 77 % des cas, il existe des minima professionnels inférieurs au SMIC.

Si le bilan est donc globalement médiocre, encore faut-il observer que des facteurs exceptionnels ont sans doute perturbé les négociations de branches. D'abord, le *SMIC a bénéficié au 1er juillet 1995* d'un « coup de pouce » inhabituel (+ 4 %). Du coup, certaines branches qui avaient fait un effort peu avant pour se mettre à niveau ont de nouveau affiché des minima conventionnels inférieurs au salaire minimum.

Le ministère du travail relève ainsi que *« parmi les 67 branches dont les minima sont inférieurs au SMIC actuel, 36 d'entre elles présentaient au 1er juin 1995 une grille salariale conforme »*. De surcroît, le ministère laisse entendre que les conflits sociaux de décembre ont retardé certaines négociations. Au total, 1995 serait donc une année atypique.

Ces chiffres risquent de relancer la polémique salariale. *« La feuille de paie n'est pas l'ennemie de l'emploi »*, répétait à l'envi le candidat Chirac, avant l'élection présidentielle. Le précepte laissait entendre que le bilan de 1995 trancherait avec celui des années précédentes.

L. M.

Pour le gouvernement, la « première ligne » de défense se situe loin du « territoire national »

M. Millon adresse au Parlement un rapport préparant le débat sur la nouvelle politique militaire

Pour se défendre, la France n'a plus à faire face à des forces adverses géographiquement proches. Dorénavant, ses armées doivent pouvoir agir aussi bien dans le cadre de l'Alliance atlantique que sur des *« terrains éloignés du territoire national »*. C'est ce qu'affirme un rapport que M. Millon vient d'envoyer au Parlement pour expliquer les choix stratégiques du président de la République.

LES ARMÉES FRANÇAISES doivent pouvoir être présentes sur deux théâtres d'opérations à la fois. C'est ce qui ressort d'un « rapport d'orientation » remis par Charles Millon au Parlement pour servir de point de départ au débat sans vote, organisé mercredi 20 mars, à l'Assemblée nationale, sur la nouvelle politique de défense. Dans ce texte, le ministre de la défense, reprenant un concept avancé par le Pentagone et fixant aux armées américaines la possibilité de conduire *« une guerre et demie »* à la fois, envisage *« deux scénarios possibles »*.

Le premier scénario – qualifié d'*« engagement majeur »* dans le cadre de l'Alliance atlantique – doit permettre à la France de déployer jusqu'à 50 000 hommes de l'armée de terre, avec leur support et la logistique associés. Le second scénario – dont le rapport ne définit pas le contexte international, mais qui semble concerner le cas de missions de paix en Europe et en Afrique simultanément – suppose que les armées françaises soient en état d'engager 30 000 hommes *« sur un théâtre pour une durée d'un an »*, avec des relèves très partielles (*« ce qui correspond à un total de 35 000 hommes »*) alors que 5 000 hommes relevables sont déployés sur un autre théâtre (*« ce qui correspond à 15 000 hommes environ »*).

« PERSPECTIVE EUROPÉENNE »

« *Il apparaît*, est-il écrit dans ce rapport, *que, s'agissant des menaces extérieures, la première ligne de notre défense se trouvera désormais le plus souvent en Europe ou hors d'Europe, sur des théâtres éloignés du territoire national.* » Ce qui requiert des forces professionnelles et rapidement disponibles. *« La loi du nombre, qui inspirait le modèle de nos forces classiques, lorsqu'elles devaient contribuer au premier chef à la défense du pays contre une menace aéroterrestre massive et proche, n'est plus pertinente aujourd'hui.* Dès lors, ajoute ce document, *le maintien de forces supérieures à 500 000 hommes, confortées par une réserve d'une dimension à peu près équivalente, a perdu sa principale justification.* »

« Notre politique de défense s'inscrit désormais tout entière dans une perspective européenne », ajoutent les auteurs du rapport ministériel, avec des forces de projection *« au service de la défense européenne »*, sur des théâtres distants et divers, et avec des moyens de commandement interarmées, *« par définition interopérables »* avec ceux des alliés.

Le ministère de la défense n'oublie pas de souligner, à cette occasion, que *« la dissuasion nucléaire, elle-même, pourrait accéder, au cours de la période de planification* [qui s'achève en 2015, selon le rapport], *à une dimension européenne plus marquée si nos partenaires le souhaitent »*. C'est l'idée, déjà exprimée à la fin de 1995 par le premier ministre, Alain Juppé, à l'Institut des hautes études de défense nationale (IHEDN), d'une *« dissuasion concertée »* pour tenir compte de *« l'imbrication des intérêts vitaux entre les nations européennes et du caractère commun de bien des menaces auxquelles celles-ci pourraient être exposées »*.

Il ressort, d'après ce rapprt, que trois *« hypothèses »* d'engagement sont à privilégier. D'abord, *« une action dans le cadre de l'Alliance atlantique et de l'Union de l'Europe occidentale »*, en cas de conflit régional qui mettrait en jeu les responsabilités de la France *« au titre des traités »* qu'elle a signés ou *« hors de la zone couverte »* par lesdits traités. Ensuite, une action de la France *« sur mandat de l'ONU »*, conformément à sa qualité de membre permanent du conseil de sécurité. Enfin, *« le réseau des accords bilatéraux de défense »*, dans un cadre multinational mais, au besoin, pour une action conduite par la seule France, en Afrique comme dans le Golfe, si une crise – dont l'éventualité *« connaît un certain développement »* – affectait *« les intérêts stratégiques »* de la France.

INCITATIONS AU DÉPART

Le document ministériel dresse ensuite un tableau des moyens que le gouvernement prévoit d'attribuer aux armées durant la période 1996-2015 et dont le président de la République a donné un aperçu à l'issue du conseil de défense du 22 février, et à l'Ecole militaire (*Le Monde* daté 25-26 février). Ainsi, il est précisé que le projet de loi de programmation militaire 1997-2002, soumis au vote du Parlement en juin, est fondé sur un budget annuel de 185 milliards de francs constants, valeurs 1995, exprimé en crédits de paiement et en autorisations de programme. Un tel budget se répartit en 99 milliards pour le fonctionnement (au lieu de 100 en 1996) et 86 milliards pour l'équipement (en retrait de 18 % par rapport à la programmation précédente). L'enveloppe n'inclut ni le coût des formes civiles du service national, ni la recapitalisation des groupes publics d'armement, ni les sommes nécessaires à l'accompagnement social et économique des restructurations dans l'industrie de défense.

Deux autres points du rapport – la réforme du service national et la réorganisation industrielle – retiendront particulièrement l'attention. *La réduction du nombre des appelés, liée à la professionnalisation des armées, d'abord.* Deux cas sont décrits. *« Si la décision est prise de maintenir la conscription dans le cadre d'un nouveau service national obligatoire, la partie du contingent non nécessaire aux forces armées sera alors transférée vers les formes civiles nouvelles*, est-il noté. *Si, en revanche, c'est le principe d'un service volontaire qui est retenu, une classe d'âge non encore recensée sera désignée, à partir de laquelle le service national ne sera plus effectué. Les jeunes gens ayant déjà été recensés accompliront donc normalement leurs obligations militaires, quelle que soit la durée du report d'incorporation »* qu'ils ont acquis.

Dans l'un comme dans l'autre de ces deux cas de figure, il n'y aura pas de dégagement autoritaire des cadres d'active. *Mais cela suppose « un effort significatif d'incitation, afin qu'un nombre suffisant de cadres acceptent de quitter les armées avant l'âge limite de leur grade »*.

Le projet de réorganisation de l'industrie d'armement, enfin. Le gouvernement s'assigne quatre objectifs : *« réduire les coûts »*, par le développement des marchés à forfait et les contrats pluriannuels ; *« rechercher une taille critique »*, pour dégager des investissements supplémentaires ; *« construire une véritable industrie européenne »*, ce qui demande *« une marque de préférence européenne de la part des Etats engagés dans la construction commune »* ; *« gagner de nouveaux marchés »*.

Jacques Isnard

Le nouveau modèle d'armée dans vingt ans

	SITUATION EN 1995	HORIZON 2015
	239 100 militaires 32 400 civils 9 divisions, 129 régiments de combat 927 chars lourds 350 chars légers 340 hélicoptères	136 000 militaires 34 000 civils 85 régiments de combat répartis en quatre forces 420 chars lourds 350 chars légers 180 hélicoptères
MARINE	63 800 militaires 6 600 civils 314 000 tonnes (101 navires) dont 5 sous-marins stratégiques 2 porte-avions 6 sous-marins nucléaires d'attaque 7 sous-marins diesel 15 frégates de premier rang 33 avions de patrouille maritime	45 500 militaires 11 000 civils 234 000 tonnes (81 navires) dont 4 sous-marins stratégiques 1 ou 2 porte-avions (avec 60 Rafale et 3 avions radars Hawkeye) 6 sous-marins nucléaires d'attaque 12 frégates de premier rang 22 avions de patrouille maritime
	89 200 militaires 4 900 civils 405 avions de combat 86 avions de transport 11 avions ravitailleurs 101 hélicoptères	63 000 militaires 7 000 civils 300 avions de combat (type Rafale) 52 avions de transport 16 avions ravitailleurs 84 hélicoptères
GENDARMERIE	92 230 militaires 1 220 civils	95 600 militaires 2 300 civils

(Source : ministère de la défense.)

LES MINISTRES À « L'ÉCOLE CHIRAC »

2. – Les mots du gardien de la paix

*Après avoir suivi Jean-Pierre Raffarin à une réunion de la Confédération générale des petites et moyennes entreprises (*Le Monde *du 12 mars), notre revue des ministres à « l'école Chirac » continue avec Jean-Louis Debré.*



CARTE POSTALE

DANS LE VESTIAIRE de la préfecture des Yvelines, à Versailles, ils ont déposé casquettes et képis, bleus ou blancs, cernés d'or ou d'argent, selon le corps et le grade auxquels ils appartiennent. Ils les ont disposés en rang, comme à la revue, et à l'envers, pour y nicher proprement leurs paires de gants. Les têtes, sans couvre-chef, attendent déjà à l'étage, dans le salon, en rang elles aussi.

Il y a là le directeur général de la police nationale, le directeur départemental de la sécurité publique et son adjoint, le directeur départemental des renseignements généraux, le directeur régional de la police judiciaire, des lieutenants-colonels de gendarmerie, un commissaire divisionnaire, quatre chefs de district de la police nationale, deux chefs de circonscription et cinq gradés et gardiens de la paix. Gros poisson et menu fretin, tous ont été invités à déjeuner, ce jeudi 29 février, avec le ministre de l'intérieur, Jean-Louis Debré, en tournée dans les Yvelines.

Monsieur le préfet, qui a pris possession depuis quelques jours seulement de cette somptueuse résidence versaillaise, traditionnel couronnement d'une carrière dans la préfectorale départementale, accueille son ministre de tutelle. Ses trois années de poste dans l'Eure, le département d'élection de M. Debré, ont visiblement forgé entre eux une sérieuse complicité. Pour ce déjeuner, il a scrupuleusement respecté les consignes ministérielles : pas de table d'honneur, mais quatre petites tables, délicatement composées et comportant chacune une place vacante.

Le ministre de l'intérieur veille au choix et à la répartition de ses hôtes. En parfait élève de « l'école Chirac », il confie ne détester rien tant que ces déjeuners officiels où, protocole oblige, le ministre préside une assemblée de notables républicains et de hiérarques fonctionnaires. *« On finit par n'être entouré que par des gens que l'on rencontre déjà régulièrement au ministère, qui répètent ce que l'on sait, alors que les quelques autres invités n'osent pas ouvrir la bouche »*, explique-t-il.

Après quelques tâtonnements et autant de susceptibilités froissées, M. Debré a défini son mode d'emploi personnel des déjeuners de têtes : de la hiérarchie, puisqu'il en faut, mais éclatée, et, surtout, de la « base ». De la vraie. Entre deux propos officiels, le ministre veut consommer des mots de gardien de la paix, si possible jeune et en poste dans une banlieue difficile, de commissaire de base, ou de sous-chef de brigade. Son cabinet est chargé de veiller à ce que les convives d'une même table aient le moins possible de liens hiérarchiques entre eux.

Le déjeuner de Versailles est un modèle du genre. A la table du préfet, M. Debré partage l'assortiment de mignardises de la mer. Pour la caille farcie aux champignons des bois, il se glisse sur la chaise vide qui lui a été réservée, à la table voisine, entre le chef de district de Mantes-la-Jolie et l'îlotier intimidé, qui a quitté sa Bretagne pour un premier poste dans une des cités les plus dures des Yvelines.

« Vous aimez votre métier ? », s'enquiert le ministre. *« Oh ! ça, oui ! »*, s'empresse le jeune gardien de la paix. *« Non mais, parlez-moi franchement, je suis là pour ça »*, l'encourage M. Debré. *« Ben, je l'ai choisi, ce métier. D'ailleurs, dans la famille, on est tous pareils »*, glisse le gardien de la paix. *« Et en Bretagne*, s'enquiert le ministre, *vous voulez y retourner ? »* Imperceptiblement, l'îlotier se tasse sur sa chaise. *« Ben, oui, un jour, j'aimerais bien »*, souffle-t-il avec l'air pudique d'un enfant surpris dans son rêve. *« C'est toujours le même problème ! »*, soupire le ministre.

On parle de l'état des voitures de police, de la prime de fidélité, des loyers trop élevés, de l'insuffisance d'encadrement et d'effectifs jusqu'à ce que, de la caille, il ne reste plus qu'un petit amas d'os dans les assiettes. Sauf dans celle du gardien de la paix, qui n'a pas osé avaler une bouchée pendant que le ministre lui parlait. Le chèvre chaud sur son lit de salade, c'est pour la troisième table. Et le biscuit à la poire avec son coulis de cannelle attend M. Debré à la quatrième.

A l'heure du café, servi dans l'un des grands salons de réception, le jeune gardien breton, qui se tient respectueusement à l'écart des épaulettes à barrettes de ses supérieurs, s'efforce de se remémorer tout ce qu'il a entendu pour en livrer un compte rendu fidèle à ses collègues du commissariat. *« Ils m'avaient chargé de poser plein de questions. J'ai pas osé pour toutes »*, confesse-t-il. Il n'osera toujours pas lorsque, quelques instants plus tard, M. Debré viendra lui serrer la main.

Il repartira sans savoir pourquoi on l'a choisi. Il n'a d'ailleurs été prévenu que la veille de ce déjeuner. Il a juste cru comprendre que le ministre voulait de préférence *« des policiers plutôt grands et pas trop... enfin, vous voyez, quoi... »*, dit-il, en dessinant, furtivement, avec ses mains, les rondeurs disgrâcieuses qui épargnent encore sa taille.

Pascale Robert-Diard

PROCHAIN ARTICLE :
3. – Frissons préfectoraux

Jean-Pierre Raffarin va proposer une réforme de la loi Royer

APRÈS LE GEL des autorisations d'implantation des grandes surfaces pendant six mois et la réforme du droit de la concurrence, en discussion au Parlement, un projet de loi est en cours de préparation pour brider un peu plus le développement de la grande distribution. Jean-Pierre Raffarin, ministre des PME, du commerce et de l'artisanat, s'apprête à soumettre au conseil des ministres une réforme de la loi Royer qui abaissera de 1 000 à 300 mètres carrés le seuil à partir duquel une autorisation est obligatoire pour créer ou agrandir un magasin. Les changements d'activité devront aussi être autorisés pour les surfaces supérieures à 1 500 mètres carrés et même à 300 mètres carrés pour tout nouveau commerce alimentaire. Les distributeurs de carburant seront astreints à une autorisation quelle que soit leur surface de vente. En revanche, les pépinières, l'exposition, la vente, la réparation des automobiles, des caravanes et des bateaux, la pharmacie ne seront pas soumis à autorisation.

Les demandes pour des hypermarchés de plus de 6 000 mètres carrés seront accompagnées d'une enquête publique sur les aspects économiques, sociaux, environnementaux et d'aménagement du territoire.

La conférence sur la famille se tiendra le 6 mai

LA RÉUNION DE LA CONFÉRENCE SUR LA FAMILLE, annoncée par Alain Juppé lors du sommet social du 21 décembre, a été fixé au lundi 6 mai. L'organisation de cette conférence qui, pour le gouvernement, *« doit être le point de départ d'une réflexion concertée appelée à déboucher en 1997 sur la mise en œuvre d'une politique familiale ambitieuse »*, a été confiée à Hélène Gisserot, procureur général près la Cour des comptes.

L'ensemble des partenaires sociaux concernés seront consultés. Cette conférence sera prolongée par la mise en place d'ateliers : prestations, logement, fiscalité, conciliation entre vie familiale et vie professionnelle.

DÉPÊCHES

■ **ASSEMBLÉE : Laurent Fabius, président du groupe socialiste au Palais Bourbon,** s'est déclaré, mardi 12 mars sur France-Inter, *« partisan de recevoir »* le roi Hassan II du Maroc à l'Assemblée nationale. *« L'invitation a été lancée par Philippe Séguin et dans les conditions où elle existe aujourd'hui, il serait discourtois de ne pas recevoir Hassan II. Ce serait une faute »*, a-t-il précisé à propos de cette venue contestée (*Le Monde* daté 9-10 mars). M. Fabius a observé que *« la pratique, la conception du droit ne sont pas exactement les mêmes »* au Maroc qu'en France. *« Mais, quand on compare ce qui se passe au Maroc et ce qui se passe dans un certain nombre de pays voisins, cela plaide plutôt en faveur du Maroc »*, a ajouté l'ancien premier ministre.

■ **RPR : Patrick Devedjian, député RPR des Hauts-de-Seine,** a déclaré, lundi 11 mars, sur France-Info, que *« les députés, y compris ceux de la majorité, ont le devoir de faire connaître au gouvernement ce que pensent leurs mandants »*. Il a refusé de voir en l'éviction de Philippe Auberger, rapporteur général du budget à l'Assemblée nationale, démis de ses fonctions de délégué général du RPR (*Le Monde* daté 10-11 mars) un *« coup de semonce »* adressé aux balladuriens.

■ **UDF : Claude Goasguen, secrétaire général de Force démocrate,** a qualifié, lundi 11 mars, *« de manœuvre politique »* la proposition de Valéry Giscard d'Estaing d'organiser un référendum sur l'unification de l'UDF. Il s'est dit *« très hostile »* à la fusion des composantes de l'UDF car, selon lui, *« l'UDF est un parti qui a ses traditions et un appareil très faible, qui n'est pas en mesure, en l'état actuel, de faire respecter la règle de la majorité et de la minorité »*.

■ **PS : Lionel Jospin,** qui inaugurait, lundi 11 mars, à Achicourt (Pas-de-Calais), une salle polyvalente « François Mitterrand », a affirmé que *« l'éthique des comportements »* est *« une des leçons à tirer »* de la vie de l'ancien président. Interrogé sur la fédération PS du Pas-de-Calais, il a expliqué : *« C'est l'occasion pour moi, sur le terrain, d'être en contact avec les responsables départementaux, surtout dans un département où il y a des choses fortes à dire. »*

■ **CGT : le secrétaire général de la CGT, Louis Viannet,** a lancé, lundi 11 mars, un appel à *« la mobilisation »* de tous les salariés pour *« le plein emploi solidaire »*. Il a précisé que la centrale voulait faire du 29 mars une *« journée nationale d'action »* en s'associant aux initiatives prises par la Confédération européenne des syndicats, à laquelle elle a demandé son adhésion.

■ **PROTECTION SOCIALE : le « comité de vigilance » sur la réforme de la Sécurité sociale,** composé de six organisations, dont la Mutualité française, la CFDT et la CFE-CGC, favorables aux grandes lignes du plan du gouvernement sur l'assurance-maladie, sera reçu, mardi 12 mars, par Alain Juppé. Il remettra au premier ministre des observations écrites sur les ordonnances et les projets de loi en préparation.

■ **FRAUDE : la gestion de la Société d'économie mixte de la ville de Clichy-Sous-Bois (Seminep),** en Seine-Saint-Denis, vient d'être mise en cause par la chambre régionale des comptes, dans un rapport provisoire évoquant certaines *« opérations frauduleuses »* pratiquées par André Deschamps, ancien maire (ex-PC) de la commune, a-t-on appris le 11 mars. La chambre régionale souligne *« la mainmise de sociétés extérieures »* contrôlées par Jean-Pierre Bouvron, un ami personnel de l'ancien maire, sur la Seminep, permettant *« l'émission de fausses factures et le rachat d'une société de M. Bouvron qui était autrement promise à la faillite »*.

Cantonales partielles

■ **DOUBS**

Canton de Saint-Hyppolyte (1er tour).

I., 3 474 ; V., 2 312 ; A., 33,44 % ; E., 2 238.

André Péquignot, div. d., m. de Bief, 1 083 (48,39 %) ; Michel Loichot, PS, m. de Saint-Hyppolyte, 960 (42,89 %) ; Léon Colino, FN, 117 (5,22 %) ; Jean-Luc Javaux, PC, 78 (3,48 %)... BALLOTTAGE.

[André Péquignot (div. d.), candidat de la majorité, arrive en tête du scrutin organisé afin de pourvoir au remplacement de Roger Macabrey (app. RPR), décédé en décembre 1995. La poussée du PS laisse augurer un second tour très serré dans ce petit canton rural situé entre la Suisse et le centre industriel de Sochaux-Montbéliard, et ancré de longue date à droite.

22 mars 1992 : I., 3 493 ; V., 2 622 ; A., 24,93 % ; Roger Macabrey, RPR, 1 632 (66,20 %) ; Jean-Claude Melot, PS, 489 (19,83 %) ; Just Schevènement, FN, 163 (6,61 %) ; Chantal Wojcik, ADS, 104 (4,21 %) ; Marie-Claire Boegly, PC, 77 (3,12 %).]

■ **GUADELOUPE**

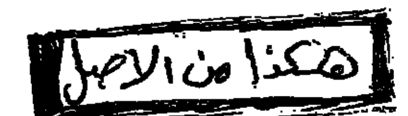
Canton de Grand-Bourg de Marie-Galante (1er tour).

I., 4 755 ; V., 1 870 ; A., 60,67 % ; E., 1 778.

José Pasbeau, PS, 1 629 (91,61 %)... ÉLU.

Désir Choucoutou, div., 131 (7,36 %) ; Gabriel Bavarday, div. d., 18 (1,01 %).

[Cette partielle faisait suite à la démission, pour cumul de mandats, de Patrice Tirolien (PS), maire de Grand-Bourg et conseiller régional, devenu député après le décès en novembre 1995 de Frédéric Jalton (PS), dont il était le suppléant. José Pasbeau (PS), premier adjoint de M. Tirolien à la mairie de Grand-Bourg, l'emporte facilement.]



INSERTION Selon une étude de la direction de l'évaluation et de la prospective du ministère de l'éducation nationale rendue publique lundi 11 mars, il apparaît que, *« d'une façon générale, avoir fait des études "protège" du chômage »*. ● AVEC UN TAUX DE CHÔMAGE de 13 %, les *jeunes n'ayant qu'un* bac technologique sont les moins bien lotis. Seulement 3 % de ceux qui détiennent un diplôme d'infirmière, de kinésithérapeute ou d'assistante sociale, un *BTS ou un DUT industriel* sont, cinq ans après leur sortie du système scolaire, encore à la recherche d'un emploi. ● AU-DELÀ DE VINGT-CINQ ANS, de plus en plus de jeunes – garçons et filles – continuent d'habiter chez leurs parents. Des situations parfois difficiles, souvent liées au chômage, vécues comme un *« échec »* par des parents qui craignent, pour leurs enfants, un *« encroûtement »* dommageable.

Les jeunes vivent de plus en plus longtemps chez leurs parents

Des statistiques de l'Insee montrent que près de 20 % des 25-29 ans prolongent la cohabitation au domicile familial ; ils n'étaient que 13 % en 1982. Une étude du ministère de l'éducation nationale confirme que l'obtention d'un diplôme reste une protection contre le chômage

LE TEMPS qui file, et l'impression de faire du surplace. A vingt-six ans, Anne, en quête d'un emploi, n'a toujours pas de *« vie à soi »*. *« A cet âge, je pourrais travailler depuis six ans, avoir un mari, un enfant, un appartement. »* La maison familiale, dans la banlieue de Valenciennes, elle ne l'a quittée que quelques mois depuis 1993, année où elle a décroché son diplôme de troisième cycle en « management des banques et institutions financières ». Stages et contrats à durée déterminée (CDD) l'ont éloignée à plusieurs reprises mais, depuis novembre 1995, cette jeune femme d'allure très sage, perles aux oreilles et cheveux coupés au carré, a dû réintégrer le domicile familial. *« J'ai l'impression de repartir à zéro. C'est terriblement dur à vivre, dévalorisant. D'autant que j'avais cru à mon dernier CDD, et ce n'est pas un choix. J'ai envie de partir ! »*

Comme Anne, presque 20 % des jeunes de vingt-cinq à vingt-neuf ans prolongent la cohabitation avec leurs parents, a récemment confirmé l'Insee. Ils n'étaient que 13 % en 1982 *(lire ci-dessous)*. Chômage ou emplois trop précaires pour s'engager à payer un loyer : même les filles, traditionnellement plus précoces à quitter le bercail, restent de plus en plus tardivement chez leurs parents. Certaines n'ont jamais quitté la « maison », d'autres la retrouvent, avec plus ou moins de bonheur, après une première tentative d'envol. C'est le cas de Caroline, une grande fille brune de vingt-cinq ans à la voix grave et posée. Une maîtrise de gestion, un DESS « fonction achat » obtenu à Grenoble, où elle disposait d'un studio en centre-ville ; puis un appartement partagé à Paris, durant un stage d'été... En septembre, c'est le retour à la case départ, le temps de trouver du travail.

« Quand on prend un appartement, dit-elle, *il y a les mois de caution à verser, puis le loyer à assurer chaque mois. Tout cela me semblait beaucoup trop risqué, sachant combien il est difficile de trouver un emploi. Et puis, je suis à la charge de mes parents, je ne vais pas leur occasionner des frais supplémentaires alors qu'il y a de la place à la maison... »* Betty, vingt-huit ans, qui vit à Poitiers, ne sait pas davantage *« ce que sera le lendemain »*. *« Les employeurs ne veulent pas se mouiller. Pour eux, un CDI, c'est toute une aventure... »* Il y a dix ans, armée d'une volonté que laisse deviner le noir profond de ses yeux – et de douze années de conservatoire –, Betty est montée à Paris pour danser. Elle a travaillé pour des petites compagnies *« qui ne font pas manger »*, a saisi les petits boulots qui se présentaient.

En septembre dernier, enfin, elle déniche à Poitiers un travail qui la passionne : s'occuper de la danse dans une association régionale. Comme on ne lui offre qu'un CDD de six mois à mi-temps, payé sur la base du SMIC, Betty n'a d'autre choix que de revenir chez sa mère, dans un immeuble au cœur de la ZUP de Poitiers. *« Soyons sérieux,* lance-t-elle. *Je ne peux pas me prendre un appartement avec 2 800 francs par mois, surtout que je ne sais pas si cela durera. »* Compléter par un autre mi-temps ? *« Impossible : j'ai des horaires irréguliers, je pars parfois plusieurs jours pour encadrer des stages, et je ne compte pas mon temps. En fait, je me dis que c'est un "sacrifice" que je fais pour avoir une première expérience. »* La situation n'a certes pas que des inconvénients. Betty se fait *« bichonner »* par sa mère, restée seule après un divorce et plutôt contente de récupérer sa grande fille.

Caroline, confrontée au *« grand vide »* après une première série infructueuse de trois d'entretiens d'embauche, apprécie elle aussi le soutien, tant matériel que psychologique, de ses parents : *« Je vis dans une maison agréable. Si j'ai envie de discuter, ma mère est là, me remonte le moral, me secoue aussi parfois... »*

RETOUR EN ARRIÈRE

Chacune de ces trois jeunes femmes se sent menacée par un même péril : *« l'encroûtement »*. *« C'est rassurant de se voir épargner tous les soucis matériels, mais c'est aussi un frein. Parfois je me dis "bouge-toi" »*, poursuit Caroline. Si cordiale soit l'entente entre parents et grands enfants, cet entre-deux, ce *« temps mort »*, comme l'appelle Anne, entre fin de scolarité et accès à un emploi stable, entre jeunesse et vraie vie d'adulte, devient vite pesant. *« Si cela dure, je me remettrai de plus en plus en question et cela deviendra difficile à vivre ici,* pressent Caroline. *Je me connais, je monterai sur mes grands chevaux à la moindre remarque... »*

Anne, qui a trouvé *« mortel »* de rentrer chez elle, regarde les choses en face : *« Les parents et moi, on s'entend très bien quand on se voit une fois par semaine mais là... Il faut dire que j'ai un certain caractère. Et à vingt-six ans, avec bac + 5, être toujours à la maison, ça pèse psychologiquement. J'ai l'impression d'un retour en arrière. »* Les dîners à heure fixe, les frères et sœurs avec lesquels il faut réapprendre à composer sont autant de contraintes plus difficilement supportées. *« Ce n'est pas que je ne suis pas à l'aise ici, mais je ne suis pas chez moi,* avoue Betty. *J'ai l'impression d'un long week-end chez ma mère. Toutes mes affaires sont dans des cartons... Il me manque un territoire. Chez moi, quand je n'avais pas envie de faire la vaisselle, je laissais tout en plan, alors que là, je la fais pour faire plaisir. Et je me jette sur la facture de téléphone dès qu'elle arrive, pour payer ma part. Après dix ans d'indépendance, on ne peut pas revenir en arrière comme ça... »*

L'inquiétude des parents, qui *« ressentent cela un peu comme un échec »*, regrette Caroline, vient accroître l'angoisse du demandeur d'emploi. *« Parfois, mes parents me mettent la pression,* raconte Anne. *Ce n'est pas méchant, c'est pour me motiver. Mais quand je n'ai pas le moral, ça fait l'effet contraire... Ils sont déçus de voir que tous mes diplômes n'aboutissent à rien. En plus, il y a les voisins qui demandent régulièrement si* "Anne est toujours là ?". *Ceux qui n'ont pas d'enfants ne comprennent pas que je sois encore chez mes parents. »*

Pascale Krémer

Une solidarité naturelle

Les deux tiers des Français rejettent l'idée selon laquelle, au-delà d'un certain âge, il ne faut plus aider son enfant de peur de le déresponsabiliser, indiquait, en avril 1995, une étude du Centre de recherche pour l'étude et l'observation des conditions de vie (Credoc). *« Si l'on ne donne pas ce coup de pouce à ses enfants, à qui le donnera-t-on ? »*, s'interroge simplement la maman de Betty, qui regrette le temps où *« à vingt ans on était parti, on avait du boulot »*.

Elle juge naturel que sa fille, *« trop juste financièrement pour s'assumer »*, soit revenue à la maison, tout en appréciant que cette dernière se démène pour améliorer sa situation : *« Si Betty traînait, ne faisait pas d'efforts pour chercher du boulot, je le supporterais peut-être moins bien... »* La mère de Caroline, qui se dit *« plutôt contente »* que sa grande fille soit rentrée, se demande si, *« seule, Caroline ne serait pas plus agressive dans sa recherche »*. Elle redoute surtout que la situation ne perdure : *« Ma fille est agréable, mais comment cela se passera à la maison si son chômage dure deux ans ? »*

Que deviennent les jeunes diplômés cinq ans après la fin de leurs études ?

DIPLÔME D'INGÉNIEUR, DE COMMERCE, D'ADMINISTRATION	87	2	4
LICENCE, MAÎTRISE OU DOCTORAT	79	8	6
BTS OU DUT INDUSTRIEL	82	12	3
BTS OU DUT TERTIAIRE	46	40	3
DIPLÔME DE KINÉSITHÉRAPEUTE, D'INFIRMIER, D'ASSISTANT SOCIAL	89	2	6
DEUG	67	16	8
BAC GÉNÉRAL	38	45	13
BAC TECHNOLOGIQUE	29	50	8
BAC PROFESSIONNEL	17	66	10
ENSEMBLE	31	43	11

Source : Ministère de l'Education nationale

CADRES, ENSEIGNANTS, TECHNICIENS, INDÉPENDANTS — EMPLOYÉS OU OUVRIERS — CHÔMEURS — SANS ACTIVITÉ PROFESSIONNELLE

Les diplômes demeurent payants sur le marché du travail

« D'UNE FAÇON GÉNÉRALE, avoir fait des études "protège" du chômage » : la conclusion de l'étude que la direction de l'évaluation et de la prospective (DEP) du ministère de l'éducation nationale a rendue publique, lundi 11 mars, rassurera les jeunes diplômés qui se désespèrent de trouver un premier emploi.

Pour faire la démonstration de la persistance d'un lien direct entre diplômes et emploi, le ministère s'est penché sur le devenir professionnel des jeunes qui ont terminé leurs études entre 1988 et 1990. Il a été décidé de n'établir ce bilan que cinq ans après la fin de celles-ci afin de prendre en compte une situation *« révélatrice »* de leur destinée professionnelle, et non la période *« assez confuse »* de l'immédiat après-études. *« Trouver un emploi en rapport avec sa formation peut prendre du temps, et les jeunes occupent dans certains cas des postes moins qualifiés peu de temps après la fin de leurs études. De plus, dans les périodes économiques difficiles, les moins diplômés peuvent subir plusieurs mois de chômage »*, précisent les auteurs de l'étude. Reste que ce délai écoulé de cinq ans oblige à une lecture prudente de l'étude de la DEP : la situation actuelle des jeunes diplômés à la recherche d'un emploi n'est-elle pas plus délicate que celle de la génération sortie du système scolaire entre 1988 et 1990 ?

Parmi les personnes ayant décroché à cette date le baccalauréat ou un diplôme plus élevé, on dénombre une proportion de chômeurs inférieure à celle relevée, cinq ans après leur dernière année de formation, parmi l'ensemble des jeunes, diplômés ou non (15 %). Quel que soit, en effet, le diplôme décroché (diplôme d'ingénieur, de commerce ou d'administration ; licence, maîtrise ou doctorat ; BTS ou DUT industriel ; *BTS* ou *DUT* tertiaire ; diplôme d'infirmier, de kinésithérapeute ou d'assistant social ; DEUG ; bac général ; bac technologique ; bac professionnel), les diplômés se trouvent dans une position plus favorable que la moyenne vis-à-vis de l'emploi *(lire le graphique ci-contre)*.

Les formations généralistes demeurent, elles aussi, assez payantes, puisque seuls 7 % des détenteurs d'une licence, d'une maîtrise ou d'un doctorat cherchent encore du travail au bout de cinq ans ; un taux de chômage équivalent à celui des jeunes armés d'un diplôme d'ingénieur, de commerce et d'administration, ou se contentant d'un bac professionnel. Avec un taux de chômage de 13 %, les jeunes ayant pour tout bagage un bac technologique sont les moins bien lotis. On trouve même dans leurs rangs davantage de chômeurs que parmi les jeunes ayant obtenu un bac général (12 % de chômeurs). En revanche, pour ces derniers, la chance d'occuper un poste de cadre ou d'exercer une « profession intermédiaire » (technicien...) n'est que de 30 %, contre 67 % pour les jeunes disposant d'au moins un DEUG... et 31 % pour l'ensemble des jeunes, diplômés ou non. Presque la moitié (45 % exactement) de ceux qui n'ont à monnayer sur le marché du travail qu'un bac général deviennent employés ou ouvriers.

P. Kr.

Une « cohabitation » de plus en plus longue

● **De 20 à 24 ans.** Près de 50 % des femmes et 60 % des hommes âgés de 20 à 24 ans résident chez leurs parents. En 1982, ces chiffres étaient respectivement de 38 % et 51 %, indique l'Insee dans ses *Données sociales 1996*, publiées le 1er mars.

● **De 25 à 29 ans.** Quelque 13 % des femmes et 26 % des hommes de 25 à 29 ans cohabitent encore avec leurs parents. Ils n'étaient respectivement que 8 % et 18 % en 1982.

● **Retour.** Environ 15 % des jeunes reviennent au domicile familial après avoir vécu seuls.

● **Evolution.** *« La proportion des jeunes vivant chez leurs parents a augmenté régulièrement jusqu'à la fin des années 80 pour se stabiliser ensuite, avant de croître à nouveau à partir de 1993 »*, note l'Insee. L'institut précise par ailleurs que *« cette progression a été plus vive pour les jeunes femmes de 20 à 24 ans et pour les jeunes les plus diplômés »*.

Francis « le Belge » comparaît devant la justice en l'absence du repenti François Scapula

Arrêté en 1988, le « dernier parrain » a déjà effectué plus de quatre ans de détention provisoire

Poursuivi pour un trafic international portant sur vingt kilos d'héroïne, Francis Vanverberghe, dit « le Belge », encourt une peine pouvant aller jusqu'à quarante années d'emprisonnement. Son principal accusateur, François Scapula, est absent des débats. Le contentieux entre les deux hommes s'inscrit dans la guerre des gangs qui a fait rage dans le milieu marseillais après le suicide de Gaëtan Zampa dans sa cellule des Baumettes.

MARSEILLE
de notre correspondant



PROCÈS

Figure légendaire du « milieu », Francis Vanverberghe, désigné dans le monde policier comme le *« dernier parrain »* marseillais, a pris place, mardi matin 12 mars, sur le banc des prévenus de la 7e chambre correctionnelle du tribunal de grande instance de Marseille. Poursuivi pour un trafic international portant sur vingt kilos d'héroïne, Francis Vanverberghe, en état de récidive légale, encourt une peine pouvant aller jusqu'à quarante années d'emprisonnement. À cinquante ans, celui qu'on surnomme Francis « le Belge » a choisi d'affronter la justice.

CONNAISSEZ-VOUS NOTRE PRINCIPAL TÉMOIN, DIT LE CHIMISTE, LA BALANCE, LE REPENTI, LE SUISSE, L'ABSENT ?

Au fil des audiences, il devra surtout ferrailler contre un fantôme, celui de François Scapula, son accusateur incarcéré en Suisse. Celui-ci est absent des débats, son extradition n'ayant pas été réclamée. Jusqu'à son interpellation en flagrant délit par la police helvétique, le 11 novembre 1985, François Scapula, cinquante et un ans, vendait ses services de « chimiste » auprès de trafiquants internationaux de drogues. Il était recherché depuis l'époque de la « French Connection ».

En prison, François Scapula décide de monnayer ses aveux. Il devient un repenti. En échange de l'immunité que lui garantit la justice américaine, son témoignage permet la condamnation de membres du clan Benevento, pour lequel, au printemps 1984, il avait installé un laboratoire de transformation de morphine à Phœnix (Arizona). De retour dans sa cellule suisse, François Scapula accepte de collaborer avec la justice française, à laquelle il livre, en premier lieu, le nom des assassins du juge d'instruction marseillais, Pierre Michel, abattu le 21 octobre 1981. Ses amis d'enfance, avec lesquels il a fait les quatre cents coups dans le quartier d'Endoume à Marseille, François Checchi, François Girard et, plus tard, Charles Altieri seront condamnés par la cour d'assises des Bouches-du-Rhône à la réclusion criminelle à perpétuité.

Un pacte a-t-il été noué entre François Scapula et les autorités françaises ? Seule indication : le « chimiste » déclare lors d'un interrogatoire qu'il a sollicité une confusion de toutes ses peines prononcées en France. *« Je leur ai demandé de ne pas être extradé vers la France*, dit-il. *Pour ma sécurité, je ne souhaite pas y purger ma peine car il n'y a pas de prisons pour repentis. »* A Marseille, les rumeurs vont jusqu'à évoquer le départ de Scapula vers les Etats-Unis où, après une intervention de chirurgie esthétique, il se serait vu proposer une existence sous une nouvelle identité.

Au cours de ses longues confessions, François Scapula confirme un *« renseignement »* de l'office central de répression du trafic illicite de stupéfiants qui implique Francis Vanverberghe dans l'exportation sur le marché nord-américain de vingt kilos d'héroïne raffinée en Asie du Sud-Est. Dans un procès-verbal d'audition rédigé le 2 mars 1988 par la police de sûreté du canton de Fribourg (Suisse), puis à l'occasion d'une confrontation avec Francis Vanverberghe organisée le 10 mai 1990 au tribunal de Bonneville (Haute-Savoie) par le juge marseillais Michel Debacq, le repenti détaille les modalités de la transaction : en septembre 1984, sur l'île d'Ibiza (Espagne), un vieil ami du « Belge », Claude Raffanelli, lui demande de trouver des acquéreurs nord-américains. Lors d'un déjeuner au *Sausalito*, un restaurant sur le port d'Ibiza, les trois hommes mettent leur stratégie au point.

« MACHINATION »

L'héroïne, contenue dans deux valises, est transportée à New York par *« un jeune Français »* recruté par « le Belge » dans le sud de la France. Claude Raffanelli la réceptionne dans une chambre d'un hôtel Hilton, puis la remet à Guido Rendel – actuellement emprisonné en Espagne – un trafiquant d'envergure qui avait, lui aussi, pris part à l'activité du laboratoire américain de Phœnix. Avec un luxe de détails, François Scapula précise comment Jean-Claude Kella, un Toulonnais vivant à Mexico, a organisé le rapatriement des fonds à Barcelone. Vendue 140 000 dollars le kilo, l'héroïne rapporte 110 000 dollars à Francis Vanverberghe et 30 000 dollars à François Scapula, qui rétribue Claude Raffanelli.

Les aveux de Scapula ne sont qu'une romance pour Francis Vanverberghe. Depuis son arrestation, le 22 juin 1988 en Belgique, d'où il a été extradé deux mois plus tard pour être écroué par le juge Debacq, « le Belge » prétend n'avoir pas revu Scapula depuis 1971. Ne cessant de crier à la *« machination »*, il affirme ne s'être jamais rendu à Ibiza. Le contentieux entre les deux hommes s'inscrit dans la guerre des gangs que se sont livrée les voyous marseillais au lendemain du suicide de Gaëtan Zampa, le 16 août 1984, dans sa cellule des Baumettes. La succession de ce « parrain », qui avait eu la haute main sur les activités du crime à Marseille, avait fait couler beaucoup de sang.

« J'ai deux raisons d'en vouloir à Scapula, a expliqué Francis Vanverberghe au juge Debacq. *La première, c'est d'avoir envoyé en prison un de mes amis en lui cachant, ainsi qu'à moi, qu'il traversait la frontière franco-belge avec des dollars en poche. La seconde, c'est que Scapula s'est mis à travailler avec des gens que je considère comme des ennemis, à savoir Gaëtan Zampa et Homère Filippi »* – en fuite depuis son son implication comme commanditaire dans l'assassinat du juge Michel.

Parmi ces activités illégales ainsi avouées à mots couverts, seules apparaissent au grand jour quelques anciennes condamnations pour proxénétisme et une peine de quatorze ans de prison prononcée en 1978 pour sanctionner sa participation, dans les années 70, à la « French Connection ». Francis Vanverberghe assure tirer ses revenus de sa fréquentation assidue des champs de course et avoir touché du PMU, en 1995, un million de francs de gains.

Après quatre ans et trois mois de détention provisoire, Francis Vanverberghe avait été remis en liberté par la chambre d'accusation de la cour d'appel d'Aix-en-Provence, le 25 novembre 1992, en échange d'une caution de 1,5 million de francs. Cette somme lui a été restituée, le 7 décembre 1995, par le tribunal correctionnel de Marseille. Caractérisée par une extrême lenteur, cette procédure a valu à la France d'être condamnée par le comité des ministres du Conseil de l'Europe à la fin de l'année 1995. La durée de la détention provisoire subie par Francis Vanverberghe ne respectant pas le *« délai raisonnable »* recommandé par la Convention européenne des droits de l'homme et des libertés fondamentales, le gouvernement français devra lui verser 50 000 francs de dommages et intérêts en réparation de son préjudice moral.

Luc Leroux

La FASP réclame pour les policiers un soutien psychologique

APRÈS LE DÉCÈS par suicide de douze policiers depuis le début de l'année, un responsable de la Fédération automone des syndicats de police (FASP) de Montbéliard (Doubs) a expliqué qu'il fallait, selon lui, *« aider le policier psychologiquement et mettre en place des structures sociales »*. Sans mettre directement en cause la hiérarchie locale, après le suicide de deux de ses collègues en dix jours, le syndicaliste a affirmé qu'*« ils ne se sont pas suicidés parce qu'ils étaient policiers. Ils se sont suicidés parce qu'ils étaient aussi policiers »*.

A Bordeaux, où un policier de la CRS 14, âgé de quarante-deux ans, divorcé et père d'un adolescent, s'était donné la mort, le 5 mars à son domicile, avec son arme de service, un autre membre de la FASP a dénoncé les *« cadences infernales de travail depuis la mise en place, en septembre, du plan Vigipirate »*. Le ministre de l'intérieur avait dernièrement rappelé que les policiers se suicident moins que la moyenne des Français appartenant aux mêmes classes d'âge.

DÉPÊCHES

■ **AVORTEMENT : le docteur Xavier Dor, président de l'association anti-IVG SOS-Tout-petits, a été condamné**, lundi 11 mars, à trois mois de prison avec sursis et 10 000 francs d'amende par la cour d'appel de Caen. En première instance, il avait été condamné à un mois de prison avec sursis et 15 000 francs d'amende pour avoir bloqué pendant une heure l'accès au bloc opératoire du service obstétrique du CHR de Caen, en avril 1995. Ses douze complices devront verser chacun 10 000 francs d'amende. Xavier Dor avait déjà été condamné, vendredi 8 mars, à trois mois de prison ferme pour des faits similaires par la cour d'appel de Versailles (*Le Monde* daté 10-11 mars).

■ **TOXICOMANIE : Bernard Kouchner, président délégué de Radical, a pris, la défense du docteur Albert Cohen**, condamné par la juridiction ordinale à deux ans d'interdiction d'exercer la médecine pour avoir notamment prescrit du Temgésic à des toxicomanes. Le docteur Cohen a *« fait son devoir »* en prescrivant ce médicament, a estimé, lundi 11 mars sur RTL, M. Kouchner.

■ **FAIT DIVERS : un des deux forcenés, qui s'étaient retranchés**, dans la nuit de samedi à dimanche 10 mars, dans leur appartement d'une ZUP de Chaumont (Haute-Marne) avant d'être maîtrisé par un commando du GIPN, a été mis en examen pour tentatives d'homicides volontaires sur agents de la force publique et écroué. Selon le parquet, Christophe Roux, âgé de dix-huit ans, a tiré à plusieurs reprises sur les policiers. Son père, soupçonné d'avoir tué son épouse à coups de carabine avant d'ouvrir le feu sur les forces de l'ordre, devait être entendu, mardi 12 mars, et mis en examen pour homicide volontaire.

■ **JUSTICE : Raymond Mis et Gabriel Thiennot vont, sur la foi d'un témoignage inédit, réclamer** une nouvelle fois la révision de leur procès, cinquante ans après avoir été accusés du meurtre d'un garde-chasse dans l'Indre. Après trois procès d'assises, deux cassations, une grâce du président René Coty, en 1954, et deux vaines requêtes en révision, en 1980 et 1991, leur avocat a déposé, lundi 11 mars, une troisième requête auprès de la commission de révision de la Cour de cassation. Il s'appuie sur un nouveau témoignage recueilli lors d'une émission télévisée.

Le tribunal de Lyon se prononce sur le « dépaysement » demandé par M. Noir

LYON
de notre envoyée spéciale

Dans l'immense salle aux boiseries claires du tribunal correctionnel de Lyon, Michel Noir, cinquante-deux ans, ancien maire de la ville, et ses deux adjoints d'alors, Jean-Paul Bonnet, quarante-six ans, et Serge Guinchard, cinquante ans, comparaissaient, lundi 11 mars, pour abus de confiance.

Ce nouvel ennui judiciaire, une affaire de détournement de subventions municipales, survient après la condamnation de M. Noir à dix-huit mois de prison avec sursis, 200 000 francs d'amende et cinq ans d'inéligibilité dans l'affaire Botton (*Le Monde* du 12 janvier). Après les nombreuses demandes de *« dépaysement »* formulées par les avocats de l'ancien maire au motif que le parquet n'aurait pas été *« équitable »* à son égard, on se demandait si le dossier allait enfin être jugé au fond.

L'audience de ce 11 mars fut principalement consacrée au débat contradictoire portant sur les requêtes en suspicion légitime déposées le 7 mars par la défense, et actuellement en cours d'examen à la Cour de cassation. Le président François Berger commença par présenter les faits : Michel Noir est accusé d'avoir détourné, entre 1988 et 1994, *via* des associations locales réputées « noiristes », des fonds qu'il venait de faire voter en conseil municipal, pour un montant total de 7 384 000 francs. Les défenseurs des deux anciens adjoints du maire de Lyon avaient fait citer une quarantaine de témoins, notables de la politique locale. Tous ou presque se présentèrent à la barre. Mais ils en repartirent très vite.

BORDEREAU D'ENREGISTREMENT

A l'invitation du président, Michel Noir fit une brève déclaration, sur un ton fort mesuré, soulignant une fois de plus qu'il était *« le seul politique à devoir comparaître, alors que tous les autres groupes utilisent des méthodes analogues à l'égard des associations »*.

Me François Saint-Pierre attaqua ensuite le vif du sujet. Pas question de débattre du fond, dit-il en substance, avant que le tribunal ne tranche sur la demande de dépaysement. S'appuyant sur l'instruction en cours à Dijon concernant l'ancien procureur adjoint de Lyon Paul Weisbuch, mis en examen pour dissimulation de preuve dans l'affaire Botton, le défenseur adopta un ton contenu.

Un document, provenant du dossier Botton et reprenant les révélations de Bernard Sarroca, ancien chef de cabinet de Michel Noir, aurait été, selon l'avocat, sciemment dissimulé. Ce document serait pourtant daté du 11 décembre 1992. *« Beaucoup plus grave »*, selon Me Saint-Pierre, un bordereau d'enregistrement de ce même document aurait été envoyé par le parquet, le 5 décembre 1995, sur injonction du juge dijonnais. La défense affirma avoir appris l'existence de ce bordereau sur un document dont l'existence avait été jusqu'à présent niée par le parquet.

Au fil de sa plaidoirie, le visage de l'avocat devint blême. *« Le ministère public est responsable d'atteintes graves aux droits de la sûreté du citoyen,* lança-t-il. *Je stigmatise les actes du parquet. »* Se retournant vers le procureur adjoint Thierry Cretin, déjà accusateur lors du procès Botton, puis vers le procureur Jean-Amédée Lathoud, Me Saint-Pierre accusa : *« Sans doute n'avez-vous pas eu à connaître du contenu de ce document Sarroca. Mais vous avez dissimulé des documents de procédure, vous avez menti. Vous avez trahi vos fonctions. Le procureur de la République a le droit de se défendre et le devoir de requérir au nom de l'action publique. »*

Plus modeste et prudent, Me Stasi interpella le tribunal : *« Il vous appartient de mettre un terme à cette regrettable escalade qui n'apporte rien à la justice. »* Son tour étant venu, le procureur adjoint Cretin demanda une suspension de séance, aussitôt accordée. Quand l'audience reprit, une demi-heure plus tard, le procureur Thierry Cretin se retint de tout effet et résuma ainsi la position du parquet : *« Dans ce dossier, il n'y a pas eu une ligne, une lettre, une virgule, un point, de la main de Paul Weisbuch. Enfin, si le procureur de la République doit être entendu prochainement comme témoin à Dijon, c'est qu'il ne semble pas y avoir matière à mise en examen. »*

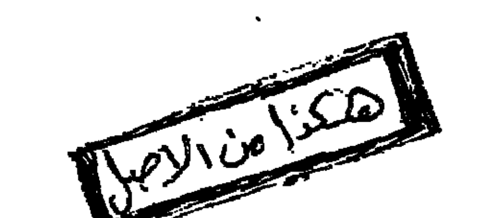
« RETARDER L'EXAMEN »

A ce moment précis, la sonnerie insistante d'un téléphone portable retentit dans les bancs réservés à la presse, brisant la solennité des débats. Le procureur adjoint s'arrêta, guettant une réaction du président du tribunal.

Celui-ci, fort calme, demanda *« que le propriétaire de ce téléphone sorte de la salle »*, ce qui fut fait aussitôt. Le procureur adjoint reprit : *« La Cour de cassation n'annulera rien, tout au plus renverra-t-elle devant une autre cour d'appel. Toutes les nullités ont été purgées. Deux fois déjà, M. Noir a fait une demande de dépaysement avec les mêmes arguments* [qui a été] *rejetée. Michel Noir a une ligne de conduite : retarder l'examen au fond. »*

Au terme de ces trois heures de débats, le président Berger a préféré suspendre l'audience. Rendez-vous a été pris mardi à 14 heures. Le tribunal livrera alors sa décision concernant un éventuel sursis pour Michel Noir et ses deux coprévenus. Les témoins ont déjà été convoqués pour les 13 et 14 mars.

Danielle Rouard



Plusieurs milliers de malades du sida vont pouvoir recevoir des antiprotéases

Contrairement à ce qui était annoncé, les firmes Merck et Abbott vont, sous la pression des associations, largement distribuer en France leurs nouvelles molécules, dont l'efficacité reste à évaluer

En France, les firmes Merck et Abbott s'apprêtent à *« mettre à la disposition »* des malades atteints de sida plusieurs milliers de doses de leurs nouvelles molécules antiprotéases. *Rendue publique* lundi 11 mars par le groupe associatif TRT-5, cette information contredit les déclarations faisant état, la semaine dernière, d'une situation de pénurie. Selon TRT-5, Abbott s'est engagé à fournir son Ritonavir à mille cinq cents personnes dans le courant du mois de mars, avec la possibilité d'augmenter cette quantité au fur et à mesure des demandes. De son côté, Merck a pris l'engagement de fournir son Indinavir à trois mille personnes dès le 1er avril, puis à trois mille personnes supplémentaires en mai et à quatre mille de plus en juin. Ces distributions, non gratuites, d'antiprotéases se feront sous le couvert d'*« autorisations temporaires d'utilisation »*, dans l'attente des autorisations de mise sur le marché qui ont été demandées auprès de *l'Agence européenne du médicament*.

REBONDISSEMENT dans l'affaire des nouvelles associations médicamenteuses contre le sida : les cinq principales associations de malades réunies au sein du groupe TRT-5 ont annoncé, lundi 11 mars, que les deux multinationales pharmaceutiques américaines directement impliquées dans ce dossier, les firmes Merck et Abbott, venaient conjointement de bouleverser leurs stratégies industrielles et commerciales et s'apprêtaient à *« mettre à la disposition »* des malades français plusieurs milliers de doses de leurs nouvelles antiprotéases.

NOUVELLES MESURES

Ainsi, contrairement à ce qui était affirmé il y a quelques jours, plusieurs milliers de personnes contaminées par le VIH pourront bénéficier en France de l'une ou l'autre des antiprotéases, Ritonavir (Abbott) ou Indinavir (Merck). *« Après plusieurs semaines de pression associative, Abbott s'est engagé à fournir son Ritonavir pour 1 500 personnes dans le courant de ce mois de mars. Avec la possibilité d'augmenter cette quantité au fur et à mesure des demandes. De son côté, Merck a pris l'engagement de fournir son Indinavir à 3 000 personnes dès le 1er avril prochain, puis à 3 000 personnes supplémentaires en mai et à 4 000 de plus en juin, jusqu'en décembre 1996*, fait-on valoir auprès du TRT-5. *Les effectifs sur lesquels s'engagent Merck et Abbott devraient permettre de répondre aux situations d'urgence. (...) La dispensation des produits dans ce cadre pourrait débuter à la fin du mois de mars ou au début du mois d'avril. La « pénurie » à l'origine de l'émoi de ces dernières semaines était moins liée à des difficultés de production rencontrées par Merck et Abbott qu'au choix délibéré de ces laboratoires de mettre des quantités importantes de médicaments à la disposition du marché nord-américain. »*

Les nouvelles mesures prises par Merck et Abbott permettent fort opportunément de sortir de l'impasse née du refus exprimé par Alain Juppé d'un « tirage au sort » alors même que la situation de pénurie invoquée par les multinationales imposait au yeux du Conseil national du sida et du Comité national d'éthique d'avoir, faute d'un meilleur choix, recours à cette solution. Pour le TRT-5, il est clair que ce rebondissement est la conséquence directe de la *« mobilisation des associations françaises de lutte contre le sida »*. Ce groupe *« regrette qu'aucun autre pays d'Europe n'ait obtenu les mêmes engagements »* de la part des multinationales concernées. *« Dans les autres pays européens, les firmes Merck et Abbott n'ont rien prévu. Dans ces pays, les malades qui ont les moyens financiers pourront peut-être acquérir ces produits, pas les autres,* explique Franck Fontenay, l'un des responsables du TRT-5. *En Espagne, une centaine de malades seulement pourront recevoir du Ritonavir. »*

NÉGOCIATIONS

Après celle de Roche, la distribution des antiprotéases d'Abbott et de Merck *via* des *« autorisations temporaires d'utilisation »* durera tant que ces molécules ne disposeront pas d'autorisation officielle de mise sur le marché (AMM). Or il apparaît à plusieurs observateurs que les nouvelles molécules actives contre le VIH conduisent à une situation hors du commun, très favorable aux multinationales concernées. Jusqu'à présent, en effet, la mise à disposition des molécules avant leur AMM dans le cadre de procédures *« compassionnelles »* se faisait gratuitement. C'est aujourd'hui encore le cas de l'antiprotéase de Roche. Ce n'est plus vrai avec l'Indinavir et le Ritonavir.

Tout se passe comme si, pressions associatives et médiatiques aidant, la situation *« compassionnelle »* était devenue une phase de pré-AMM, les firmes pouvant à leur gré fixer les indications et les futurs prix de leurs molécules sans l'intervention directe des pouvoirs publics, les négociations étant ici établies entre la firme et les établissements hospitaliers. On indique que les sommes demandées par Merck pour son Indinavir devraient correspondre à près de 100 francs de coût journalier, Abbott n'ayant pas pour sa part encore fixé son prix.

J.-Y. N.

COMMENTAIRE

POKER MENTEUR

Qui, des associations de malades du sida ou des pouvoirs publics français, compte le plus aux yeux des dirigeants des puissantes multinationales pharmaceutiques soucieuses de commercialiser et de rentabiliser les nouvelles antiprotéases ? Ces molécules, présentées depuis quelques semaines comme l'indispensable chaînon thérapeutique manquant dans la lutte contre cette maladie, sont aujourd'hui au centre d'une étonnante partie qu'on pourrait qualifier, si l'objet n'était pas si dramatique, de poker menteur.

L'agenda officiel d'Hervé Gaymard, secrétaire d'Etat à la santé et à la sécurité sociale, comporte, cette semaine, trois entretiens avec les responsables des trois multinationales concernées. Or ce sont les responsables du monde associatif qui, bien avant M. Gaymard, ont eu la primeur des décisions industrielles. Comment mieux dire que les autorités sanitaires n'ont, ici, guère pesé ? Et que sont devenues les *« difficultés de production »* évoquées il y a peu et qui avaient conduit à l'hypothèse d'un *« tirage au sort »* des malades auquel s'était opposé le premier ministre ?

La prochaine distribution – payante – de plusieurs milliers de doses des antiprotéases d'Abbott et de Merck ne peut en aucune manière être analysée comme l'heureux dénouement d'une malencontreuse affaire. D'abord parce que ces médicaments – il importe de le rappeler – ne constituent en aucune façon une panacée. Ensuite parce que la volte-face des maisons mères de Merck et d'Abbott vis-à-vis de la France conduit *de facto* à priver d'autres patients européens, pour ne pas parler de ceux du tiers-monde, des possibles bénéfices de ces molécules.

Jean-Yves Nau

CARNET

AU CARNET DU « MONDE »

Naissances

Agnès GABIROUT,
Michel PERRON
et leurs enfants,
sont heureux d'annoncer la naissance de

Agathe,

le 9 mars 1996, à Lausanne.

Avenue de Villardin, 4,
1009 Pully,
Suisse.

Catherine, Sandrine et Michaël,
sont ravis d'annoncer la naissance de leur cousine,

Charlotte,

le 8 février 1996, à Montpellier, chez

Caroline BRIDOUX
et
Jean-Christophe SALUSTE.

Jean et Marijke
Bridoux-Van Alphen,
La Beaume,
30124 Peyrolles.

Eléonore REUMAUX d'EQUAINVILLE
et
Vahan SEDEFIAN,
sont heureux d'annoncer la naissance de leur fils,

Raphaël, Ruben,

le 28 février 1996.

Amina SEFRIOUI
et
Gilbert DUFOUR,
sont heureux d'annoncer la naissance de

Sabrina,

le 9 mars 1996, à Bourg-La-Reine.

Mariages

M. et Mme Yukio OGUMA,
M. et Mme Hugues Jean de DIANOUX,
font part du mariage de leurs enfants,

Emiko
et
Jean-Marie Elzéar,

à Fremantle, Australie occidentale, le 26 février 1996.

Décès

– Cannes. Versailles. La-Pierre-qui-Vire. Nantes.

Mme Georges Chossat,
son épouse,
Mme Jacques Planque,
Le Père Bruno (Alain) Chossat,
Le docteur et Mme Jean Weber,
ses enfants
et leur famille,
ont la douleur de faire part du décès du

contrôleur général
des armées (cr)
Georges CHOSSAT,
X21,
grand officier
de la Légion d'honneur,

survenu à Cannes, le 7 mars 1996.

La cérémonie religieuse a eu lieu dans l'intimité.

– La famille,
Les amis et les élèves de

Ginette DELMAS

ont la douleur de faire part de son décès, survenu dans sa quatre-vingt-troisième année, le 9 mars 1996, à Nice.

L'inhumation se fera dans l'intimité au cimetière du Vésinet (Yvelines).

Ginette Delmas, enseignante de l'enseignement public, animatrice avec Jean Delmas de la Fédération Jean-Vigo, critique de cinéma, manifesta toute sa vie, à travers ses activités pédagogiques et culturelles et son engagement civique aux côtés de son mari, sa passion de l'Histoire.

36, avenue Primrose,
06000 Nice.

– L'Isle-sur-la-Sorgue. Marseille.

Yvette Fuillet,
son épouse,
Annie-Claude Fuillet, Laurence, Cédric et Emmanuel,
Michel et Martine Fuillet, Julie et Charlotte,
Les familles Fuillet, Vernis, Esteva,
Parents et alliés,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Paul FUILLET,
chevalier de la Légion d'honneur,
officier du Mérite national,
lieutenant-colonel honoraire,
président honoraire
de la chambre syndicale
des agents généraux
d'assurances terrestres de Marseille.

La cérémonie religieuse a eu lieu le mardi 12 mars 1996.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Les familles Gessat, Cotting, Friant et Truchot
ont la très grande tristesse de faire part du décès de

Claire GESSAT,
née **LE MEUR,**

le 9 mars 1996, dans sa quatre-vingt-dixième année.

11, avenue Fontaine-de-Rolles,
92500 Nanterre.

– Mme Odette Jannelle,
son épouse,
Ses enfants,
Ses petits-enfants,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

M. René JANNELLE,
ancien combattant 1939-1945,
ancien résistant,
chevalier de la Légion d'honneur,
ancien secrétaire
de la Fédération nationale
du spectacle CGT,

survenu le 10 mars 1996, en son domicile, à La Cour-Marigny, dans sa soixante-dix-septième année.

Les obsèques auront lieu le mercredi 13 mars.

Réunion devant la mairie de La Cour-Marigny (Loiret), à 15 heures.

La Croix Chuatre,
45260 La Cour-Marigny.
Chasseignaux,
45260 Lorris.
Tél. : 38-92-41-06.

– M. et Mme Fabien Courtaud,
font part du décès de leur frère et beau-frère,

Olivier-Jacques COURTAUD,

survenu à Arces, le 4 mars 1996.

Ils rappellent le souvenir de sa chère épouse,

Madeleine
COURTAUD-LAURENT,

disparue le 3 novembre 1995.

76730 Gueures.

– Mme Suzanne Landy,
son épouse,
M. Jean Landy,
son frère,
M. et Mme Rémy Landy,
M. et Mme Bertrand Landy,
ses enfants,
Frédéric et Valérie, Nicolas, Sophie, Nadège, Cyril,
ses petits-enfants,
Pierre, son arrière-petit-fils,
ont la tristesse de faire part du décès de

M. Raymond W. LANDY,

survenu le 11 mars 1996, dans sa quatre-vingt-dix-septième année.

Les obsèques auront lieu dans l'intimité, le 12 mars, à 17 heures, à Voutezac (Corrèze).

« Le vent; l'inattention ont emporté la moitié de ce que j'ai pu dire. Le reste, on ne l'a pas compris. »
Teilhard de Chardin.

Robert LARQUET

nous quittait, le 9 mars 1996, dans sa soixante-dix-neuvième année.

Militant syndicaliste dès 1936, il a consacré sa vie à combattre les injustices sociales au travers de ses diverses activités.

Conseiller prud'homal au Conseil de Paris, maître d'apprentissage de la société Applevage, enseignant, directeur-adjoint de EEIP (Charliat), intervenant à l'Ecole centrale de Paris.

Il était chevalier dans l'ordre national du Mérite.

Un registre de condoléances sera ouvert au funérarium des Batignolles, 10, rue Pierre-Rebière, 75017 Paris, du 13 au 19 mars.

L'incinération au crématorium du Père-Lachaise, le mardi 19 mars, à 14 h 15, sera suivie de l'inhumation de l'urne au cimetière Saint-Germain de Charonne.

Marie Larquet,
47, rue du Borrégo,
75020 Paris.

– Willy Lévy,
son frère,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Jacques RIOMAN,
née **Denise LÉVY,**

survenu à Nice, le 9 mars 1996, dans sa quatre-vingt-cinquième année.

Les obsèques ont eu lieu à Cannes, dans la plus stricte intimité.

– Le docteur Madeleine Negreanu, née Bonnard,
son épouse,
Ses enfants, petits-enfants,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès du

docteur Alexandre NEGREANU,
ancien interne des Hôpitaux de Paris,
chevalier de l'ordre national
du Mérite,

survenu à Antony (Hauts-de-Seine), le 10 mars 1996, dans sa quatre-vingt-sixième année.

Priez pour lui.

La levée du corps aura lieu mercredi 13 mars, à 11 h 15, au funérarium, 110, rue de Châtenay, à Antony.

Une bénédiction sera donnée à 15 h 30, au cimetière ancien de Saint-Aignan-sur-Cher (Loir-et-Cher).

Le docteur Negreanu reposera dans le caveau de famille.

12, rue Pasteur,
92260 Fontenay-aux-Roses.

– Giuseppe Pax Nucera,
son époux,
Antonello et Adriano,
ses enfants,
André et Hélène Prady,
ses parents,
Antonio et Rosa Nucera,
ses beaux-parents,
Claire et Philippe Waquet, Aglaé et Calixte,
Jean et Catherine Prady, Benoît, Delphine, Etienne et Pierre,
Bernard et Brigitte Prady, Coralie, Perrine, Clément, Damien et Louis,
Catherine Prady et Jean-Pierre Melun, Achille et Esther,
Franco et Anelisa Nucera, Antonio et Stefano,
Anna Nucera et Valentina,
Salvatore Nucera et Rita Visconti, et Antony,
ses frères, sœurs, beaux-frères, belles-sœurs, neveux et nièces,
Mme Concetta Ferraro,
Les familles Prady, Noual, Roudier,
ont la douleur de faire part du décès de

Anne PRADY,
épouse **NUCERA,**

survenu à l'hôpital Foch de Suresnes, le 8 mars 1996, à l'âge de quarante ans.

Une bénédiction aura lieu en la chapelle haute de l'église Saint-Pierre, *1, boulevard Jean-Mermoz, à Neuilly-sur-Seine*, ce mardi 12 mars 1996, à 15 h 30.

Elle sera suivie de l'inhumation au cimetière du Montparnasse.

« Verrà la morte
e avrà i tuoi occhi. »
Pavese.

– Mme Claire Waquet,
Me Hélène Farge,
Me Hervé Hazan,
avocats associés au Conseil d'Etat et à la Cour de cassation,
Et l'ensemble de leurs secrétaires et collaborateurs,
ont la tristesse de faire part du décès de la secrétaire générale du cabinet,

Anne PRADY-NUCERA,

le 8 mars 1996.

39, rue Saint-Dominique,
75007 Paris.

– Laurent Renard,
Véronique Ménager-Renard,
Yves Renard,
Rosamunde Duke-Renard,
Djamal Renard,
David Renard,
Lisa Renard,
Jeanne Jacquemin,

Les familles Renard, Marty, Duke, Ménager, Lefebvre, Bogé, Gogien, Picheney, Bocquillon, Toussaint, Porthault, Hutin, Gillard, Germain, Verrier, Barthélémy, Jacquemin, Thierry, Vaillant,

ont la douleur de faire part du décès du

docteur Paul RENARD,
médecin des *Hôpitaux psychiatriques,*

survenu le 10 mars 1996, dans sa soixante-quatorzième année.

Les obsèques auront lieu dans l'intimité le mercredi 13 mars, à Biencourt-sur-Orge (Meuse), à 14 h 30.

« What is hidden cannot be loved. »
Derek Walcott.

« Ruh wohl und bringt auch mich zur Ruh. »
Passion selon saint Jean, J.-S. Bach.

106, rue d'Assas,
75006 Paris.

– Pierre Soumille,
son époux,
Ses enfants et petits-enfants,
Toute sa famille,
Parents et alliés,
ont le chagrin de faire part du décès de

Geneviève SOUMILLE,
née **DAILLOUX,**

survenu le 4 mars 1996, à l'âge de soixante-sept ans.

Les obsèques religieuses et l'*inhumation ont eu lieu à Aix-en-*Provence, le 6 mars.

Pierre Soumille,
Val Saint-Donat,
3, rue Joseph-Rigaud,
13100 Aix-en-Provence.

– Phyllis Springer et Göksin Sipahioglu,
ses parents,
Byron Springer,
Charles Springer,
ses oncles,
Marion Springer,
sa tante,
Byron Springer Jr,
son cousin,
Allison Ambrose et Carolyn Johnson,
ses cousines,
ont la douleur de faire part du décès de

Gilles Peter SPRINGER,

survenu dans sa trente-cinquième année.

Le service religieux sera célébré ce mardi 12 mars, à 15 heures, *en l'église* réformée de Pentemont, 104-106, rue de Grenelle, Paris-6e.

L'inhumation aura lieu au cimetière du Montparnasse.

– Sa famille,
Ses proches,
ont la tristesse de faire part du décès de

Mme Hélène WEILL,
née **KAUFFMANN,**

survenu à Cannes, le 5 mars 1996, dans sa quatre-vingt-douzième année.

Remerciements

– **Clément Osbert,** très éprouvé par la perte de son épouse, a ressenti profondément l'affection qu'avait suscitée la personnalité rayonnante de Liliane.

Très touché par les nombreuses marques d'amitié qui lui ont été témoignées, il tient à exprimer à tous sa très grande reconnaissance.

Avis de messe

Gérard BANG

a été rappelé à Dieu, il y a un an.

La messe du mercredi 13 mars 1996, à 18 h 15, à la cathédrale Notre-Dame de Paris, sera célébrée à son intention.

Anniversaires de décès

– Il y a neuf ans, disparaissait

Jean-Claude LANGELLIER.

Une pensée est demandée à tous ceux qui l'ont connu.

« On ne meurt qu'une fois,
et c'est pour si longtemps ! »
Molière

– Il y a un an, disparaissait

Malka PRESBURGER.

En ce jour, ayez une pensée pour elle.

Colloques

– **L'Association des Amis de la revue *Passages*,** avec le concours d'EDF et de La Cinquième, organise un colloque international, le 14 mars 1996, à la Cité des sciences et de l'industrie de La Villette (à l'amphithéâtre Gaston-Berger), sur le thème : **« Complexité scientifique et choix démocratiques »**, avec les interventions d'Emile Malet, Emmanuel Le Roy Ladurie, André Lichnerowicz, Yves Quéré, Philippe Lazar, Alexandre Minkowski, Xavier Le Pichon, Jean-Paul Escande, Hubert Reeves, Hervé Le Bras, Lucien Sfez, André Lebeau, Geneviève Schmeder, Gérard Athias, Jacques Leibowitch, *Christian Stoffaes, Christian* Schmidt, Franck Laloe, Michel Paty.

Réservation à la revue *Passages*. Tél. : 45-86-30-02 - Fax : 44-23-98-24.

Rectificatifs

– Au CBL, 10, rue Saint-Claude, Paris-3e. Jeudi 14 mars 1996, à 20 h 30 : **« Nouveau rôle de la démocratie,** Israël, par Haïm Haïssa, ancien conseiller de Y. Rabin. » (Erratum : pour M. Lévinas qui devait **uniquement** évoquer ses souvenirs sur son père.)

Soutenances de thèse

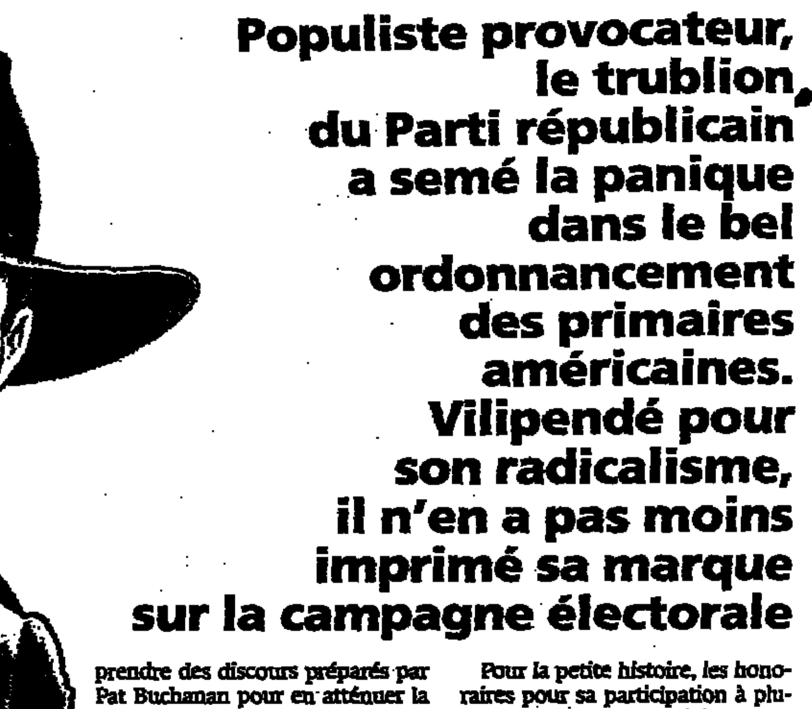
– **Bruno Garnier,** inspecteur de l'éducation nationale, 7, rue de Joncourt, 02420 Estrées, soutiendra sa thèse de littérature comparée sur : **« La traduction et l'adaptation de l'*Hécube* d'Euripide en France de la Renaissance à nos jours »**, contribution à l'histoire des processus de transformation littéraire et à l'élaboration d'une critique de la traduction poétique, sous la direction de M. le professeur Brunel, samedi 16 mars 1996, à 10 heures, à l'université Paris-IV-Sorbonne, 1, rue Victor-Cousin, Paris, Bibliothèque de littérature française, escalier C.



HORIZONS

PORTRAIT

Pat Buchanan le terrible



Populiste provocateur, le trublion du Parti républicain a semé la panique dans le bel ordonnancement des primaires américaines. Vilipendé pour son radicalisme, il n'en a pas moins imprimé sa marque sur la campagne électorale

IL y a un moment rituel, dans les meetings électoraux de Pat Buchanan, où, après les bons mots qui font hurler de rire l'orateur et l'auditoire, le ton devient grave. C'est le moment de Rocky Versace. Le silence tombe subitement sur la salle, les pancartes *« Buchanan for President »* s'abaissent, et l'on écoute religieusement le candidat raconter de sa voix rauque comment un jour, apercevant au poignet d'un interlocuteur un bracelet de prisonnier de guerre, il demanda par curiosité à voir le nom qui y était gravé. Stupéfaction : c'était le nom du capitaine Humbert Versace, officier américain exécuté par les Vietcongs en 1965. Qui était le capitaine Versace ? Humbert Versace n'était autre que Rocky Versace, le copain de classe de Hank Buchanan au collège jésuite Gonzaga, où les sept frères Buchanan firent leurs études secondaires, à Washington.

Quelque temps plus tard, poursuit Pat Buchanan, *« en parcourant le* Wall Street Journal, *je tombai en arrêt sur un titre : la Banque mondiale venait d'accorder un prêt de 260 millions de dollars au gouvernement vietnamien »*. Pause. *« Et vous savez ce que ça veut dire, ça, mes amis ? Ça veut dire que la vieille mère de Rocky Versace garantit un prêt au régime communiste qui a assassiné son fils. »* Effondrée, l'assistance en oublie de relever les pancartes. Il y a dans cette anecdote toute la révolte contre ce que Pat Buchanan appelle *« le nouvel ordre mondial »*, celui qui rabaisse l'Amérique au rang d'exécuteur des basses œuvres des Nations unies et autres institutions internationales.

Trublion du Parti républicain, provocateur semant la panique dans le bel ordonnancement de ces primaires 1996, Pat Buchanan a le don de trouver l'image ou l'histoire qui gravera ses arguments dans les mémoires des électeurs. C'est, reconnaissent ses adversaires, un orateur redoutable. L'une de ses métaphores les plus marquantes, lancée en février dans le New Hampshire, reste celle des *« seigneurs de Washington regagnant dare-dare leur château et levant leur pont-levis face aux hordes de paysans qui dévalent les collines la fourche à la main »*. Les *« seigneurs »*, c'est l'*establishment* du Parti républicain ; les *« paysans »*, ce sont les troupes de Pat Buchanan – *« mes gens »*, comme il dit. L'ironie, c'est que les *« seigneurs »* de Washington ont toujours considéré Pat Buchanan comme l'un des leurs.

Car il y a deux Pat Buchanan : celui de Rocky Versace, des *« paysans »* aux fourches vengeresses, le Pat Buchanan en chapeau noir de cow-boy que l'on a vu en campagne dans l'Arizona, brandissant une carabine et appelant à l'exécution des violeurs pourvu qu'on laisse vivre le fruit du viol. Et puis il y a le Pat Buchanan de Washington, collaborateur de trois présidents – Richard Nixon, Gerald Ford et Ronald Reagan –, le génial polémiste des émissions politiques à la télévision, le quinquagénaire qui dîne au Jockey Club du Ritz-Carlton et dont les meilleurs amis sont journalistes.

Ces amis-là ne livrent pas facilement leurs pensées profondes sur son compte car, même s'ils ont peu d'indulgence pour son numéro populiste, Pat Buchanan n'en reste pas moins un homme d'excellente compagnie, bourré de charme, un convive drôlissime que, reconnaît l'un de ses ex-compagnons à la Maison Blanche, le Pr Jeffrey Hart, *« on adore avoir à dîner »*.

LES deux Pat trouvent leurs racines dans une éducation catholique rigoureuse, dispensée par une formidable figure, William Buchanan, le père, descendant d'immigrés irlando-écossais installés dans le sud des Etats-Unis, dont on saisit toute l'influence en lisant l'autobiographie de Pat Buchanan, *Right From the Beginning* (Regnery Gateway, 1988). Homme à poigne et à principes, grand admirateur du général Franco et du sénateur Joe McCarthy (à la défense duquel Pat Buchanan consacre un chapitre entier), William Buchanan dirigeait à Washington – où Pat naquit en 1938 – un cabinet d'experts-comptables qui lui permit d'élever confortablement sa nombreuse famille, sept garçons et deux filles. Le père Buchanan, dont la ceinture servait autant à discipliner ses fils qu'à tenir son pantalon, éleva ses neuf enfants comme autant de durs-à-cuire, les entraînant au punching-ball avant qu'ils soient d'attaque pour aller faire le coup de poing dans la rue. Les frères Buchanan étaient des garçons turbulents, connus dans tout le quartier pour leurs mauvais coups mais qui, polis, donnaient du *« Yes Sir »* et du *« Yes Ma'am »* à leurs parents.

L'autobiographie de Pat Buchanan se lit comme une ode à un paradis perdu, celui des années 50, l'époque des certitudes et de l'avenir doré. *« De quatorze à vingt-deux ans*, écrit-il, *Ike* [Eisenhower] *fut mon président ; et ces années-là, années de paix et de prospérité, d'unité et d'harmonie, quand l'Amérique était au zénith de sa puissance et de son prestige, furent les meilleures de notre vie. »* Cette nostalgie se retrouve chez ses supporteurs, comme cet homme de cinquante-sept ans, Bill Olohan, débarqué d'Irlande en 1955 à l'âge de dix-sept ans : *« Quand je suis arrivé ici, l'Amérique était un grand pays*, se souvient-il en attendant Pat Buchanan dans un meeting pour la primaire du New Hampshire. *Il n'y avait que des voitures américaines ; les voitures japonaises ici, on n'en voyait pas ! »* C'étaient aussi les plus belles années de l'anticommunisme, celles de la révélation des horreurs du stalinisme. Idéologiquement, ce sont de toute évidence ces années-là qui ont façonné le jeune Pat Buchanan, comme en témoigne ce passage de son livre sur la défense du franquisme et du maccarthysme : *« Nous avons un sens différent de ce qui est réellement et moralement mal. Nous avons un sens différent de ce qui menace ce que nous chérissons le plus : la famille, la foi et notre pays. Ce n'est ni Botha, ni Marcos, ni Pinochet : c'est l'Union soviétique et son idéologie intrinsèquement mauvaise. »* Le Troisième Reich, poursuit-il, *« s'est effondré en douze ans ; une fois qu'Hitler était mort l'hitlérisme était mort. Le communisme en revanche ne s'est pas éteint avec Lénine et Staline : partout où il a triomphé, des églises ont été profanées, des prêtres massacrés, des enfants endoctrinés »*. A aucun moment dans ce chapitre il n'est fait mention de l'Holocauste.

C'est ce genre de prises de position, sa défense de personnages accusés de crimes de guerre et quelques « perles » comme, pendant la guerre du Golfe, la comparaison du Congrès américain à *« un territoire occupé par Israël »*, qui font resurgir les accusations d'antisémitisme à l'égard de Pat Buchanan, même s'il paraît plus soucieux d'éviter de tels dérapages. Là encore, ses amis de Washington sont réticents à le condamner, hormis l'influent éditorialiste William Safire, pourtant vieux compagnon de la Maison Blanche sous Nixon : *« Si l'on prenait une échelle de un à dix pour mesurer l'antisémitisme*, a-t-il déclaré récemment, *où Hitler serait à dix et* [le leader nationaliste noir américain] *Louis Farrakhan à sept, je mettrais Pat Buchanan à quatre ou cinq. »* Visiblement ébranlé et sûr de sa bonne foi, Pat Buchanan crie à *« la scandaleuse diffamation »*, tandis que d'autres volent à son secours : *« Je suis juif et Pat Buchanan est mon ami »*, écrit dans le *Los Angeles Times* un intellectuel républicain, Bruce Herschensohn. *« Il n'est pas antisémite, mais il est maladroit dans le choix de ses mots »*, reconnaît un autre ami, le Pr Hart.

Que dire, alors, lorsqu'il interpelle *« José »*, l'immigré mexicain moyen, ou évoque les Zoulous – *« Si vous prenez un million de Zoulous et un million d'Anglais et que vous les mettez en Virginie, lesquels vont s'intégrer le mieux ? »*, demanda-t-il sur ABC en 1992 ? Contrairement à Jean-Marie Le Pen, Pat Buchanan refuse de se compromettre avec un Jirinovski, mais il a le verbe facile et dégaine très vite. Les républicains modérés ont encore à l'esprit le souvenir cuisant de son discours à la convention de Houston, en 1992, l'année où il se présenta pour la première fois à l'investiture républicaine : *« Une guerre culturelle fait rage dans notre pays pour l'âme de l'Amérique. Il faut reprendre l'Amérique, rue par rue, immeuble par immeuble. »* Un festin pour les démocrates : *« La version originale en allemand était meilleure »*, ironisa une célèbre éditorialiste du Texas, Molly Ivins.

ANCIEN étudiant de la Columbia School of Journalism de New York, Pat Buchanan a eu tout loisir d'aiguiser sa plume pendant les quatre ans passés comme éditorialiste, dans les années 60, au *Saint Louis Globe-Democrat*. Réformé pour raison médicale, il échappe au Vietnam et, lorsque Nixon le recrute pour sa campagne de 1968, il a déjà un style féroce. Trop, même : Nixon raconte dans ses Mémoires comment, une fois élu à la Maison Blanche, il lui a parfois fallu reprendre des discours préparés par Pat Buchanan pour en atténuer la virulence. Bien des années plus tard, Larry Speakes, porte-parole de Ronald Reagan, se souviendra lui aussi dans ses mémoires du radicalisme d'un collaborateur nommé Pat Buchanan : *« Ce n'est pas qu'il était raciste*, écrira-t-il, *mais il était si aveuglément réactionnaire ! »*

Il n'est guère de thèmes sur lesquels Pat Buchanan ne s'exprime de façon provocatrice. Il a dénoncé *« les avortoirs de l'Occident, terminaux du monde libre pour les trains qui en d'autres temps partaient pour Vorkouta ou Kolyma, Treblinka et Auschwitz »*. L'homosexualité est une autre de ses grandes croisades. Il veut geler l'immigration légale pendant cinq ans, arrêter immédiatement la politique d'*« affirmative action »*, ensemble de mesures visant à compenser la discrimination raciale dans l'emploi. Les femmes, a-t-il écrit en 1983, *« ne sont pas dotées par la nature de la même ambition, de la même volonté de réussir dans le monde sauvagement compétitif du capitalisme occidental »*. Il est pour le maintien des académies militaires exclusivement masculines, pour le droit des municipalités du Sud à arborer le drapeau confédéré et pour la prière à l'école.

Mais c'est son discours socio-économique qui lui a permis de remporter la primaire du New Hampshire et de dépasser le statut de candidat contestataire dans lequel George Bush l'avait cantonné en 1992. En dénonçant les méfaits de la mondialisation de l'économie, les accords commerciaux internationaux qui font fuir les emplois industriels vers l'Asie ou le Mexique et l'ingratitude du grand capital qui s'enrichit en dégraissant les effectifs des entreprises, Pat Buchanan a su trouver la corde sensible, celle du travailleur désenchanté et anxieux du lendemain. *« Son diagnostic économique n'est pas faux*, reconnaît Bob Lighthizer, trésorier de la campagne de Bob Dole, le candidat le plus ébranlé par la montée de M. Buchanan ; *c'est le remède qu'il prescrit qui est mauvais. »*

Pat Buchanan avait compris le phénomène de l'anxiété économique bien avant la mondialisation : en 1970, raconte Richard Nixon, il fut fasciné par le livre de deux intellectuels de centre-gauche, Richard Scammon et Ben Wattenberg, *The Real Majority*, dont il fit une note au président à l'approche des élections législatives, en lui conseillant de cibler la campagne sur *« la question sociale »* : celle de l'Américaine moyenne, statistiquement identifiée par les deux auteurs comme une femme au foyer blanche, de quarante-sept ans, vivant à Dayton, dans l'Ohio, dont les préoccupations n'étaient ni le Vietnam ni les droits des minorités raciales mais un sentiment d'insécurité économique croissant.

Pour la petite histoire, les honoraires pour sa participation à plusieurs émissions de télévision, notamment sur CNN, ont assuré à Pat Buchanan une vie aisée, dans une grande maison de l'une des banlieues les plus huppées de Washington, tenue par une femme de ménage chilienne. Il dispose pour son plan de retraite d'un joli portefeuille d'actions des grandes sociétés dont il dénonce l'avidité et s'est résigné à troquer sa Mercedes contre une Cadillac pour rouler américain.

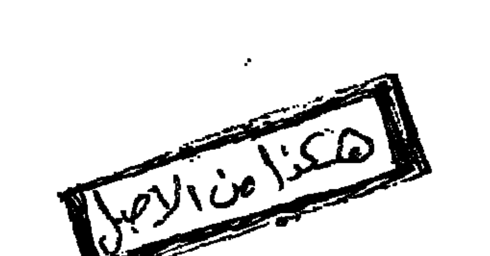
SA campagne, financée par de petits donateurs, est menée de façon presque artisanale, *« sans sondeurs, sans consultants, sans personne pour écrire mes discours »*, dit-il. *« Il n'a pas beaucoup d'argent et il n'en a guère besoin*, relève Bob Lighthizer : *il est maître dans l'art d'utiliser les médias. »* Son équipe est réduite au minimum : un jeune journaliste, Greg Mueller, lui sert d'attaché de presse et un ancien commentateur du quotidien de droite *Washington Times*, Terry Jeffrey, de directeur de campagne. Les piliers de son organisation sont deux femmes : son épouse, Shelley, une silencieuse mais omniprésente petite femme blonde à la mise en plis irréprochable, diplômée de sciences politiques – ils se sont connus en travaillant ensemble à la campagne de Richard Nixon, en 1968 –, qui l'accompagne partout et assiste à toutes les réunions. Les Buchanan n'ont pas eu d'enfant, et Shelley est tout entière dévouée à son mari.

La deuxième femme, aussi tonitruante que Shelley est discrète, est la sœur de Pat, Bay Buchanan, une rousse énergique toujours prête à monter à l'assaut. A trente-deux ans, elle fut le plus jeune trésorier-payeur des Etats-Unis sous Ronald Reagan ; vétéran des campagnes électorales, c'est elle qui a poussé Pat Buchanan à se présenter cette fois-ci, en le menaçant d'être elle-même candidate s'il ne se décidait pas. Convertie à la religion mormone, divorcée, mère de trois garçons, c'est elle la stratège de la campagne.

Jusqu'où ira Pat Buchanan ? En février, les « seigneurs » du parti républicain ont assisté, effarés et muets, à son ascension, avant que l'instinct de survie ne leur donne la force de se ressaisir. *« Le buchananisme*, accuse l'un de ses rivaux, le modéré Lamar Alexander, *c'est la colère et la révolte. C'est l'aigreur et la division. C'est bon pour les shows télévisés, pas pour le Bureau ovale. »* Sans doute. Mais, déjà, Pat Buchanan a imprimé sa marque sur cette campagne électorale.

Sylvie Kauffmann

Dessin . Rick Tulka



هكذا من الاصل

Vers un secteur hospitalier unique ?

par Jean Bardet

UN groupe de travail parlementaire, dont j'ai fait partie, s'est réuni pour préparer l'ordonnance relative à l'hôpital dans le cadre de la réforme de la protection sociale.

Mais, avant d'envisager des réformes, encore faut-il bien préciser : quelle est la finalité de l'hôpital public ? Quelle est sa place par rapport à l'hospitalisation privée ? Quelle est la justification des deux secteurs ?

Ayant commencé mes études médicales dans les années 60, j'ai connu la réforme Debré, qui a donné ses lettres de noblesse à l'hôpital public. Avant, les choses étaient simples : les riches allaient en clinique, et les pauvres à l'hôpital, qui portait d'ailleurs souvent le nom d'hospice. L'inégalité au niveau des soins n'était bien souvent qu'apparente : les « grands patrons » exerçaient leur activité le matin à l'hôpital et l'après-midi « en ville ». La réforme Debré, qui a institué le plein emploi hospitalier, a été pour une large part à l'origine de l'humanisation des hôpitaux.

A partir de cette date, et jusqu'au premier choc pétrolier de 1973, les cliniques et les hôpitaux se sont livré une stimulante concurrence financée par la Sécurité sociale, qui en avait les moyens. C'était l'heureuse époque où secteurs public et privé se disputaient les malades, et où les médecins *« non plein temps »*, qui détournaient leurs patients de l'hôpital vers leur clinique, étaient sévèrement condamnés par leurs pairs et le conseil de l'ordre. On était loin de la pratique actuelle : des directeurs d'hôpitaux encourageant les médecins à envoyer des malades déjà hospitalisés vers le secteur privé si les soins qu'ils nécessitent se révèlent trop onéreux.

Cette concurrence a permis aux deux secteurs de faire d'énormes progrès, avec toutefois un avantage sur le plan de l'accueil dans le privé, et sur le plan technique à l'hôpital, de telle sorte que les patients étaient en général satisfaits, privilégiant l'accueil ou la technique selon leur désir ou leur pathologie : à l'hôpital les grosses pathologies; aux cliniques les pathologies courantes.

Depuis 1981, les restrictions budgétaires, la volonté socialiste de casser la hiérarchie hospitalière, ont bien changé les choses (certes les « mandarins » ont disparu, mais qui a remplacé les Hamburger, les Jean Bernard, les Lenègre, les Milliez, les Cordier, les Judet ?).

Actuellement, mis à part quelques vitrines qui sont des exceptions, le budget global étrangle l'hôpital public, qui ne peut plus accomplir sa mission : manque de personnel, plateaux techniques vieillissants et non remplacés, postes de médecins vacants dans de nombreux hôpitaux de province qui ont obligé Mme Veil à titulariser des étrangers, impossibilité d'approvisionnement en prothèses qui contraint à refuser la prise en charge de certains malades.

A l'inverse, le secteur privé, non soumis aux mêmes contraintes budgétaires, a pu développer ses plateaux techniques et pratiquer un certain nombre d'actes de chirurgie lourde qu'il ne pratiquait pas précédemment.

Dès lors, opposer les secteurs public et privé n'a aucun sens. Plutôt que de les mettre en concurrence, mieux vaudrait les mettre en complémentarité. Cependant, pour que cette complémentarité ait un sens, il faudrait que le mode de financement par la Sécurité sociale soit identique. Cela éviterait certaines distorsions, car il faut bien, objectivement, remarquer que, le plus souvent, les soins les plus onéreux (traitement du sida, par exemple) ou les moins valorisants sont pris en charge à l'hôpital, et les soins les plus rentables par les cliniques privées. Est-ce un hasard si, dans un rapport officiel récent de l'Assistance publique des hôpitaux de Paris, il est constaté que 30 % des patients cardiologiques opérés le sont pour un pontage aorto-coronarien, et 70 % pour un remplacement des valves cardiaques, alors que ces derniers sont plus coûteux, la proportion étant inverse dans le privé ?

Cette constatation n'est pas en soi choquante, le rôle de l'hôpital étant de soigner tous les malades qui se présentent, quel que soit leur coût, à la condition que la spécificité des hôpitaux publics et leur fonction « à part » dans le maillon sanitaire soient reconnues.

En effet, l'hôpital public, en plus de son activité de soins, conserve quatre rôles supplémentaires : l'enseignement, la recherche, la solidarité et le service public, même si le privé y est de plus en plus associé, ce qui est souhaitable.

Ces rôles supplémentaires doivent être parfaitement individualisés sur le plan financier : le manque à gagner de l'hôpital public du fait de son rôle spécifique ne doit pas être pris en charge par la Sécurité sociale. Ne pas le faire et accuser l'hôpital d'être la cause principale du déficit de la Sécurité sociale ne correspond pas à la réalité.

Si ces questions ne sont pas prises en considération, la situation dans les hôpitaux publics ne pourra que s'aggraver, et, progressivement, l'hôpital public, incapable de donner des soins parfois indispensables faute de moyens financiers, sera obligé de se décharger sur le secteur privé, et tendra à retomber peu à peu dans le rôle d'hospice dont il était péniblement sorti depuis les années 60.

Une réorganisation de l'hospitalisation, qu'elle soit publique ou privée, s'impose. Elle passe forcément par une réflexion sur son rôle, en ayant constamment à l'esprit que le malade, entité humaine bien souvent oubliée, est en permanence la seule finalité du dispositif. L'unification souhaitable des modes de financement du public et du privé, une complémentarité des tâches dans le cadre d'un schéma national et/ou régional pose à terme la question de la justification de l'existence de deux secteurs. Ne pourrait-on envisager un secteur hospitalier unique répondant aux mêmes règles, où les personnels seraient interchangeables en fonction des missions à accomplir ?

Le secteur hospitalier unique ne pourrait-il pas être ouvert à tous les praticiens qui auraient la possibilité non seulement d'y hospitaliser leurs patients, mais aussi de les suivre directement en gardant leur pleine responsabilité diagnostique et thérapeutique ?

Il serait dommage que la réforme annoncée ne soit pas profondément innovante, comme l'avait été la réforme Debré de 1958, et qu'elle ne réponde qu'à des considérations comptables sans tenir compte des impératifs d'une médecine moderne efficace à laquelle tous les Français ont droit sans aucune exclusive de quelque sorte qu'elle soit.

Jean Bardet, *professeur de médecine, est député (RPR) du Val-d'Oise.*

Attention au fantasme du « lobby médical »

par Simon-Daniel Kipman

C'EST parce que les psychiatres ne sont pas différents à bien des égards des autres médecins (ils sont même la spécialité la plus nombreuse : plus de douze mille) que je me permets ces réflexions, après lecture de l'article de Jean-Michel Bezat paru dans *Le Monde* du 28 février. Que les médecins ne soient pas *« au-dessus des lois économiques »*, cela va de soi dans la hiérarchie des valeurs adoptées par des gouvernements gestionnaires et des médias qui souscrivent à cette mise en perspective. Cependant, on peut considérer que les lois économiques sont applicables à des choix politiques, à des options culturelles et scientifiques prises en amont.

Les médecins sont des citoyens comme les autres, soumis à l'impôt, à la restriction de personnel dans les services hospitaliers, les secteurs et les cabinets libéraux, à la réduction de leur rôle dans le secteur social, au contrôle des dépenses qu'ils font et qu'ils induisent. Ils sont donc, comme tout le monde et du seul point de vue économique, des éléments dont le fonctionnement individuel et collectif fait l'objet de modèles et de théories économiques, ce qu'on appelle *« la loi du marché »* étant l'une d'entre elles, à laquelle on voudrait les soumettre.

Pour ce qui concerne la médecine, le Syndicat des psychiatres français que je préside, et qui réunit des psychiatres de toutes les formes d'exercice (publics, associatifs, libéraux) a – sans arrêt et dans le cadre des centrales syndicales que vous dénoncez – prôné l'évaluation des soins et des pratiques, ainsi que l'optimisation de leur qualité, en fonction de critères que nous contribuons à mettre en forme, à travers les actions de notre association scientifique, depuis des années. Il ne faudrait pas imputer à l'ensemble des médecins, en particulier libéraux, la négligence qu'il y eut à ne pas réformer le système de santé et, en fin de compte, à ne s'y résoudre qu'en fonction de critères économiques.

Il est encore temps d'écouter les insistantes réflexions que nous faisons sur la nécessité d'un accès aux soins précoce et facile, d'une circulation des informations, en un mot d'un effort de santé publique.

Pour notre part, nous avons sans cesse insisté pour que les positions syndicales, politiques, gestionnaires soient prises en fonction des connaissances scientifiques du moment qui, chacun le sait, évoluent sans cesse.

Les *« outils d'un contrôle durable »* se font et évoluent grâce aux efforts, essentiellement bénévoles, de la profession, ou de certains professionnels (conférences de consensus, informations des médias et du public). Il ne seront jamais ni parfaits ni complets, mais en constante évolution. Des économies en découleront obligatoirement. Cela mérite deux démarches concomitantes :

– l'une, amorcée, de restrictions provisoires, sans qu'il soit nécessaire d'imposer des sanctions aux médecins ; la sanction, elle existe déjà dans la dégradation des remboursements des soins et des critères de santé publique ;

– l'autre est une refonte en profondeur du système de santé.

Ce ne sont pas les médecins, qui sont au cœur du système de santé, qui vantent les mérites du modèle français ; ce sont les politiques relayés par les médias

Ce ne sont pas les médecins, qui sont au cœur du système de santé, qui vantent les mérites du modèle français ; ce sont les politiques relayés par les médias. Les médecins en savent l'intérêt (par rapport à d'autres modèles possibles utilisés de par le monde et qui ne sont pas tous des repoussoirs, mais qui ne pourraient être efficaces que progressivement), les potentialités en ce moment réduites et les inconvénients.

La *« malhonnêteté »* consiste à ne pas voir que les choix qui sont faits privilégient une médecine lourde (en psychiatrie, renvoyée en partie au *« social »*) et une industrie pharmaceutique en particulier, au détriment d'une médecine humaine, individualisée et de premier contact.

Il est vrai que les psychiatres sont – parce qu'ils vivent tous les jours le poids de l'absence d'écoute et le prix des retards aux soins – plus que d'autres sensibles à cette médecine de premier contatct, fondée sur une clinique personnalisée.

Des *« toubibs »*, dont nous sommes, se sont élevés depuis longtemps contre la diminution des taux de remboursement, le raccourcissement inconsidéré des durées d'hospitalisation, l'augmentation du forfait hospitalier. Ils se sont élevés contre les mesures de redéploiement qui favorisent la technique contre l'humain. Mais ils n'ont pas été entendus. Ils ne l'ont pas été davantage quand ils ont proposé ou soutenu :

– un accès aux soins encore plus facile ;

– des prises en charge avec tiers payant (mais non généralisées) ;

– une participation des familles aux soins ;

– une réévaluation du système de santé ;

– que la formation initiale soit repensée en incluant l'évaluation, le social, la recherche ;

– que la formation médicale continue soit non seulement un devoir mais aussi un droit pour tous les médecins, y compris hospitaliers et salariés associatifs ;

– les efforts de dégagement de l'emprise des groupes pharmaceutiques ;

– une meilleure coordination des soins que celle que formaliserait le carnet médical.

Qu'on me permette donc de dire que ce *« lobby médical »* dont parle la presse est soit bien faible, soit bien nul, soit imaginaire face à d'autres mieux armés, plus riches, plus soutenus par des systèmes de pensée dont on peut tester l'efficacité chaque jour. Au lieu de crier haro sur quelques prises de position déjà passéistes, il me semblerait plus conforme à une éthique d'information de :

– donner les arguments pour ce qu'ils sont : ceux de certains groupes ;

– brosser un panorama des réflexions en cours et déjà bien étayées de groupes scientifiques de médecins.

Simon-Daniel Kipman *est président du Syndicat des psychiatres français, de l'Association française de psychiatrie et de la Fédération française de psychiatrie.*

Les Palestiniens, l'adversité et Allah

par Jean-François Legrain

L'HORREUR des derniers attentats perpétrés en Israël a malheureusement donné lieu, une fois encore, à des dérives dans le vocabulaire, les représentations et les approches, qui nous ramènent aux abominables poncifs antisémites des années 30. La djellaba, la calotte et la barbe se sont substitués au nez crochu, à la redingote et au chapeau, tandis que l'inévitable bombe à la mèche allumée tient lieu d'incisives ensanglantées et de doigts crochus. La gangrène (islamiste) n'est que la version réactualisée de la peste (juive), tandis que l'immonde pieuvre continue à enserrer de ses tentacules le monde civilisé. Des populations entières, relevant pourtant d'univers nationaux et politiques différents, sont ainsi désignées à une même vindicte générale, coupables de partager les mêmes référents culturels et religieux.

Aujourd'hui, pour la Palestine, l'Algérie ou même les banlieues françaises, le fanatisme sert de seule clé d'interprétation, contribuant à de gigantesques opérations de désinformation, elles-mêmes jouet et agent d'un racisme devenu ordinaire. Quel analyste ou prétendu tel oserait, en effet, attribuer au Sinn Fein ce qui relève de l'IRA ou confondre ETA et Parti nationaliste basque ? En dehors du domaine réputé chrétien et/ou blanc, amalgames et ignorances deviennent pourtant une habitude.

C'est manifestement la décision israélienne d'assassiner, le 5 janvier, l'artificier des attentats les plus meurtriers de ces dernières années, localisé et sous contrôle, depuis plusieurs jours ou semaines, des services compétents palestiniens et israéliens, qui a décidé un petit groupe de la région d'Hébron (encore sous occupation militaire israélienne) à rompre avec ses commandements tant politique que militaire.

Après les déclarations faites le 5 mars par Mahmoud Zahhar, porte-parole de Hamas à Gaza, Muhammad Chamaa, un de ses fondateurs à Gaza et Mustafa Liddawi, représentant du mouvement à Beyrouth, la suspension de toute activité armée a acquis un statut d'engagement public. Cette décision n'engage plus seulement le commandement politique de l'intérieur, mais également celui de l'extérieur, tout comme l'aile militaire des Katëb al-Qassam qui l'ont confirmé dans un communiqué spécifique.

Les mesures liées à la *« guerre totale »* adoptées par le gouvernement de Shimon Pérès constituent certes la réponse exigée par une population légitimement traumatisée par la violence, dont elle est indistinctement la victime. Destruction de maisons, bannissements, fermetures d'associations caritatives, bouclage des territoires occupés et autonomes, assassinats ciblés, etc., renouent néanmoins avec cette politique du pire longtemps menée par Ytzhak Rabin mais brièvement abandonnée par Shimon Pérès.

Celle-ci avait pourtant largement prouvé son inefficacité mais également ses effets pervers. A-t-on oublié que certains bannis de 1992 avaient profité de leur séjour forcé au Liban sud pour suivre des cours de maniement des explosifs auprès du Hezbollah ou que bon nombre de candidats au suicide ont pris leur décision pour venger la mort ou l'arrestation d'un père, le handicap à vie d'un frère blessé ?

En fermant son marché du travail après avoir œuvré pendant plus de vingt ans au *« dé-développement »* des territoires qu'il occupait, selon le terme en l'occurrence forgé par Sarah Roy, Israël contribue à l'appauvrissement de populations, loin de ce Benelux d'échanges et de compréhension dont il prétend pourtant être la nouvelle cheville ouvrière. Renoncer à tuer Ayache en se contentant de le maintenir inoffensif aurait peut-être épargné la vie d'une soixantaine de personnes. Ne pas exiger des Etats-Unis l'arrestation en 1995 de Musa Abu Marzuq, chef du bureau politique de Hamas, celui-là même qui, dès avril 1994, se montrait partisan de l'établissement d'un armistice illimité avec Israël, aurait peut-être permis de diffuser plus largement ses positions parmi les autres membres du bureau.

L'Autorité palestinienne met aujourd'hui à profit la lassitude de la population et la menace de la guerre civile pour interdire à ses seuls compétiteurs légitimes, les islamistes, l'accès au politique et le maintien de leur engagement militaire

Deux ans et demi après la signature à Washington, le 13 septembre 1993, de la « Déclaration de principes sur des arrangements intérimaires d'autonomie », la mise en œuvre des différents accords signés depuis, comme les récentes mesures adoptées par Israël, ont permis de vérifier la pertinence des analyses dissonantes émises au milieu du concert de louanges du « processus de paix ».

En l'absence d'une véritable *« reconnaissance mutuelle »*, qui aurait mené non seulement les Palestiniens à reconnaître à Israël le droit à son Etat sur une partie de la Palestine (comme l'a fait en septembre 1993 Yasser Arafat au nom de l'OLP *« représentant le peuple palestinien »*), mais aussi Israël à reconnaître aux Palestiniens des droits nationaux équivalents sur l'autre partie de la Palestine, Israël demeure fidèle aux idéaux du sionisme.

Tout indique, et plus encore aujourd'hui, que les récents accords ne constituent ainsi qu'un nouveau mode d'exercice de l'occupation et non sa fin. Etablir un contrôle sur les Palestiniens non plus de l'intérieur par la présence de l'armée israélienne dans les zones peuplées mais de l'extérieur par l'entremise des Palestiniens eux-mêmes, est l'objectif finalement atteint par Israël après l'échec d'une telle délégation jadis offerte à la Jordanie puis aux Ligues de villages chères à Ariel Sharon au début des années 80. Le confinement des Palestiniens dans des enclaves se substitue ainsi à leur expulsion massive inenvisageable dans les conditions actuelles, tandis que se poursuit (en s'intensifiant ces derniers mois) la colonisation.

Pendant trente ans, le peuple palestinien, sous égide de l'OLP, a construit son identité nationale sur la base de la récupération d'une souveraineté sur un territoire partagé. En se limitant à cultiver la *« bantoustanisation »*, l'accord de Washington a consacré l'échec idéologique, politique et militaire de la centrale palestinienne tout en l'imposant comme Autorité.

Globalement critiquée – même si les récentes élections à la transparence parfois incertaine lui ont redonné une certaine caution populaire – mais détentrice de la force, l'Autorité palestinienne met aujourd'hui à profit la lassitude de la population et la menace de la guerre civile pour interdire à ses seuls compétiteurs légitimes, les islamistes, l'accès au politique et le maintien de leur engagement militaire. Ce retour au néo-fondamentalisme imposé à l'islamisme, après l'impasse de *« l'hypothèse révolutionnaire »*, peut être aujourd'hui considéré comme quasi acquis, au-delà des soubresauts de quelques groupuscules en rupture. Il se traduira à n'en pas douter par une emprise sociale d'autant plus facilement accrue que la population, privée de la possibilité d'une libération nationale comme de démocratie réelle, puisera dans la religion de nouvelles ressources contre l'adversité.

Aucune concession israélienne de fond n'étant à attendre, le sentiment de l'illégitimité de l'Autorité palestinienne auprès de sa base sera vraisemblablement appelé à s'amplifier dans ces bantoustans d'Allah qu'Israël est en train de mettre en place dans un assentiment international quasi général, accompagné du chant des sirènes partisanes à tout crin du *« processus de paix »* sous sa forme d'Oslo.

Jean-François Legrain, *chargé de recherche au CNRS, est membre du Groupe de recherches et d'études sur la Méditerranée et le Moyen-Orient (Gremmo, université Lumière Lyon-II).*

Le Monde est édité par la SA LE MONDE
Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ; Noël-Jean Bergeroux, directeur général adjoint
Directeur de la rédaction : Edwy Plenel
Directeurs adjoints de la rédaction : Thomas Ferenczi, Robert Solé
Rédacteurs en chef : Jean-Paul Besset, Bruno de Camas, Pierre Georges, Laurent Greilsamer, Danièle Heymann, Bertrand Le Gendre, Jean-Yves Lhomeau, Manuel Lucbert, Luc Rosenzweig
Directeur artistique : Dominique Roynette
Rédacteur en chef technique : Eric Azan
Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourment
Directeur exécutif : Eric Pialloux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg
Conseiller de la direction : Alain Rollat ; directeur des relations internationales : Daniel Vernet
Médiateur : André Laurens
Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Olivier Biffaud, vice-président
Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982), André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)
Le Monde est édité par la SA Le Monde
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1994.
Capital social : 935 000 F. Actionnaires : Société civile « Les rédacteurs du Monde », Association Hubert Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du Monde, Le Monde Entreprises : Le Monde Investisseurs, Le Monde Presse, Iéna Presse, Le Monde Prévoyance
RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL : 15, RUE FALGUIÈRE 75501 PARIS CEDEX 15
TÉL : (1) 40-65-25-25 Télécopieur : (1) 40-65-25-99 Télex : 206 806 F
ADMINISTRATION : 1, place Hubert-Beuve-Méry 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
TÉL : (1) 40-65-25-25 Télécopieur : (1) 49-60-30-10 Télex 261 311 F

L'UDF vote et le RPR gagne

Suite de la première page

S'il l'emporte, M. Léotard aura, à la tête d'une UDF déchirée par les séquelles de la campagne, une marge de manœuvre étroite. Depuis l'élection présidentielle, le député du Var n'a pas su enrayer l'affaiblissement du PR, aujourd'hui privé de ceux qui, comme Charles Millon, Philippe Vasseur, Hervé de Charette ou Jean-Pierre Raffarin, avaient soutenu Jacques Chirac au premier tour de l'élection présidentielle. Il lui sera d'autant plus difficile d'avoir les coudées franches, face à Force démocrate, qu'il sera flanqué d'un président délégué – François Bayrou – et d'un secrétaire général – Dominique Baudis – issus des rangs centristes.

S'il n'est pas candidat pour son compte, le ministre de l'éducation nationale est, en effet, par son accord avec M. Léotard, directement intéressé au sort de son partenaire. M. Léotard élu, M. Bayrou pourra se flatter d'être le principal artisan de la victoire et se réserver de tirer des bénéfices ultérieurs de ce fait d'armes.

Le nouvel affaiblissement du PR, provoqué par la candidature de M. Madelin, a pour lui un double avantage : il renforce son poids dans son partenariat avec M. Léotard, tout en lui permettant d'envisager, en cas d'échec de leur entreprise commune, de reprendre son indépendance sans trop de dommages.

Auprès de ses troupes, le ministre de l'éducation nationale peut déjà se prévaloir d'avoir hissé Force démocrate au niveau de la famille républicaine. Il doit leur faire admettre, en revanche, qu'après leur avoir fixé l'objectif de se substituer, à terme, à l'UDF, il a dû reporter son projet et « passer son tour ». Certains caciques centristes n'ont pas accepté sans grincements de dents l'absence de leur famille dans cette élection. Enfin, après avoir fait la courte échelle à M. Léotard, le ministre de l'éducation nationale devra compter sur le bon vouloir de son allié pour mettre en œuvre l'une des clauses de leur accord : l'alternance entre les deux hommes à la présidence de l'UDF.

Face à M. Léotard, Alain Madelin fait figure de *challenger*, même si le vote à bulletins secrets du 31 mars ne permet pas d'exclure totalement une surprise. Dans cette hypothèse, M. Léotard et M. Bayrou ont déjà laissé entendre qu'ils ne sauraient accepter la tutelle de l'ancien ministre de l'économie.

A l'inverse du maire de Fréjus, le vice-président du PR a tout à gagner dans cette compétition. Lui qui, en juin 1995, n'avait pu disputer le Parti républicain à M. Léotard, est aujourd'hui en mesure de tirer tout le bénéfice de son soutien à M. Chirac au premier tour de l'élection présidentielle. Grâce à l'appui de presque tous ceux qui, à l'UDF, avaient fait le même choix que lui, il a tout lieu de pouvoir espérer au moins un tiers des voix.

Que voudra-t-il faire, alors, de sa puissance nouvelle à l'UDF ? Un très bon score pourrait le conduire à contester la légitimité d'un François Léotard chichement élu.

« UN PÂTÉ RÉDUIT »

D'ores et déjà, ses proches font savoir qu'ils n'accepteront pas un président élu grâce aux seules voix des représentants des « appareils ». Qu'il concrétise sa percée en créant son propre parti dans l'UDF et, pourquoi pas, son propre groupe à l'Assemblée nationale, et M. Madelin sera en mesure de bloquer le fonctionnement de la confédération. Qu'il soit tenté, pour ne pas perdre son crédit dans l'électorat RPR, de construire à l'extérieur sa propre formation, et l'UDF risquerait alors d'être réduite à sa plus simple expression : les troupes de M. Bayrou, augmentées de ce qu'il restera à M. Léotard.

M. Chirac qui, en février 1978 avait salué la naissance de l'UDF en lui prédisant un sort peu enviable – *« un pâté réduit à la cuisson »* –, aurait raison avec dix-huit ans de retard.

Prise dans l'engrenage de ces ambitions concurrentes, l'UDF semble donc en péril. Elle subit de plein fouet le contrecoup du constat de faillite qu'avait signifié pour elle l'élection présidentielle. Les regroupements autour de M. Madelin et de M. Léotard – chiraquiens contre balladuriens – montrent que les divisions de la campagne conservent toute leur virulence. Après son élection, M. Chirac n'avait pas eu à forcer son habileté pour entretenir la « fracture » politique à l'UDF : favorisant les uns – giscardo-chiraquiens et centristes – au détriment des autres – les plus fidèles partisans d'Edouard Balladur – dans la composition du gouvernement, il a empêché les rancunes de s'estomper.

Il n'est guère surprenant que le chef de l'Etat prodigue aujourd'hui sa sollicitude à M. Madelin. En empêchant la marginalisation des chiraquiens de l'UDF et en divisant la confédération, l'offensive du député d'Ille-et-Vilaine rend plus difficile la constitution d'une formation capable de talonner le RPR lors des législatives de 1998. Au soir du 31 mars, il y aura sans doute deux gagnants : Jacques Chirac et le RPR.

Cécile Chambraud

REVUE DE PRESSE

EUROPE 1
Alain Duhamel

■ Face à l'idéologie de la violence qui submerge la Corse, l'hypocrisie consiste à prétendre qu'il puisse y avoir une solution simple et pratique à appliquer. Personne ne peut évidemment accepter l'exhibitionnisme des uzis ou des kalachnikovs, encore moins une compétition entre petits groupes nationalistes rivaux passant par des attentats et des assassinats. (...)
Une seule chose est claire : pour sortir du sous-développement économique, politique et moral de l'île, il y a un moment où il faut prendre le risque d'un accord pour briser la spirale dépressive, ce risque fût-il peu conforme au protocole républicain.

RECTIFICATIFS

« LIBÉRATION »

Contrairement à ce que nous avons écrit dans *Le Monde* du 12 mars, Guy Benhamou, le journaliste de *Libération* dont le domicile avait été mitraillé le 8 mars, n'a pas été déchargé du dossier Corse, même *« provisoirement »*, par la rédaction en chef du quotidien.

IRAN

Nous avons écrit, par erreur, dans le titre d'un article sur la société iranienne (*Le Monde* du 8 mars) que la fille aînée du président Rafsandjani voulait aider les femmes à *« prendre leur place dans la société »*. Comme l'indiquait l'article, ces propos avaient en fait été tenus par la cadette, Fayzé, par ailleurs candidate aux élections législatives du 8 mars (*Le Monde* du 12 mars).

Le Monde

ÉDITORIAL

La crise de Taïwan est celle de Pékin

IL était inévitable que le régime de Pékin, incertain de son avenir, quoi qu'il en dise, prenne ombrage de l'existence, à sa porte, de Taïwan. Dans cette île, chinoise, mais qui n'a été gouvernée depuis le continent que cinq ans depuis un siècle, a en effet pris racine une société qui se gouverne sur le mode libéral, à l'inverse des conceptions impériales qui prévalent à Pékin parmi les héritiers virtuels de Deng Xiaoping.

Pour jeune et imparfaite qu'elle soit, la démocratie taïwanaise ne doit pas laisser les Occidentaux indifférents. Une première raison – mais pas unique – est que la prospérité de ce « dragon d'Asie » est proprement stupéfiante. Un chef de l'Etat doit, normalement, y être élu le 23 mars – pour la première fois de toute l'histoire de la Chine – au suffrage universel.

La liberté d'expression est telle, dans l'île, que la notion de prisonnier politique y a pour ainsi dire disparu. Ce n'est pas le cas, loin s'en faut, de beaucoup de pays d'Extrême-Orient. Pour s'en tenir au seul monde chinois, la société la plus libre que l'après-guerre y ait produite, Hongkong, s'apprête à rejoindre le pesant giron national : à quand, dans l'ex-colonie britannique, le premier Wei Jingsheng, ce dissident aujourd'hui « prisonnier du prince » à Pékin ?

Dans ces conditions, la communauté internationale – et surtout ses grands acteurs, les démocraties industrialisées – doit bien mesurer sa réponse aux démonstrations militaires récurrentes de Pékin. Certes, Taïwan n'est pas ce parangon de vertu qu'il serait commode d'y voir face à l'« ogre continental ». En particulier l'Etat y remplit insuffisamment ses fonctions. Mais ces déficiences ne doivent pas masquer l'espoir que l'île représente pour l'ensemble du monde chinois. S'il lui est permis d'affirmer politiquement son identité, elle deviendra un puissant modèle de synthèse entre des valeurs anciennes puisées dans une culture foisonnante et des notions occidentales de gouvernement garantissant l'épanouissement individuel. Dès lors, Taïwan incarnerait une salutaire tierce *solution* au faux débat qui veut opposer « valeurs occidentales » et « valeurs asiatiques ».

Les démocraties de l'Ouest seraient mal avisées d'aborder cet enjeu d'importance en négligeant le danger que peuvent y introduire les dirigeants chinois, ou en s'en faisant une mauvaise représentation. La stagnation politique prévaut à Pékin. La crise du détroit de Formose en est le produit. Pour autant, cette stagnation ne reflète pas la situation de l'ensemble d'un « continent chinois » traversé de courants souterrains porteurs d'espoir.

Actionner le levier, s'il existe, qui permettrait de « décoincer » les mentalités autoritaires des maîtres de Pékin devient dès lors une nécessité pour les pays qui souhaitent jouer en Asie un rôle distinct de celui des Etats-Unis. On n'en prend guère le chemin, pourtant : comment ne pas rappeler que le sommet euro-asiatique qui a eu lieu les 1er et 2 mars à Bangkok n'a même pas abordé la question de Taïwan ?

L'Idole *par Cardon*



Peignes anti-pellicules *par Bertrand Poirot-Delpech, de l'Académie française*

SI C'EST ÊTRE paranoïaque que de voir le pouvoir ailleurs que là où il dit qu'il est, alors soyons gaiement paranoïaques ! Des raisons à cela ?

Prenez les « nécros » (étonnant comme l'argot du journalisme a envahi le vocabulaire commun, signe de son emprise sur le public !). Au début de la semaine passée, la rumeur molle où baigne l'opinion ne bruissait que de Duras. Trois jours plus tard, halte à la saturation, comme pour la pollution à la tour Eiffel ! Les mêmes trafiquants de notre espace mental qui avaient ordonné à leurs troupes : *« Tout sur Marguerite, coco ! »*, lançaient le contre-ordre : *« Trouvez autre chose, les enfants, les gens en ont marre de la vieille ! »* On a trouvé autre chose, en effet. Dans ces cas-là, c'est bien le diable si une « formule 1 » ne rugit pas sur quelque grille de départ.

La mort de Mitterrand s'est jouée, elle, en trois temps. Sur le moment, toute la gomme ! Ensuite : mollo ! Puis l'amour et la haine mêlés qu'inspire le président défunt l'ont changé en créneau éditorial longue durée. Tout événement, désormais, nous parvient ainsi, au rythme cahotant de notre curiosité et de notre lassitude telles que les présume on ne sait qui.

Où se trouve le vrai pouvoir ? Ce qui, dans la « gestion » de l'actualité, se donne encore pour un libre choix intellectuel n'est qu'un pari de *marketing*. Même les sujets dramatiques font l'objet de *spots* hachés menu, réduits à quelques secondes-choc, délibérément vidés de sens, sur le modèle de la publicité. La frontière entre l'information et le commerce a explosé. La rationalité vendeuse a tout envahi. Les arguments par quoi se forme l'esprit public s'opposent à coups de pulsions, comme s'échangent les paquets de lessive : *« J'ai un peu ENVIE de vous dire »*... Comme si se faire une idée revenait à saliver !

⁂

Les hommes politiques champions du libéralisme n'ont plus de mots assez durs pour rappeler les décideurs économiques, leurs amis, à plus de scrupule social. Les décideurs se tapent le menton. Le *« terrible problème du chômage »*, c'est bon pour les débats télévisés. Il y a longtemps que ce *« fléau »*, qui leur crève le cœur, ils l'ont intégré dans leurs calculettes câblées internet.

New York, leur Mecque, a vendu la mèche. Sitôt que le chômage américain a paru fléchir, vendredi dernier, la Bourse a plongé de chagrin. Autrefois, on se demandait bêtement à qui profite le crime. Dépassé ! Vous n'êtes plus dans le coup. Il faut être post-moderne, et patati. Au surplus, vous avez un autre système à proposer, qui ne porte pas atteinte à nos belles libertés ?

Où se trouve le vrai pouvoir ? Les discours dominicaux peuvent toujours replacer l'Homme au-dessus de l'argent, et patata. Wall Street tranche, dicte sa vérité au monde. Tous les intégrismes ne portent pas la barbe.

⁂

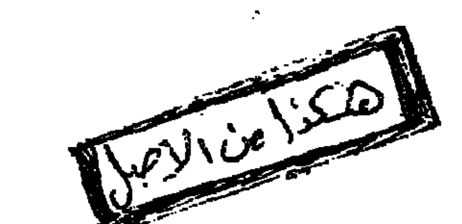
Deux sortes d'envois se partagent le courrier reçu dans les journaux.

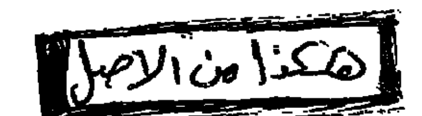
D'un côté : les lettres de lecteurs-citoyens, qui manient une langue lumineuse, qui ont longtemps ri des stupidités du langage *dominant*, et qui commencent à souffrir de leur impuissance – le sel de la terre. D'autre part : toujours plus abondant, sur du papier toujours plus luxueux, un fatras de prospectus proposant pêle-mêle du colloque, du débat, de l'entretien, de l'analyse textuelle, du logiciel créatif, interactif, qualitatif, du concret, du performant, le tout dans un baragouin inénarrable et glaçant, tant il semble assuré de la suprématie matérielle, des moyens de nous faire taire.

Un de ces tracts, bourré de psycho-socio-linguistique comme un hamburger, a reçu l'aval de trois ministères, pas moins. Sans vergogne, et sans doute de bonne foi, il prétend promouvoir la langue française *« comme on l'aime »*, en usant d'un jargon comme on le hait.

Où est le vrai pouvoir ? La boucle est bouclée. Pour nous revendre notre propre passion des mots, ce trésor collectif et intime auquel nous sommes si attachés (*« à 97 % »*, paraît-il, merci pour le scoop !), on a l'effronterie de prévoir, je cite en vrac : un moment fort au niveau national, inscrit dans un axe dynamique et affectif véhiculant des notions de bonne humeur et de foisonnement, bref de piloter une opération de sensibilisation, à force, cela va de soi, d'enjeux, de messages forts, d'approches, de spécificité, de partenariat, etc. Il ne manque que le peigne anti-pellicules, que le *camelot* du Boulevard offre en prime, lui, avec le déboucheur d'évier et l'épluche-carottes à roue libre.

Osons désigner le coupable, au nom de La Bruyère, de Voltaire et de Diderot : la *communication*, puisque c'est cette technique de pointe qui inspire tant de sornettes et nourrit tant de préposés aux choses vagues, pourrait bien se révéler la *démarche* la plus charlatanesque, la plus parasitaire, le pouvoir le plus manipulateur et le plus corrupteur qui ait jamais été. A l'aube du troisième millénaire, bien entendu.





RÉSEAU. Une centaine de groupes d'informatique et des télécommunications se sont associés sous l'égide d'Intel, le premier fabricant mondial de semi-conducteurs, et de Microsoft, le numéro un mondial des logiciels, afin de développer des normes communes pour la transmission de la voix et des images à une cadence télévision à travers Internet. Ces normes permettront des communications entre micro-ordinateurs incompatibles. ● LA VISIOCONFÉRENCE, le téléphone à images, est une technique dont on parle beaucoup depuis plusieurs années, mais qui a du mal à se développer au-delà d'un petit cercle de professionnels. ● NETSCAPE, fabricant de logiciels d'accès à Internet et à la « navigation » sur ce réseau, continue de tirer profit de son essor. ● LE CEBIT, le plus grand Salon informatique en Europe, ouvre ses portes, jeudi 14 mars, à Hanovre.

Intel et Microsoft veulent développer la vidéocommunication sur Internet

Les deux géants américains s'associent avec une centaine de groupes d'informatique et de télécommunications pour promouvoir des normes communes d'échange d'images sur le réseau mondial

APRÈS les signaux de fumée, les sémaphores, le télégramme et le téléphone, la vidéo constitue-t-elle l'avenir naturel des télécommunications ? Norman E. Gaut, PDG de l'entreprise américaine PictureTel, spécialiste des systèmes de visioconférence permettant à deux interlocuteurs situés dans des lieux différents de se voir en temps réel tout en se parlant, n'en doute pas. Il estime que les ventes de ce type d'équipements, qui ont atteint 100 000 unités dans le monde en 1995, devraient progresser à 280 000 en 1996 à 800 000 en 1997 et à 2 millions en 1998. *« L'année 1996 sera celle de la standardisation des différents systèmes du marché, qui pourront ainsi communiquer entre eux, et l'explosion des ventes se produira en 1997 »*, indique M. Gaut.

La société PictureTel s'est justement associée, avec IBM, Apple, Compaq, Hewlett-Packard, ATT, Fujitsu, NEC, BT, Deutsche Telekom (et d'autres), à une initiative conjointe menée par Intel, le premier fabricant mondial de semiconducteurs, et par Microsoft, le numéro un mondial du logiciel. Les partenaires veulent développer et faire adopter, d'ici à la fin de l'année 1996, des normes communes, afin de pouvoir véhiculer non seulement la voix, mais aussi les images, à la cadence vidéo, sur le réseau Internet, *« aussi facilement que l'on passe un coup de téléphone »*.

QUESTION DE DÉBIT

L'un des intérêts de l'utilisation du « réseau des réseaux » mondial, de l'avis des promoteurs de cette initiative, tient au coût des communications : il sera *grosso modo* possible d'accéder à des services de visiocommunication partout dans le monde pour le prix d'un appel téléphonique local. Actuellement, le réseau Internet autorise essentiellement des échanges de données. L'accès à l'image devient également possible au fur et à mesure que les ordinateurs-serveurs intègrent cette dimension dans leurs « vitrines électroniques ».

Mais les débits d'Internet sont encore très insuffisants. L'utilisateur est encore loin de pouvoir accéder et, surtout, échanger des images « en temps réel », c'est-à-dire à une cadence normale comme pour la télévision. La qualité des communications téléphoniques sur Internet demeure encore très médiocre, plus proche selon certains de la CB que de la sûreté et de la facilité qu'offrent les lignes de téléphoniques classiques. Microsoft, qui a compris ces insuffisances techniques, cherche, de son côté, à multiplier les alliances avec les opérateurs de télécommunications pour créer un « Internet à grand débit » qui véhiculerait plus facilement les images. L'association que la firme de Bill Gates entend promouvoir avec Intel et les autres associés devrait permettre d'améliorer la qualité de la visiocommunication sur le réseau et surtout de rendre possible une visioconférence entre des micro-ordinateurs incompatibles (IBM, Apple, Unix).

Ces initiatives pourraient donner un coup de pouce à une technique dont le développement est resté jusqu'à présent assez lent. Voilà quinze ans que le « téléphone à image » est promis à un bel avenir et que son essor reste très marginal. Au début de 1994, ATT a voulu relancer cette technique grâce à un visiophone grand public : ce fut un nouvel échec.

COÛTS DIVISÉS

La télécopie a connu les mêmes déboires à ses débuts, estime cependant Norman Gaut. Il explique que les coûts de transport des images ont freiné jusqu'à présent les échanges. Mais, d'ici à l'an 2000, *« la dérégulation des télécommunications va diviser les coûts par dix aux Etats-Unis et peut-être par cent en Europe »*, rendant possible une visiocommunication avec n'importe quelle partie du globe pour guère plus de 3 dollars (15 francs) de l'heure, à l'aube du siècle prochain.

Quant au prix du matériel de visiocommunication, il devrait, selon lui, suivre la même tendance. En 1995, il se serait vendu 80 000 logiciels de visiophone sur ordinateurs personnels (environ 1 500 francs) et 20 000 systèmes de salle de conférence au niveau mondial (jusqu'à 250 000 francs). En valeur, 90 % du chiffre d'affaires provient des gros systèmes, et 10 % des petits, ce qui démontre que cette technique est restée cantonnée à un petit milieu professionnel. Mais cette proportion pourrait se rééquilibrer à 50/50 dès 1997, selon Norman Gaut, qui prédit que les logiciels de visiocommunication sur PC seront intégrés à l'ordinateur au moment de l'achat, entrainant un développement grand public.

Créée en 1984, PictureTel, qui revendique 50 % du marché mondial de la visiocommunication, avec un chiffre d'affaires de 346,8 millions de dollars (1,7 milliard de francs) en 1995, prévoit de commercialiser cette année un logiciel de visiocommunication sur le réseau téléphonique analogique.

Michel Alberganti et Philippe Le Cœur

Netscape marque des points

Après CompuServe la semaine passée, c'est America Online, autre grand nom des fournisseurs de services en ligne, qui a annoncé, lundi 11 mars, la conclusion d'un accord avec lui permettant de proposer les logiciels de Netscape pour aider ses clients à « surfer » sur le réseau Internet. Ce faisant, Netscape confirme l'avance prise sur Microsoft, le numéro un mondial du logiciel. *« Netscape est maintenant le fournisseur* de facto *de logiciels pour ces services grand public »*, souligne la société d'études Forrester Research, ajoutant que *« c'est le premier marché de masse, depuis dix ans, sur lequel Microsoft n'impose pas sa marque »*.

Netscape revendique 20 millions d'utilisateurs, soit 85 % du marché Internet. Les logiciels pour Internet ne représentent certes « que » 600 millions de dollars (3 milliards de francs) en 1996, quand l'ensemble du marché des logiciels atteindra 100 milliards de dollars. Mais ils offrent des perspectives de croissance considérables, leurs ventes devant atteindre 4 milliards de dollars à l'horizon 2000.

L'Allemagne, puissante dans les services informatiques, reste faible dans les logiciels

COLOGNE
correspondance

En voyage en Europe début février, Bill Gates s'est fait un plaisir de rencontrer les dirigeants de deux fleurons de l'informatique allemande. La filiale prestataire de services du groupe Daimler-Benz (Debis) et le concepteur de logiciels SAP ont eu droit aux visites toujours très médiatiques du patron de Microsoft, venu amorcer de nouvelles coopérations. Les échanges entre le milliardaire américain et ces entreprises plus ou moins aux avant-postes chacune dans son secteur ne sont pas nouveaux, mais ils tombent à pic pour mettre en avant un dynamisme allemand, peu connu.

Le Cebit, le plus important Salon de l'informatique en Europe, ouvre ses portes à Hanovre jeudi 14 mars dans un contexte désormais favorable. Avec un chiffre d'affaires de 35,6 milliards de deutschemarks en 1994, le marché allemand des logiciels et des services informatiques, après un début de décennie difficile, devrait croître à près de 7 % l'an jusqu'en 2000. L'Allemagne représente environ 9 % du marché mondial, estimé à 1 500 milliards de francs, selon la Deutsche Bank Research.

Quatre grands groupes de firmes *« aux positions extrêmement différentes »*, selon Fritz Jagoda, de la société de conseil technologique Diebold, animent le marché. Le premier ensemble est constitué des grands fabricants de matériel informatique de type IBM, Siemens Nixdorf ou Hewlett Packard, dont les activités sont de plus en plus tournées vers les services, et qui sont parvenus à prendre un quart du marché dans les cinq dernières années.

Viennent ensuite les concepteurs de systèmes et de services capables, comme Debis ou Datev, d'offrir un système complet du matériel au logiciel ainsi que les formations et la maintenance indispensables. Ces sociétés ont triplé leurs activités en cinq ans, pour atteindre aujourd'hui 17 % du marché.

Les fabricants « traditionnels » de logiciels ont quant à eux presque doublé leurs performances, passant de 5 à 9 % du marché. De ce troisième groupe sont issues quelques-unes des réussites les plus spectaculaires de la branche, comme la firme SAP, qui est parvenue à imposer son logiciel R/3 sur le plan mondial et notamment aux Etats-Unis. Ce sont ces entreprises qui disposent des meilleures marges d'évolution selon les observateurs, car elles restent innovantes et très rentables.



DÉCLIN DES PME

Par ailleurs, quelque dix mille petites et moyennes entreprises sont encore très présentes, même si leur poids ne cesse de diminuer. Elles réalisent désormais moins de la moitié du marché, contre plus des deux tiers voilà quelques années. Le resserrement des prix survenu dans les années 1992-1993 a provoqué de nombreuses fusions.

Les perspectives diffèrent selon ces quatre groupes d'acteurs : les concepteurs de logiciels, comme SAP ou Software AG, cherchent à se diversifier dans les services. La recherche de partenaires locaux ou internationaux est également une activité très à la mode. Debis, après avoir acquis une position majoritaire dans Cap Gemini Sogeti, envisage par exemple de développer ses activités multimédias et télématiques avec Bill Gates ; un mémorandum d'accord a été signé début février. SAP a, pour sa part, créé une société commune avec Deutsche Telekom. Selon une étude de la Deutsche Bank Research, cette recherche d'alliances va se développer pour mieux réagir au cycle d'innovation rapide que connaît la branche.

En fait, tout le monde souhaite profiter de deux facteurs jugés favorables. Les observateurs estiment, d'une part, que l'essor des télécommunications va tirer la croissance de la branche. Une société comme Debis dispose d'ailleurs d'une filiale (Debitel), spécialisée dans la téléphonie, qui s'avance au premier rang des fournisseurs d'équipement informatique des réseaux de téléphones mobiles en Allemagne. *« Nous réalisons 16 % du marché allemand et nous voulons mieux nous implanter en Europe »*, assure Klaus Mangold, le président du directoire de Debis, qui ajoute : *« Nous sommes particulièrement intéressés par la France, où nous voulons doubler notre présence pour la porter à 15 % du marché dans les prochaines années, soit par croissance interne, soit par acquisition. »*

LE « BOOM » DES STANDARDS

Autre tendance positive : le développement de l'infogérance. A l'image de Daimler-Benz, qui a d'abord créé Debis pour couvrir ses propres besoins, les entreprises allemandes sous-traitent de plus en plus volontiers leur informatique pour en réduire les coûts. Elles feront appel à des fournisseurs extérieurs pour 54 % de leurs dépenses en 1998, contre 44 % en 1988.

Toutefois, les écrans ne virent pas tous au rose, et cette industrie, toujours très tournée vers ses PME, reste encore modeste. Sur les cinq plus importants concepteurs de logiciels, trois sont des filiales de groupes américains (Microsoft, CA Computer Associates et Oracle). L'Allemagne, comme la France, manque de firmes de logiciels standard. Celles qui existent sont encore peu présentes à l'international. SAP et son dauphin Software AG faisant figure d'exception. D'autre part, les trois secteurs logiciels, services et systèmes évoluent de façon différente ; la croissance soutenue du premier masquant les résultats plus irréguliers des deux autres.

Pour 1996, les observateurs attendent ainsi la poursuite du boom sur les logiciels standard, en augmentation de près de 10 %, tandis que les services devraient se développer plus lentement (2,2 %). Enfin, les firmes concurrentes des pays d'Europe centrale, où la matière grise est moins onéreuse, ne permettent pas seulement de juteuses coopérations, elle tirent aussi les prix à la baisse.

Après une courte période de stagnation, où leurs faiblesses se sont alliées à une conjoncture peu porteuse, les industriels allemands de la branche semblent à nouveau plus confiants. Lors d'un récent symposium à Berlin, plus de la moitié des dirigeants d'entreprise présents ont affirmé attendre une croissance de leurs affaires supérieure à 10 % pour cette année.

Philippe Ricard

Rolls-Royce et General Electric s'allient dans les moteurs d'avions militaires

LES NUMÉROS deux et trois de la construction mondiale de moteurs d'avions, l'américain General Electric et le britannique Rolls-Royce, ont annoncé, lundi 11 mars, leur intention de développer en commun les moteurs de l'avion de combat américain de la prochaine génération, le JAST. Bien que les deux motoristes aient déjà collaboré à plusieurs reprises, ce nouvel accord, qui pourrait *« être étendu à d'autres programmes militaires »*, pourrait mettre en cause la coopération européenne dans ce domaine.

Le français Snecma et le britannique Rolls-Royce sont censés collaborer au programme AMET de moteurs d'avions de combat sous l'égide des ministères français et britannique de la défense. Ce programme à long terme est destiné à mettre au point le moteur qui équipera le successeur des avions Rafale français et de l'Eurofighter. La Snecma, attachée à une stratégie d'autonomie et d'indépendance dans le domaine militaire (alors qu'elle est associée avec General Electric pour les moteurs civils), semble vouloir donner la priorité à la mise au point de versions ultérieures du M-88, le moteur développé pour le Rafale de Dassault.

De son côté, Rolls-Royce a pris pied sur le marché américain l'an dernier, avec le rachat du motoriste Allison. Ce dernier coopérait déjà avec General Electric depuis 1993 dans le cadre de programmes gouvernementaux américains. L'accord entre Rolls-Royce et General Electric est toutefois le premier depuis la rupture de leurs liens en 1987 sur la motorisation du Boeing 757. Rolls-Royce affirmait lundi, que *« cet accord n'était pas exclusif de la poursuite de la coopération avec les Européens sur l'avion de la prochaine génération »* et qu'il complétait même *« ceux qu'il avait déjà conclus avec le constructeur français Snecma »*.

Le développement de l'avion américain du futur est actuellement financé par le gouvernement américain dans le cadre du programme JAST (Joint Advanced Strike Technology). Cet appareil polyvalent et modulable, capable d'atterrir et de décoller verticalement, pourrait être commandé à 3 000 exemplaires par le Pentagone, soit un marché de 90 milliards de dollars (450 milliards de francs). Le gouvernement britannique a également manifesté son intérêt. Les recherches sur cet avion sont actuellement menées par trois consortiums conduits par Boeing, Lockheed-Martin et McDonnell Douglas (au sein duquel on retrouve British Aerospace).

Rolls-Royce et General Electric se proposent de développer deux types de moteurs pour cet avion, qui ne devrait pas voler avant une dizaine d'années : un moteur ascensionnel GEA-FXL et un moteur de croisière YF 120, capable de concurrencer les futures versions du F-119 de l'américain Pratt & Whitney, le premier motoriste mondial, jusqu'alors seul sur les rangs pour la motorisation du JAST.

Christophe Jakubyszyn

L'accord de la De Beers avec la Russie apparaît moins brillant

LONDRES
de notre correspondant dans la City

Les barbus, dit-on, dissimulent généralement quantité de secrets sous leur pilosité. Selon les mauvaises langues, c'est la raison pour laquelle Nicky Oppenheimer, président de la Central Selling Organisation, la centrale de vente de la De Beers, le cartel détenant le contrôle du marché du diamant, a une barbe poivre et sel. Cette compagnie toute-puissante, redoutable et redoutée, est en effet passée maîtresse dans la manipulation médiatique.

A en croire le communiqué publié le 23 février, annonçant qu'elle avait passé un accord de principe avec la Russie pour la commercialisation des pierres précieuses, la compagnie sud-africaine obtient l'exclusivité de toutes les exportations de diamants de l'ex-URSS (*Le Monde* du 27 février). Même l'analyste le plus désabusé s'était pris à applaudir ce coup de maître destiné à en finir une fois pour toutes avec les ventes illégales russes, préjudiciables à la réputation du groupe et à la bonne tenue des prix sur le marché mondial.

Or, lors de la présentation, le 5 mars, des résultats pour 1995, au demeurant excellents, Nicky Oppenheimer, tout penaud, a expliqué que cet accord *« historique »* prévoit que les Russes continueront à écouler 5 % de leur production, en général des pierres de belle qualité, sur le marché libre. De surcroît, ils restent maîtres d'une partie des ventes provenant de leur stock stratégique. Au total, le Kremlin continuera de vendre directement 14 % de sa production annuelle de 13,6 millions de carats par an – 25 % du marché mondial.

LES NUAGES S'ACCUMULENT

Enfin, la De Beers n'a obtenu aucun droit de regard sur les opérations des entreprises russes de taille et de polissage, autre source d'alimentation des réseaux de trafiquants du monde entier.

« Cet accord est une véritable passoire sujette à tous les arbitraires », s'indigne un diamantaire de la métropole flamande Anvers, plaque tournante de la contrebande russe. Discret, M. Oppenheimer a dû se faire violence pour vanter l'accord : *« Il s'agit d'un bon arrangement pour la De Beers et la Russie. Tout le monde y gagne. »* En fait, il pare au plus pressé face aux nuages qui s'accumulent.

L'Australie, dont le contrat d'exclusivité avec la De Beers vient à expiration en juin, nourrit des idées d'indépendance. Le Botswana et la Namibie réclament une hausse substantielle de leurs quotas de production. En Angola, la fin de la guerre civile n'a pas mis un terme à un trafic qui coûte à la De Beers 750 000 dollars par an. Les mines sud-africaines sont en proie aux conflits sociaux. A cela s'ajoute l'incertitude politique à Moscou à l'approche de l'élection présidentielle de juin. Sans parler des tiraillements internes à l'état-major de la De Beers, mettant aux prises l'actuel président, Julian Ogilvy Thompson, et Nicky Oppenheimer, pour l'instant son second, qui entend s'imposer à la tête de ce mastodonte qui lui revient de sang.

En 1947, l'agence de publicité new-yorkaise J. Walter Thompson avait inventé le fameux slogan promotionnel de la De Beers : *« Un diamant est éternel. »* Comme le machiavélisme...

Marc Roche

Le canadien Transat prend le contrôle de Look Voyages

LA SOCIÉTÉ canadienne Transat (transport aérien, voyages) a annoncé lundi 11 mars qu'elle avait conclu un accord pour l'acquisition du deuxième voyagiste français, Look Voyages, qui a réalisé en 1995 un chiffre d'affaires de 2 milliards de francs. Cette acquisition lui permettra notamment de *« maximiser les synergies »* avec le voyagiste français Vacances Air Transat, qu'elle détient.

L'achat se fera par étapes. L'accord prévoit qu'au 31 janvier 1998 Transat aura augmenté à 69 % sa participation dans le capital de la société Look, pour un investissement financier de 35,2 millions de francs, et deviendra propriétaire de 49,9 % du capital du transporteur aérien STAR, filiale de Look.

DÉPÊCHES

■ **NAVIGATION MIXTE : le Consortium de réalisation (CDR) qui « porte » les actifs du Crédit lyonnais destinés à être cédés**, n'apportera pas ses titres de la Compagnie de navigation mixte à l'offre publique d'achat (OPA) de Paribas, a indiqué lundi 11 mars son président Michel Rouger. Le CDR, qui possède 15 % de la Mixte, ne vendra pas ses titres à Paribas, car il n'entend pas *« en règle générale vendre ses actifs à n'importe quel prix, n'importe comment et à n'importe quel moment »*, a précisé M. Rouger.

■ **METRO-GOLDWYN-MAYER : la mise en vente de la MGM par le CDR a été autorisée par Bercy lundi 11 mars.** L'opération devait être lancée mardi 12 mars, a-t-on appris auprès du CDR. *« Le ministre français de l'économie, Jean Arthuis, a autorisé le CDR à engager le processus d'appel d'offres en liaison avec les dirigeants de la MGM et la Banque conseil Lazard New York »*, a précisé un responsable du CDR.

■ **PECHINEY : le groupe privatisé en décembre 1995 envisage de supprimer « 2 000 à 3 000 » emplois** en France d'ici à la fin 1998, dans le cadre d'un programme d'économies. Pechiney emploie 19 000 salariés en France et 37 000 au total dans le monde.

■ **CIP : une amende de 500 000 francs a été infligée à Jean-Marc Oury**, ancien P-DG de la Compagnie immobilière Phénix (CIP) – filiale aujourd'hui dissoute de la Compagnie générale des eaux –, a annoncé lundi 11 mars la Commission des opérations de Bourse (COB), pour avoir *« donné au public une image inexacte et trompeuse de l'évolution de la société »*.

■ **RENAULT : 150 Clio électriques seront bientôt livrées au loueur allemand de voitures Sixt GmbH** par le constructeur automobile français. En décembre 1995, la Régie avait déjà remporté en Suède un appel d'offres pour la livraison de 150 véhicules électriques.

■ **TÉLÉPHONE : la Russie a lancé un ultimatum à trois sociétés occidentales** sélectionnées pour moderniser le gigantesque système téléphonique russe – US West, France Télécom et Deutsche Telekom – en leur demandant de confirmer leur engagement avant la fin du mois dans le projet « 50x50 », qui prévoit de relier 50 grandes villes russes avec de la fibre optique, et de remplacer des lignes encore essentiellement analogiques par de nouvelles lignes numériques. Selon la presse locale, le ministère russe des télécommunications propose dorénavant aux Occidentaux une part dans ce projet inférieure aux 49 % initialement prévus.

■ **BFCE : la Banque française pour le commerce extérieur a** dégagé en 1995 un résultat net consolidé, part du groupe, de 255 millions de francs contre 224 millions en 1994, en progression de 14 %. La banque, dont la quasi-totalité de la clientèle est constituée de moyennes et grandes entreprises, estime que l'exercice 1996 sera *« profondément marqué par la mise en œuvre progressive du rapprochement avec le Crédit national »*.

■ **FRANCE TÉLÉCOM : la Fédération SUD a dénoncé** lundi 11 mars *« les contrevérités »* du rapport du sénateur Gérard Larcher sur France Télécom (*Le Monde* du mardi 12 mars). *« Le mouvement de décembre n'a décidément rien appris au sénateur Larcher »*, ajoute l'organisation syndicale.

■ **BONGRAIN : le groupe fromager** Bongrain a dégagé un résultat net part du groupe de 356,8 millions de francs en 1995 contre 366,3 millions de francs en 1994, soit une baisse de 2,6 %.

■ **CATHAY PACIFIC : la compagnie aérienne de Hong Kong** Cathay Pacific Airways Ltd. a enregistré en 1995 un résultat net en hausse de 24,7 %, à 2,978 milliards de dollars de Hong Kong (1,9 milliard de francs), par rapport à 1994. Le chiffre d'affaires de la compagnie a progressé de 11,9 %, à 30,45 milliards de dollars de Hong Kong.

■ **CABLE AND WIRELESS : les deux principaux groupes britanniques de télécommunications**, BT (ex-British Telecommunications) et Cable and Wireless, ont eu des discussions en vue d'une fusion, sans parvenir à un accord, ont annoncé les deux sociétés lundi 11 mars. Les discussions auraient buté sur l'estimation de la valeur de Cable and Wireless avancée par BT.

■ **GENERAL MOTORS : une grève dans deux usines de freins** du constructeur américain à Dayton (Ohio) a provoqué la fermeture de 12 usines de montage aux Etats-Unis et au Canada, sur un total de 29. Aucune négociation entre la direction et le syndicat de l'automobile UAW n'était prévue lundi 11 mars.

■ **BTR : le conglomérat britannique spécialisé dans les équipements sportifs** a vendu pour 330 millions de livres sa filiale Dunlop Slazenger (équipements pour le golf, le tennis, le squash, le badminton) à son équipe d'encadrement, soutenue par la société de capital-risque CINVEN.

Les marchés financiers américains regagnent une bonne partie du terrain perdu vendredi

Wall Street a repris 2 % et le marché obligataire se détend

La Bourse de New York et le marché obligataire américain se sont redressés lundi 11 mars. Une reprise qui a surpris les analystes, mais qui corrige une réaction jugée exagérée, vendredi, après la publication d'un chiffre record (705 000) de créations d'emplois aux Etats-Unis en février. Les places européennes qui avaient limité leurs pertes, lundi, en fin de journée, devaient se reprendre mardi.

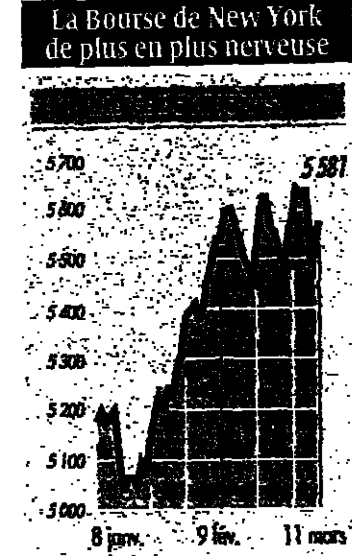
SOUVENT les marchés financiers varient. Après avoir eu peur de la récession et puis, soudainement vendredi, de la surchauffe et de l'inflation, les investisseurs ont brutalement changé d'avis, lundi 11 mars, à Wall Street, et ont décidé qu'un rebond de l'économie américaine était finalement une bonne nouvelle. Du coup, l'indice Dow Jones a regagné une bonne partie du terrain perdu vendredi (– 3,04 %). Après un début de journée hésitant, il a terminé la séance sur une hausse de 110,55 points, soit 2,02 %, à 5 581 points. Il s'agit de sa plus forte progression en pourcentage depuis le 5 avril 1994. L'indice Standard & Poor's 500, plus significatif, a regagné 1,03 % à 640,02 points. Il avait perdu 3,08 % vendredi.

La Bourse de New York a notamment profité du redressement un peu inattendu du marché obligataire. Le taux des bons du Trésor américain à 30 ans, qui était monté vendredi à 6,72 % et lundi dans la matinée à 6,82 %, est redescendu à 6,63 %. Pourtant, l'annonce d'une hausse de 4,2 % des ventes de logements en janvier aux Etats-Unis, alors que les analystes tablaient sur un recul de 3,5 %, confirme la reprise de la croissance. Elle signifie aussi après le chiffre record de créations d'emplois (705 000) en février, publié vendredi, que la Réserve fédérale ne devrait plus baisser ses taux directeurs dans un avenir proche et certainement pas le 26 mars, lors de la prochaine réunion de son comité de politique monétaire.

Les inquiétudes des opérateurs sur le risque d'une reprise de l'inflation se sont en partie dissipées. Pour combien de temps ? Personne ne peut le dire. En tout cas, la plupart des économistes considèrent que le chiffre des créations d'emplois en février est exceptionnel, voire aberrant, et ne reflète pas réellement la conjoncture américaine.

GRANDE PRUDENCE

Ce qui n'a pas empêché la Bourse de New York d'être propulsée lundi par une vague d'achats de titres liés à la haute technologie et de valeurs cycliques, celles qui sont considérées comme les plus sensibles à la conjoncture économique. Les actions américaines ont également bénéficié de la présence de capitaux toujours aussi importants sur le marché. Les fonds d'investissement, qui disposent de beaucoup de liquidités, ont surtout cherché lundi à saisir des opportunités. Selon l'Institut américain des sociétés d'investissement, les fonds de placement investis en actions ont collecté à nouveau en janvier 28,9 milliards de dollars (146 milliards de francs), un chiffre sans précédent. Pourtant, de nombreux analystes font preuve d'une grande prudence. *« Les marchés d'actions sont très sensibles à l'évolution des taux d'intérêt »*, explique Henry Greenleaf, un gérant de Glenmede Trust qui gère 8,8 milliards de dollars. *« Même si les résultats des entreprises s'améliorent encore avec une croissance plus forte qu'attendue, cela ne sera pas suffisant pour compenser la hausse des taux d'intérêt que nous allons connaître »*, craint-il.



Depuis un mois, l'indice Dow Jones connaît des évolutions violentes et saccadées à la hausse comme à la baisse.

Les marchés américains restent très fragiles. L'ampleur et la brutalité des mouvements dans un sens et dans l'autre, ce que les spécialistes appellent la volatilité, suffisent à le démontrer. La Bourse de New York est entrée depuis la fin de la semaine dernière dans une phase de turbulences dont on ne peut prévoir aujourd'hui l'issue. La fin de la semaine sera déterminante avec la publication jeudi et vendredi des chiffres de l'inflation et de la production industrielle aux Etats-Unis, en février.

Des indicateurs qui permettront de se faire une idée plus précise sur la réalité et l'importance du rebond de l'économie américaine. Les séances boursières promettent en tout cas d'être animées, notamment parce que vendredi sera aussi marqué, sur le plan technique, par l'expiration trimestrielle d'options et de contrats à terme liés aux indices, la fameuse *« journée des trois sorcières »*.

Eric Leser
(avec l'agence Bloomberg)

Les places boursières européennes ont limité les dégâts

A l'ouverture, Londres et Amsterdam étaient en franche hausse mardi 12 mars

LA CORRECTION a été finalement moins violente qu'attendu. Les places boursières européennes ont, dans leur ensemble, limité les dégâts lundi 11 mars, surtout en fin de séance, dans le sillage du redressement des marchés américains. Mardi 12 mars en début de journée, elles regagnaient franchement du terrain. Dès l'ouverture, la Bourse de Londres s'inscrivait en hausse de 0,6 %, gagnant plus de 20 points au cours des premiers échanges. Celle d'Amsterdam progressait de plus de 0,8 %.

Lundi a tout de même été une journée difficile qui pourrait laisser des traces. Les reculs ont été importants : la Bourse de Paris a perdu 1,35 %, celle de Londres, 0,96 %. La Bourse de Francfort, qui n'avait pas réagi aux chiffres américains publiés à la veille du week-end en raison de son heure de clôture, a plus vivement accusé le coup, en baissant de 2,48 %. Madrid et Amsterdam ont respectivement perdu 1,56 % et 1,28 %. Seule la Bourse de Stockholm a terminé en hausse de 0,22 %.

L'ouverture de Wall Street était attendue avec impatience en Europe, les opérateurs les plus pessimistes estimant que la Bourse américaine pourrait, dès les premiers échanges, abandonner entre 80 et 100 points. Il n'en fut rien. D'abord hésitante, la tendance est devenue ensuite franchement haussière outre-Atlantique. Du coup, toutes les places qui affichaient alors un recul important ont commencé à regagner du terrain.

Les analystes ne sont pas pour l'instant alarmistes. Alain Gerbaldi, de Finagest, estime que, *« même si Wall Street baissait encore de 200 points, il n'y aurait pas d'injustice... »*. Ce qui a provoqué le malaise chez les opérateurs, c'est l'ampleur de la baisse en une seule séance. Si cette dernière s'était effectuée sur une semaine, ce n'était plus une chute mais une saine consolidation après une progression de 53 % en 16 mois !

PAS D'ONDE DE CHOC

D'ailleurs, la reprise de mardi outre-Atlantique ne devrait pas, selon M. Gerbaldi, se poursuivre, et la Bourse américaine devrait logiquement baisser à nouveau. On ne peut parler de véritable onde de choc en Europe, mais plutôt, à l'image des opérateurs américains vendredi face au nombre record de créations d'emplois, d'un certain désarroi dans un premier temps devant la chute de la Bourse de New York.

La réaction est jugée maintenant exagérée parce que la conjoncture économique européenne est différente de la conjoncture américaine. Les gouverneurs du groupe des Dix réunis à Bâle pour leur réunion mensuelle estimaient lundi qu'il n'y avait *« aucune crise »* sur les marchés boursiers internationaux.

Les gouverneurs *« ne voient pas de raison pour que la baisse continue »* et espèrent *« que les marchés vont se calmer car les conditions économiques sous-jacentes au niveau mondial sont saines »*. Hans Tietmeyer, qui s'exprimait en tant que président du Comité des gouverneurs du G 10, a ajouté que, dans certains pays, une nouvelle *« petite baisse »* des taux d'intérêts pourrait être envisagée, en fonction de l'évolution des données conjoncturelles. A ce titre, les statistiques publiées récemment en Allemagne – contraction du PIB et progression du chômage – laissent penser qu'une nouvelle baisse des taux de la Bundesbank outre-Rhin pourrait redevenir d'actualité.

La prochaine échéance pour les Bourses européennes se situe jeudi avec la publication de l'indice des prix à la production américain pour le mois de février. Ce jour-là, les opérateurs du Vieux Continent auront tout loisir de vérifier l'adage boursier qui veut que, lorsque Wall Street s'enrhume, les autres marchés éternuent.

François Bostnavaron

Le nouveau plan comptable va assainir les bilans des assureurs

DÉPRÉCIER OU PAS ? Et dans quelle proportion ? Depuis quelques mois, les compagnies d'assurances épluchent leur patrimoine immobilier, leurs participations et leur portefeuille d'actions pour définir le niveau de provisions nécessaires pour être en conformité avec le nouveau plan comptable applicable depuis le 1er janvier 1995.

La nouvelle réglementation impose à la profession de procéder à une évaluation ligne par ligne de leurs actifs mobiliers et immobiliers, et donc de passer éventuellement des provisions à chaque fois que sont identifiées des *« dépréciations »* durables. Pour amortir le choc de ce changement comptable, le CNC (Conseil national du crédit) a autorisé en septembre 1995 les assureurs à imputer directement cet effort exceptionnel de provisionnement sur les capitaux propres. Cette dérogation n'est valable que pour la première année d'application. C'est dire si les compagnies ont intérêt à opérer un grand nettoyage. Dès 1996, toute provision supplémentaire aura un impact direct sur le résultat.

Il n'est pourtant pas sûr qu'elles saisissent toutes cette opportunité : soit pour des raisons financières, parce que leurs fonds propres sont déjà entamés ; soit parce qu'elles participent d'un jeu de participations croisées qui leur interdit de déprécier sans provoquer des problèmes à leur partenaire. Elles n'y sont pas obligées. Car la réglementation laisse à chacune le soin d'apprécier la notion de *« dépréciation durable »*, laissant cette responsabilité aux commissaires aux comptes.

Sans prendre position, la Fédération française des sociétés d'assurances a toutefois diffusé auprès de ses adhérents une sorte de *vade-mecum* : pour déterminer la valeur de référence à retenir pour calculer la provision pour dépréciation durable, il convient de considérer les actifs en fonction de leur nature et de la stratégie de détention de l'entreprise.

ÉNORME MARGE DE MANŒUVRE

Les biens immobiliers peuvent être répertoriés en quatre catégories : le siège et les autres immeubles d'exploitation pour laquelle la valeur de marché n'est pas significative ; les immeubles constituant le patrimoine locatif de la société destinés à être conservés ; les immeubles reçus par l'exercice d'une garantie dont la détention devrait être courte et la valeur de marché retenue ; les immeubles relevant d'opérations de promotion immobilière, pour lesquels le mode de valorisation serait fonction de la destination envisagée.

L'appréciation du caractère durable de la dépréciation des actifs relève pour l'essentiel du jugement de chaque société sur la qualité de son patrimoine et de ses orientations de gestion.

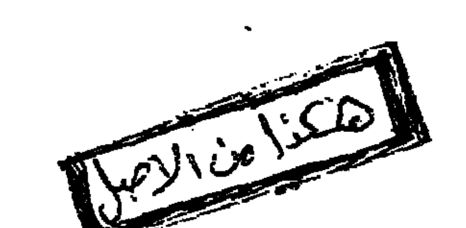
On voit bien l'énorme marge de manoeuvre dont disposent les assureurs. L'attitude des AGF et d'AXA à l'égard de leurs participations respectives dans Paribas en est le meilleur exemple. La première a décidé de déprécier sa participation, se donnant la liberté de vendre à tout moment sans avoir à afficher une moins-value. La seconde considère qu'il s'agit d'une participation à long terme et n'a pas réduit la valeur de Paribas dans ses comptes.

Antoine Jeancourt-Galignani, président des AGF, a d'ailleurs opté pour une ligne maximaliste dès le premier semestre 1995. Soucieux de mettre à plat leurs comptes dans la perspective de leur privatisation, les AGF ont procédé à un vaste nettoyage de bilan avant l'été. Le montant des dépréciations durables a porté sur 8 % des actifs du groupe, soit 26,1 milliards de francs. Elles en ont profité pour passer 1,3 milliard de francs de provisions au titre du régime de retraite de la profession et 684 millions de francs au titre des engagements bancaires. Au total, plus de 11 milliards de francs ont été provisionnés dont la majeure partie a été imputée sur les fonds propres de la compagnie. Et il n'est pas sûr que la compagnie s'en tienne là sur l'ensemble de l'année.

La situation de l'UAP est beaucoup plus embarrassante. Lors de la présentation de ses comptes semestriels, Jacques Friedmann avait souligné que *« mis à part quelques ajustements, les nouvelles normes n'auront pas de répercussion sur l'ensemble des comptes consolidés »*. Enfermé dans ce discours optimiste, l'état-major planche sur la manière d'amortir le choc. Où mettre le curseur sur les participations que détient l'UAP dans Alcatel, Suez, Paribas, ou la BNP (*Le Monde* du 15 février) ? Doit-on passer des provisions supplémentaires sur l'immobilier, et notamment sur celui détenu par la Banque Worms ? Les survaleurs, différence entre le prix d'acquisition et la valeur comptable, dont le volume atteint 23 milliards de francs, qui pèsent lourdement sur les résultats, doivent-elles être prises en compte ?

Toutes les compagnies vont être touchées, y compris les compagnies d'assurance-vie, où l'on peut s'attendre à des provisions considérables. L'annonce des résultats des compagnies risque de réserver quelques surprises.

Babette Stern



هكذا من الاصل

■ **WALL STREET a regagné lundi une grande partie du terrain cédé à la veille du week-end. L'indice Dow Jones a gagné 110,55 points, soit 2,02 %, à 5 581,00 points.**

■ **A LA BOURSE DE TOKYO, mardi, l'indice Nikkei a gagné 153,98 points (0,78 %), à 19 950,27 points, après avoir terminé la veille à son plus bas niveau de l'année (19 796,29 points).**

■ **LE DOLLAR, mardi à Tokyo, s'échangeait à 105,61 yens, contre 105,49 yens lundi en clôture à New York et 105,52 yens lundi après-midi sur la place japonaise.**

■ **L'OR a ouvert en baisse mardi sur le marché de Hongkong. L'once de métal fin cotait 395,50-395,80 dollars, contre 396,50-396,90 dollars en clôture la veille.**

■ **DES TITRES NÉGOCIABLES comme des actions, dont la performance reflétera l'évolution de 17 Bourses étrangères, vont être introduits sur l'American Stock Exchange.**

LES PLACES BOURSIÈRES

CAC 40 ↘ Clôture | CAC 40 ↘ 1 mois | CAC 40 ↗ 1 an | MIDCAC ↗ 1 mois

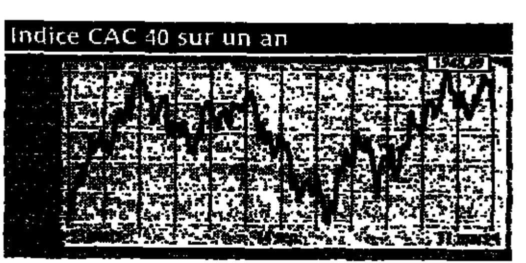
NEW YORK ↗ DOW JONES | LONDRES ↘ FT 100 | MILAN ↘ MIB 30 | FRANCFORT ↘ DAX 30

Reprise faible à Paris

LA BOURSE DE PARIS, qui en deux séances avait perdu près de 3 %, se reprenait un peu, mardi 12 mars, sans réelle conviction. En hausse de 0,33 % à l'ouverture, l'indice CAC 40 affichait une heure plus tard un gain de 0,35 %. Aux alentours de 12 h 15, la progression se ralentissait singulièrement, les valeurs françaises revenant au point d'équilibre à 1 949,07 points. Le marché est assez actif avec un chiffre d'affaires de 1,4 milliard de francs sur le compartiment à règlement mensuel.

La Bourse américaine, qui avait perdu 3 % à la veille du week-end, a repris 2 %, et les taux à long terme se sont détendus lundi. Le taux des bons du Trésor à 30 ans est retombé à 6,63 %, contre 6,70 % vendredi. A Paris, sur le Matif, le taux des bons du Trésor à 10 ans, qui gagnait 12 centièmes en début de journée, abandonnait 20 centièmes à 120,60 à la mi-journée. Cette détérioration est intervenue après la déclaration d'Ernst Welteke, un membre du conseil central de la Bundesbank. Ce dernier a estimé qu'une nouvelle baisse des taux directeurs allemands était devenue plutôt improbable, en raison des turbulences sur le marché obligataire américain.

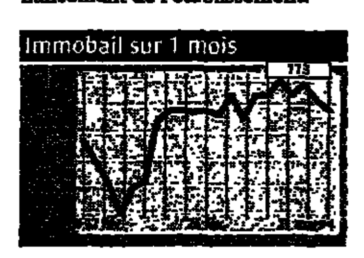
Parmi les fortes hausses, on relevait UIC + 6 %, Navigation Mixte + 5,3 % et Salomon + 3,7 %.



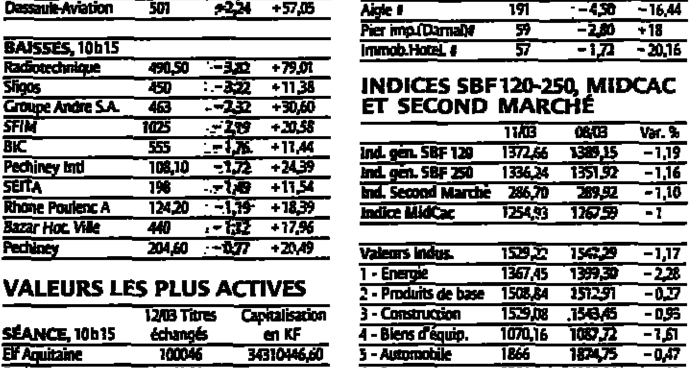
Indice CAC 40 sur un an — CAC 40/5 jours

Immobail, valeur du jour

LA SOCIÉTÉ financière Immobail, cotée sur le marché au comptant, a terminé en baisse lundi 11 mars à la Bourse de Paris. Le titre a perdu 0,87 %, à 113 francs. L'agence de notation Standard & Poor's-Adef a annoncé lundi 11 mars avoir placé Immobail sous surveillance avec implication négative. L'agence de notation explique sa décision par l'*« érosion de la valeur du patrimoine de location simple, la faible rentabilité des nouveaux contrats de crédit-bail immobilier dans un environnement de plus en plus concurrentiel »*, ainsi que par la vulnérabilité du refinancement de l'établissement.

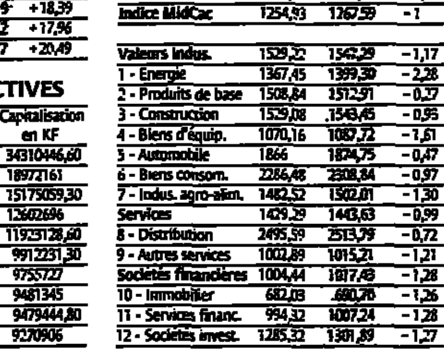


Immobail sur 1 mois



PRINCIPAUX ÉCARTS AU RÈGLEMENT MENSUEL

HAUSSES, 10h15	Cours au 12/03	Var. % 11/03	Var. % 31/12
Navigation Mixte	827	+6,16	+24,54
UIC	80	+6,10	+35,82
Gr.Zannier #(Ly)	98,10	+4,58	+66,27
Nordon (Ny)	470	+3,88	+49,68
Metrologie Inter.	21,80	+3,31	+62,68
Filipacchi Medias	890	+3,24	+13,52
Klepierre	650	+3,17	+13,04
Legris Indust.	227,50	+2,94	+42,72
Coflexip	179	+2,69	−1,91
Dassault-Aviation	501	+2,24	+57,05
BAISSES, 10h15			
Radiotechnique	490,50	−3,82	+79,01
Sligos	450	−3,22	+11,38
Groupe Andre S.A.	463	−2,32	+30,60
SFIM	1025	−2,19	+20,58
BIC	555	−1,76	+11,44
Pechiney Intl	108,10	−1,72	+24,39
SEITA	198	−1,49	+11,54
Rhone Poulenc A	124,20	−1,39	+18,39
Bazar Hot. Ville	440	−1,32	+17,96
Pechiney	204,60	−0,77	+20,49



VALEURS LES PLUS ACTIVES

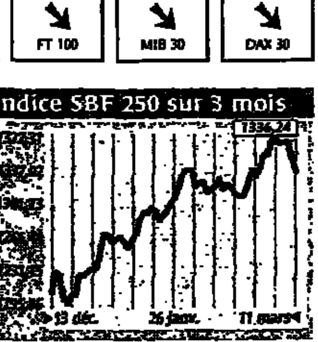
SÉANCE, 10h15	12/03 Titres échangés	Capitalisation en KF
Elf Aquitaine	100046	34310446,60
Societe Gale A	33766	18972161
Alcatel Alsthom	34806	15175059,30
Carrefour	3667	12602696
Valeo	47046	11923128,60
Schneider SA	44288	9912231,30
Navigation Mixte	11816	9755727
Bancaire (Cie)	18088	9481345
Michelin	40278	9479444,80
LVMH Moet Vuitton	8276	9270906

PRINCIPAUX ÉCARTS AU SECOND MARCHÉ

HAUSSES, 10h15	Cours au 12/03	Var. % 11/03	Var. % 31/12
Faiveley #	329	+4,44	+20,07
Europ.Extinc.(Ly)	255	+4,06	+13,33
Marie Brizard	1258	+3,79	+23,33
Securidev #	74,40	+3,33	+4,78
Sylea	488	+3,37	+37,85
BAISSES, 10h15			
Dapta-Mallinjoud	9,40	−62,40	−28,24
GFI Industries #	586	−4,71	+51,03
Aigle #	191	−4,50	−16,44
Pier imp.(Damal)#	59	−2,80	+18
Immob.Hotel. #	57	−1,72	−20,16

INDICES SBF 120-250, MIDCAC ET SECOND MARCHÉ

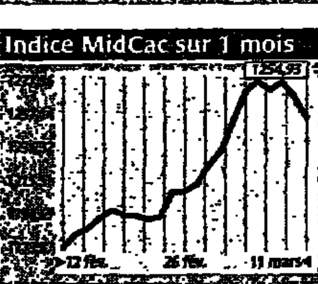
	11/03	08/03	Var. %
Ind. gén. SBF 120	1372,66	1389,15	−1,19
Ind. gén. SBF 250	1336,24	1351,92	−1,16
Ind. Second Marché	286,70	289,92	−1,10
Indice MidCac	1254,93	1267,59	−1
Valeurs indus.	1529,22	1547,29	−1,17
1 - Energie	1367,45	1399,30	−2,28
2 - Produits de base	1508,84	1512,91	−0,27
3 - Construction	1529,08	1543,45	−0,95
4 - Biens d'équip.	1070,16	1087,72	−1,61
5 - Automobile	1866	1874,75	−0,47
6 - Biens consom.	2286,48	2308,84	−0,97
7 - Indus. agro-alim.	1482,52	1502,01	−1,30
Services	1429,29	1443,63	−0,99
8 - Distribution	2495,59	2513,79	−0,72
9 - Autres services	1002,89	1015,21	−1,21
Sociétés financières	1004,44	1017,43	−1,28
10 - Immobilier	682,03	690,70	−1,26
11 - Services financ.	994,32	1007,24	−1,28
12 - Sociétés invest.	1285,32	1301,89	−1,27



Indice SBF 250 sur 3 mois



Indice second marché sur 3 mois



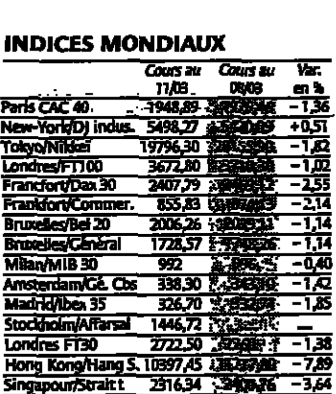
Indice MidCac sur 1 mois

Remontée à Wall Street

LA BOURSE de Tokyo a fini la séance du mardi 12 mars sur une note ferme, sous l'influence de Wall Street. Le marché a toutefois manqué du tonus nécessaire pour dépasser la barre des 20 000 points, car nombre d'investisseurs, préoccupés par l'impasse budgétaire, sont restés en retrait. L'indice Nikkei a gagné 153,98 points, soit 0,78 %, à 19 950,27 points.

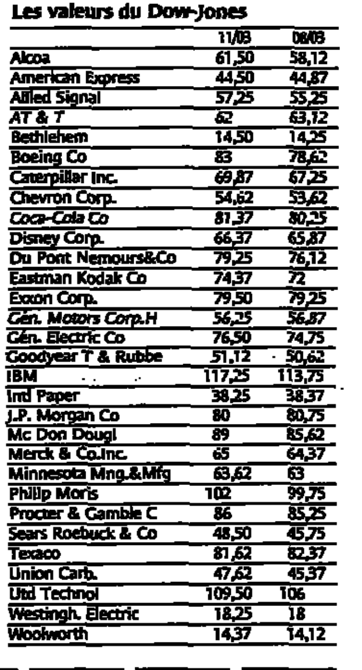
La veille, Wall Street a regagné une partie du terrain cédé avant le week-end, grâce à une chasse aux achats à bon compte qui a bénéficié largement au secteur de la haute techonologie et aux valeurs cycliques. L'indice Dow Jones a gagné 110,55 points, soit 2,02 %, à 5 581,00 points. En points, pour le principal indicateur, il s'agit de la troisième plus forte hausse jamais enregistrée.

En Europe, la Bourse de Londres a réussi à limiter les dégâts en terminant sur une baisse relativement modeste par rapport à sa chute de la mi-journée. L'indice Footsie a terminé en baisse de 35,8 points, à 3 674,5 points, soit une recul de 0,96 %. La baisse a été plus prononcée à Francfort, où l'indice DAX a abandonné 61,33 points (2,48 %), à 2 407,79 points.



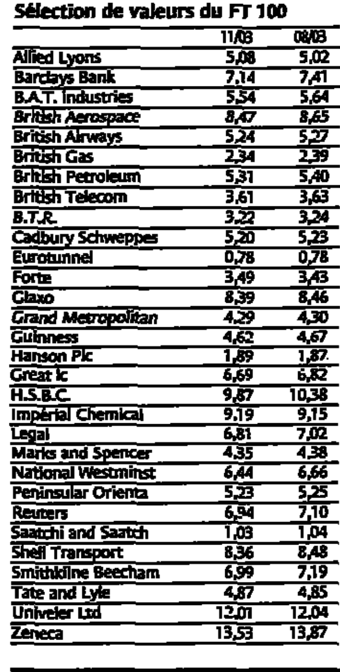
INDICES MONDIAUX

	Cours au 11/03	Cours au 08/03	Var. en %
Paris CAC 40	1948,89	[illegible]	−1,36
New-York/DJ indus.	5498,27	[illegible]	+0,51
Tokyo/Nikkei	19796,30	[illegible]	−1,82
Londres/FT100	3672,80	[illegible]	−1,02
Francfort/Dax 30	2407,79	[illegible]	−2,55
Frankfort/Commer.	855,83	[illegible]	−2,14
Bruxelles/Bel 20	2006,26	[illegible]	−1,14
Bruxelles/Général	1728,57	[illegible]	−1,14
Milan/MIB 30	992	[illegible]	−0,40
Amsterdam/Gé. Cbs	338,30	[illegible]	−1,42
Madrid/Ibex 35	326,70	[illegible]	−1,85
Stockholm/Affarsal	1446,72	[illegible]	—
Londres FT30	2722,50	[illegible]	−1,38
Hong Kong/Hang S.	10397,45	[illegible]	−7,89
Singapour/Strait t	2316,34	[illegible]	−3,64



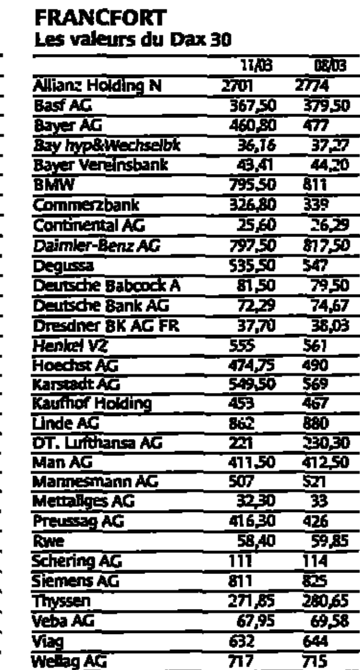
NEW YORK
Les valeurs du Dow-Jones

	11/03	08/03
Alcoa	61,50	58,12
American Express	44,50	44,87
Allied Signal	57,25	55,25
AT & T	62	63,12
Bethlehem	14,50	14,25
Boeing Co	83	78,62
Caterpillar Inc.	69,87	67,25
Chevron Corp.	54,62	53,62
Coca-Cola Co	81,37	80,25
Disney Corp.	66,37	65,87
Du Pont Nemours&Co	79,25	76,12
Eastman Kodak Co	74,37	72
Exxon Corp.	79,50	79,25
Gén. Motors Corp.H	56,25	56,87
Gén. Electric Co	76,50	74,75
Goodyear T & Rubbe	51,12	50,62
IBM	117,25	113,75
Intl Paper	38,25	38,37
J.P. Morgan Co	80	80,75
Mc Don Dougl	89	85,62
Merck & Co.Inc.	65	64,37
Minnesota Mng.&Mfg	63,62	63
Philip Moris	102	99,75
Procter & Gamble C	86	85,25
Sears Roebuck & Co	48,50	45,75
Texaco	81,62	82,37
Union Carb.	47,62	45,37
Utd Technol	109,50	106
Westingh. Electric	18,25	18
Woolworth	14,37	14,12



LONDRES
Sélection de valeurs du FT 100

	11/03	08/03
Allied Lyons	5,08	5,02
Barclays Bank	7,14	7,41
B.A.T. Industries	5,54	5,64
British Aerospace	8,47	8,65
British Airways	5,24	5,27
British Gas	2,34	2,39
British Petroleum	5,31	5,40
British Telecom	3,61	3,63
B.T.R.	3,22	3,24
Cadbury Schweppes	5,20	5,23
Eurotunnel	0,78	0,78
Forte	3,49	3,43
Glaxo	8,39	8,46
Grand Metropolitan	4,29	4,30
Guinness	4,62	4,67
Hanson Plc	1,89	1,87
Great Ic	6,69	6,82
H.S.B.C.	9,87	10,38
Impérial Chemical	9,19	9,15
Legal	6,81	7,02
Marks and Spencer	4,35	4,38
National Westminst	6,44	6,66
Peninsular Orienta	5,23	5,25
Reuters	6,94	7,10
Saatchi and Saatch	1,03	1,04
Shell Transport	8,36	8,48
Smithkline Beecham	6,99	7,19
Tate and Lyle	4,87	4,85
Univeler Ltd	12,01	12,04
Zeneca	13,53	13,87



FRANCFORT
Les valeurs du Dax 30

	11/03	08/03
Allianz Holding N	2701	2774
Basf AG	367,50	379,50
Bayer AG	460,80	477
Bay hyp&Wechselbk	36,16	37,27
Bayer Vereinsbank	43,41	44,20
BMW	795,50	811
Commerzbank	326,80	339
Continental AG	25,60	26,29
Daimler-Benz AG	797,50	817,50
Degussa	535,50	547
Deutsche Babcock A	81,50	79,50
Deutsche Bank AG	72,29	74,67
Dresdner BK AG FR	37,70	38,03
Henkel V2	555	561
Hoechst AG	474,75	490
Karstadt AG	549,50	569
Kaufhof Holding	453	467
Linde AG	862	880
DT. Lufthansa AG	221	230,30
Man AG	411,50	412,50
Mannesmann AG	507	521
Mettallges AG	32,30	33
Preussag AG	416,30	426
Rwe	58,40	59,85
Schering AG	111	114
Siemens AG	811	825
Thyssen	271,85	280,65
Veba AG	67,95	69,58
Viag	632	644
Wellag AG	717	715


New York, Dow Jones sur 3 mois — Londres, FT100 sur 3 mois — Francfort, Dax 30 sur 3 mois

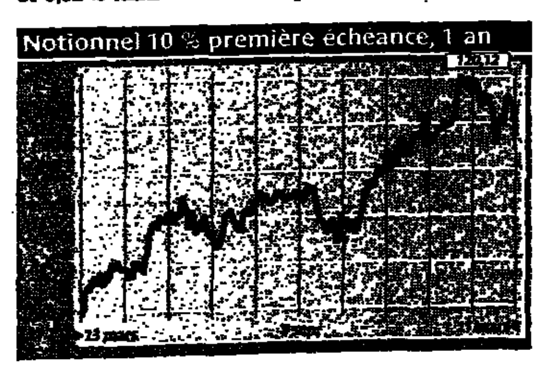
LES TAUX

PARIS → Jour le jour | PARIS ↗ OAT 10 ans | NEW YORK → Jour le jour | NEW YORK ↗ Bonds 10 ans | FRANCFORT ↗ Jour le jour | FRANCFORT ↗ Bunds 10 ans

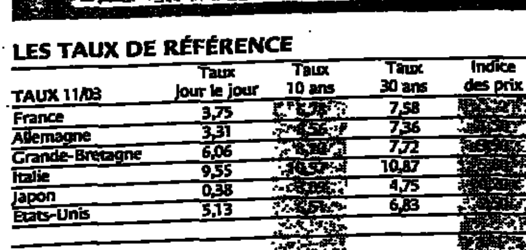
Le Matif ouvre en hausse

LE MATIF – marché à terme des obligations d'Etat françaises – se reprenait mardi 12 mars, en début de journée. *Le contrat mars* du notionnel gagnait 26 centièmes, à 121,06, dans la foulée de la reprise, lundi, du marché obligataire américain. Le taux d'intérêt moyen sur les bons du Trésor américain à trente ans est redescendu lundi à 6,63 %, contre 6,72 % vendredi et 6,82 % lundi matin. Les opérateurs sur ce marché ont ignoré l'annonce d'une hausse de 4,2 % des ventes de logements en janvier aux Etats-Unis, alors que les analystes tablaient sur un recul de 3,5 %.

La reprise du marché obligataire reste toutefois fragile, en raison des inquiétudes soulevées quant à une surchauffe de l'économie américaine après la publication de chiffres nettement meilleurs que prévu sur la situation de l'emploi.

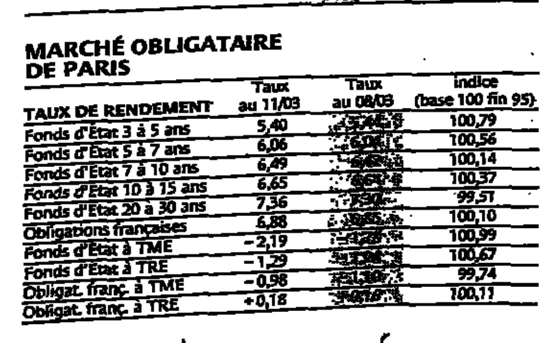


Notionnel 10 % première échéance, 1 an



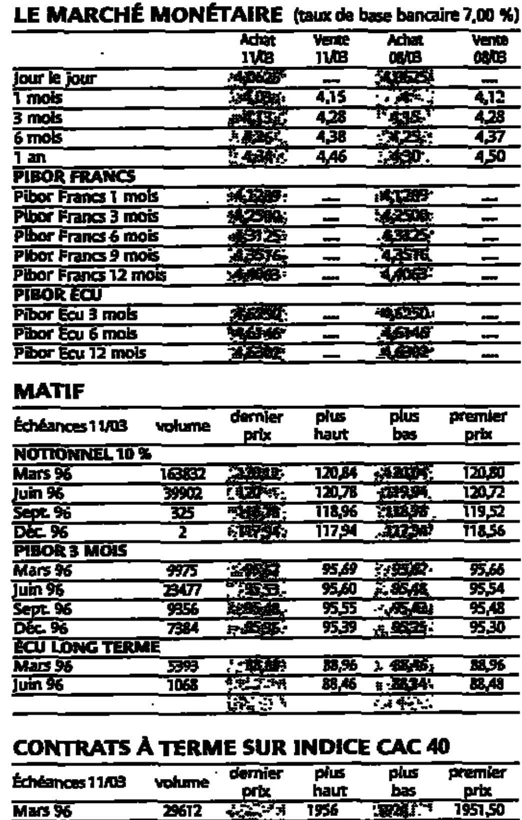
LES TAUX DE RÉFÉRENCE

TAUX 11/03	Taux jour le jour	Taux 10 ans	Taux 30 ans	Indice des prix
France	3,75	[illegible]	7,58	[illegible]
Allemagne	3,31	[illegible]	7,36	[illegible]
Grande-Bretagne	6,06	[illegible]	7,72	[illegible]
Italie	9,55	[illegible]	10,87	[illegible]
Japon	0,38	[illegible]	4,75	[illegible]
Etats-Unis	5,13	[illegible]	6,83	[illegible]



MARCHÉ OBLIGATAIRE DE PARIS

TAUX DE RENDEMENT	Taux au 11/03	Taux au 08/03	Indice (base 100 fin 95)
Fonds d'État 3 à 5 ans	5,40	[illegible]	100,79
Fonds d'État 5 à 7 ans	6,06	[illegible]	100,56
Fonds d'État 7 à 10 ans	6,49	[illegible]	100,14
Fonds d'État 10 à 15 ans	6,65	[illegible]	100,37
Fonds d'État 20 à 30 ans	7,36	[illegible]	99,51
Obligations françaises	6,88	[illegible]	100,10
Fonds d'État à TME	−2,19	[illegible]	100,99
Fonds d'État à TRE	−1,29	[illegible]	100,67
Obligat. franç. à TME	−0,98	[illegible]	99,74
Obligat. franç. à TRE	+0,18	[illegible]	100,11



LE MARCHÉ MONÉTAIRE (taux de base bancaire 7,00 %)

	Achat 11/03	Vente 11/03	Achat 08/03	Vente 08/03
Jour le jour	[illegible]	—	[illegible]	—
1 mois	[illegible]	4,15	[illegible]	4,12
3 mois	[illegible]	4,28	[illegible]	4,28
6 mois	[illegible]	4,38	[illegible]	4,37
1 an	[illegible]	4,46	[illegible]	4,50
PIBOR FRANCS				
Pibor Francs 1 mois	[illegible]	—	[illegible]	—
Pibor Francs 3 mois	4,2500	—	4,2500	—
Pibor Francs 6 mois	[illegible]	—	[illegible]	—
Pibor Francs 9 mois	[illegible]	—	[illegible]	—
Pibor Francs 12 mois	[illegible]	—	[illegible]	—
PIBOR ÉCU				
Pibor Ecu 3 mois	[illegible]	—	4,6250	—
Pibor Ecu 6 mois	[illegible]	—	[illegible]	—
Pibor Ecu 12 mois	[illegible]	—	[illegible]	—

MATIF

Échéances 11/03	volume	dernier prix	plus haut	plus bas	premier prix
NOTIONNEL 10 %					
Mars 96	163832	[illegible]	120,84	[illegible]	120,80
Juin 96	39902	[illegible]	120,78	[illegible]	120,72
Sept. 96	325	[illegible]	118,96	[illegible]	119,52
Déc. 96	2	[illegible]	117,94	[illegible]	118,56
PIBOR 3 MOIS					
Mars 96	9975	[illegible]	95,69	[illegible]	95,66
Juin 96	23477	[illegible]	95,60	[illegible]	95,54
Sept. 96	9356	[illegible]	95,55	[illegible]	95,48
Déc. 96	7384	[illegible]	95,39	[illegible]	95,30
ÉCU LONG TERME					
Mars 96	5393	[illegible]	88,96	[illegible]	88,96
Juin 96	1068	[illegible]	88,46	[illegible]	88,48

CONTRATS À TERME SUR INDICE CAC 40

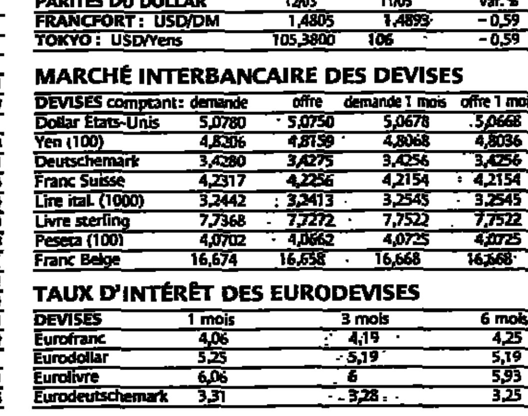
Échéances 11/03	volume	dernier prix	plus haut	plus bas	premier prix
Mars 96	29612	[illegible]	1956	[illegible]	1951,50
Avril 96	356	[illegible]	1956	[illegible]	1955
Mai 96	1	[illegible]	1942	[illegible]	1947
Juin 96	1602	[illegible]	1990	[illegible]	1929,50

LES MONNAIES

US/F ↗ 5,0790 | US/DM ↘ 1,4805 | US/Y ↘ 105,3800 | DM/F ↗ 3,4272 | £/F ↘ 7,7365

Petite progression du dollar

LE DOLLAR était en légère hausse mardi 12 mars dans la foulée de la reprise de Wall Street et du marché obligataire américain. La perspective qui s'éloigne d'une nouvelle baisse de ses taux directeurs par la Réserve fédérale soutient aussi la devise américaine. Le billet vert s'échangeait au cours des premiers échanges interbancaires à 5,0781 francs et 1,4836 deutschemark, contre respectivement 5,0725 francs et 1,4825 mark lundi soir. A Tokyo, en fin de journée, le billet vert s'échangeait à 105,61 yens, en hausse par rapport à la clôture à Wall Street (105,49 yens) et à la fin de la séance lundi à Tokyo (105,52 yens). Le franc s'appréciait à 3,4230 francs pour un deutschemark, contre 3,4250 lundi soir. La livre était aussi en baisse et s'échangeait à 7,7323 francs, contre 7,7450 francs lundi soir.



MARCHÉ DES CHANGES À PARIS

DEVISES	cours BDF 11/03	% 08/03	Achat	Vente
Allemagne (100 dm)	342,7200	+0,02	330	354
Ecu	6,3435	−0,17	—	[illegible]
Etats-Unis (1 usd)	5,0790	+0,20	4,7700	5,3700
Belgique (100 F)	16,6700	+0,01	16,1000	17,2000
Pays-Bas (100 fl)	306,1500	+0,02	—	—
Italie (1000 lir.)	3,2420	−0,08	3	3,5000
Danemark (100 krd)	88,6900	+0,02	82,7000	92,7000
Irlande (1 iep)	7,9570	−0,04	7,6000	8,3500
Gde-Bretagne (1 L)	7,7365	−0,14	7,3200	8,1700
Grèce (100 drach.)	2,0940	−0,14	1,8500	2,3500
Suède (100 krs)	74,0900	−0,51	68,5000	78,5000
Suisse (100 F)	422,8300	+0,32	408	432
Norvège (100 k)	78,7900	+0,03	72,7000	81,7000
Autriche (100 sch)	48,7290	+0,02	47,0500	50,1500
Espagne (100 pes.)	4,0735	+0,26	3,7700	4,3700
Portugal (100 esc.	3,3100	+0,30	2,9500	3,6500
Canada 1 dollar ca	3,7141	+0,44	3,4000	4
Japon (100 yens)	4,8271	+0,55	4,5900	4,9400
Finlande (mark)	110,2100	−0,04	103,5000	114,5000

PARITÉS DU DOLLAR

PARITÉS DU DOLLAR	12/03	11/03	Var. %
FRANCFORT : USD/DM	1,4805	1,4893	−0,59
TOKYO : USD/Yens	105,3800	106	−0,59

MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

DEVISES comptant :	demande	offre	demande 1 mois	offre 1 mois
Dollar Etats-Unis	5,0780	5,0750	5,0678	5,0668
Yen (100)	4,8206	4,8159	4,8068	4,8036
Deutschemark	3,4280	3,4275	3,4256	3,4256
Franc Suisse	4,2317	4,2256	4,2154	4,2154
Lire ital. (1000)	3,2442	3,2413	3,2545	3,2545
Livre sterling	7,7368	7,7272	7,7522	7,7522
Peseta (100)	4,0702	4,0662	4,0725	4,0725
Franc Belge	16,674	16,658	16,668	16,668

TAUX D'INTÉRÊT DES EURODEVISES

DEVISES	1 mois	3 mois	6 mois
Eurofranc	4,06	4,19	4,25
Eurodollar	5,25	5,19	5,19
Eurolivre	6,06	6	5,93
Eurodeutschemark	3,31	3,28	3,25

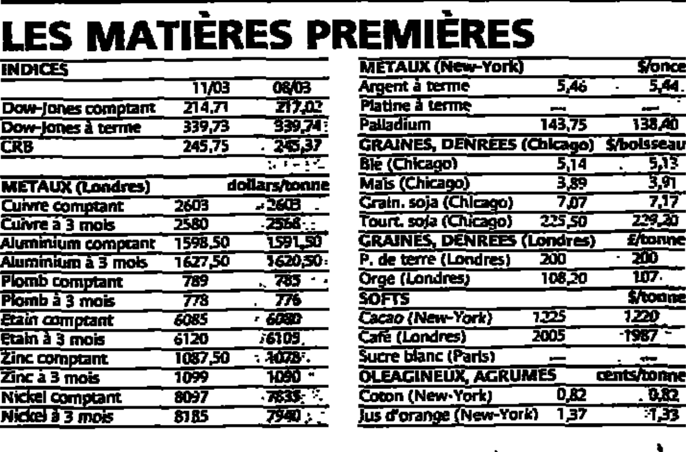


L'OR

	cours 11/03	cours 08/03
Or fin (k. barre)	64300	64500
Or fin (en lingot)	64650	64950
Once d'Or Londres	393,90	395,75
Pièce française(20f)	368	370
Pièce suisse (20f)	368	370
Pièce Union lat(20f)	368	366
Pièce 20 dollars us	2550	2510
Pièce 10 dollars us	1427,50	1427,50
Pièce 50 pesos mex.	2390	2415

LE PÉTROLE

En dollars	cours 11/03	cours 08/03
Brent (Londres)	17,95	17,95
WTI (New York)	—	—
Crude Oil (New York)	16,91	16,91



LES MATIÈRES PREMIÈRES

INDICES	11/03	08/03
Dow-Jones comptant	214,71	217,02
Dow-Jones à terme	339,73	339,74
CRB	245,75	245,37
METAUX (Londres)		**dollars/tonne**
Cuivre comptant	2603	2603
Cuivre à 3 mois	2580	2568
Aluminium comptant	1598,50	1591,50
Aluminium à 3 mois	1627,50	1620,50
Plomb comptant	789	785
Plomb à 3 mois	778	776
Etain comptant	6085	6080
Etain à 3 mois	6120	6109
Zinc comptant	1087,50	1078
Zinc à 3 mois	1099	1090
Nickel comptant	8097	7835
Nickel à 3 mois	8185	7940

METAUX (New-York)		$/once
Argent à terme	5,46	5,44
Platine à terme	—	—
Palladium	143,75	138,40
GRAINES, DENRÉES (Chicago)		**$/boisseau**
Blé (Chicago)	5,14	5,13
Maïs (Chicago)	3,89	3,91
Grain. soja (Chicago)	7,07	7,17
Tourt. soja (Chicago)	225,50	229,20
GRAINES, DENRÉES (Londres)		**£/tonne**
P. de terre (Londres)	200	200
Orge (Londres)	108,20	107
SOFTS		**$/tonne**
Cacao (New-York)	1225	1220
Café (Londres)	2005	1987
Sucre blanc (Paris)	—	—
OLEAGINEUX, AGRUMES		**cents/tonne**
Coton (New-York)	0,82	0,82
Jus d'orange (New-York)	1,37	1,33

RÈGLEMENT MENSUEL

MARDI 12 MARS

Liquidation : 22 mars
Taux de report : 4,13
Cours relevés à 10h15

CAC 40 ↗ PARIS
+0,37 %
CAC 40 : 1956,11

VALEURS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours	% +-	Montant coupon (1)
EDF-GDF 3%	7800	7800	—	163,35
B.N.P. (T.P)	941	944	+ 0,31	60,26
Cr.Lyonnais(T.P.)	850	850,50	+ 0,05	68,21
Renault (T.P.)	1836	1869	+ 1,79	94,77
Rhone Poulenc(T.P)	2050	—	—	103,71
Saint Gobain(T.P.)	1222	—	—	83,63
Thomson S.A (T.P)	1069	1065	− 0,09	56,82
Accor	711	708	− 0,42	18
Air Liquide	870	879	+ 1,03	14
Alcatel Alsthom	432,30	434,80	+ 0,60	15
Alcatel Cable	408	413,50	+ 1,34	10
Alspi	439,80	440	+ 0,04	15
AGF-Ass.Gen.France	139	140	+ 0,71	3
Axa	307,10	309,60	+ 0,81	5,50
Axime	534	544	+ 1,87	—
Bail Investis	865	865	—	70,15
Bancaire (Cie)	511	522	+ 2,15	30
Bazar Hot. Ville	445	440	− 1,12	16
Bertrand Faure	165,20	168	+ 1,69	3,50
BIC	565	555	− 1,76	5
BIS	471	475	+ 0,84	4
B.N.P.	184,50	185,50	+ 0,54	3,20
Bollore Techno.	551	555	+ 0,72	22
Bongrain	2740	2740	—	61
Bouygues	481	484,70	+ 0,76	12
Canal +	1059	1069	+ 0,94	15
Cap Gemini Sogeti	163,50	166	+ 1,52	7
Carnaudmetalbox	217,90	216,90	− 0,45	4,40
Carrefour	3427	3440	+ 0,37	26
Casino Guichard	173	172,20	− 0,46	4
Casino Guich.ADP	125	125,20	+ 0,16	4,25
Castorama Dl (Li)	900	909	+ 1	18,60
C.C.F.	231,50	234	+ 1,07	4,50
CCMX(ex.CCMC) Ly	60	60	—	2,40
Cegid (Ly)	460	465	+ 1,08	26
CEP Communication	473	475	+ 0,42	8
Cerus Europ.Reun	87,50	87,60	+ 0,11	10
Cetelem	1023	1022	− 0,09	10
CGIP	1200	1195	− 0,41	35
Chargeurs	1348	1344	− 0,29	14
Christian Dior	600	608	+ 1,33	5,50
Ciments Fr.Priv.B	250	253	+ 1,20	17,50
Clarins	610	608	− 0,32	7
Club Mediterranee	490,10	495,20	+ 1,04	7
Coflexip	174,30	179	+ 2,69	3,30
Colas	944	949	+ 0,52	23
Comptoir Entrep.1	14,80	15	+ 1,35	7,50
Comptoir Moder.	1841	1865	+ 1,30	28
CPR	435	437	+ 0,45	20
Cred.Fon.France	73,90	75	+ 1,48	28
Credit Local Fce	389,50	395,40	+ 1,51	12,66
Credit Lyonnais CI	224	227	+ 1,33	10
Credit National	383,20	389	+ 1,51	12
CS Signaux(CSEE)	233	235	+ 0,85	4,50
Damart	4400	—	—	65
Danone	770	772	+ 0,25	16
Dassault-Aviation	490	501	+ 2,24	8,50
Dassault Electro	282,90	285	+ 0,74	4,30
De Dietrich	253	255	+ 0,79	53
Degremont	466	466	—	8
Dev.R.N-P.Cal # Li	51,50	52	+ 0,97	—
DMC (Dollfus Mi)	246	247	+ 0,40	4
Docks France	895	900	+ 0,55	13
Dynaction	110,90	112,20	+ 1,17	3
Eaux (Gle des)	497,20	499,50	+ 0,46	11,25
Ecco	1046	1055	+ 0,86	12
Eiffage	721	730	+ 1,24	13,76
Elf Aquitaine	342,30	342,90	+ 0,17	13
Eramet	361	361	—	5,40
Eridania Beghin	840	845	+ 0,59	30
Essilor Intl	1222	1235	+ 1,06	11,50
Essilor Intl ADP	840	846	+ 0,71	12,50
Esso	596	596	—	17
Eurafrance	1878	1887	+ 0,47	48
Euro Disney	14,10	14,05	− 0,35	0,68
Euro RSCG W.W.	516	515	− 0,19	11,80
Europe 1	1243	1235	− 0,64	19
Eurotunnel	6	6,10	+ 1,66	—
Filipacchi Medias	862	890	+ 3,24	12
Finextel	74	74	—	4,49
Fives-Lille	472	472	—	11
Fromageries Bel	5400	5400	—	40
Galeries Lafayette	1564	1560	− 0,25	11
GAN	145,30	146,20	+ 0,61	4
Gascogne (B)	490	—	—	8,50
Gaz et Eaux	2050	2075	+ 1,21	55
Geophysique	295,60	298	+ 0,81	8
G.F.C.	394	394	—	18,50
Groupe Andre S.A.	474	463	− 2,32	6
Gr.Zannier # (Ly)	93,80	98,10	+ 4,58	2
GTM-Entrepose	335,50	335	− 0,14	8
Guilbert	705	705	—	12
Guyenne Gascogne	1635	1630	− 0,30	25
Havas	392,50	396	+ 0,89	8,50
I.D.I.A	200,10	—	—	5
Imetal	720	720	—	12,50
Immeubl.France	320	320	—	15
Ingenico	55,80	56,50	+ 1,25	2
Interbail	260	262,50	+ 0,96	32
Intertechnique 1	570	568	− 0,35	23,50
Jean Lefebvre	313	315	+ 0,63	9
Klepierre	630	650	+ 3,17	27,75
Labinal	715	714	− 0,13	21,50
Lafarge	337,20	338,90	+ 0,50	10
Lagardere (MMB)	131	130,10	− 0,68	2,80
Lapeyre	285	285	—	4,90
Lebon	238	241	+ 1,26	7
Legrand	873	879	+ 0,68	3,35
Legrand ADP	628	630	+ 0,31	5,36
Legris indust.	221	227,50	+ 2,94	8
Locindus	852	854	+ 0,23	70,50
L'Oreal	1383	1390	+ 0,50	12,20
LVMH Moet Vuitton	1115	1120	+ 0,44	5,50
Lyonnaise Eaux	456,80	456,80	—	11,50
Marine Wendel	430	430	—	35
Matra-Hachette	127	127,50	+ 0,39	2,20
Metaleurop	47,40	47,60	+ 0,42	4
Metrologie Inter.	21,10	21,80	+ 3,31	—
Michelin	235	235,10	+ 0,04	2,25
Moulinex	83,10	84	+ 1,08	36
Navigation Mixte ●	779	827	+ 6,16	40
Nord-Est	143,50	144,10	+ 0,41	5,50
Nordon (Ny)	452	470	+ 3,98	—
NRJ #	536	—	—	5,40
OLIPAR	123	124	+ 0,81	—
Paribas	275	275,30	+ 0,10	12
Pechiney	206,20	204,60	− 0,77	—
Pechiney CIP	228	227	− 0,43	9,50
Pechiney Intl	110	108,10	− 1,72	3
Pernod-Ricard	311,50	314,80	+ 1,05	4
Peugeot	755	758	+ 0,39	6
Pinault-Prin.Red.	1143	1148	+ 0,43	22,50
Plastic-Omn.(Ly)	434	440	+ 1,38	7,50
Pollet	480	485	+ 1,04	7,50
Primagaz	495	495	—	28
Promodes	1240	1253	+ 1,04	10,50
Publicis	358	360	+ 0,55	4
Radiotechnique	510	490,50	− 3,82	10
Remy Cointreau	145	145	—	4,60
Renault	146	145,50	− 0,34	3,50
Rexel	1092	1096	+ 0,36	17,50
Rhone Poulenc A	125,70	124,20	− 1,19	2,80
Rochette (La)	33,50	33,55	+ 0,14	1,20
Roussel Uclaf	1040	1043	+ 0,28	14,50
Rue Imperiale(Ly)	4230	4215	− 0,35	100
Sade (Ny)	179	180	+ 0,55	12,50
Sagem SA	3200	3250	+ 1,56	22,50
Saint-Gobain	633	634	+ 0,15	15,50
Saint-Louis	1476	1475	− 0,06	36
Salomon (Ly)	3110	3178	+ 2,18	24
Salvepar (Ny)	409	414,10	+ 1,24	17,50
Sanofi	363,70	365	+ 0,35	6
Sat	2318	2320	+ 0,08	27,50
Saupiquet (Ns)	1385	1388	+ 0,21	20
Schneider SA	221,50	223,90	+ 1,08	17
SCOR SA	188,80	193	+ 2,22	2
S.E.B.	751	751	—	9,20
Sefimeg	365	365	—	14,20
SEITA	201	198	− 1,49	5,20
Selectibanque	105	104,80	− 0,19	12,57
SFIM	1048	1025	− 2,19	30
SGE	124,50	125,90	+ 1,12	5
Sidel	1341	1350	+ 0,67	13,50
Simco	466	469	+ 0,64	20,76
S.I.T.A.	1031	1039	+ 0,77	9
Skis Rossignol	1775	1798	+ 1,29	22
Sligos	465	450	− 3,22	9
Societe Gale A	560	564	+ 0,71	16
Sodexho	1812	1833	+ 1,15	22
Sommer-Allibert	1599	1600	+ 0,06	38
Sophia	222	223,50	+ 0,67	34,50
Spir Communication	541	550	+ 1,66	14,80
Strafor Facom	348	348	—	6
Suez	188,70	189,40	+ 0,37	8,28
Synthelabo	379	381	+ 0,52	3,76
Technip	412,70	414,50	+ 0,43	8
Thomson-CSF	120,40	122	+ 1,32	2
Total	320,50	320,80	+ 0,09	8
UAP	112,90	113,10	+ 0,17	3
UFB Locabail	493,50	497	+ 0,70	10
UGC DA (M)	285	284	− 0,35	3,54
UIC	75,40	80	+ 6,10	25
UIF	421	420	− 0,23	22
UIS	147	148	+ 0,68	14,47
Unibail	515	525	+ 1,94	27
Union Assur.Fdal	579	580	+ 0,17	14
Usinor Sacilor	81	81,85	+ 1,04	—
Valeo	252	253,50	+ 0,59	2,20
Vallourec	233	235	+ 0,85	6,30
Via Banque	215	215	—	12
Worms & Cie	276,10	282	+ 2,13	8
Zodiac ex.dt divid	1013	1020	+ 0,69	9
Elf Gabon	861	868	+ 0,81	57,20

VALEURS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours	% +-	Montant coupon (1)
ABN Amro Hol.#	235,40	237,80	+ 1,01	3,68
Adidas AG #	337,10	340,40	+ 0,97	—
American Express	226,80	227	+ 0,08	0,97
Anglo American #	311	315	+ 1,28	1,76
Amgold #	500	—	—	4,55
Arjo Wiggins App.	15,70	—	—	0,22
A.T.T. #	315	315	—	1,38
Banco Santander #	227,50	—	—	1,92
Barrick Gold #	149,90	150	+ 0,06	0,22
B.A.S.F. #	1244	1283	+ 3,13	25,38
Bayer #	1597	1611	+ 0,87	33,92
Blenheim Group	21,10	21,20	+ 0,47	0,26
Buffelsfontein #	23,50	23	− 2,12	1,79
Chase Manhattan #	343,40	—	—	1,91
Cordiant PLC	8	8	—	—
Crown Cork ord.	242	248,70	+ 2,76	—
Crown Cork PF CV	240	—	—	—
Daimler Benz #	2740	—	—	28,32
De Beers #	157	159	+ 1,27	0,61
Deutsche Bank #	247,80	250	+ 0,88	30,37
Dresdner Bank #	130,40	129,40	− 0,76	33,12
Driefontein #	74	74,90	+ 1,21	0,68
Du Pont Nemours #	386	—	—	2,28
Eastman Kodak #	368,50	375,80	+ 1,98	1,68
East Rand #	4,01	4,06	+ 1,24	0,10
Echo Bay Mines #	66,20	66,45	+ 0,37	0,33
Electrolux #	239,40	236,10	− 1,37	5,99
Ericsson #	101,60	107,60	+ 5,90	2,62
Exxon Corp. #	409	404,70	− 1,78	3,21
Ford Motor #	162,90	—	—	1,51
Freegold #	46	46,40	+ 0,86	0,13
Gencor Limited #	18,45	18,30	− 0,81	0,16
General Elect. #	376,30	387	+ 2,84	1,96
General Motors #	259	266	+ 2,70	1,72
Cie Belgique #	413,70	410	− 0,89	14,60
Grd Metropolitan	33	33,15	+ 0,45	0,72
Guinness Plc #	34,50	35,70	+ 3,47	0,32
Hanson Plc	14,70	14,90	+ 1,36	0,22
Harmony Gold #	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Hitachi #	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Hoechst #	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
I.B.M #	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
I.C.I #	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Ito Yokado #	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Matsushita #	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Mc Donald's #	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Merck and Co #	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Mitsubishi Corp. #	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Mobil Corporat. #	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Morgan J.P. #	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Nestle SA Nom. #	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Nipp. MeatPacker #	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Norsk Hydro #	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Petrofina #	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Philip Morris #	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Philips N.V #	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Placer Dome Inc #	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Procter Gamble #	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Quilmes	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Randfontein #	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Rhone Poul.Rorer #	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Royal Dutch #	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
R T Z #	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Sega Enterprises	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Saint-Helena #	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Schlumberger #	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
SGS Thomson Micro.	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Shell Transport #	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Siemens #	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Sony Corp. #	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Sumitomo Bank #	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
T.D.K #	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Telefonica #	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Toshiba #	36,90	37	+ 0,27	0,21
Unilever #	668	673	+ 0,74	3,41
United Technol. #	537	553	+ 2,97	2,33
Vaal Reefs #	471,80	470	− 0,38	4,57
Volkswagen A.G #	1798	1823	+ 1,39	7,68
Volvo (act.B) #	104,40	110,90	+ 6,22	1,62
Western Deep #	242	245	+ 1,23	1,37
Yamanouchi #	113,50	—	—	0,53
Zambia Copper	3,40	3,20	− 5,88	—

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché.

DERNIÈRE COLONNE (1) :
Lundi daté mardi : % variation 31/12
Mardi daté mercredi : montant du coupon
Mercredi daté jeudi : paiement dernier coupon
Jeudi daté vendredi : compensation
Vendredi daté samedi : nominal

COMPTANT

Une sélection Cours relevés à 10h15

MARDI 12 MARS

OBLIGATIONS	% du nom.	% du coupon
BFCE 9% 91-02	—	3,246 ↑
CEPME 8,5% 88-97CA	104,17	5,992 d
CEPME 9% 89-99 CA#	110,32	5,139
CEPME 9% 92-06 TSR	—	6,541
CFD 9,7% 90-03 CB	116,20	1,834
CFD 8,6% 92-05 CB	112,50	0,799
CFF 10% 88-98 CA#	107,61	3,962 d
CFF 9% 88-97 CA#	104,55	4,033 o
CFF 10,25%90-01 CB#	110,60	—
CLF 8,9% 88-00 CA#	110,70	7,301
CLF 9%88-93/98 CA#	106,65	1,057
CNA 9% 4/92-07	—	7,770
CRH 8,6% 92/94-03	—	6,109
CRH 8,5% 10/87-88#	108,48	0,233 o
EDF 8,6% 88-89 CA#	109,76	0,681
EDF 8,6% 92-04 #	—	8,013 o
Emp.Etat 6%93-97 #	101,62	3,984
Finansder 9%91-06#	115,50	2,785 ↓
Finansd.8,6%92-02#	111,55	1,128
Floral9,75% 90-99#	112,12	6,360
OAT 8,5% 87-97CA#	104,55	6,131
OAT 9,90%85-97 CA#	—	2,516 ↑
OAT 88-98 TME CA	—	0,796 ↑
OAT 9/85-98 TRA	—	3,009
OAT 9,50%88-98 CA#	109,38	6,852 d
OAT TMB 87/99 CA	99,61	0,617
OAT 8,125% 89-99 #	108,06	6,549
OAT 8,50%90/00 CA#	—	8,198
OAT 85/00 TRA CA	—	3,767
OAT 10%5/85-00 CA#	115,74	8,005 ↓
OAT 89-01 TME CA	103,19	0,796 ↑
OAT 8,5% 87-02 CA#	111,80	2,578
OAT 8,50% 89-19 #	111,86	3,298
OAT 8,50%92-23 CA#	112,55	7,548
SNCF 8,8% 87-94CA	108,05	1,010
Lyon.Eaux 6,5%90CV	888	—

ACTIONS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours
Arbel	258	259
Bains C.Monaco	600	590
B.N.P.Intercont. ◆	331	331
Bidermann Intl ◆	110	110
B T P (la cie) ◆	7,60	7,60
Cambodge ◆	947	947
Carbone Lorraine ◆	608	608
Fonciere Euris ◆	198	198
Foncina # ◆	401,10	401,10
France I.A.R.D. ◆	1006	1006
France S.A.	1110	1101
From. Paul-Renard ◆	2050	2050
Gaumont #	374	370
Genefim ◆	128,10	128,10
Gevelot ◆	1400	1400
G.T.I (Transport)	308	303
Immobail	113	110
Rosario ◆	191,20	191,20
Rougier #	500	490
S.A.F.I.C Alcan ◆	270	270
Saga	166	166
Salins du Midi	493	498
Savoisienne (M) ◆	140	140
Sific	730	740
S.I.P.H. ◆	167,40	167,40
Sofal ◆	106,50	106,50
Soffo ◆	261,30	261,30

ACTIONS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours
Bayer.Vereins Bank	150	150
Commerzbank AG	1135	1135
Fiat Ord	17	17
Gevaert	300,10	300,10
Gold Fields South	164,40	164,40
Kubota Corp	28,55	28,55
Montedison act.ep.	10,05	10,05

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demande; ↑ offre réduite; ↓ demande réduite; # contrat d'animation.

SECOND MARCHÉ

Une sélection Cours relevés à 10h15

MARDI 12 MARS

VALEURS	Cours précéd.	Derniers cours
Acial (Ns) # ◆	62	62
AFE #	360	355
Aigle #	200	191
Albert S.A (Ns) ◆	144	144
Altran Techno. #	1017	1030
Montaignes P.Gest. ◆	585	585
Bque Picardie (Li) ◆	561	561
Bque Sofirec (M) ◆	570	570
Bque Tarneaud(B)# ◆	247,20	247,20
Bque Vernes ◆	600	600
Beneteau # ◆	575	575
B I M P ◆	71	71
Boiron (Ly) #	526	529
Boisset (Ly)# ◆	223,10	225,10
But S.A.	303	305
Cardif SA	750	755
CDA-Cie des Alpes	150	157,80
C.E.E #	280	279

HORS-COTE

Une sélection Cours relevés à 10h15

MARDI 12 MARS

VALEURS	Cours précéd.	Derniers cours
B.A.C. ◆	0,02	0,02
CFJPE ◆	131	131
Générale Occidentale ◆	45,75	45,75
Murano ◆	974	974
Nobel ◆	180	180
Sté lecteurs du Monde ◆	201	201

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ◆ cours précédent; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; ↑ offre réduite; ↓ demande réduite; # contrat d'animation.

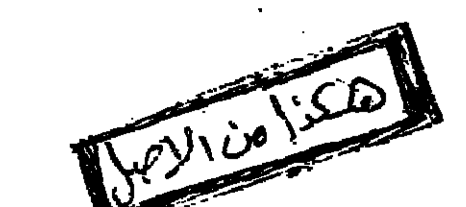
SICAV

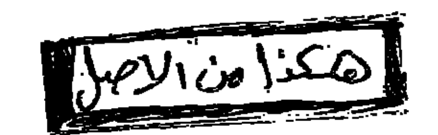
Une sélection
Cours de clôture le 11 mars

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
Actimonetaire C	36628,14	36628,14
Actimonétaire D	31174,91	31174,91
Agipi Ambition (Axa) ◆	116,54	110,99
Ampfia ◇	114893,06	114893,06
Amplitude Monde D	753,31	734,94
Antigone Trésorerie	847077	847077
Arbitr. Court Terme	9356,71	9356,71
Arbitr. Première	8769,45	8682,62
Arbitr. Sécurité	17129,32	17044,10
Asie 2000	692,38	662,56
Associa Première	38094,63	38094,63
Associc	1112,67	1112,67
Atout Amérique	131,93	128,21
Atout Asie	98,01	95,62
Atout Futur C	563,24	549,50
Atout Futur D	537,27	524,17
Avenir Alizes	1969,62	1931
Axa Valeurs PER	153,57	149,10
Cadence 1 ◆	1074,74	1064,10
Cadence 2 ◆	1059,54	1049,05
Cadence 3 ◆	1050,70	1040,30
Capimonetaire	1986,06	1984,08
Capiobliq ◆	8348,13	8265,48
Capitacic	1727,71	1702,18
Cicamonde	1265,28	1228,43
Coexis	1773,59	1740,52

* Division par 4 de la V.L. le 3 novembre 1995.

SYMBOLES
◇ cours du jour; ● cours précédent.





AUJOURD'HUI

SPORTS

RUGBY A XIII La Cour fédérale australienne a interdit, lundi 11 mars à Sydney, le déroulement de la Super League de rugby à XIII jusqu'à l'an 2000. Le magnat australo-américain Rupert Murdoch enregistre ainsi un coup d'arrêt dans sa stratégie d'expansion sportive pour fournir des programmes à ses réseaux de télévision. Le tribunal reproche à sa compétition, qui devait commencer, d'avoir dépossédé de ses droits l'Australian Rugby League (ARL), traditionnel gestionnaire du rugby à XIII en Australie. ● LES AVOCATS de Rupert Murdoch ont tenté de lancer une contre-attaque judiciaire en demandant un sursis, en attendant que la décision soit tranchée en appel, pour que les compétitions puissent commencer. ● EN EUROPE, la Super League mise en place avec l'appui des fédérations officielles devrait, elle, commencer comme prévu le 29 mars par le match Paris-SG-Sheffield.

L'expansion sportive de Rupert Murdoch connaît un coup d'arrêt en Australie

Concurrente du championnat officiel, la Super League de rugby à XIII, créée dans l'hémisphère Sud par le magnat australo-américain de la communication pour alimenter les divers réseaux de télévision dont il est actionnaire, est interdite jusqu'à l'an 2000

MELBOURNE
de notre envoyé spécial

L'affaire a envahi les pages sportives des journaux australiens. Elle s'autorise même quelquefois de belles incursions à la « une ». Le rugby à XIII est ici l'un des sports les plus populaires. Il fidélise pendant la saison plusieurs millions de téléspectateurs devant leur poste et donne lieu à un florissant marché de produits dérivés : tee-shirts, maillots, casquettes, mascottes, etc. Droits télévisés, public, argent, c'est bel et bien l'enjeu qui oppose depuis de longs mois en une bataille féroce l'Australian Rugby League (ARL), traditionnel gestionnaire du jeu, et la Super League, projet de nouvelle compétition mondiale à l'initiative de la société News Limited, propriété du magnat australo-américain de la communication, Rupert Murdoch.

Avec la décision qu'elle a prise, lundi 11 mars, la Cour fédérale australienne a paru couper court au conflit. Elle a interdit à la Super League l'organisation de toute compétition de rugby à XIII en Australie et en Nouvelle-Zélande jusqu'en l'an 2000. La Cour donne raison à l'ARL sur toute la ligne. Dans le détail de son arrêt, elle s'est attachée à fermer la porte à toute possibilité de renaissance de la Super League. Elle lui ordonne d'abord de libérer les joueurs et les entraîneurs qu'elle avait sous contrat.

Ils doivent s'inscrire sous quarante-huit heures dans la compétition devenue désormais officielle. Ceux qui refuseront de se plier à cette exigence ne percevront plus d'argent. La Cour a également ordonné que les salaires des joueurs retournés dans le giron de l'ARL continuent à être payés par la Super League ! Avant le 20 mars à 16 heures, les dix clubs affiliés à la Super League devront remettre tous les produits dérivés à la fédération rivale, promue seul ayant droit en la matière. Enfin, ils s'engagent à *« faire de leur mieux »* pour maintenir et promouvoir le championnat de l'ARL jusqu'au 31 décembre 1999.

La Super League refuse pourtant de s'avouer vaincue. Le volet européen de la compétition n'est pas touché par la décision de la Cour. En Australie même, tout n'est pas définitivement perdu.

PÂLE FIGURE

Une bonne partie des joueurs ont renouvelé leur serment de fidélité à la compétition de Murdoch. Simon Gillies, capitaine des Bulldogs de Sidney, promettait d'être l'une des vedettes de la nouvelle compétition. *« Rien n'est joué,* a-t-il déclaré, *les juges nous disent avec qui nous pouvons pratiquer notre sport, soit ! Mais moi je me considère toujours comme engagé auprès de la Super League. »*

Laurie Daley s'est, quant à lui, dit prêt à renoncer au rugby à XIII plutôt que de retourner dans le championnat organisé par l'Australian Rugby League. D'autres joueurs se sont exprimés, affirmant l'un après l'autre qu'ils ne voulaient pas plier, qu'ils restaient soudés autour de la Super League tant que toutes les solutions de recours n'étaient pas épuisées.

Cette détermination s'appuie en partie sur la capacité de réaction de la Super League. Ken Cowley, le président, et son entourage ne souhaitent pas en rester là. Ils ont fait connaître leur intention de faire appel de la décision de la Cour fédérale dès le *mardi 12 mars*, ouvrant la perspective d'une nouvelle bataille juridique. Dans un premier temps, leur objectif serait d'obtenir un sursis. Il pourrait au mieux autoriser les matches de la Super League pour cette saison. D'autre part, une réunion des dix clubs affiliés devait avoir lieu mardi 12 mars, à Canberra, la capitale fédérale, pour déterminer une position commune.

Ken Arthurson, le président de l'ARL, s'est bien gardé de tout triomphalisme. Il a encore de quoi s'inquiéter. Si les quatre cents joueurs attirés par les dollars australiens de la Super League refusent de rentrer au bercail, la compétition officielle risque de faire pâle figure. Que diront les supporteurs ? Quelle sera l'incidence de matches privés des plus grandes stars du rugby à XIII sur les audiences télévisées ? Les joueurs fidèles à l'ARL ne peuvent eux aussi que s'en soucier, comme le prouve l'appel lancé, lundi 11 mars, par Gary Larson aux rebelles : *« Allez, les gars ! Oubliez la décision du juge, et remettons nous à jouer au rugby ensemble ! »*

Pascal Ceaux

L'Europe échappe au pire

« Nous avons échappé d'extrême justesse à une interdiction totale de la compétition. » **En prenant connaissance du jugement rendu à Sydney, Maurice Lindsay, le directeur de la Super League en Europe, pouvait pousser ce soupir de soulagement, avec le sentiment d'avoir évité le pire. Certes, le juge Burchett a interdit aux joueurs de la Super League australienne de venir jouer dans l'hémisphère Nord. Mais l'essentiel semble sauf. La compétition européenne à douze équipes, dont celles de Paris et Cardiff, créées de toutes pièces, devrait bien commencer le 29 mars. Si les appels en cours n'aboutissent pas dans l'hémisphère Sud, elle sera cependant privée d'un de ses attraits majeurs : les matches qui devaient opposer les vainqueurs européens à ceux d'Australie en fin de saison. Reste encore à savoir si, privé des bénéfices de la Super League australienne, Rupert Murdoch pourra continuer à financer la Féderation anglaise.**

Jacques Fouroux, président du Paris-SG à XIII

« La dynamique ne peut plus être arrêtée »

TRANSFUGE du rugby à XV, Jacques Fouroux est devenu, en décembre 1995, président du Paris-SG Rugby League, la nouvelle équipe professionnelle dont les joueurs achèvent leur stage préparatoire en vue du match inaugural le 29 mars, contre Sheffield, au stade Charléty. Ce sera l'occasion de tester la nouvelle formule de la Super League : des billets gratuits, une animation musicale (sans doute Toure Kunda pour la première) et la retransmission par Canal Plus qui espère drainer de nouveaux abonnés. Jacques Fouroux s'explique sur les rebondissements de ce lancement.

« Que pensez-vous des démêlés judiciaires autour de la Super League en Australie ?

– Ils seront obligés de s'entendre, en bas, dans l'hémisphère sud. Toutes les grandes nations font partie de la Super League, même l'Australie. C'est vrai que des joueurs ont des contrats de travail avec une autre ligue. Mais il doit être possible d'obtenir un dédommagement. L'Australie va régler son problème interne.

– Craignez-vous que ces rebondissements retardent le début de la compétition en Europe ?

– La dynamique qui est enclenchée au niveau planétaire ne peut plus être arrêtée. Nous, en Europe, nous ne pouvons pas être régis par des lois australiennes. Dans un sens, si l'on veut être positif, c'est une formidable promotion pour le rugby à XIII en France. Hier, nous n'existions pour personne ou presque. Aujourd'hui, nous devenons un problème mondial.

– Cela ne vous fait-il pas regretter le rugby à XV ?

– Quand on voit les problèmes qui se posent entre gens déjà professionnels, on imagine les difficultés que vont rencontrer ceux qui espèrent le devenir.

– Ne vous sentez-vous pas un peu dépassé par la dimension de cette Super League ?

– Ce procès, ce n'est pas Ken Arthurson *[président de l'Australian Rugby League]* contre Maurice Lindsay *[président de la Super League]*, c'est Rupert Murdoch contre Kerry Packer, deux géants qui s'affrontent, rien de moins. Les enjeux sont colossaux, les sommes investies énormes. Le terrain de jeu devient mondial. Notre société contemporaine veut ça. C'est vrai que cela dépasse parfois le simple homme que je suis. »

Propos recueillis par Benoît Hopquin

La natation américaine se dessine un profil olympique

INDIANAPOLIS
Correspondance

A vingt-sept ans, Melvin Stewart n'a plus l'âge de noyer dans le chagrin sa haine de la défaite. Un titre mondial et une médaille d'or olympique, tous deux sur 200 m papillon, ont déjà satisfait un appétit de gloire que l'on devine immense. Ayant souvent connu le meilleur, il se disait volontiers protégé du pire. A l'évidence, il se trompait. Vendredi 8 mars, les derniers mètres de la finale du 200 m papillon des sélections olympiques américaines ont bousculé ses certitudes. Son amplitude soudain réduite par la fatigue, Melvin Stewart n'a pas su trouver l'énergie pour résister au retour de Tom Malchow et Ray Carey. Seulement troisième, il a quitté la piscine sans oser un regard pour la joie simple de ses deux rivaux. *« Troisième, c'est comme dernier,* a-t-il soupiré d'une voix éteinte. *Je viens de disputer l'ultime 200 m papillon de ma carrière. Ce que je vais faire maintenant ? Pleurer. Et puis essayer de supporter de voir mes parents pleurer pendant toute la soirée. »*

Melvin Stewart n'est pas le seul champion olympique devant lequel s'est brutalement refermée la porte des Jeux d'Atlanta. Deux jours plus tôt, la sprinteuse Jenny Thompson avait connu pareil affront. Médaillée d'or en relais à Barcelone, il lui a manqué un rien pour l'emporter sur 100 m nage libre. Mais ce petit rien l'a repoussée à la troisième place. La pire, puisque seuls les deux premiers de chaque épreuve obtiennent leur billet pour les Jeux du centenaire.

Etrange compétition. Les plus anciens en parlent avec terreur. Les plus jeunes les écoutent sans oser le moindre commentaire. Tous se réfugient dans le silence pour lire les mots les plus fameux de leurs glorieux aînés, tels qu'ils sont reproduits dans le programme officiel de l'épreuve. *« Il est plus difficile de faire partie de l'équipe olympique américaine que de remporter une médaille aux Jeux »*, aurait dit Andy Coan, en 1976. *« Aux sélections, la tension est extrême. C'est à peine croyable. En comparaison, les Jeux paraissent une plaisanterie »*, aurait assuré David Berkoff, l'ancien recordman du monde du 100 m dos.

NŒUD PAPILLON

Difficile, donc, de prendre l'événement à la légère. L'importance de l'enjeu suffirait à faire trembler le plus expérimenté des nageurs. Mais les organisateurs en rajoutent volontiers, comme s'ils cherchaient à composer un décor où ne pourraient s'exprimer que les natures les plus solides. En début de soirée, le défilé des anciens « olympiens » vient rappeler aux finalistes du jour combien a toujours été brillante la natation américaine. Puis l'une ou l'autre de ces gloires du passé prend le micro et récite d'une voix solennelle un long couplet où se mêlent souvenirs olympiques et recettes personnelles pour dénicher le succès. Le tout invariablement conclu par une envolée nationaliste, assurant aux vainqueurs qu'ils sauront dignement représenter le pays aux Jeux d'Atlanta. Au même moment, un vieil homme en costume de soie et nœud papillon écrit délicatement sur le mur blanc de la piscine le nom des nouveaux sélectionnés olympiques. Une liste qu'il aura achevée, mardi 12 mars, au soir de l'ultime jour de compétition.

Comment résister ? *« En évitant de trop penser à l'enjeu de la course »*, assure Tom Dolan, le squelettique champion du monde du 400 m 4 nages. Une recette que ce nageur du Michigan, si maigre qu'il en paraît fragile, a su appliquer de façon peu commune. A la veille de la compétition, les journaux américains insistaient sur ses faibles chances de succès. La rumeur l'annonçait souffrant, épuisé par un entraînement hivernal aux limites du supportable. Lundi soir, Tom Dolan avait pourtant en poche trois victoires (400 m, *400 m 4 nages et 200 m 4 nages*) et autant de billets pour Atlanta. *« Je ne savais pas vraiment où j'en étais,* a-t-il expliqué. *Du coup, c'est l'envie de gagner qui m'a fait avancer. Pas la peur de perdre. »*

Autre méthode : l'insouciance. Tom Dolan a cru la deviner dans le regard perpétuellement incrédule que la jeune Amanda Beard, quatorze ans et quatre mois, porte sur les événements. *« Je ne suis pas certain qu'elle réalise vraiment où elle se trouve,* dit-il. *Elle nage ces sélections comme s'il s'agissait d'une simple épreuve régionale. »* Résultat : deux victoires (100 et 200 m brasse) et une position dans les bilans mondiaux qui lui ouvre toute grande la route d'un podium olympique. *« Aller aux Jeux d'Atlanta, je n'osais même pas y penser »*, avouait Amanda Beard en quittant la piscine d'Indianapolis, son sac de sport chargé d'un énorme ours en peluche. Mais elle possédait, sans le savoir, la recette du succès.

Alain Mercier

■ **Jessica Foschi ne participera pas aux Jeux olympiques d'Atlanta.** La nageuse, au centre d'une polémique depuis qu'elle a été blanchie par sa fédération après un contrôle positif aux anabolisants (*Le Monde* daté 10 et 11 mars), ne s'est classée que quatrième de la finale du 800 m nage libre, lundi 11 mars à Indianapolis, et n'a donc pas obtenu sa qualification pour les Jeux.

Le basket-ball féminin réveille Tarbes

La Coupe Ronchetti est à portée des « Violettes » du TGB

TARBES
de notre envoyé spécial

Les projets du président Jacques Chirac en matière de défense nationale laissent Tarbes inquiète. Le départ d'un des deux régiments royalement installés dans d'énormes casernes est inévitable. Après des vagues de suppressions d'emplois dans les usines d'armement (*Le Monde* du 1er mars), l'avenir de cette ville de 50 000 habitants paraît sombre. Tout n'est pas noir cependant dans la préfecture des Hautes Pyrénées. Tarbes pourrait bien être, mercredi 13 mars, une des rares cités françaises à s'enorgueillir d'un titre de champion d'Europe en sport collectif.



BASKET

La Coupe Ronchetti, récompense suprême pour les clubs européens, *est à la portée de l'équipe de basket-ball* féminin du Tarbes Gespe Bigorre (TGB). Les 18 points d'avance engrangés au match aller, mercredi 6 mars, contre Alcamo, devraient mettre le TGB à l'abri d'une désillusion. Une semaine après un succès accueilli avec indifférence, la perspective d'une victoire finale réveille enfin la ville. Revenu enthousiaste de la réception *« très politique »* du match aller à Trapani, dans une Sicile avide de revanche sur la péninsule, Raymond Erraçarret, le maire communiste, a *voulu mobiliser la population pour* ce triomphe annoncé. Il a demandé à l'académie une demi-journée de congé pour les écoliers.

Les commerçants daignent enfin décorer leurs vitrines aux couleurs des « Violettes » du TGB. Leur bouderie s'efface. Sans doute n'appréciaient-ils pas le logo du sponsor brodé sur le short des joueuses : une grande surface de la périphérie. La finale retour sera jouée à guichets fermés dans la salle du Quai de l'Adour : les 2 000 billets sont partis en dix minutes. De nombreuses demandes sont restées insatisfaites. Symbole de la réconciliation du grand et du petit commerce autour des panneaux de basket, les nouveaux supporteurs du TGB se presseront sous l'écran géant installé dans la Halle Marcadieu, dont on aura repoussé pour l'occasion les étals du marché couvert.

UNE PROGRESSION FULGURANTE

L'injustice sera ainsi réparée. Tarbes va enfin reconnaître la progression fulgurante de son basket féminin. De fusion en rapprochement, trois clubs de la ville ont mis leurs forces en commun pour constituer en douze ans une équipe féminine de niveau européen. Dans ces terres machistes, de rugby bien sûr, mais aussi de football, les femmes réussissent à un niveau que n'ont jamais connu les hommes.

Depuis la plus petite division régionale, en 1983, le TGB a gravi *chaque année un échelon.* Deux saisons en Nationale 2 ont suffi pour atteindre l'élite où le club a rejoint depuis cinq ans trois autres équipes du Sud-Ouest : Mirande la voisine, Toulouse et Bordeaux. Depuis que Bourges l'a apportée pour la première fois en France l'an dernier, les joueuses du TGB savent que la Coupe Ronchetti est à la portée d'un club français. Leur ambition explique en grande partie le départ de l'entraîneur de leurs débuts. Bénévole, Jean-Pierre Siutat ne pouvait concilier ses fonctions à la direction départementale des routes et les cadences d'une équipe à vocation européenne. C'est son assistant, Damien Leyrolles, qui l'a remplacé avec bonheur.

Tarbes découvre opportunément l'image de dynamisme portée par les succès du TGB. La municipalité annonce une subvention de 800 000 francs au club. C'est un peu plus que ce qui a été déjà versé, mais autant que ce que donnent ensemble la région et le département pour un budget total de 5 millions de francs. *« Les jeunes s'inscrivent au club pour jouer dans la salle des grandes,* se réjouit Jean-Pierre Latapie, le maire adjoint (PS) chargé des sports. *Nous avons aussi dû construire vingt* playgrounds *dans les quartiers ces trois dernières années pour répondre à l'engouement pour le basket. »*

Michel Uriarte, président du club depuis trois ans, prend cette passion récente avec philosophie : *« Nous avons gagné des spectateurs pour cette finale. Reste à savoir s'ils resteront des supporteurs. Et le TGB ne pourra vivre, surtout au niveau européen, que si cette équipe, l'une des quatre meilleures de basket féminin en France, a vraiment su trouver un public. »*

Christophe de Chenay

■ **FOOTBALL : un mot d'ordre de grève des footballeurs italiens** a été confirmé, lundi 11 mars à Milan, par l'Association des joueurs professionnels italiens. Annoncée dès le 5 février, cette grève devrait être effective pour la 26e journée du Calcio, dimanche 17 mars. Les joueurs veulent dénoncer l'attitude de la fédération italienne face à divers problèmes, dont le fonds de retraite des footballeurs. – *(AFP.)*

RÉSULTATS

CYCLISME

Paris-Nice
2e étape
Dun-sur-Auron - Aubusson (158 km)
1. W. Nelissen (Bel/Lotto), bonification 10 s ; 2. M. Cipollini (Ita), bon. 6 s ; 3. T. Steels (Bel), bon. 4 s ; 4. L. Jalabert (Fra) ; 5. F. Moncassin (Fra).
Classement général : 1. W. Nelissen (Bel/Lotto) ; 2. M. Cipollini (Ita), à 4 s ; 3. T. Steels (Bel), à 6 s ; 4. L. Jalabert (Fra), à 6 s ; 5. F. Moncassin (Fra), à 8 s ; 6. Nicolas Jalabert (Fra) ; 7. Silvio Martinello (Ita) ; 8. Lars Michaelsen (Dan) ; 9. Nicola Loda (Ita) ; 10. François Simon (Fra) ; 11. Brian Holm (Dan) ; 12. Franck Laurance (Fra) ; 13. Andrea Peron (Ita) ; 14. Laurent Madouas (Fra) ; 15. Christophe Capelle (Fra) ; 16. Davide Rebellin (Ita) ; 17. Frédéric Guesdon (Fra) ; 18. Pascal Chanteur (Fra) ; 19. Lauri Aus (Est) ; 20. Lance Armstrong (USA) à 10 s.

L'utilisation du laser pour produire de l'uranium enrichi pourrait permettre de réduire les coûts de fabrication

Des équipes françaises s'efforcent de maîtriser cette technique très délicate

Dans le domaine de l'enrichissement de l'uranium, le laser promet de faire des miracles. A l'heure où cette matière première voit ses prix légèrement remonter, les industriels suivent de près les procédés pouvant réduire les coûts de l'enrichissement (10 % du coût du kilowattheure). Américains, Français et Japonais développent, en secret, la « séparation isotopique par laser de la vapeur d'uranium » (Silva), qui, en 2010, devrait concurrencer les techniques actuelles d'enrichissement de l'uranium par diffusion gazeuse et centrifugation.

« ICI, on vous cache tout. On vous dit rien. » Les enjeux techniques, économiques et stratégiques sont si importants que le secret est bien gardé. Des résultats qui seront obtenus dans les ateliers pilotes dépendent la position de la Compagnie générale des matières nucléaires (Cogema) sur le marché mondial de l'uranium enrichi. Un marché de 25 milliards de francs par an, que dominent les Etats-Unis avec leurs vieilles usines d'enrichissement par diffusion gazeuse et l'Europe, qui a choisi la diffusion gazeuse avec l'usine Georges Besse d'Eurodif à Pierrelatte (Drôme) et la centrifugation avec les unités d'Urenco implantées à Capenhurst (Grande-Bretagne), Almelo (Pays-Bas) et Gronau (Allemagne). Mais cet équilibre est en train de changer.

D'abord parce que d'autres concurrents arrivent. Le Japon souhaite renforcer sa présence dans ce domaine et la Russie se fait fort d'alimenter l'Occident dans ces curieuses unités, les UTS (unités de travail-séparation), qui libellent tous les contrats d'uranium enrichi du monde. De plus, les Etats-Unis, premiers fournisseurs, aimeraient bien disposer d'une technique plus économique pour conforter leur position, compromise par la vétusté de leurs usines. Une technique *« qui permettrait de diviser par trois ou quatre le coût de l'UTS (de 100 à 110 dollars pour les contrats à long terme) »*, explique Louis Patarin, directeur de la recherche et du développement à la Cogema.

UNE SOUPE DE PHOTONS

Même l'usine récente d'Eurodif devra céder le pas dans une quinzaine d'années. La diffusion gazeuse est trop lourde en investissements, gourmande en énergie et complexe puisqu'elle réclame, pour obtenir les bons taux d'enrichissement de l'uranium, de répéter 1 400 fois la même opération élémentaire ! La centrifugation, plus récente, ne satisfait pas totalement, car elle oblige à répéter sans cesse la même opération dans des unités, *« moins énergivores »*, de dizaines de milliers de centrifugeuses reliées entre elles.

La solution réside sans doute dans le laser. Un procédé *« qui trie avec la lumière »* et *« qui, contrairement à ses prédécesseurs, fait de l'enrichissement en une seule passe »*, mais qui, du fait de son intérêt économique, fait toujours l'objet d'une censure sévère.

L'une des recettes du laser est connue sous le nom de « séparation isotopique par laser de la vapeur atomique d'uranium » (Silva). On prend de l'uranium sous sa forme métallique que l'on vaporise à 3 000 degrés, en le bombardant par des flux de particules. Dans cette vapeur, très corrosive et portée à haute température (1 200 degrés), évoluent deux espèces d'atomes d'uranium (U 235 et U 238) présents dans les minerais d'uranium. Mais seule la première, la plus rare aussi, intéresse les « enrichisseurs ». Pour la récupérer, il suffit d'illuminer cette vapeur par les lumières, soigneusement choisies, de lasers à colorants, eux-mêmes stimulés par des lasers à vapeur de cuivre.

Cette opération est *« d'une extrême sélectivité »*, précise Noël Camarcat, directeur du cycle du combustible au Commissariat à l'énergie atomique (CEA). Les particules de lumière des faisceaux laser, les photons, arrachent un des nombreux électrons qui tournent autour des atomes d'uranium 235 sans que soient affectés les atomes d'uranium 238. L'uranium 235 devient *« ionisé, c'est-à-dire chargé électriquement »*.

Il peut alors être récupéré sur des collecteurs, dont le rôle est analogue à celui d'un peigne qui attire de fins morceaux de papier après avoir été frotté par de la laine. Rendement assuré : 100 %. Car, avec cette soupe de photons, on trie atome par atome. Mais la maîtrise de cette technique si séduisante est d'une rare difficulté.

« Ça n'a pas toujours été simple », confesse Jacques Figuet, chef du département des technologies de l'enrichissement au CEA. Il y a loin de l'expérience de laboratoire à la production, réalisée en 1991 au Centre d'études nucléaires de Saclay (Essonne), de quelques grammes d'uranium enrichi. Et encore plus loin, lorsqu'il s'agit, précise Noël Camarcat, *« d'obtenir quelques kilos, en quelque dizaines d'heures »*.

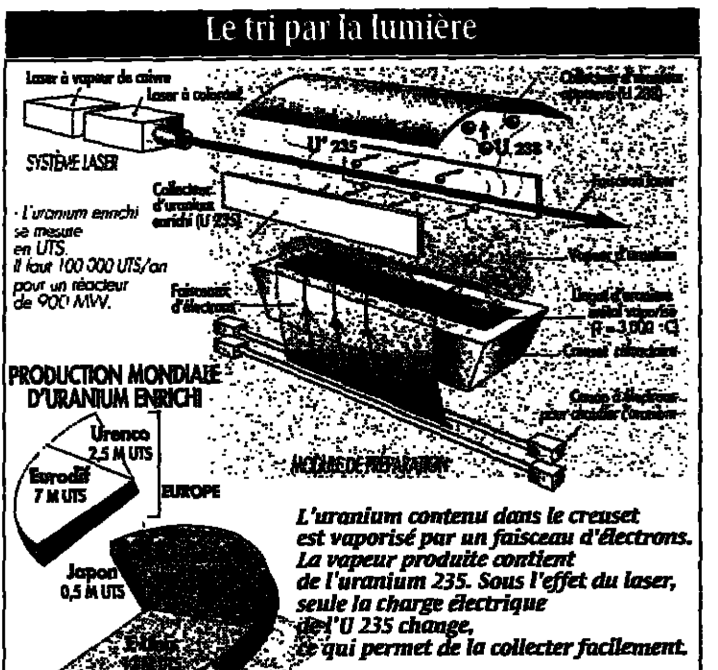
« Dans un domaine où presque tout est classifié », il a fallu, souligne Yves Lapierre, chef du département des procédés d'enrichissement au CEA, *« constituer des bases de données dans tous les domaines »*. Dans celui des matériaux, qui forment les creusets où mijote l'uranium, et les collecteurs d'uranium enrichi et appauvri. Dans celui des systèmes de chauffage – les canons à électrons –, qui doivent résister au temps. Dans celui, enfin, des lasers, qui doivent présenter des taux de panne très bas.

Onze ans d'efforts ont été nécessaires. Entre 3,5 et 4,5 milliards de francs ont été dépensés pour Silva. *« Trois fois moins que les Américains »*, se réjouit Noël Camarcat, qui se déclare confiant en l'avenir.

Jean-François Augereau

Sous l'œil de la Cogema

La Cogema, partenaire du CEA dans la mise au point du procédé Silva, dont le budget annuel est de 453 millions de francs, suit de près la croissance de son protégé. Elle attend les résultats que le pilote Aster, en cours d'achèvement à Saclay, devrait fournir, avec des lasers de 100 watts. L'objectif est de produire quelques kilogrammes d'uranium enrichi. Parallèlement se développent à Pierrelatte trois programmes de mise au point des composants de taille presque industrielle – des lasers à vapeur de cuivre de 400 à 500 watts développés par la Cilas – qui permettront de construire une usine d'enrichissement par laser peu énergivore pouvant alimenter une quinzaine de réacteurs nucléaires (1,5 million d'UTS) et censée concurrencer, vers 2010, la diffusion gazeuse et la centrifugation.



Source : CEA/Cogema

Les restes d'un satellite militaire chinois plongent dans l'Atlantique

LES RESTES du satellite militaire d'observation Jianbing FSW-1, que les Chinois avaient placé, le 8 octobre 1993, sur une mauvaise orbite, sont retombés sur Terre, mardi 12 mars vers 5 h 5 du matin (heure française). Bien qu'il ait été suivi depuis des semaines par toutes les organisations spatiales du monde et, en particulier, par les Américains du US Space Command, qui observent la chute des très nombreux débris spatiaux errant en orbite, il n'avait pas été possible de déterminer avec exactitude le point d'impact du satellite. Une dernière estimation avait même pronostiqué que ce volumineux débris (évalué à environ huit cents kilos) plongerait dans le Pacifique.

Les lois de l'aérodynamique et de la balistique étant loin d'être simples, les restes de Jianbing FSW-1 ont préféré s'abîmer au milieu de l'océan Atlantique en un point plus rapproché de l'Amérique du Sud que de l'Afrique. Une chance, car il aurait pu tomber sur des zones habitées. Cette partie restante du satellite était, en effet, équipée d'un bouclier de rentrée dont on pensait qu'il pouvait empêcher ses débris de se consumer dans les couches denses de l'atmosphère.

Voilà quelques années, les Américains avaient mis tout en œuvre pour que l'énorme laboratoire orbital Skylab tombe dans l'Océan. En vain. Tous les modèles de prévision avaient été pris en défaut et des morceaux de grande taille étaient tombés sur les côtes australiennes. Cette année, onze objets spatiaux sont déjà « rentrés » sur Terre. En 1994, on en a recensé 96, d'une taille moyenne d'environ un mètre carré.

Le débat se poursuit en Allemagne sur le contrôle de l'information en ligne

EDZARD SCHMIDT-JORTZIG, ministre allemand de la justice, a relancé la polémique sur le contrôle d'Internet en prenant position dans un entretien publié par l'hebdomadaire *Der Spiegel* du 11 mars. Faisant allusion au débat particulièrement vif en Allemagne, il a déclaré : *« Pour le moment aucune loi spécifique ne régit Internet. C'est un espace où chacun peut faire ce qu'il veut. »* Il a indiqué que l'Etat devait néanmoins combattre la pédophilie et la propagande néo-nazie, interdites en Allemagne. *« Le plus important est que les utilisateurs d'Internet élaborent leurs propres règles et qu'ils se chargent eux-mêmes de maintenir l'ordre sur le réseau »*, a-t-il poursuivi. Cette position prend à contre-pied à la fois l'opinion publique allemande et sa justice.

Un sondage publié à la fin du mois de février par l'institut Emnid révèle que 54 % des Allemands sont favorables à un contrôle ou à une censure sur les réseaux télématiques. Le 14 février, les instances de Bavière avaient pris position sur l'autocontrôle. *« La responsabilité pénale ne peut être rejetée sur les parents »*, avait déclaré un porte-parole.

LE RÔLE DES PARENTS

Cette solution avait été évoquée par CompuServe, prestataire américain de services télématiques et second fournisseur d'accès à Internet en Allemagne, pour justifier sa décision de débloquer l'accès par ses abonnés à 200 forums de discussions (*newsgroups*) à caractères sexuels. Seuls cinq forums à caractère pédophile sont restés interdits.

Le prestataire de service espérait sortir ainsi de la situation engendrée par l'ouverture d'une information judiciaire ordonnée par le procureur de Munich, Manfred Wick. Le 28 décembre 1995, CompuServe annonçait le blocage de 200 forums (*Le Monde* des 31 décembre et 1er janvier). Pour des raisons techniques, il avait dû étendre la mesure à ses 4,3 millions d'abonnés dans le monde. D'où une certaine grogne de la part des victimes d'une censure qui ne les vise pas.

Le 13 février, CompuServe a annoncé qu'il allait offrir à ses abonnés un outil de censure individuel. *« L'introduction d'instruments de contrôle par les parents met le pouvoir de censure entre les mains de ceux à qui il appartient, les parents »*, a expliqué Bob Massey, le PDG de CompuServe. Mais la justice allemande jugeait alors *« insuffisante »* l'action de CompuServe et indiquait que la réouverture des forums était *« en cours d'examen »*.

Le recours aux logiciels de filtrage privés apporte néanmoins une réponse intéressante à la question de la censure (*Le Monde* daté 18-19 février). CompuServe a conclu un accord avec la société américaine Microsystems Software, basée à Framingham dans le Massachusetts, afin d'offrir à ses abonnés le logiciel « Cyber Patrol Internet » ainsi qu'un abonnement d'un an au service continu de mise à jour, un cadeau de 70 dollars (350 francs).

Cyber Patrol compte parmi les plus élaborés des logiciels de filtrage et autorise une véritable gestion de l'accès. Les parents peuvent limiter l'utilisation d'Internet à certaines heures et fixer une durée journalière maximale de connexion. Le cœur du système est continué par le filtrage des sites. Pour cela, Cyber Patrol utilise la *« CyberNOT Block List »*, une liste de 6 000 sites « douteux ». Les parents sont censés *« ajuster l'accès à Internet de leurs enfants en fonction de leurs valeurs et de leur jugement personnels »*, précise CompuServe.

A l'usage, Cyber Patrol se révèle efficace. Il est compatible avec tous les systèmes d'exploitation Windows 3.1, Windows 95 et System 7 d'Apple) et tous les navigateurs (Mosaic, Netscape...). Activé dès le démarrage de l'ordinateur, il fonctionne automatiquement. Pour accéder à son paramétrage, un mot de passe est nécessaire. Dès que l'accès à un site interdit est demandé, Cyber Patrol intervient et bloque la connexion.

Il reste néanmoins un doute quant à la fiabilité du système sur les nouveaux sites qui ne sont pas encore référencés dans la « liste rouge ». Internet est le siège d'une telle ébullition que la mise à jour des sites interdits est cruciale pour la crédibilité de cette solution. Il suffit en effet de modifier certains noms pour échapper à la surveillance de Cyber Patrol. Le ministre allemand Edzard Schmidt-Jortzig a peut-être raison de rappeler le rôle des utilisateurs. Quels que soient les moyens de contrôle, il est probable qu'une solution de contournement sera découverte par les plus curieux des cybernautes.

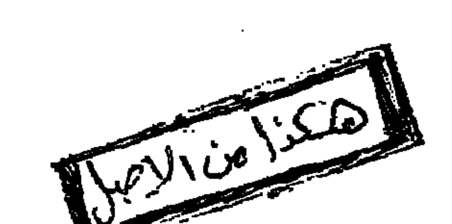
Michel Alberganti

★ http ://www.compuserve.com
http ://www.cyberpatrol.com
http ://www.microsys.com

A qui la faute ?

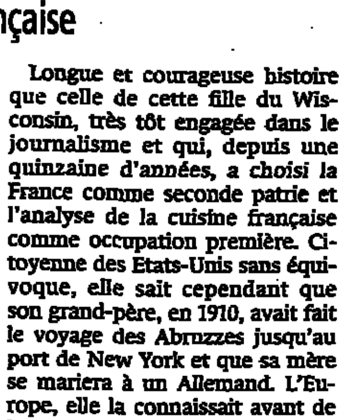
Les réseaux télématiques font appel à quatre acteurs : le serveur qui fournit l'information, le prestataire d'accès qui établit la liaison avec le réseau, l'opérateur qui loue ses lignes de télécommunication et l'utilisateur. Lorsque la loi est enfreinte, sur qui retombe la faute ? Les récentes actions de la justice allemande s'attaquaient au prestataire de service, considéré responsable de l'information qu'il rend accessible. Aux Etats-Unis, la nouvelle loi sur Internet (*Le Monde* du 10 février) s'attaque aux producteurs d'information illégale en les menaçant de fortes amendes et de peines de prison. CompuServe propose aux utilisateurs de devenir leur propre censeur.

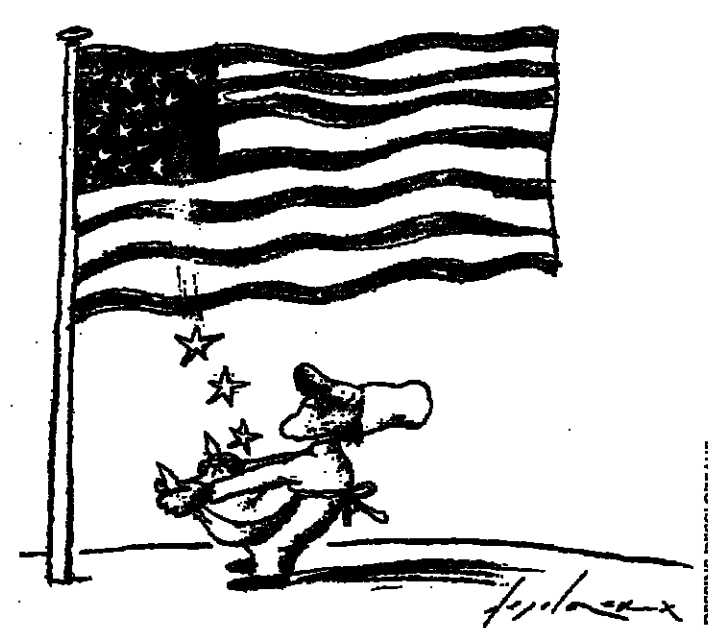
Il ne reste que les opérateurs de télécommunication, fournisseurs des tuyaux qui acheminent cette « marchandise » illicite, à ne pas être inquiétés.



Une Américaine à Paris

Patricia Wells et sa passion pour la gastronomie française





DESSINS DESCLOZEAUX

LES FEMMES, dont le courage et la détermination en amour ne sont plus à prouver, ont toujours laissé aux hommes la haute main sur ces autres intrigues de cœur que sont les émotions violentes qu'offre la gastronomie, quand la gastronomie se met à jouer le jeu de la sensualité et du hasard. Gardiennes des traditions, elles assistent, avec ironie et curiosité, à la prestation des artistes, se demandant jusqu'où ils sauront aller trop loin dans la transgression des lois et le contournement des rites pour inventer un monde, disons, meilleur. Prudentes vestales, elles enseignaient de futurs guerriers qui s'échappent un jour de leur giron pour se réfugier dans la création. Et tous les grands chefs le disent : sans cet enseignement, et les prouesses de simplicité qu'il impliquait, nous ne serions rien.

Sur le circuit, sur le terrible ring de la restauration, elles sont pourtant peu nombreuses les Florence Arthaud des fourneaux à oser se mesurer aux féroces régatiers qui flibustent les honneurs et décrochent les timbales. On pourrait à peine les compter sur les doigts d'une main celles qui se lancent dans l'aventure et parviennent à se faire reconnaître. Fatalité commode pour tout le monde : les cuisinières cuisinent ; les cuisiniers, eux, envoient leurs œuvres au Salon des indépendants. La dernière femme à s'être fait remarquer autour de la table française est sans doute Catherine de Médicis, connue pour son goût des confitures, des sorbets et des épices qu'elle pimente parfois au venin violent pour abréger le repas des gêneurs.

FILLE DU WISCONSIN

C'est bien ça, Patricia Wells ? Oui, il ne faut pourtant pas désespérer voir débarquer un jour un cordon vraiment bleu qui battrait en brèche l'arrogance de toutes ces têtes toquées, mais pour l'instant rien en vue encore. Rien en vue, sinon vous, qui vous êtes imposée et qui vous imposez toujours dans un milieu traditionnellement réservé aux hommes, à leur flair et à ce qui leur sert de culture pour déterminer et dire ce qui est bon et ce qui l'est moins.

Longue et courageuse histoire que celle de cette fille du Wisconsin, très tôt engagée dans le journalisme et qui, depuis une quinzaine d'années, a choisi la France comme seconde patrie et l'analyse de la cuisine française comme occupation première. Citoyenne des Etats-Unis sans équivoque, elle sait cependant que son grand-père, en 1910, avait fait le voyage des Abruzzes jusqu'au port de New York et que sa mère se mariera à un Allemand. L'Europe, elle la connaissait avant de la rencontrer. Cela aide.

Reste que, de ce côté-ci de l'Atlantique, l'on ne s'improvise pas *« restaurant critic »* sur sa seule bonne mine, surtout si c'est de minois qu'il s'agit. Il fallait donner des gages à cette lourde et susceptible armée de chefs pour authentifier la démarche de cette Américaine poussant la porte de leurs sanctuaires, le sourire et le regard rieur, des questions un peu trop pointues dans le carnet de notes. Après un livre sur le *Paris gourmand* – traduit en 1989 –, Patricia Wells se lance dans sa grande œuvre, son ouvrage initiatique : *The Food Lover's Guide to France*. En 1988, Flammarion le publie sous le titre *La France gourmande*.

Alors, là, moment d'arrêt. Les Bocuse et les Bernard Frank vont se sentir obligés d'y aller chacun de leur compliment. *« Patricia Wells donne libre cours à son talent de connaisseur que nous pourrions qualifier de bien de chez nous... »*, pour l'un ; *« Loin des autoroutes encombrées de la littérature gastronomique,* La France gourmande *fera date »*, pour l'autre. C'est la reconnaissance d'un chef *imperator* et d'un gourmet lettré. Le succès.

L'auteur de ce romancero sur les quatre cents vraies bonnes adresses du terroir hexagonal se souvient, lui, du Jura par – 30°, des « debriefings » avec son assistant pour traduire au plus juste de la vérité la recette du gratin d'aubergines Baumanière, du médiocre enthousiasme de son éditeur et de la petite bagnole, une carriole presque, qui les brinquebalait sur les chemins et les routes de France. Comme des Russes, ils en ont bavé, les deux braves qui s'en allaient collecter les recettes les plus savoureuses du pays gaulois. Travail à l'américaine. Jamais d'impasse, jamais d'à-peu-près ; du solide, de l'impeccable.

Le *Post*, le *New York Times* et puis la correspondance à Paris, qu'elle tient toujours, du *Herald Tribune*. Une carrière s'installait, jusqu'à ce jour de 1988 où *L'Express* réclame les bons offices de l'ancienne *bachelor of arts* de Milwankee – la première vocation du futur chroniqueur yankee des sorcelleries des Fils de carême. Un comble. Ça renaude dans la confrérie. Comment une femme, une étrangère, au cœur de la place, en plein centre du propos ? Où va la France, où va la France... ? Lady Wells, elle, sable le champagne et prévient son monde qu'elle donnera ses « papiers » en anglais et qu'on devra les traduire. Ça roule, fait *L'Express*. Durant trois ans, elle tiendra fièrement son rang et installera en direct une pertinence de propos dont on peut se souvenir encore. Jack Lang, qui avait l'œil sur les choses de bouche, la fait, en 1989, chevalier de l'ordre des Arts et des Lettres. *« For contribution to French culture »*. Joli.

On la donne pour être de la plus extrême sévérité sur la qualité des produits et sur la conception même des plats. Quand elle reçoit Robuchon, dans sa maison de Vaison-la-Romaine, elle fait simple et savoureux, local et authentique. Sobre. Elle ne semble pas vraiment aimer les chinoiseries. A preuve cet article du mois de janvier, dans lequel elle relançait les *chances d'Alain Passard*, à l'Arpège, rue de Varenne à Paris, comme futur oscar du Michelin – ce qui vient de lui arriver –, en passant à la loupe ce repas qu'elle qualifiait de repas d'Epiphanie, de jour de fête.

INTRANSIGEANCE

Chef *« solid »*, minimaliste, avec éclairs de génie. En entrée, des œufs brouillés remis dans leur coquille et couronnés d'une sauce au sirop d'érable ; huîtres chaudes au beurre – breton – clarifié ; langouste braisée, découpée en lamelles avec garniture de champignons, l'ensemble nimbé d'une nage au vin jaune ; côtes d'agneau aux noix émincées et endives. Epiphanie. Seules les crêpes soufflées étaient trop cuites et la salle toujours trop exiguë. La dame ne passe rien. Beaucoup d'autorité dans la description des accords, de l'ambiance et de la pensée du plat. Elle tient avant tout à retrouver la saveur du vrai. Elle n'a sans doute pas tort. Même écrit dans la langue de Madison, capitale du Wisconsin.

Jean-Pierre Quélin

★ Le dernier livre de Patricia Wells, *Trattoria, la cuisine simple des petits restaurants italiens*, a été publié aux éditions Lattès. 349 pages, 149 francs.

Graines de moutarde



Si la charge existait encore, le moutardier du pape, en lisant ces quelques lignes, en serait tout renversé. Qui peut en effet imaginer que 95 % de la moutarde que nous dégustons en France provient en fait... du Canada. On a beau la baptiser *« de Dijon »*, *« de Meaux »*, *« de Bordeaux »* ou d'ailleurs, le kilo de moutarde que chacun des Français ingère en une année est issu des champs canadiens. L'explication est simple : faute de subventions de la part de l'Union européenne, cette plante crucifère n'est presque plus cultivée chez nous. Les moutardiers français se contentent de transformer les graines qu'ils vont acheter outre-Atlantique. Même si la qualité ne les satisfait pas entièrement. Pour briser ce quasi monopole, de timides tentatives de réimplantation ont vu le jour, notamment en Côte-d'Or. En attendant, le Canada nous exporte ses graines, et, plus étonnant, puisque la moutarde est un oléagineux, il en extrait une huile qu'il envoie principalement en Inde.

Chez nous, les moutardiers fabriquent avant tout (à 86 %) cette pâte lisse et jaune, dite de Dijon. Un tiers de graines et deux tiers de verjus sont à la base de la recette. Ce mélange est broyé, puis tamisé. Rares sont les maisons qui broient encore leurs graines à la meule de pierre. *« Risques sanitaires »*, disent les détracteurs ; *« goût bien plus délicat »*, rétorquent ceux, comme Marc Desarmenien, qui défendent ce procédé : *« Les broyeurs industriels travaillent trop vite. Ils échauffent la pâte, ce qui détruit sa saveur. »*

A la maison Fallot, dont il est le gérant, on tient donc mordicus à broyer les graines sous du silex. Ce petit atelier moutardier de Beaune – une quinzaine de personnes – n'est pas passéiste pour autant. Il y a deux ans, ils ont mis au point une étonnante moutarde à l'ancienne aromatisée à la crème de cassis. Le produit se marie à merveille avec du gibier ou de la viande rouge. Le fait est assez rare pour être souligné, car les moutardes aromatisées font d'habitude plutôt bon ménage avec les volailles ou la viande blanche.

C'est le cas, par exemple, de celles que sélectionne Albert Ménès pour la grande distribution. Cette marque d'épicerie fine propose depuis peu une moutarde aromatisée aux noix. Fabriquée elle aussi à la meule, par un petit artisan près de Compiègne, cette moutarde – comme toutes celles de la gamme (au fenouil, au bleu montagnard, au miel...) – contient un verjus à base de vinaigre et de vin de Champagne. C'est même une spécialité de la maison qui, depuis trois générations, travaille avec le même petit viticulteur, près d'Epernay.

Du champagne dans la moutarde, cela semblait le comble du luxe. Les établissements Delouis ne furent pas de cet avis : ils créèrent il y a quelques années une moutarde aux truffes fraîches. Le pot de 100 grammes valait 120 francs. Ce fut l'un des produits les plus dérobés dans les rayons.

Guillaume Crouzet

★ Moutarde Fallot au cassis, 10 francs environ. Moutarde Albert Ménès aux noix, 13 francs environ.

TOQUES EN POINTE

Bistrots

LES OLIVADES

■ Elle a vingt-huit ans, une origine nîmoise, et un solide bagage constitué en dix ans, d'un stage chez Christian Etienne à Avignon au poste de second de cuisine auprès d'Alain Passard, à L'Arpège, à Paris. Pour Flora Mikula, la cuisine méditerranéenne est une forme de liberté parmi les contraintes multiples. La caillette de veau et d'épinards braisés au jus et morceaux de truffe manquait sans doute de moelleux, mais les saveurs y étaient. D'exécution impeccable, le beignet de cervelle à la sauge et vinaigrette aux câpres montre l'ambition de ce tout nouveau « bistrot » résolument plein Sud. Nous avons apprécié le gigotin de lotte à l'aïoli et la roulade d'agneau au beurre de romarin, accompagnés d'un cairanne Les Ebrescades de Richaud (1992). Menu le midi à 80 F. Une aubaine ! Menu à 149 F. A la carte, compter environ 200 F. *Stationnement aisé le soir.*

★ Paris. 41, avenue de Ségur (75007). Tél. : 47-83-70-09. Fermé le samedi midi et le dimanche.

LA BOULE ROUGE

■ Les vrais amateurs le savent : depuis la fin du Petit Dominique, rue de Trévise, il n'existe plus qu'un seul « vrai » restaurant tunisien, dans le quartier bien décati des Folies-Bergère. C'est La Boule rouge. Des générations d'avocats, de médecins, d'artistes se pressent ici pour retrouver cet inimitable folklore alimentaire qui rattache les fils adoptifs de Tunis à leur mère nourricière. Le décor du plafond, signe de réussite, est plus éclatant que celui de l'Opéra ! C'est, de surcroît, l'un des meilleurs couscous de Paris (90 F) et il faut avoir goûté le « complet poisson », soit une pièce de mulet, de sole ou de rouget, avec l'oeuf et la chakchouka. Les vins du Maroc accompagnent ces plats. A la carte, compter un peu moins de 200 F.

★ Paris. 1, rue de la Boule-Rouge (75009). Tél. : 47-70-43-90. Fermé le dimanche.

LE ROQUEBRUNE

■ La magnifique terrasse accrochée entre mer et montagne sur le site protégé *de Roquebrune n'est pas à proprement parler celle d'un « bistrot ». Mais l'ac*cueil est si naturel et prévenant que toute classification est superflue. A dire vrai, les beignets de fleurs de courgettes et d'aubergines en amuse-bouche, puis les *antipasti* à l'italienne présentés sur le chariot, d'une parfaite fraîcheur, seraient aussi bienvenus dans une *trattoria*. Le meilleur de la pêche locale est réservé à la clientèle fortunée. Carte gigogne donc, où l'on peut se contenter de combler une petite faim – avec un menu à 170 F – ou bien accéder au loup magnifique en croûte de sel, filet d'huile d'olive et gratin de chayottes – savoureuse courge du pays niçois. Le vin de bellet saura accompagner la cuisine savoureuse et précise du chef, Daniel Tessier. Menus 170 F et 360 F.

★ Roquebrune - Cap-Martin. 100, corniche inférieure (06190). Tél. : (16) 93-35-00-16. Fermé le mardi et le mercredi midi.

Brasseries

LE COQ DE LA MAISON BLANCHE

■ Le Coq, ancien relais de poste, devenu aujourd'hui le quartier général des constructeurs du Stade de France, connaît un regain de vitalité. Alain François prépare, à proximité, la création d'un « pub » et l'installation d'une terrasse à l'abri. *Le persillé comme en Bourgogne et le feuilleté de poireaux aux truffes* fraîches du Périgord, deux valeurs sûres du chef André Gamon, figurent sur une carte chaque jour renouvelée. Un soin particulier est apporté au banc d'huîtres, avec les spéciales de Gillardeau. Les palourdes au thym sont aromatisées au kirsch. Et toujours, en saison, les noix de saint-jacques à l'embeurrée d'endives, la tête de veau le mercredi, cuite entière – sacré spectacle en début de service ! –, le coq au vin bien sûr, et les desserts joyeux. Beaujolais, côtes rôties sont le fond le plus intéressant d'une cave bien fournie. Compter 250 F environ.

★ Saint-Ouen. 37, boulevard Jean-Jaurès (93400). Tél. : 40-11-01-23. Fermé le dimanche.

AU SOLEIL D'AUSTERLITZ

■ Le métro aérien et l'austère coupole de la Salpêtrière font un insolite décor urbain pour ce « bistrot à vins » qui est en réalité une solide brasserie parisienne, ouverte six jours sur sept, dès 7 heures du matin. M. Calvet, lauréat du « Meilleur pot », vous y accueille et propose en alternance, outre la carte classique, l'aligot et la saucisse, la truffade, la blanquette de veau ou la morue marseillaise. Première « formule » à 100 F avec le saucisson de Lyon pistaché. En vrac, voici l'andouillette, la mâchon de l'Aveyron, tripoux, saucisse sèche et fritons. A boire ! Pas moins de trente-quatre références de propriétaires, en majorité du Beaujolais. La Faculté approuve, à voir le nombre de patrons et internes de la Pitié-Salpêtrière qui hantent ces lieux bénéfiques. Menus à 100 F et 180 F.

★ Paris. 18, boulevard de l'Hôpital (75005). Tél. : 43-31-22-38. Fermé le dimanche.

Gastronomie

LA TOUR D'ARGENT

■ La perte par la Tour d'Argent de l'une des trois étoiles que lui attribue régulièrement le Guide Michelin depuis 1933 continue de faire grand bruit (*Le Monde* du 5 mars). Pourtant, en 1952, une première fois, la sanction était tombée, sans ménagement. La vétusté de l'ascenseur, l'attribution des meilleures tables à raison des pourboires obtenus par les maîtres d'hôtel, l'académisme de la cuisine étaient visés. Claude Terrail, aux commandes depuis 1947, fit son autocritique, et l'année suivante, tout rentra dans l'ordre. Quarante-quatre ans plus tard, le problème paraît être bien différent. Peut-on encore, à défaut de la tradition « vraie », maintenir en ce lieu d'exception l'image d'une archéo-cuisine ? La réglementation, on le sait, interdit désormais la confection des « fonds » – héritage de Carême et d'Escoffier – indispensables pourtant au caneton Marco Polo. Les chefs sont formés à l'école des « déglaçages » rapides et le palais des inspecteurs du Michelin est lui-même sensible à d'autres goûts. Bref, la société a changé. Reconstruire un univers de plaisirs gourmands sans craindre les redites, mais – à côté de l'« éternel » caneton Tour d'argent – offrir à une clientèle fortunée le frisson de l'innovation sera certainement l'ultime combat de Claude Terrail, après le départ annoncé du chef Martinez.

★ Paris. Tour d'argent, 15, quai Tournelle (75005). Tél. : 43-54-23-31. Fermé le lundi.

Jean-Claude Ribaut

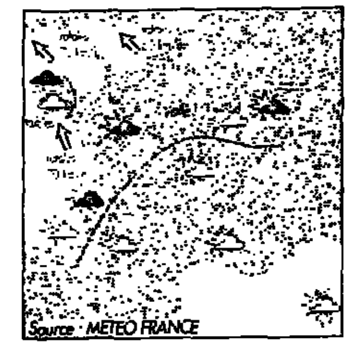
Nuages au nord soleil au sud

DES HAUTES PRESSIONS centrées sur la Scandinavie vont rester stationnaires les prochains jours et une dépression va rester sur le sud du Groenland. Une perturbation située sur le proche Atlantique va entrer lentement par la Bretagne.

Mercredi matin, le ciel sera couvert à la pointe de la Bretagne avec un peu de pluie. Le vent de secteur sud soufflera à 70 km/h en rafale. Dans la moitié sud du pays, le temps sera ensoleillé avec quelques nuages élevés. Il y aura juste quelques nuages côtiers au Pays basque. Dans la moitié nord, les nuages élevés seront plus nombreux. Quelques flocons tomberont dans le Jura et les Alpes du Nord. L'après-midi, il y aura peu de changement. Les petites pluies continueront à la pointe de la Bretagne. Dans les Pyrénées, le ciel se couvrira et il neigera un peu au-dessus de 2 000 mètres. En Méditerranée, le vent tournera au sud-est, faible et ramènera quelques nuages côtiers en Languedoc-Roussillon. Ailleurs, le soleil brillera mais sera masqué par des nuages élevés de l'Aquitaine à la Normandie.

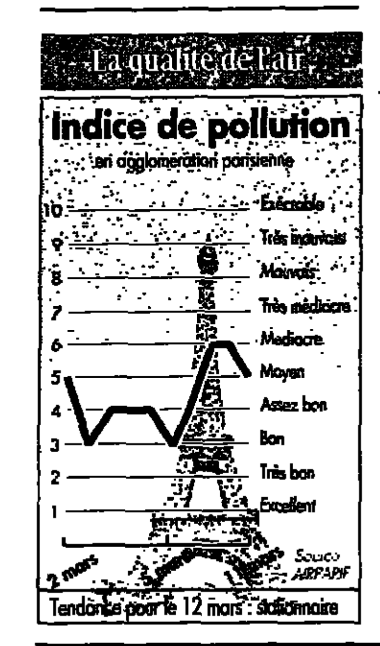
Les températures matinales seront fraîches avec des gelées dans le Nord, le Nord-Est, le Centre et le Centre-Est, entre 0 et – 3 degrés, localement jusqu'à – 7 degrés en Lorraine et en Alsace. De la Normandie à l'Aquitaine, le thermomètre indiquera entre 0 et – 3 degrés. Il fera plus doux, entre 6 et 8 degrés, en Bretagne et près des côtes méditerranéennes. L'après-midi, le thermomètre montera jusqu'à 5 à 9 degrés dans le Nord, le Nord-Est et le Centre, 8 à 11 degrés de la Bretagne à la région Rhône-Alpes et 13 à 17 degrés sur les régions méridionales.

(Document établi avec le support technique spécial de Météo-France.)

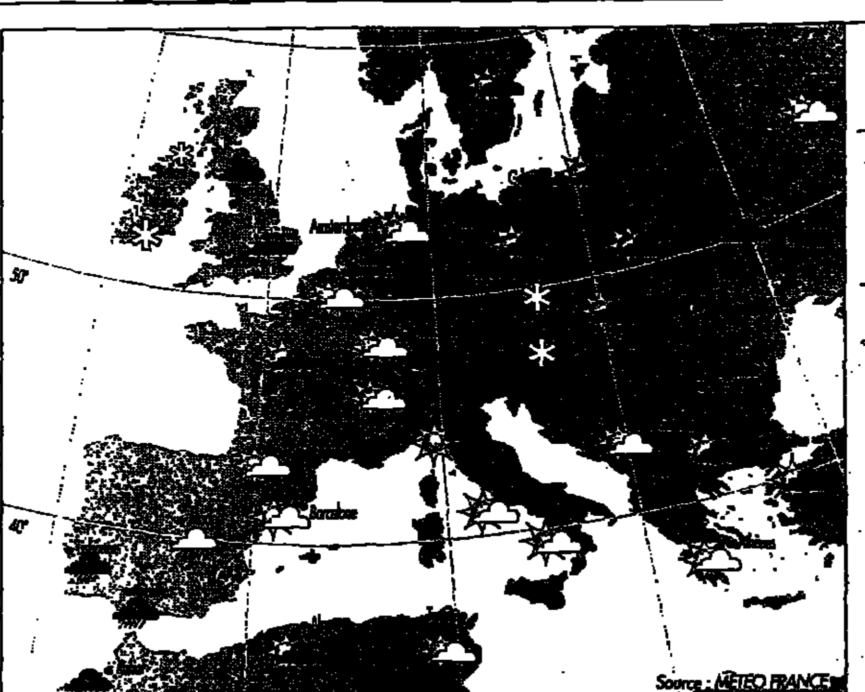


Prévisions pour le 13 mars vers 12h00

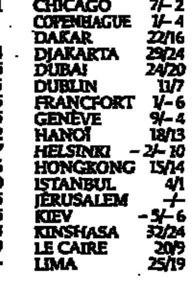
La qualité de l'air

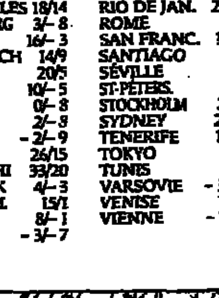


Tendance pour le 12 mars : stationnaire

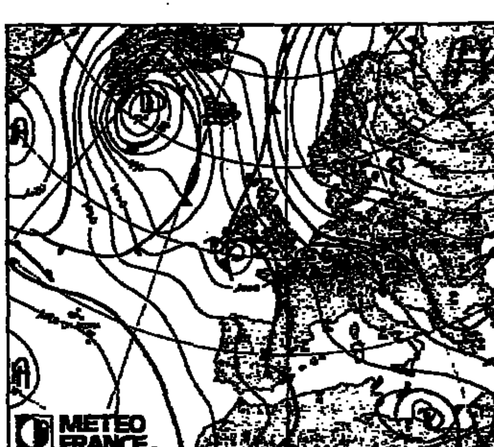


TEMPÉRATURES du 11 mars maxima/minima		GRENOBLE	12/-2	TOURS	10/-1	CHICAGO	7/-2	LISBONNE	20/10	PRETORIA	28/16
FRANCE		LILLE	5/-4	ÉTRANGER		COPENHAGUE	1/-4	LONDRES	7/1	RABAT	15/9
AJACCIO	10/3	LIMOGES	14/-4	ALGER	15/4	DAKAR	22/16	LOS ANGELES	18/14	RIO DE JAN.	28/24
BIARRITZ	10/-2	LYON	9/-1	AMSTERDAM	4/-5	DJAKARTA	29/24	LUXEMBOURG	3/-8	ROME	12/0
BORDEAUX	13/-2	MARSEILLE	14/2	ATHÈNES	8/5	DUBAI	24/20	MADRID	16/-3	SAN FRANC.	17/13
BOURGES	11/-3	NANCY	6/-7	BANGKOK	36/25	DUBLIN	11/7	MARRAKECH	14/9	SANTIAGO	26/7
BREST	11/5	NANTES	11/-1	BARCELONE	15/5	FRANCFORT	1/-6	MEXICO	20/5	SÉVILLE	21/8
CAEN	10/0	NICE	13/4	BELGRADE	5/-2	GENÈVE	9/-4	MILAN	10/-5	ST-PÉTERS.	1/-9
CHERBOURG	10/3	PARIS	10/-1	BERLIN	-2/-7	HANOI	18/13	MONTRÉAL	0/-8	STOCKHOLM	2/-5
CLERMONT-F.	10/-4	PAU	11/-2	BOMBAY	35/26	HELSINKI	-2/-10	MOSCOU	2/-8	SYDNEY	24/17
DIJON	11/-5	PERPIGNAN	14/5	BRASILIA	26/20	HONGKONG	15/14	MUNICH	-2/-9	TENERIFE	18/16
FORT-DE-FR.	29/22	POINTE-À-PIT.	30/23	BRUXELLES	2/-5	ISTANBUL	4/1	NAIROBI	26/15	TOKYO	13/3
		RENNES	11/0	BUCAREST	1/-5	JÉRUSALEM	-/-	NEW DELHI	33/20	TUNIS	16/8
		ST-DENIS-RÉUNION	28/24	BUDAPEST	0/-4	KIEV	-5/-6	NEW YORK	4/-3	VARSOVIE	-3/-7
		ST-ÉTIENNE	8/-5	BUENOS AIRES	24/19	KINSHASA	32/24	PALMA DE M.	15/1	VENISE	8/2
		STRASBOURG	4/-4	CARACAS	-/-	LE CAIRE	20/9	PÉKIN	8/-1	VIENNE	-1/-4
		TOULOUSE	11/-2			LIMA	25/19	PRAGUE	-3/-7		



Situation le 12 mars, à 0 heure, temps universel



Prévisions pour le 14 mars, à 0 heure, temps universel

IL Y A 50 ANS DANS Le Monde

L'évacuation du Liban

IL Y A vingt-sept ans, acceptant une tâche à laquelle la destinaient neuf siècles d'histoire, la France assumait le mandat de conduire vers l'indépendance et la maturité politique les Etats du Levant. Sa mission remplie, ses protégés devenus par son appui membres adultes des Nations unies, la France se retire.

Ce dénouement, s'il fut constamment retardé par des circonstances exceptionnelles, n'a jamais fait de doute que dans les esprits inquiétés par une propagande insidieuse. Hier encore, lorsque fut connu le programme élaboré par les experts militaires franco-britanniques, les délégués libanais manifestèrent une certaine déception devant le délai de treize mois reconnu nécessaire pour l'évacuation de nos installations sur leur territoire.

Mais, ce premier mouvement d'humeur passé, il n'était pas douteux que le gouvernement libanais, convaincu de la sincérité des intentions françaises, accepterait les conclusions techniques qui lui ont été soumises et répondrait au voeu des autorités françaises en coopérant pleinement avec elles pour hâter l'évacuation. Les instructions que, en plein accord avec le gouvernement de Damas, il a fait parvenir à ses délégués prouvent qu'il est résolu à agir dans cette voie.

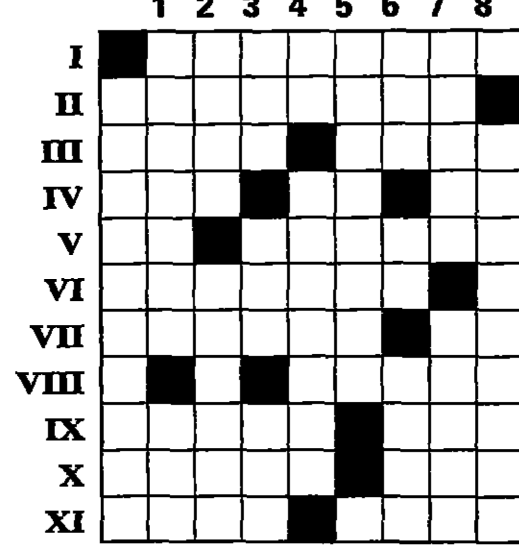
Avec la solution de ce point, rendu litigieux, surtout par l'amour-propre d'un peuple impatient de jouir de son entière indépendance, les relations franco-libanaises devraient pouvoir s'orienter vers une amitié accrue.

Les Libanais, certes, sont toujours jaloux de leur indépendance et de la souveraineté de leur patrie, et c'est ce qui explique qu'ils se sont refusés à signer un traité d'alliance avec la France tant que les troupes françaises ont été présentes chez eux. Mais pour eux l'amitié arabe ne saurait, en aucun cas, exclure l'amitié française.

(13 mars 1946.)

MOTS CROISÉS

PROBLÈME Nº 6776



HORIZONTALEMENT

I. Les petites souris. – II. Dont on peut dire qu'elle est comme un ange. – III. De grosses tranches. On y a fait le pont. – IV. Dans la mer d'Irlande ou en Côte-d'Ivoire. Prénom. Cri d'horreur. – V. Dans l'alternative. Sorte de mouette. – VI. Ville de l'Inde. – VII. Pour Freud, il exprime *un désir inconscient. Un métal léger.* – VIII. Passe à Hanovre. – IX. Comme une cure de fruits. Massif, du Maroc. – X. Maîtres de cérémonie. Donne un bon conseil. – *XI. Est au courant.* Château.

VERTICALEMENT

1. *Spécialistes du repassage.* – 2. *Tourmenta moralement.* Indication d'itinéraire. – 3. Théâtre d'une chute. Ecrasé. – 4. Ville de Serbie. Compagnons de jeux. Une mauvaise balle. – 5. *Protège une phalange.* Sont un peu comme des cousins. – 6. Pas polie. – 7. Fonça. Vieille ville. Pays d'Asie. – 8. Quand on tape dessus, il peut y avoir une explosion. Donne la vie. – 9. Ville de la Drôme.

SOLUTION DU Nº 6775

HORIZONTALEMENT

I. Emplettes. – II. Natation. – III. Erotomane. – IV. Siniser. – V. Afin. Star. – VI. Os. Oô. Do. – VII. Co. Ogaden. – VIII. Otakar. – IX. Lin. Kache. – X. Entai. Ais. – XI. Eger. Arc.

VERTICALEMENT

1. Enéma. Colée. – 2. Mar. Footing. – 3. Ptôsis. Ante. – 4. Latin. OK ! Ar. – 5. Eton. Ogaki. – 6. Timisoara. – 7. Toast. Car. – 8. Ennéade. Hic. – 9. Erronées.

Guy Brouty

PARIS EN VISITE

Jeudi 14 mars

■ **LE FAUBOURG SAINT-GERMAIN** (55 F), 10 h 30, sortie du métro Solferino (Pierre-Yves Jaslet).

■ **MUSÉE DU LOUVRE** (33 F + prix d'entrée) : la sculpture des pays du Nord, 11 h 30 ; *La Tête de Didoufri*, 12 h 30 (Musées nationaux).

■ **MUSÉE D'ART MODERNE** : exposition « Passions privées » (25 F + prix d'entrée), 12 h 30 (Musées de la Ville de Paris).

■ **LES INVALIDES**, 14 heures (50 F + prix d'entrée), cour d'honneur sous la statue de Napoléon (Odyssée) ; visite pour *les jeunes* (37 F + prix d'entrée), 14 h 30, cour d'honneur sous la statue de Napoléon (Monuments historiques) ; 15 heures (55 F + prix d'entrée), voûte d'entrée côté esplanade (Paris et son histoire).

■ **MUSÉE MARMOTTAN** : exposition Constant Le Breton (40 F + prix d'entrée), 13 heures, 2, rue Louis-Boilly (Approche de l'art).

■ **COURS ET HÔTELS** de Saint-André-des-Arts (50 F), 14 h 30, carrefour de l'Odéon devant la statue de Danton (Mme Cazes).

■ **DU CHÂTELET AUX TUILERIES** : prisons et palais royaux (50 F + prix d'entrée), 14 h 30, fontaine du Châtelet (Frédérique Jannel).

■ **L'HÔTEL DE VILLARS** (55 F), 15 heures, 116, rue de Grenelle (Pierre-Yves Jaslet).

■ **LA MAISON DE VICTOR HUGO** (25 F + prix d'entrée), 14 h 30, 6, place des Vosges (Musées de la Ville de Paris).

■ **MUSÉE CERNUSCHI** : exposition « Idoles du Népal et du Tibet » (50 F + prix d'entrée), 14 h 30, 7, avenue Vélasquez (Christine Merle).

■ **NOTRE-DAME-DE-PARIS** : symbolique et alchimie (55 F), 14 h 30, devant le portail central (Art et Histoire).

■ **PASSAGES ET GALERIES MARCHANDES** : premier parcours (50 F), 14 h 30, angle de la rue de Rivoli et de la rue Marengo (Paris autrefois).

■ *LE QUARTIER DU GROS-CAILLOU* (50 F), 14 h 30, sortie du métro La Tour-Maubourg (Paris pittoresque et insolite).

■ **LA GRANDE MOSQUÉE DE PARIS** (50 F + prix d'entrée), 14 h 45, place du Puits-de-l'Ermite (Tourisme culturel).

■ **L'HÔTEL DE VILLARS** (55 F), 15 heures, 116, rue de Grenelle (Pierre-Yves Jaslet).

■ *L'ÎLE DE LA CITÉ* (50 F), 15 heures, sortie du métro Cité (Emilie de Langlade).

■ *L'ÎLE SAINT-LOUIS* (50 F), 15 heures, sortie du métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

■ **MUSÉE CARNAVALET** (25 F + prix d'entrée) : Paris et les Parisiens à travers les siècles, 15 heures, 23, rue de Sévigné (Musées de la Ville de Paris).

■ **MUSÉE DU GRAND ORIENT DE FRANCE** : histoire de la franc-maçonnerie (37 F + prix d'entrée), 15 heures, 16, rue Cadet (Monuments historiques).

■ **MUSÉE RODIN** (50 F + prix d'entrée), 15 heures, 77, rue de Varenne (Institut culturel de Paris).

■ **PASSAGES COUVERTS** (55 F), 15 heures, 31, rue du Faubourg-Montmartre (Paris et son histoire).

■ **LE QUARTIER SAINT-ANDRÉ-DES-ARTS** et la Nouvelle Comédie (37 F), 15 heures, devant la fontaine Saint-Michel (Monuments historiques).

■ **MUSÉE D'ORSAY** (36 F + prix d'entrée) : visite par artiste, Van Gogh, 19 heures ; visite par thème, l'essor de la peinture de paysage, 19 h 30 (Musées nationaux).

LES SERVICES DU Monde

Le Monde	40-65-25-25
Télématique	3615 code LE MONDE
CompuServe : Adresse Internet : http:// www.lemonde.fr	36 63 81 22
Documentation	3617 code LMDOC ou 36-29-04-56
CD-ROM :	(1) 44-08-78-30
Index et microfilms :	(1) 40-65-29-33
Films à Paris et en province : 36-68-03-78 ou 3615 LE MONDE (2,23 F/min)	

Le Monde est édité par la SA Le Monde, société anonyme avec directoire et conseil de surveillance.

Commission paritaire des journaux et publications nº 57 437. ISSN : 0395-2037

Imprimerie du *Monde* : 12, rue M. Gunsbourg, 94852 Ivry-Cedex.
PRINTED IN FRANCE. 1994

Le Monde PUBLICITÉ
Société filiale de la SA Le Monde et de Médias et Régies Europe SA

Président-directeur général : Jean-Marie Colombani
Directeur général : Gérard Morax
Membres du comité de direction : Dominique Alduy, Gisèle Peyou

133, avenue des Champs-Elysées 75409 Paris Cedex 08
Tél. : (1) 44-43-76-00 ; fax : (1) 44-43-77-30

LE CARNET DU VOYAGEUR

■ **OUGANDA.** Air France va reprendre ses vols à destination de l'Ouganda, interrompus il y a vingt ans. Le premier Boeing 747 de la compagnie en provenance de Paris atterrira à Entebbe le 31 mars. – *(AFP.)*

■ **CANADA.** Air Canada a annoncé qu'elle assurera une liaison directe Montréal-Bruxelles, à raison de trois vols hebdomadaires, dès le 14 mai. – *(AFP.)*

■ **AUTRICHE.** Austrian Airlines vient de conclure des accords de partenariat avec deux agences de voyages, l'une macédonienne, Inex, l'autre slovaque, Ruefa, chargées de la représenter. Le 1er avril, la compagnie aérienne autrichienne commencera à desservir, trois fois par semaine, la ville de Skopje (Macédoine) au départ de Vienne et, le 15 avril, sa filiale charter Tyrolean Airways lancera la liaison Vienne-Kosice (Slovaquie), à raison de deux vols hebdomadaires. Austrian Airlines négocie actuellement d'autres alliances de ce type en Pologne, en Hongrie, en Croatie, en Ukraine, en République tchèque et au Kirghizstan. – *(Bloomberg.)*

■ **FRANCE.** Le port de Cancale (Ille-et-Vilaine), envisage d'accueillir les paquebots de plus de 120 mètres de long, contraints, à l'heure actuelle, de mouiller à Cherbourg ou à Caen, donc loin du Mont. La municipalité, qui a donné son accord au lancement d'une étude de faisabilité du projet, fait valoir que son port est accessible à toute heure de la journée, sans contrainte de marée. – *(AFP.)*

■ **ARCHIPEL DU CAP-VERT.** La France vient d'ouvrir une agence consulaire à Mindelo, dans l'île San Vicente, au nord de l'archipel du Cap-Vert. Cette agence va permettre aux autorités françaises d'apporter une assistance aux touristes et aux citoyens français résidant dans la région. – *(AFP.)*

■ **HONGKONG.** Le nombre des touristes ayant séjourné à Hongkong en 1995 a atteint 10,2 millions, ce qui représente une augmentation de 9,3 % par rapport à l'année précédente. – *(AFP.)*



CULTURE

PEINTURE Le peintre espagnol originaire de Majorque Miquel Barcelo expose à Paris les fruits de ses séjours africains. La Galerie du Jeu de paume réunit un choix de grandes peintures et de sculptures, quand la galerie d'art graphique du Musée national d'art moderne au centre Georges-Pompidou présente le travail en amont, des croquis, des carnets, des feuilles froissées... ● ON CONNAÎT BIEN, à Paris notamment, Barcelo peintre des années 80 par excellence, produisant des images chargées de culture occidentale. On connaît moins cette mutation de l'œuvre, au contact de la réalité africaine qu'il vit, six mois par an, depuis huit ans. ● LE YANNIS D'HERVÉ GUIBERT dans *L'Homme au chapeau rouge* s'attache à présenter, plus qu'à représenter, l'essentiel : le désert, la lumière, l'eau, les hommes, le quotidien, les nourritures, la vie, la mort.

Miquel Barcelo, artiste nomade de retour d'Afrique

Le Mali est une affaire vitale pour le peintre majorquin. Il expose à Paris, en trois lieux différents, ses œuvres nées du besoin de déjouer une saturation culturelle qu'il éprouva en Europe durant les années 80

MIQUEL BARCELO. GALERIE NATIONALE DU JEU DE PAUME, 24, place de la Concorde, Paris 8e. Mo Concorde. Tél. : 42-60-69-69. De 12 heures à 19 heures ; samedi, dimanche de 10 heures à 19 heures ; mardi jusqu'à 21 h 30. Fermé le lundi. Jusqu'au 28 avril 1996. 35 F.

MIQUEL BARCELO, IMPRESSIONS D'AFRIQUE. CENTRE GEORGES-POMPIDOU, Galerie d'art graphique, 4e étage, place Georges-Pompidou, Paris 4e. Mo Rambuteau. Tél. : 44-78-12-33. De 12 heures à 22 heures ; samedi, dimanche et jours fériés, de 10 heures à 22 heures. Fermé le mardi. Jusqu'au 29 avril 1996. 35 F.

GALERIE LUCIE WEILL-SELIGMANN (Gravures), 6, rue Bonaparte, Paris 6e. Mo Saint-Germain-des-Prés. Tél. : 43-54-71-95. De 10 h 30 à 13 heures et de 14 h 30 à 19 heures. Fermé le dimanche. Jusqu'au 6 avril 1996.

Miquel Barcelo a été célèbre sur la scène artistique internationale alors qu'il n'avait pas trente ans. Dans les années 80, ce n'était pas une exception. Ce qui l'est plus, c'est que l'artiste ait éprouvé le besoin de travailler autrement, très tôt, en 1987, avant le déclenchement de la crise du marché de l'art contemporain qu'il a vue de loin, d'Afrique, où *désormais il vit une bonne partie de* l'année. Les artistes nomades qui vont à la rencontre de cultures non occidentales ne sont plus rares aujourd'hui, mais dans beaucoup de cas cette approche est l'affaire de voyages plus que de séjours.

L'histoire de Barcelo avec l'Afrique, qui ressemble un peu à celle d'Alighiero Boetti avec l'Afghanistan, ou de Clemente avec l'Inde, semble profonde, déterminante pour son œuvre, plus qu'un besoin de nouvelles sources, même s'il y puise. Une affaire vitale. Celle-ci nous est en partie dévoilée, bêtement, en deux expositions : l'une à la galerie du Jeu de Paume, l'autre à la galerie d'art graphique du Musée national d'art moderne. Le Jeu de Paume – qui par ailleurs propose une rétrospective Philippe Favier – réunit vingt-trois toiles de grands formats, trop grands parfois, depuis 1987. En fait des œuvres réalisées au retour d'Afrique, à Majorque l'île natale de l'artiste, ou à Paris, où il a vécu plusieurs années et où il garde un atelier, le plus septentrional de tous : il les multiplie.

La galerie d'art graphique de son côté, mais pas tout à fait puisqu'il y a un catalogue commun, expose une soixantaine d'œuvres sur papier – grands cahiers et petits carnets de croquis et notations au jour le jour, petites toiles aux formats de malles, terres cuites – qui, elles, ont été faites en Côte-d'Ivoire ou au Mali, à Gao, Segou, Grand Bassam, Assini, lors d'un long voyage en pirogue sur le Niger, enfin dans « son » village du pays *Dogon, près de Sangha.*

Cette répartition en deux lieux du travail accompli ici et là ne permet pas vraiment de saisir correctement le sens de l'aventure artistique complexe, exigeante de l'artiste, ni le fil de ses glissements d'une terre à l'autre, entre archaïsmes et raffinements, depuis maintenant huit ans, depuis New York où il travaillait en 1987, à faire du blanc, des trous, des craquelures. Où il était en crise, en quête de désert. Pas forcément celui d'Afrique, où il dit être allé la première fois par hasard, en compagnie de son ami catalan Mariscall.

Ce n'était donc pas tant un besoin de nouvelles sources culturelles qui a amené Barcelo en Afrique, qu'un besoin de sortir de la saturation culturelle qui, depuis le début des années 80, *était « nécessaire »* à ce boulimique du savoir-peindre de grands et sombres effets à la Tintoret et à la Kiefer. Cette saturation culturelle, il la signifiait dans ses tableaux de bibliothèques, d'ateliers, ou de la Grande Galerie du Louvre, multipliant les rayonnages et les piles de livres en équilibre instable bouffant tout l'espace du tableau, les autoportraits entretenant le dilemme entre l'écrit et l'image, témoignant parfois de grands rêves d'évasion par voie de mer, ou de besoins de nourritures autres.

Quelques fruits, quelques casseroles, un couteau sur une table le rappellent, toujours selon des plans et des perspectives déstabilisantes, toujours pris comme les livres, dans de hautes pâtes, une belle matière picturale grise, ocre, noire, incandescente parfois, très catalane, très espagnole, très méditerranéenne avec laquelle, de Majorque à Barcelone, de Barcelone à Paris ou de Naples à Venise, Barcelo a donné de l'épaisseur à sa « soupe culturelle » à la fois or et merde.

C'est lui qui le dit à propos d'un tableau intitulé *Sopa de Europa* (1985). Une soupe dont il apprend à se passer en Afrique dont il revient les premières fois pour élaborer des tableaux qui sont de moins en moins peints d'après la culture, et de plus en plus peints d'après nature : des paysages de sols désertiques blanchis par la lumière où les fines sous-couches de couleur remontent à la surface dans le jus blanc brossé large, à l'horizontale, comme on badigeonne un mur. Cela en incorporant des paquets de matières *qui font l'effet de cailloux* dont Barcelo accentue le relief réel en peignant par le menu leur ombre étirée, comme il peint l'ombre précieuse d'une herbe sèche ici et là qu'on ne verrait pas sans cela. Un autre tableau plus gris, strié de pluies, est un paysage très composé avec des arbustes et des petites silhouettes d'animaux qui s'abreuvent comme dans cet autre tableau : *Autour du lac Noir.* Les deux composés avec minutie font moins penser à l'Afrique qu'à l'Extrême-Orient et ses vides entourés. Dans un autre, des insectes tournicotent autour d'une flaque de blanc.

Il y a de belles choses, mais tant (trop) de sophistication dans ces déserts délocalisés sans doute inspirés par la violence de la lumière d'Afrique, mais aussi par les murs de Majorque, et qui sont prétextes surtout à traiter des ombres et de l'aveuglement : un thème cher à Barcelo au cœur d'un grand tableau philosphique de coupes, de vases et d'amphores dont on ne voit d'abord que le creux sombre, et que l'on retrouve dans le livre érotique à quatre mains, associant aux lithographies et aux pages en relief de l'artiste un texte en braille écrit par le photographe aveugle Evgen Bavcar. Retour d'Afrique, Barcelo fait le point pour lui et nous sur son travail et peint son grand atelier lointain, dans les gris, les blancs, les beiges, *sur des toiles fortement bosselées* comme pour inscrire son nouvel univers élargi à la sculpture – l'exposition en montre des exemples – sur quelque paroi de grotte.

Pinceaux en attente dans les pots, fleurs et fruits sur les tables, plâtres d'animaux partout, papiers en vrac, tableaux accrochés ou posés en désordre sur les murs, dans l'un. Grand nu féminin qui épouse le relief de la toile froissée, tandis que derrière un bocal où serpente une anguille, des chevaux dessinés semblent s'échapper des feuilles et quitter la scène, dans l'autre. Manège, manœuvres toujours autour du pot de peinture tout tourne autour des pots de peinture en réserve, en sourdine, brillamment amenée.

ENTRE SOUFRE ET SAFRAN

Retours d'Afrique récents : Barcelo s'adonne à la nature morte sur une immense toile rapiécée dont les bosses deviennent tomates, choux ou têtes de poissons, et les fentes lapins écorchés, le tout vivement coloré, arrangé en grande décoration sur fond jaune entre soufre et safran. L'étalage de la compétence de l'artiste à dire le fruit mûr, le poi*vron ridé, le thon trop rouge laisse* muet. Le détail est magnifique, l'ensemble est exaspérant. On peut lui préférer les plus modestes formats que l'on découvre à Beaubourg, où trois tomates, un demi-citron et un poisson éventré en disent assez sur l'exercice brillantissime de peinture auquel Barcelo se livre avec volupté.

A Beaubourg, parmi les papiers une œuvre surprend plus que tout. C'est un double portrait complètement modelé en ronde bosse et dégoulinant de peinture brune dont le creux, à l'envers, a servi à modeler deux papayes avec leurs graines. On y sent mieux le travail de la chair, la proximité de la pourriture, de la mort, et cette façon de recycler la vie. Peut-être est-ce là une des plus grandes « impressions d'Afrique » que le peintre ait ramenées, avec certaines feuilles rongées par les termites dont il se fait fort de tirer en une ou deux taches de pinceaux, des images dures de vie et de mort, entre femmes qui accouchent et crânes d'animaux. Cette part de l'œuvre est grave et, dans l'ensemble, les travaux sur papiers sont beaux, modestes relevés de la vie quotidienne que l'artiste découvre simplement, notant ce qu'il voit, sans la moindre trace d'exotisme, attrapant le réel pour essayer de nouer entre l'art et la vie un rapport essentiel, nouveau pour lui.

Geneviève Breerette

DR

Miquel Barcelo pour « La Boucle du Niger » de Paul Bowles

Regards d'écrivains

Pendant l'été 1990, Hervé Guibert a séjourné à Majorque chez Barcelo, qui sera le peintre Yannis dans *L'Homme au chapeau rouge* (Paris, Gallimard 1992). L'écrivain, l'année suivante, préface la rétrospective de l'artiste au Musée d'art contemporain de Nîmes. Autres regards d'écrivains : celui de Castor Seibel dont L'Echoppe publie *Barcelo ou la peinture* (Paris, 1992), et celui de Paul Bowles qui écrit *Too Far from Home*, une fable inspirée par la vie du peintre à Gao, qui met en scène un artiste absorbé par le paysage et la chaleur. Le livre publié avec des *aquarelles de l'artiste par Bruno* Bischofberger en 1991, le marchand zurichois de Barcelo, vient de paraître en français sous le titre *La Boucle du Niger* (Austral Editions Eric Koehler).

Autres lectures croisées, la création à quatre mains d'un livre érotique pour aveugles *Las Tiendas desmonstadas o el mundo desconocido de las perceptiones* (Item éditeur, 1993) où les lithographies de Barcelo sont accompagnées d'un texte en braille de l'écrivain et photographe aveugle Evgen Bavcar.

Portrait chronologique

● **1957.** Miquel Barcelo naît à Felanitx, *dans l'île de Majorque*, où il obtiendra un baccalauréat scientifique en 1973.

● **1974.** Premier voyage à Paris et découverte de Fautrier, Dubuffet, Wols inscription à l'école des beaux-arts de Barcelone, où il ne restera qu'une année.

● **1976.** Expositions à Palma et à Barcelone de ses boîtes de bois contenant des matières organiques en décomposition.

● **1981.** Il participe à Madrid à l'exposition « Otras figurationes » organisée à « La Caixa » par Maria Corral. Rudi Fuchs, qui est chargé de la Documenta VII de Kassel, le remarque et l'invite à la grande messe internationale. Barcelo qui a le vent en *poupe commence* à exposer beaucoup, à Paris (galerie *Yvon Lambert*), à Naples (galerie Lucio Amelio) à Zurich (galerie Bruno Bischofberger)...

● **1985-86.** Premiers panoramas de son œuvre au Centre d'arts plastiques contemporains de Bordeaux, à Madrid, à Munich, à Boston. Première exposition à New York (Galerie Leo Castelli).

● **1988.** Premier voyage au Mali.

● **1991.** Rétrospective à Nîmes préfacée par Hervé Guibert.

● **1992.** Le quotidien *El País* consacre un supplément spécial de 24 pages à ses tableaux du Mali.

● **1994.** Importante rétrospective à la Whitechapel de Londres qui sera ensuite présentée à L'Institut d'art contemporain de Valence (IVAM), en Espagne.

A Bordeaux, l'art nouveau s'invente en meute

Une génération d'artistes privilégie le modelage des relations humaines à la production des formes

TRAFFIC, CAPC Musée d'art contemporain, Entrepôt Lainé, 7, rue Ferrère, 33000 Bordeaux. Tél. : 56-44-16-35. Jusqu'au 23 mars. Catalogue.

BORDEAUX
de notre envoyée spéciale

« Traffic » est le titre d'une exposi*tion qui se tient sans* trop s'y tenir au Centre d'arts plastiques contemporain (CAPC) de Bordeaux, dans la grande nef, lieu fort, que des artistes comme Kounellis, Buren, Serra, Robert Morris *ont affronté* tant de fois pour y réaliser quelque prestation intensément visuelle. Aujourd'hui on n'en est plus là, mais alors plus du tout. Le visuel, le formel qui comprenait l'architecture *de l'entrepôt*, cède le pas à d'autres propos. Ceux d'une nouvelle génération d'artistes et de critiques, pour qui une « esthétique autoritaire » n'est plus de mise. Ce qui compte aujourd'hui c'est l'échange, la convivialité, les rapports humains.

Une banquette autour d'un feu de bois dans une cheminée au design ringard occupe le milieu de la grande nef, où vingt-huit artistes venus de partout, ou presque, ont entreposé des travaux plutôt indéfinissables. Aux murs, des photos de baisers, de nus, de visages décavés, des images, des papiers qui ressemblent à des documents... Des objets qui ressemblent à des jouets pendent où traînent au sol. Les choses sont posées plutôt qu'installées. Ici, un coffre-fort ouvert au chalumeau par quelque Lupin ; là, sur une table, un cercle d'ours en peluche. Une habitation primitive en carton-pâte envahit un coin, une espèce de citerne pleine de sérum physiologique en occupe un autre.

Sur des tables, près de machines à coudre, traînent des tissus à moitié cousus, les mêmes qui ont servi à faire *les bannières accrochées en* ville. Dans la galerie, des fauteuils en carton entourent une table d'où l'on peut appeler une autre table à l'autre bout de l'entrepôt. En bas, une cabine téléphonique permet de communiquer avec l'extérieur. Ici et là, on trouve des moniteurs devant lesquels on a du mal à rester, qui laissent *défiler* des images prises en temps réel, dans la banalité du quotidien, et dont on ne sait pas ce qui les porte.

DES MOMENTS D'ŒUVRES

Vidéastes à l'occasion, sculpteurs par raccroc, peintres s'il le faut, les artistes rassemblés à Bordeaux – de Douglas Gordon à Philippe Parreno, d'Henry Bond à Angela Bulloch, de Dominique Gonzalez-Foester à Gabriel Orozco – affichent moins le souci de produire des formes que de modeler des relations humaines. C'est d'ailleurs au nom d'une nouvelle *esthétique qui sera relationnelle* ou ne sera pas qu'ils ont été conviés à Bordeaux par le critique Nicolas Bourriaud, directeur de la revue *Documents.* Celui-ci souligne que les pièces rassemblées ne constituent que des moments d'œuvres qui se poursuivent ailleurs, autrement, hors du musée transformé en un lieu de rencontres et de convivialité.

L'idée de l'exposition n'est pas neuve. « L'Hiver de l'Amour », proposée au Musée d'art moderne de la Ville de Paris il y a deux ans, cherchait à instaurer au musée un autre mode d'appréhension de la création, fondé sur les relations humaines, quand les œuvres proposées parlaient du mal-être, de la solitude, de la maladie et de la mort. Mais elle témoignait finalement d'un repli frileux des artistes au sein du musée-refuge.

L'exposition « Traffic » est plus ouverte. Elle met en relief des démarches *plus extraverties et des expériences* plus ancrées dans l'environnement social. Elle rassemble des artistes qui ont besoin d'un groupe et de mener des aventures collectives. Comme au beau temps des avant-gardes. En toute connaissance de Duchamp, de Dada, de Fluxus, de l'art conceptuel, auxquels les artistes peuvent emprunter telle ou telle forme de discours, sans pour autant orchestrer le procès de la société.

CHANGER LA CRÉATION

L'artiste des années 90, tel qu'il est appréhendé à Bordeaux, est plus doux, plus réaliste. Il a, sans doute, moins l'idée de changer le monde que de changer son statut et celui de la création.

Le problème de l'exposition, qui tient peut-être au lieu, est qu'on ne saisit pas grand-chose de ce que font ou sont censés faire les artistes présentés. Et que le catalogue n'y aide pas. *Que seul émerge un climat* autre, un état d'esprit qui renvoient au commissaire fédérateur, plus qu'aux artistes. Son discours bien cadré peut emballer. On peut même reconnaître que *Nicolas Bourriaud* met le doigt sur quelque chose qui mérite attention, qui cherche à sortir la création des formes nostalgiques du passé.

Reste à espérer que cette génération des années 90 trouve des formulations plus convaincantes susceptibles de consolider leur démarche et d'entretenir un possible dialogue au-delà de l'exposition, au-delà de la fête du vernissage. D'où cette idée qu'il vaudrait mieux faire tourner l'exposition ailleurs, plutôt que de la laisser figée au CAPC, où seuls les copains savent de quoi il retourne.

G. B.

Le prêt-à-porter plonge dans le rétro-futur

Les fictions colorées de Kozuké Tsumura, l'envie d'en découdre de Frédéric Molenac et l'invitation au sérail de Bertrand Maréchal

C'EST LA RENTRÉE ! Sur le thème « fonds de tiroirs et jubilation », les victimes de la mode exhibent leur nouvelle panoplie, très cyber-Deschiens : collants opaques (mais de couleur), chaussures vernies à talon bûche, ou l'ordinaire illuminé par le bleu roi, l'orange carottes râpées, le vert pomme, le rose gants de vaisselle des années 70. Sous le soleil glacé du printemps, toute une faune se retrouve, *donnant à Paris l'éclat* d'une fête en plein jour, ludions japonais au cheveux couleur échalote, *lolitas coréennes en in*tégrale panthère, ou figurantes de *Frenzy*. Pour l'hiver 96-97, le décor du Carrousel du Louvre est en place : 25 000 mètres de tissu ignifugé, 900 projecteurs, 50 kilomètres de câble, 300 portants, 200 miroirs...



MODE

A peine débarquées de Milan, les Américaines, comme les top models, attendent les défilés griffés pour faire leur entrée. Les nouvelles, James King, Guniver, mais également toutes ces « jolies anonymes » dont parle la maquilleuse Linda Cantello, risquent peut-être de leur porter ombrage cette *saison. Au premier jour*, les défilés projettent déjà le spectateur dans un rétro-futur vieux de *deux décennies*, à l'époque des premières villes nouvelles. Un récit du prochain siècle dont la mode se réserve les droits d'auteur, avec parfois beaucoup d'humour, parfois trop de prétention.

Lundi 11 mars, le Japonais Kozuké Tsumura a sonné le départ du marathon, avec une collection sculptée dans l'espace, dans un faisceau de lumières. Entré au Miyaké Design Studio en 1983, il y crée ses propres collections depuis 1992, décloisonnant le monde de la mode pour y faire entrer un peu d'urgence et de fictions colorées. Pénombre bleutée, percussions métalliques : à l'heure du café crème, l'Ircam se transforme en royaume fantastique offert à toutes les métamorphoses d'un tissu, tour à tour mou, gommeux, « thermo-contracté», craquant comme du papier, naturel, artificiel comme cet imprimé « faux bois ». Au-delà des formes parfois improbables, une intention, une énergie se dégagent, évoquant les jeux futuristes de Fortunato Depero, et ses *« diables en caoutchouc »*.

PROFESSEUR TOURNESOL

Très applaudi, Frédéric Molenac, le Professeur Tournesol de la « nouvelle couture », a présenté au Carrousel du Louvre sa collection longue de soixante-dix-neuf modèles : long manteau en jersey phospho-luminescent, robe en gabardine pneumatique, grand soir à traîne en jersey 3D et bandes de néoprène. Le travail de la coupe, (l'emmanchure « surf»), les drapés « instantanés » signalent l'envie d'en découdre avec la nostalgie, de simplifier une allure, même si cette longue démonstration parfois un peu scolaire finit par effacer la spontanéité du corps dont il est question.

Aussi, c'est avec un vrai bonheur que l'on retrouve dans l'intimité des salons de l'Hôtel Costes, le nouveau baby Ritz, les muses de Bertrand Maréchal : dans une invitation au sérail, ce dandy parisien né en Suisse dévoile les sortilèges, avec une sensibilité qui échappe à ces visions de meilleur des mondes. Dix-neuf modèles. Il a cette manière particulière d'étirer la silhouette tout en magnifiant les courbes, la naissance d'un bras, l'attrait d'une chevelure, l'arabesque d'un dos, ajoutant à l'austérité des noirs la *volupté de l'Orient. Peau cachée*, révélée, coulées de satin noué au creux de Vénus, épaules interdites et charnelles... Dans ce remake muet de *Women* à Téhéran, il n'est question que d'hommes, invisibles bien sûr. Chaque passage est une histoire, un conte incarnés par ses divines, Juliette, Dominique, Debra, le lys noir. Il vaporise des gouttes de faux diamants, comme un parfum, manière de réserver à ses princesses inventées le luxe d'un rôle : ensemble tunique incognito de crêpe et velours noir pour vraie-fausse shabbanou en fugue, fourreau de satin rose comme un drap cousu dans *lequel elle cachera ses rubis*, brodés sur des mules de soie. Le carton d'invitation est une carte de crédit or. Sous le flot d'organza noir, ce joli caraco est tout simplement un gilet pare-balles...

Laurence Benaïm



AURORE DE LA MORINERIE

Défilé Bertrand Maréchal

Odile Duboc rafraîchit le « Boléro » de Ravel

La chorégraphe s'attaque à la plus rebattue des musiques et présente, de surcroît, l'infatigable danse... en trois versions différentes

TROIS BOLÉROS, *conception* et chorégraphie d'Odile Duboc. Françoise Michel (conception et lumières). *Maurice Ravel* (musique). Dominique Fabrègue (costumes). Création, du 8 au 10 mars, à La Filature, à Mulhouse. Prochains spectacles : les 14 et 15 mars, à Bethoncourt, à l'Arche ; le 19 mars, à Vesoul ; le 30 mars, à Alès, au Cratère ; le 2 avril, à Narbonne ; le 4, à Tarbes ; le 6, à Bayonne ; les 14 et 15 mai, à Paris, au Théâtre de la Ville.

Trois Boléros enthousiasme d'un bout à l'autre. Odile Duboc jouait pourtant sa réputation au quitte ou double. Défendant farouchement l'idée qu'une danse contemporaine digne de ce nom doit s'affranchir de la musique, elle décide pourtant, après *quinze ans de métier*, d'affronter une partition. Et pas n'importe laquelle ! Elle s'attaque à la plus rebattue des musiques : le *Boléro* dont Ravel affirmait... qu'il n'était pas de la musique. Et, pour faire bonne mesure, elle annonce que l'increvable danse, d'origine espagnole, sera jouée trois fois de suite, dans trois versions différentes : l'interprétation de l'Orchestre symphonique de Londres dirigé par Pierre Monteux précédera celle de l'Orchestre symphonique de la RAI de Milan avec Sergiu Celibidache à la baguette. Enfin, l'Orchestre philarmonique de New York, *mené par Pierre Bou*lez, mettra fin à cette « expérimentation » chorégraphique, mise en oeuvre avec la précision du piège.

Comme s'il fallait que tout soit contraire à Odile Duboc. Comme si tant de difficultés librement consenties l'autorisaient à se mesurer pour la première fois aux sirènes musicales qu'elle a toujours rejetées. A s'inscrire – là encore il s'agit d'une première – dans l'histoire de la danse. En 1928, la très douée Bronislava Nijinska, soeur de Nijinski, chorégraphiait la partition toute fraîche écrite par Ravel. L'Anglais Anton Dolin, en 1932, *puis, en 1941, Serge Lifar donnaient* leur propre version. En 1961, Béjart l'immortalisait, reprenant l'idée du compositeur (dont la vie sentimentale reste un mystère) : celle d'une femme (Duska Sifnios) dansant sur une table avec des hommes, nombreux, se pressant à ses pieds. Odile Duboc choisit de se remettre en question, en multipliant les risques, pour inaugurer son installation au Centre chorégraphique de Franche-Comté. Belfort-Sochaux ne possédant pas de scènes de théâtres assez vastes, la création a été accueillie à la Filature de Mulhouse.

On pourrait dire : Duboc, c'est l'anti-Béjart. La démonstration serait facile, amusante, mais absurde. Tant son esprit, pendant les deux années de maturation du spectacle, s'est entraîné à faire le vide, s'est rendu vierge de toute influence, pour laisser place à une méditation dansée qui ondule, prenant appui sur ce que Jankélévitch, cité par la chorégraphe, écrit : *« L'exaltation née de ce ressassement cache une sorte de crescendo réprimé, un crescendo contenu et retenu qui monte irrésistiblement, comme une marée, à l'intérieur du mouvement uniforme, tout en restant sur place. C'est ce qui rend fascinante l'immobilité obsessionelle du* Boléro... ». Au cours d'un prologue, assez long, *qui figure un ultime échauffement*, bruyant, Duboc découvre en partie le vocabulaire qu'elle va développer pendant une heure dix : balancements hypnotiques et verticaux traversés de jambes en piqué, de reptations. Les costumes sont blancs. Ajustés, ils soulignent les formes.

Premier *Boléro*. Dix danseurs ont quitté la scène. Dix autres sont restés, formant cinq couples. Chaque garçon, à demi tourné vers sa partenaire, esquisse un pas glissé qui enveloppe la danseuse, puis recule, tandis que la fille avance, avant de reculer à son tour. Odile Duboc prend le parti des variations minuscules, du contrepoint aérien face aux unisssons. *Inlassable*, la danse se berce du souvenir de la musique. Dans cette version de Pierre Monteux, les percussions, moins accentuées, laissent aux corps des espaces de liberté. Ils réussissent à échapper, parfois, à *l'inexorabilité* d'une musique répétitive. Ce *Boléro* se termine sur des figures en suspens. Tout peut encore arriver. On est déjà sous le charme.

Côté jardin s'avancent un garçon, Boris Charmatz, et une fille, Emmanuelle Huynh-Thanh-Loan. Le plateau, immense, se vide. L'oreille saisit, frissonnante, les premiers coups assourdis de la caisse claire. Le chef Celibidache donne au *Boléro* un tempo lent, solennel. Pendant les vingt minutes *que dure la danse, les deux inter*prètes s'enroulent l'un autour de l'autre, statues serpentines de l'extase amoureuse. Elle, pourtant, tente des dégagements qui la laissent les bras soudain ballants. Lui, tel l'aveugle, reste les mains tâtonnantes sur son absence, en attente de son retour qui jamais ne tarde. Ils sont divins. Lui, à la manière d'un ange, étrangement caché dans son mètre quatre-vingt-*cinq, bien charpenté. Elle, plus ter*rienne, plus enracinée, incarne davantage une sensualité qui tente de résister, sans réussir, au désir mystique de son compagnon.

> Pendant deux années de maturation, son esprit s'est entraîné à faire le vide pour laisser place à *une méditation* dansée

Ce *Boléro* d'amour s'achève en parfaite communion. Le troisième, et dernier, est celui de l'hypnose. La musique a saisi les corps, enfin. Captifs de la mélopée, ils développent une transe d'autant plus spectaculaire *qu'elle est impercep*tible. Le public a basculé dans les rets tendus avec douceur, mais avec intransigeance, par la chorégraphe. Il lui fallait répéter ce *Boléro* par trois fois, en exaspérer l'écoute pour qu'on y prenne un bonheur neuf, pour que le basson résonne dans nos têtes comme le naï oriental qui meut les corps, et libère les esprits. Duboc, la discrète, n'a eu peur de rien. Elle a chorégraphié en souveraine. C'est la première fois qu'on aime sa danse sans réserve aucune.

Dominique Frétard

Le groupe new-yorkais Fleshtones fête ses vingt ans au Palace

LES FLESHTONES n'ont pas choisi par hasard le Palace pour fêter leur vingtième anniversaire. La salle parisienne occupe une place à part *dans la carrière de ce groupe* new-yorkais. Lundi 11 mars, Peter Zaremba, chanteur inamovible, évoquait ce souvenir avec émotion quelques minutes avant de monter sur scène. *« En 1981, nous venions de tourner en Angleterre sans aucun succès. Nous sommes arrivés à Paris et nous avons reçu au Palace un accueil comme nous n'en n'avions jamais eu. A la fin du concert, nous avons fendu la foule et nous nous sommes retrouvés à jouer dans la rue. La circulation était complètement bloquée par notre public. »*

Découverts à l'époque par Philippe Garnier, correspondant à Los Angeles du *magazine Rock & Folk* et tête chercheuse fort écoutée du public rock français, les Fleshtones côtoyèrent la gloire locale l'espace de deux albums *(Roman Gods* et *Hexbreaker)*. Mais on s'aperçut vite que *le groupe ne deviendrait jamais* l'avenir du rock.

Fondé en 1976 par Peter Zaremba et son copain d'enfance, le guitariste Keith Streng, les Fleshtones cherchèrent leur inspiration dans les poubelles du rock américain. Au punk à peine éclos, ils préférèrent son ancêtre garage rock, un style créé à la fin des années 60 par des jeunes gens qui retranscrivaient chaotiquement leur passion du rhythm'n'blues au fond de garages leur servant de locaux de répétition. En choisissant de décliner ces références joyeusement passéistes, les Fleshtones se garantissaient des *bons moments plus que des pro*messes de célébrité.

Sur la scène du Palace, des copains croisés au fil des ans sur les routes de France ouvrent ce bal d'anniversaire. Le Rouennais Marc *Minelli, les Havrais des Roadrun*ners. En une demi-douzaine de morceaux aux mélodies tranchantes, les Roadrunners prouvent pourtant qu'ils demeurent un des meilleurs groupes français.

« YEAH, YEAH, YEAH »

Les Normands laissent ensuite la place aux New-Yorkais. Débute alors une cérémonie immuable. Mèche dans les yeux, Peter Zaremba mime des danses psychédéliques et chante à tue-tête ses hymnes à l'*American Beat* ou aux zombies adolescents. Avec une constance et une énergie qui l'honorent, le *groupe semble s'amuser. L'efficacité* du jeu de Keith Streng dynamise les *« Yeah, yeah, yeah »* de son chanteur. Les morceaux du dernier album, *Laboratory of Sound*, produit par Steve Albini, tentent de rivaliser *avec des titres « cultes » comme Shadowland, Let's See The Sun* ou *Theme From The Vindicators*. Accompagnés de Tony Truant, ancien guitariste des Dogs, et de Pierre Carré, vieux chanteur réaliste montmartrois devenu l'ami du groupe, les camarades de première partie remontent sur scène pour le raout final. Cette bonne humeur générale flirte-t-elle avec l'essence du rock ou l'énergie du désespoir ? Faut-il s'émerveiller de leur longévité ou plaindre un déprimant entêtement ? On esquisse *enfin un Happy Birthday*. Ce soir, la foule ne bloquera pas la rue du Faubourg-Montmartre.

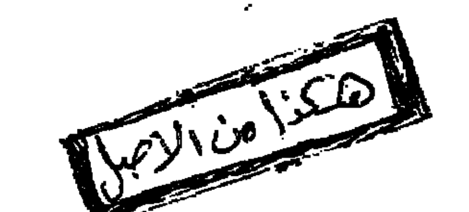
Stéphane Davet

Un écrivain rachète le Berliner Ensemble

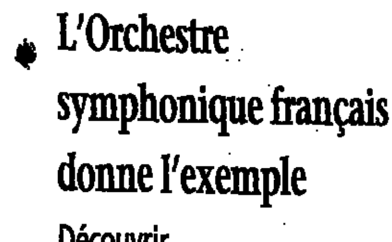
L'ÉCRIVAIN ROLF HOCHHUT, connu pour ses pièces politiques, en particulier *Le Vicaire* – une charge contre l'attitude pro-nazie du pape Pie XII – est officiellement propriétaire du Berliner Ensemble depuis le 1er mars. Le terrain et le bâtiment du Berliner Ensemble appartenaient aux Wertheim, une famille juive exilée sous le nazisme, dont les biens avaient été confisqués par le régime hitlérien, puis par le régime communiste. Rolf Hochhut a racheté le théâtre à la famille par l'intermédiaire d'une fondation.

L'écrivain ne devient pas, pour *autant, maître de l'Ensemble. D'une* part, parce que, dans les biens des Wertheim, ne figurent ni le magasin des accessoires et des décors, ni la salle de répétition, ni la cantine. D'autre part parce que la troupe du Berliner Ensemble est une société indépendante du théâtre, dont les subventions sont attribuées par le Sénat de Berlin.

Cependant, l'arrivée de Rolf Hochhut risque de poser des problèmes. Le Berliner Ensemble, qui payait un loyer symbolique à la Ville de Berlin, va devoir peut-être assumer la charge d'un « vrai » loyer, fixé par le nouveau propriétaire. Pour l'instant, Martin Wuttke, le nouveau directeur artistique du Berliner Ensemble est assuré de mener à bien ses projets jusqu'à la fin de la saison 1996-1997 (*Le Monde* du 6 mars).



هكذا من الاصل



L'Orchestre symphonique français donne l'exemple

Découvrir un jeune pianiste et un jeune compositeur



Le pianiste canadien Louis Lortie n'occupe pas la place qui devrait lui revenir dans la vie musicale française. Quelques prix dans des concours prestigieux et de remarquables disques publiés par Chandos n'ont pas suffi à attirer l'attention sur l'une des personnalités musicales les plus remarquables de la jeune génération. Fidèle à sa volonté de mettre en valeur des jeunes interprètes, l'Orchestre symphonique français l'a donc invité à jouer les deux concertos de Mendelssohn. L'OSF tient également à faire découvrir la musique qui s'écrit aujourd'hui. Il donnera donc en création une pièce de Nicolas Bacri, un compositeur qui en plus d'avoir du métier peut se targuer d'avoir une « oreille » qui lui permet d'écrire une musique qui sonne. L'OSF n'est certes pas le meilleur orchestre de la capitale, mais sa programmation est exemplaire.

Mendelssohn : *Concertos pour piano et orchestre nos 1 et 2*. Bacri : *William Shakespeare*. Bizet : *Symphonie en ut*. Anna Holroy (mezzo-soprano), Louis Lortie (piano), Laurent Petitgirard (direction).

★ Salle Pleyel, 252, rue du Faubourg-Saint-Honoré, Paris 8e. Mo Ternes. 20 h 30, le 12. Tél. : 45-61-53-00. De 50 F à 80 F.

UNE SOIRÉE À PARIS

Jérôme Bel
S'amuse-t-il, Jérôme Bel, quand il tourne ainsi autour de son nombril ? Assurément. Avec le plus grand sérieux, et un grand rire sous cape. Les titres de ses spectacles – il n'en a signé que deux – renvoient à son unique et pensante personne : *Jérôme Bel* et *Nom donné par l'auteur*. C'est ce dernier (qui fut d'ailleurs le premier des deux) qu'il donnera avec *Frédéric Seguette*, son double. Un personnage à suivre.
Petit Odéon, place de l'Odéon, Paris 6e. Entrée libre (places limitées). Tél. : 44-41-36-93.

Nnenna Freelon Trio
Une chanteuse au charme fou – découverte lors de la tournée qui avait révélé le saxophoniste Joshua Redman en France il y a quatre ans –, qui trouve sa voix dans l'héritage de Sarah Vaughan. Sans discours sur la tradition, elle donne au chant jazz une vision actuelle.
New Morning, 7-9, rue des Petites-Ecuries, Paris 10e. Mo Château-d'Eau. 20 h 30, le 12. Tél. : 45-23-51-41. De 110 F à 130 F.

Agua de Moringa
Le *chorinho* est un genre brésilien qui assure la jonction entre la musique dite « érudite » (Villa-Lobos) et la musique populaire (celle des cafés et des cercles d'adeptes de la bohème nocturne et poétique). Appuyée sur la rythmique perlée du *cavaquinho* (petite guitare qui rappelle la sonorité du banjo), cette musique sophistiquée déroule de gracieuses mélodies. Le groupe Agua de Moringa a publié un album chez Buda Records, dans la collection rassemblée par la chanteuse brésilienne Teca Calazan.
Hot Brass, 211, avenue Jean-Jaurès, Paris 19e. Mo Porte-de-Pantin. 21 heures, le 12. Tél. : 42-00-14-14. De 80 F à 110 F.

René Mailhes Trio
Le guitariste René Mailhes, membre de la famille tzigane, a montré dans *Gopaliné* (IMP) son attirance pour le bop et le blues, qu'il aborde avec une sérénité et une clarté de jeu exemplaires. Répertoire varié (Jim Hall, Bill Evans, Ellington Dolphy), trio de choc avec Patrice Galas à l'orgue et Philippe Combelle à la batterie.
Maison de Radio-France, 116, avenue du Président-Kennedy, Paris 16e. Mo Passy. 20 h 30, le 12. Tél. : 42-30-15-16. Entrée libre.

THÉÂTRE

Une sélection des pièces à Paris et en Ile-de-France

NOUVEAUTÉS

Achille immobile à grand pas
de Jean-Pierre Larroche et Pascale Hanrot, mise en scène des auteurs, avec Katie Deville, Zaher Idri, Violaine Roméas...
Théâtre de la Cité internationale, 21, boulevard Jourdan, Paris-14e. RER Cité-Universitaire. A partir du 15 mars. *Le jeudi, à 19 h 30 ; les mardi, vendredi, samedi, lundi, à 21 heures ; le dimanche, à 17 heures. Tél. : 45-89-38-69. Durée : 1 h 15. De 55 F* à 110 F. Jusqu'au 5 avril.*

L'Ange noir
de Nelson Rodrigues, mise en scène d'Alain Ollivier, avec Jean-Michel Martial, Lorena Da Silva, Sophie Daull, Jenny Alpha, Emilie Benoît...
Maison de la culture, 1, boulevard Lénine, 93 Bobigny. A partir du 14 mars. Du mardi au samedi, à 20 h 30 ; le dimanche, à 15 h 30. Tél. : 41-60-72-72. Durée : 2 heures. 100 F et 140 F. Jusqu'au 14 avril.*

Les Bonnes (en arabe sous-titré en français)
d'après Jean Genet, mise en scène de Jawad Al-Assadi, avec Randa Asmar, Julia Kassar et Renée Dick.
Maison des cultures du monde, 101, boulevard Raspail, Paris-6e. Mos Saint-Placide, Notre-Dame-des-Champs. Les lundi 18, mardi 19, jeudi 21, vendredi 22, à 20 h 30 ; le samedi 23, à 19 heures ; le dimanche 24, à 17 heures. Tél. : 45-44-41-42. Durée : 1 heure. 80 F et 100 F. Jusqu'au 24 mars.*

Dom Juan
de Molière, mise en scène de Jacques Livchine et Hervée de Lafond, avec Xavier Chavaribeyre, Marcel K. Djondo, Dominique Lemaître, Bruno Durand...
Théâtre de l'Est parisien, 159, avenue Gambetta, Paris-20e. Mos Pelleport, Saint-Fargeau. A partir du 19 mars. Les mercredi et jeudi, à 19 heures ; les vendredi, samedi, mardi, à 20 h 30 ; le dimanche, à 15 heures. Tél. : 43-64-80-80. Durée : 2 h 35. 90 F et 140 F. Jusqu'au 21 avril.*

Dorothy Parker, les heures blêmes
d'après Dorothy Parker, mise en scène de Jean-Luc Revol, avec Marie-Christine Letort, Louise Jolly, Erick Deshors, Nathalie Hugon, Marina Foïs, Jean-Luc Revol et Valérie Keruzore.
Dix-Huit Théâtre, 16, rue Georgette-Agutte, Paris-18e. Mo Guy-Môquet. Les mardi 19, mercredi 20, jeudi 21, vendredi 22, samedi 23, à 20 h 30 ; le dimanche 24, à 16 heures. Tél. : 42-26-47-47. Durée : 1 h 50. De 50 F à 120 F. Jusqu'au 21 avril.*

Est-ce une comédie ? Est-ce une tragédie
de Thomas Bernhard, mise en scène d'Alain Brugnago, avec Jean de Coninck et Alain Brugnago.
Ménagerie de verre, 12, rue Lechevin, Paris-11e. Mo Parmentier. A partir du 19 mars. Du mardi au samedi, à 20 h 30. Tél. : 43-38-33-44. Durée : 1 h 10. De 40 F à 80 F. Jusqu'au 6 avril.*

Platonov
d'Anton Tchekhov, mise en scène de *Claire Lasne, avec Patrick Pineau, Anne* Alvaro, Richard Sammut, Yann-Joël Collin, Fabien Orcier, Anne Sée, Dominique Guihard, Sylvia Cordonnier, Alain Enjary, Patrice Bornand, Nicolas Fleury, Anne Klippstiehl et Gérard Hardy.
Théâtre Paris-Villette, 211, avenue Jean-Jaurès, Paris-19e. Mo Porte-de-Pantin. A partir du 14 mars. Du mardi au samedi, à 20 heures. Tél. : 42-02-02-68. Durée : 4 heures. De 65 F à 135 F. Jusqu'au 20 avril.*

Le Faucon
de Marie Laberge, mise en scène de Gabriel Garran, avec Nelly Borgeaud, Jean-Pierre Kalfon et Bruno Subrini.
Pavillon du Charolais (Parc de la Villette), 211, avenue Jean-Jaurès, Paris-19e. Mo Porte-de-Pantin. A partir du 19 mars. Le mercredi, à 19 h 30 ; les mardi, jeudi, vendredi, samedi, à 21 heures ; le dimanche, à 16 heures. Tél. : 40-03-93-95. Durée : 2 heures. De 40 F à 110 F. Jusqu'au 21 avril.*

François d'Assise
d'après Joseph Delteil, mise en scène d'Adel Hakim, avec Robert Bouvier.
Théâtre Antoine-Vitez, 1, rue Simon-Dereure, 94 Ivry. A partir du 18 mars. Du mardi au samedi, à 20 h 30 ; le dimanche, à 16 heures. Tél. : 46-72-37-43. Durée : 1 h 30. De 50 F à 110 F. Jusqu'au 14 avril.*

Imprécation IV
de Michel Deutsch, mise en scène de l'auteur, avec Judith Henry, André Wilms, Marie Payen et le groupe Sentimental 3 x 8.
Théâtre de la Bastille, 76, rue de la Roquette, Paris-11e. Mos Bastille, Voltaire. A partir du 18 mars. Du mardi au samedi, à 21 heures ; le dimanche, à 17 heures. Tél. : 43-57-42-14. Durée : 1 h 30. 70 F et 100 F. Jusqu'au 14 avril.*

La Nuit juste avant les forêts
de Bernard-Marie Koltès, mise en scène de Christophe Gervot, avec Airy Routier.
Théâtre Paris-Villette, 211, avenue Jean-Jaurès, Paris-19e. Mo Porte-de-Pantin. A partir du 15 mars. Du mardi au samedi, à 20 heures. Tél. : 42-02-02-68. Durée : 1 h 15. De 65 F à 135 F. Jusqu'au 20 avril.*

Titre provisoire
de Jean-Marie Patte, mise en scène de l'auteur, avec Emmanuelle Grangé, Michèle Oppenot, Vincent Ozanon, Christophe Vandevelde, Jean-Marie Patte...
Maison de la culture, 1, boulevard Lénine, 93 Bobigny. A partir du 19 mars. Du mardi au samedi, à 21 heures ; le dimanche, à 16 heures. Tél. : 41-60-72-72. 100 F et 140 F. Jusqu'au 14 avril.*

Trois femmes grandes
d'Edward Albee, mise en scène de Jorge Lavelli, avec Denise Gence, Françoise Brion, Judith Godrèche et Alexandre Medvedev.
Théâtre de l'Atelier, 43, rue d'Orsel, Paris-18e. Mo Anvers. A partir du 15 mars. Du mardi au vendredi, à 21 heures ; le samedi, à 17 heures et 21 heures ; le dimanche, à 15 h 30. Tél. : 46-06-49-24. De 50 F à 250 F. Jusqu'au 30 juin.

Un étrange voyage
d'après Nazim Hikmet, mise en scène de Stanislas Nordey, avec Alma Rosa (chant), Michel Demierre, Olivier Schétrit (acteurs) et *Claire Antonini*, Christian Boissel, Bruno Caillat, Renaud Garcia-Fons et Carol Robinson (musiciens).
Théâtre de la Ville, 2, place du Châtelet, Paris-4e. Mo Châtelet. Du mercredi 13 au samedi 16, à 20 h 30. Tél. : 42-74-22-77. Durée : 1 h 45. 90 F.

Un mois à la campagne
d'Ivan Tourgueniev, mise en scène d'Yves Beaunesne, avec Nathalie Richard, Stéphanie Schwartzbrod, Jean-Pol Dubois, Marc Citti...
Théâtre Gérard-Philipe, 59, boulevard Jules-Guesde, 93 Saint-Denis. A partir du 19 mars. Du mardi au samedi, à 20 h 30 ; le dimanche, à 17 heures. Tél. : 48-13-70-00. Durée : 2 heures. De 50 F à 110 F. Jusqu'au 20 avril.*

Un paysage sur la tombe
de Fanny Mentré, mise en scène de l'auteur, avec Muriel Amat, Christophe Bouisse, Yan Duffas et Camille Jappy.
Théâtre de la Bastille, 76, rue de la Roquette, Paris-11e. Mos Bastille, Voltaire. A partir du 18 mars. Du mardi au samedi, à 19 h 30 ; le dimanche, à 15 h 30. Tél. : 43-57-42-14. Durée : 1 h 20. 70 F et 100 F. Jusqu'au 14 avril.*

La Valse des gounelles
d'Olivier Perrier, mise en scène de l'auteur, avec Abdallah Badis, Monique Brun, Pernette Femelart, André Guerrhit, Dominique Héraudet, Frédéric Kunze, Florence Limoges, Olivier Mathiaux, Andrée Torret et Bibi la truie.
Théâtre de la Commune, 2, rue Edouard-Poisson, 93 Aubervilliers. A partir du 19 mars. Le mercredi, à 19 heures ; les mardi, jeudi, vendredi, samedi, à 20 h 30 ; le dimanche, à 16 heures. Tél. : 48-34-67-67. Durée : 2 heures. De 70 F à 130 F. Jusqu'au 7 avril.*

Via négativa
d'Eugène Durif, mise en scène de Nordine Lahlou, avec Serge Avédikian, Catherine Beau, Dominique Bertola, Jean-Yves Duparc, François Font, Eric Jakobiak, Lucien Melki et Valérie Vinci.
Théâtre de la Cité internationale 21, boulevard Jourdan, Paris-14e. RER Cité-Universitaire. A partir du 18 mars. Le jeudi, à 19 heures ; les mardi, vendredi, samedi, lundi, à 20 h 30 ; le dimanche, à 16 h 30. Tél. : 45-89-38-69. Durée : 2 h 30. De 55 F à 110 F. Jusqu'au 21 avril.*

SÉLECTION

Dom Juan
de Molière, mise en scène de Jacques Lassalle, avec Jacques Sereys, Gérard Giroudon, Roland Bertin, Catherine Sauval, Andrzej Seweryn, Olivier Dautrey, Cécile Brune, Jeanne Balibar, Eric Ruf, Bruno Raffaelli, Laurent d'Olce et Enrico Horn.
Comédie-Francaise, salle Richelieu, place Colette, Paris-1er. Mo Palais-Royal. Les jeudi 14 et lundi 18, à 20 h 30 ; le dimanche 17, à 14 h 30. Tél. : 40-15-00-15. Durée : 2 h 45. De 25 F à 170 F. Dernières.

Gertrud
de Hjalmar Söderberg, mise en scène de Gérard Desarthe et François Marthouret, avec Ludmila Mikaël, Gérard Desarthe, François Marthouret, Arnaud Giovaninetti, Monique Mélinand et Marina Hands.
Théâtre Hébertot, 78 bis, *boulevard des Batignolles, Paris-17e. Mos Villiers, Rome. Du mardi au vendredi, à 21 heures ; le samedi, à 18 heures et 21 heures ; le dimanche, à 15 heures. Tél. : 43-87-23-23. Durée : 2 h 20. De 110 F à 270 F. Jusqu'au 30 juin.*

Grande école
de Jean-Marie Besset. Mise en scène de François Grosjean. Avec Laura Favali, Robert Plagnol et Ophélie Koering, Antoine Séguin, Gilbert Desveaux et Romain Duris.
Comédie de Paris, 42, rue Fontaine, Paris-9e. Mo Blanche. Du mardi au vendredi, à 20 h 30 ; le samedi, à 17 heures et 20 h 30 ; le dimanche, à 15 h 30. Tél. : 42-81-00-11. Durée : 1 h 50. De 100 F à 220 F. Jusqu'au 30 juin.*

Journal de Vaslav Nijinski
d'après Vaslav Nijinski, mise en scène d'Isabelle Nanty, avec Redjep Mitrovitsa.
Athénée-Louis Jouvet, 4, square de l'Opéra-Louis-Jouvet, Paris-9e. Mo Opéra. Du mercredi 13 au samedi 16, à 20 h 30 ; le dimanche 17, à 16 heures. Tél. : 47-42-67-27. Durée : 2 heures. De 40 F à 150 F. Dernières.

Moi
d'Eugène Labiche et Edouard Martin, mise en scène de Jean-Louis Benoît, avec Dominique Constanza, Jacques Sereys, *Bruno Putzulu, Bruno Raffaelli*...
Comédie-Francaise, salle Richelieu, place Colette, Paris-1er. Mo Palais-Royal. Les vendredi 15, dimanche 17, mardi 19, jeudi 21, dimanche 24, lundi 25, à 20 h 30 ; le samedi 23, à 14 h 30. Tél. : 40-15-00-15. Durée : 2 h 15. De 25 F à 175 F. Jusqu'au 30 juillet.

Orage
d'August Strindberg, mise en scène de Bruno Meyssat, avec Christine Bertocchi, Geoffrey Carey, Philippe Cousin, Sylvie Jobert, Jean-Michel Rivinoff, Catherine Vallon et Vincent Vernillat.
Théâtre Gérard-Philipe, 59, boulevard Jules-Guesde, 93 Saint-Denis. Du mardi au samedi, à 20 h 30 ; le dimanche, à 17 heures. Tél. : 48-13-70-00. Durée : 1 h 30. De 50 F à 110 F. Jusqu'au 13 avril.*

Le Tartuffe
de Molière, mise en scène d'Ariane Mnouchkine, avec la troupe du Théâtre du Soleil.
Cartoucherie, Théâtre du Soleil, route du Champ-de-Manœuvre, Paris-12e. Mo Château-de-Vincennes, puis navette Cartoucherie ou bus 112. Du mercredi au samedi, à 19 h 30 ; le dimanche, à 15 h 30. Tél. : 43-74-24-08. Durée : 3 h 30. 150 F. Jusqu'au 14 avril.

Tout est bien qui finit bien
de William Shakespeare, mise en scène de Jean-Pierre Vincent, avec Marc Bodnar, Frédéric Fisbach, Bernard Freyd, Valérie Lang, Madeleine Marion...
Théâtre des Amandiers, 7, avenue Pablo-Picasso, 92 Nanterre. Du mardi au samedi, à 20 h 30 ; le dimanche, à 16 heures. Tél. : 46-14-70-00. Durée : 3 heures. De 80 F à 130 F. Jusqu'au 13 avril.*

(*) Tarifs réduits.

CINÉMA

NOUVEAUX FILMS

BROKEN ARROW
Film américain de John Woo, avec John Travolta, Christian Slater, Samantha Mathis, Delroy Lindo, Frank Whaley, Bob Gunton (1 h 48).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er (36-68-68-58) ; UGC Odéon, 6e (36-68-37-62) ; *Gaumont* Marignan, dolby, 8e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; George-V, dolby, 8e (36-68-43-47) ; UGC Normandie, dolby, 8e (36-68-49-56) ; Gaumont Gobelins Fauvette, dolby, 13e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, 14e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (36-68-20-22 ; réservation : 40-30-20-10).
VF : Rex, dolby, 2e (36-68-70-23) ; UGC Montparnasse, 6e (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; Paramount Opéra, dolby, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, dolby, 12e (36-68-62-33) ; UGC Gobelins, dolby, 13e (36-68-22-27) ; Gaumont Alésia, *dolby, 14e (36-68-75-55 ; réservation* : 40-30-20-10) ; Miramar, dolby, 14e (36-68-04-73 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Convention, dolby, 15e (36-68-29-31) ; Le Gambetta, dolby, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44 ; réservation : 40-30-20-10).

CHAMANE
Film français de Bartabas, avec Igor Gotsman, Spartak Fedotov, Vladimir Yakovlev, Sergueï Emilianov, Stefan Beliaev, Aliocha Egounov (1 h 35).
VO : Gaumont Opéra Impérial, dolby, 2e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaubourg, dolby, 3e (36-68-69-23) ; 14-Juillet Odéon, dolby, 6e (43-25-59-83 ; 36-68-68-12) ; Gaumont Ambassade, *dolby, 8e (43-59-19-08* ; 36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Bastille, dolby, 11e (43-57-90-81 ; 36-68-69-27) ; Escurial, 13e (36-68-48-24 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, 14e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24).
VF : Gaumont Alésia, dolby, 14e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10).

LE CRI DE TARZAN
Film français de Thomas Bardinet, avec Julien *Hauraat, Hamida* Bedjaoui, Marie Vialle, Martine Erhel, Michel Jeanjan, Kader Touati (1 h 52)
Saint-André-des-Arts II, 6e (43-26-80-25).

FLIRT
Film américain de Hal Hartley, avec Bill Sage, Parker Posey, Martin Donovan, Dwight Ewell, Geno Lechner, Elina Lowensohn (1 h 25).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er (36-68-68-58) ; 14-Juillet Hautefeuille, dolby, 6e (46-33-79-38 ; 36-68-68-12) ; *UGC Triomphe, 8e (36-68-45-47)* ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81 ; 36-68-69-27).

LES MENTEURS
Film français d'Elie Chouraqui, avec Jean-Hugues Anglade, Lorraine Bracco, Valéria Bruni-Tedeschi, Sami Frey, Julie Gayet, Christian Charmetant (1 h 47).
UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er (36-68-68-58) ; 14-Juillet Odéon, dolby, 6e (43-25-59-83 ; 36-68-68-12) ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23 ; 36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Saint-Lazare-Pasquier, dolby, 8e (43-87-35-43 ; 36-65-71-88 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Opéra Français, dolby, 9e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, 12e (36-68-62-33) ; Gaumont Gobelins Rodin, *dolby, 13e (36-68-75-55* ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, 14e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Mistral, 14e (36-68-*04-73 ; réservation* : 40-30-20-10) ; Miramar, dolby, 14e (36-68-04-73 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Convention, dolby, 15e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Maillot, dolby, 17e (36-68-31-34) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (36-68-20-22 ; réservation : 40-30-20-10).

NOS ANNÉES SAUVAGES
Film de Wong Kar-Wai, avec Leslie Cheung, Andy Lau, Maggie Cheung, Carina Lau, Rebecca Pan, Jacky Cheung (1 h 33).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, 1er (36-68-68-58) ; Racine Odéon, 6e (43-26-19-68 ; réservation : 40-30-20-10) ; Le Balzac, 8e (45-61-10-60).

PERSONNE NE PARLERA DE NOUS QUAND NOUS SERONS MORTES (*)
Film espagnol d'Agustin Diaz Yanes, avec Victoria Abril, Federico Luppi, Pilar Bardem, *Daniel Gimenez Cacho*, Ana Ofelia Murgia, Guillermo Gil (1 h 44).
VO : UGC Forum Orient Express, 1er (36-68-32-24) ; *Reflet Médicis II*, 5e (36-68-48-24) ; George-V, 8e (36-68-43-47) ; Gaumont Opéra Français, dolby, 9e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; *Sept Parnassiens*, 14e (43-20-32-20 ; réservation : 40-30-20-10).
VF : Saint-Lazare-Pasquier, dolby, 8e (43-87-35-43 ; 36-65-71-88 ; réservation : 40-30-20-10).

SEPT EN ATTENTE
Film francais de Françoise Etchegaray, avec Clémentine Amouroux, Richard Bean, Gwenola Bothorel, Myriam David, Marpessa Dawn, Cécile Pares (1 h 30).
Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18).

EXCLUSIVITÉS

L'ARMÉE DES 12 SINGES
de Terry Gilliam,
avec Bruce Willis, Madeleine Stowe, Brad Pitt, Christopher Plummer, Franck Gorshin.
Américain (2 h 05).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er (36-68-68-58) ; Rex (le Grand Rex), 2e (36-68-70-23) ; 14-Juillet Beaubourg, dolby, 3e (36-68-69-23) ; 14-Juillet Hautefeuille, dolby, 6e (46-33-79-38 ; 36-68-68-12) ; UGC Odéon, dolby, 6e (36-68-37-62) ; Biarritz-Majestic, dolby, 8e (36-68-48-56 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; George-V, THX, dolby, 8e (36-68-43-47) ; 14-Juillet Bastille, dolby, 11e (43-57-90-81 ; 36-68-69-27) ; Gaumont Gobelins Rodin, dolby, 13e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; *Gaumont Parnasse, 14e (36-68-75-55* ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; Gaumont Kinopanorama, dolby, 15e (; 36-68-75-15 ; réservation : 40-30-20-10) ; Majestic Passy, dolby, 16e (36-68-48-56 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Maillot, dolby, 17e (36-68-31-34) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (36-68-20-22 ; réservation : 40-30-20-10).

BABE LE COCHON DEVENU BERGER
de Chris Noonan,
avec James Cromwell, Magda Szubanski.
Américain (1 h 31).
VF : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er (36-68-68-58) ; *Rex*, dolby, 2e (36-68-70-23) ; UGC Montparnasse, 6e (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; Gaumont Ambassade, dolby, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; George-V, dolby, 8e (36-68-43-47) ; Paramount Opéra, dolby, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09 ; réservation : 40-30-20-10) ; Les Nation, dolby, 12e (43-43-04-*67 ; 36-65-71-33 ; réservation* : 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, 12e (36-68-62-33) ; UGC Gobelins, 13e (36-68-22-27) ; Gaumont Parnasse, 14e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Mistral, *14e (36-68-04-73 ; réservation : 40-30-20-10)* ; UGC Convention, 15e (36-68-29-31) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (36-68-20-22 ; réservation : 40-30-20-10) ; Le Gambetta, THX, dolby, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44 ; réservation : 40-30-20-10).

LA COMÉDIE DE DIEU
de Joao César Monteiro,
avec Claudia Teixeira, Max Monteiro, Raquel A.
Portugais (2 h 43).
VO : Latina, 4e (42-78-47-86) ; Les Trois *Luxembourg, 6e (46-33-97-77 ; 36-65-70-43* ; réservation : 40-30-20-10).

LA HAINE
de Mathieu Kassovitz,
avec *Vincent Cassel, Hubert Kounde*, Saïd Taghmaoui, Karim Belkhadra, Edouard Montoute, François Levantal.
Français, noir et blanc (1 h 35).
14-Juillet Beaubourg, dolby, 3e (36-68-69-23) ; 14-Juillet Odéon, dolby, 6e (43-25-59-83 ; 36-68-68-12) ; George-V, dolby, 8e (36-68-43-47) ; Les Montparnos, dolby, 14e (36-68-04-73 ; réservation : 40-30-20-10).

HEAT
de Michael Mann,
avec Al Pacino, Robert De Niro, Val Kilmer, Jon Voight, Diane Venora, Tom Sizemore.
Américain (2 h 50).
VO : UGC *Ciné-cité* les Halles, dolby, 1er (36-68-68-58) ; 14-Juillet Hautefeuille, dolby, 6e (46-33-79-38 ; 36-68-68-12) ; Bretagne, dolby, 6e (36-68-04-73 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Danton, dolby, 6e (36-68-34-21) ; Gaumont Marignan, dolby, 8e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Normandie, dolby, 8e (36-68-49-56) ; Max Linder Pa*norama, THX, dolby, 9e (48-24-88-88* ; réservation : 40-30-20-10) ; La Bastille, dolby, 11e (43-07-48-60) ; Gaumont Grand Ecran Italie, dolby, 13e (36-68-75-13 ; *réservation* : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (36-68-20-22 ; réservation : 40-30-20-10).

LE JOURNAL DU SÉDUCTEUR
de Danièle Dubroux,avec Chiara Mastroianni, Melvil Poupaud, Hubert Saint *Macary, Serge Merlin*, Mathieu Amalric, Danièle Dubroux.
Français (1 h 35).
Gaumont les Halles, dolby, 1er (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Le Saint-Germain-des-Prés, Salle G. de Beauregard, 6e (42-22-87-23 ; réservation : 40-30-20-10) ; Le Balzac, 8e (45-61-10-60) ; Gaumont Opéra Français, 9e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Majestic Bastille, 11e (36-68-48-56 ; réservation : 40-30-20-10) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20 ; réservation : 40-30-20-10).

JUSTINO, L'ASSASSIN DU TROISIÈME AGE
de La Cuadrilla (Luis Guridi, Santiago Aguilar),
avec Saturnino Garcia, Carlos Lucas, Carmen Segarra, Francisco Maestre, Concha Salinas, Carlos de Gabriel.
Espagnol, noir et blanc (1 h 34).
VO : Latina, 4e (42-78-47-86).

MAUDITE APHRODITE
de Woody Allen,
avec *Woody Allen, F. Murray Abraham*, Helena Bonham Carter, David Ogden Stiers, Mira Sorvino, Michael Rapaport.
Américain (1 h 34).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er (36-68-68-58) ; 14-Juillet Beaubourg, dolby, 3e (36-68-69-23) ; Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77 ; 36-65-70-43 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Danton, dolby, 6e (36-68-34-21) ; La Pagode, dolby, 7e (36-68-75-07 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Champs-Elysées, dolby, 8e (43-59-04-67 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Opéra Français, dolby, 9e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Majestic Bastille, dolby, 11e (36-68-48-56 ; réservation : *40-30-20-10) ; Les Nation, dolby, 12e* (43-43-04-67 ; 36-65-71-33 ; réservation : 40-30-20-10) ; Escurial, dolby, 13e (36-68-48-24 ; réservation : 40-30-20-*10) ; Gaumont* Gobelins Fauvette, dolby, 13e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, 14e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; Bienvenüe Montparnasse, dolby, 15e (36-68-04-73 ; réservation : 40-30-20-10) ; Majestic Passy, dolby, 16e (36-68-48-56 ; réserva*tion : 40-30-20-10) ; UGC Maillot, 17e* (36-68-31-34) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (36-68-20-22 ; réservation : 40-30-20-10).

MUSSULMAN
de Vladimir Khotinenko,
avec Evgueni Mironov, Nina Usatova, Evdokia Germanova, Alexandre Baluev, Alexandre Peskov, Piotr Saitchenko.
Russe (1 h 50).
VO : Gaumont les Halles, dolby, 1er (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Espace Saint-Michel, 5e (44-07-20-49) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60).

NELLY ET M. ARNAUD
de Claude Sautet,
avec Emmanuelle Béart, Michel Serrault, Jean-Hugues Anglade, Claire Nadeau, Françoise Brion, Michèle Laroque.
Français (1 h 46).
UGC Forum Orient Express, dolby, 1er (36-68-32-24) ; Bretagne, 6e (36-68-04-73 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Danton, 6e (36-68-34-21) ; Publicis Champs-Elysées, *8e (47-20-76-23 ; 36*-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Grand Pavois, dolby, 15e (45-54-46-85 ; réservation : 40-30-20-10) ; Saint-Lam*bert, dolby, 15e (45-32-91-68)*.

RAISON ET SENTIMENTS
de Ang Lee,
avec Emma Thompson, Alan Rickman, *Kate Winslet, Hugh Grant, Greg Wise*, Emilie François.
Américain (2 h 15).
VO : Gaumont les Halles, dolby, 1er (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; Rex, 2e (36-68-70-23) ; 14-Juillet Hautefeuille, dolby, 6e (46-33-79-38 ; 36-68-68-12) ; UGC Odéon, dolby, 6e (36-68-37-62) ; La Pagode, 7e (36-68-75-07 ; réservation : 40-30-20-10) ; UGC Champs-Elysées, dolby, 8e (36-68-66-54) ; Gaumont Opéra Français, dolby, 9e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; *UGC Lyon Bastille, 12e (36-68-62-33)* ; Gaumont Grand Ecran Italie, dolby, 13e (36-68-75-13 ; réservation : 40-30-20-10) ; Mistral, 14e (36-68-04-73 ; réservation : 40-30-20-10) ; *Sept Parnassiens*, dolby, 14e (43-20-32-20 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; UGC Maillot, 17e (36-68-31-34) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (36-68-20-22 ; réservation : 40-30-20-10).

WEEK-END EN FAMILLE
de Jodie Foster,
avec *Holly Hunter, Robert Downey Jr.*, Anne Bancroft, Dylan McDermott, Charles Durning, Geraldine Chaplin.
Américain (1 h 45).
VO : UGC Ciné-cité les Halles, dolby, 1er (36-68-68-58) ; Gaumont Opéra Impérial, dolby, 2e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; 14-Juillet Odéon, dolby, 6e (43-25-59-83 ; 36-68-68-12) ; UGC Rotonde, dolby, 6e (36-65-70-73 ; 36-68-41-45) ; Gaumont Marignan, dolby, 8e (36-68-75-55 ; réservation : 40-30-20-10) ; George-V, 8e (36-68-43-47) ; 14-*Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81 ; 36-68-69-27)* ; 14-Juillet Beaugrenelle, dolby, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; Pathé Wepler, dolby, 18e (36-68-20-22 ; réser*vation : 40-30-20-10)*.

(*) interdit aux moins de 12 ans.
(**) interdit aux moins de 16 ans.

Les producteurs de cinéma approuvent l'accord Murdoch-Canal Plus-Bertelsmann-Havas

LES MILIEUX de la production audiovisuelle et cinématographique avaient été unanimes à exprimer leurs craintes à l'annonce d'un accord entre la Compagnie luxembourgeoise de télédiffusion (CLT) et BSkyB, bouquet satellitaire britannique contrôlé par Rupert Murdoch. L'arrivée du géant australo-américain dans la télévision numérique en Allemagne faisait craindre aux producteurs une déréglementation du système qui subventionne et protège leur activité professionnelle en France.

Quand Canal Plus, Bertelsmann et Havas ont signé avec Rupert Murdoch en lieu et place de la CLT, le ton des producteurs a changé. Pascal Rogard, délégué général de l'ARP (Auteurs réalisateurs producteurs), association dirigée par Claude Lelouch, et secrétaire général de la Chambre syndicale des exportateurs de films, fut le premier à approuver l'accord en déclarant le 7 mars que la présence de Canal Plus aux côtés de Murdoch avait *« un sens différent de l'opération précédente CLT-Murdoch. »*

« RETOURNEMENTS DIALECTIQUES »

« Cet accord vise l'Allemagne avec la présence d'un opérateur allemand et des partenaires européens qui ont beaucoup de poids et une capacité de création de programmes européens. ce qui n'est pas le cas de la CLT », notait Pascal Rogard, qui relevait toutefois que la présence de Canal Plus et d'Havas ne suffisait pas à *« donner un label de bonne conduite européenne »* aux nouvelles chaînes qui seront diffusées en numérique.

L'Union des producteurs de films (UPF), présidée par Alain Terzian, a estimé elle aussi dans un communiqué, publié le 7 mars, que *« cette alliance augure donc une situation plus favorable pour l'industrie des programmes et l'Europe de la culture que l'accord précédemment envisagé entre News Corp. et la CLT »*. Ce communiqué a d'ailleurs eu le don d'irriter profondément Jacques Rigaud, administrateur délégué de la CLT, qui a dénoncé, lundi 11 mars, *« les retournements dialectiques »* de l'Union des producteurs de films (UPF) à l'égard de Rupert Murdoch, que *« son alliance avec Canal Plus et Bertelsmann semble soudain dé-diaboliser »*.

« La CLT ne peut assister sans réagir, a déclaré Jacques Rigaud, PDG de RTL, *à la nouvelle étape de dénigrement systématique menée par l'Union des producteurs de films que préside Alain Terzian. Si la CLT s'est montrée réservée à l'égard de tout durcissement de la directive européenne en matière de quotas, elle n'est nullement hostile à cette réglementation qu'elle applique quand elle le doit. »*

Alain Griotteray, député du Val-de-Marne (UDF), a justifié lui aussi l'accord franco-allemand avec Rupert Murdoch en déclarant, le 11 mars, qu'il était *« a priori le plus fédérateur parmi les pactes récemment conclus ou simplement esquissés dans l'audiovisuel européen »*.

La Cour de cassation va trancher sur le droit à la clause de conscience de journalistes de « Voici »

Six ans de querelle judiciaire entre trois rédactrices et Prisma Presse

« VOICI » aime les procès. L'hebdomadaire de Prisma Presse en a une quarantaine par an, généralement pour atteinte à la vie privée. En avril 1995, l'hebdomadaire consacrait même une couverture entière à un jugement qui le condamnait, à la demande d'Isabelle Adjani (*Le Monde* du 21 avril 1995). Mardi 5 mars, la Cour de cassation a instruit contre l'hebdomadaire un dossier d'un genre différent. Le procès ne concerne pas des stars surprises sur une plage ou à la sortie d'un hôtel parisien, mais trois journalistes qui ont quitté *Voici* en 1990 en demandant à bénéficier de la clause de conscience.

Créé en novembre 1987 par Prisma Presse, filiale française du géant allemand de la communication Bertelsmann, *Voici* a eu du mal à démarrer : 257 000 exemplaires en 1988, 406 000 en 1989. L'objectif fixé de 500 000 exemplaires n'est pas atteint. *Voici* est alors un hebdomadaire familial et populaire qui se veut *« ni glamour, ni scandaleux, ni coquin »*.

Mais, progressivement, sa politique éditoriale va évoluer vers plus de sensationnel, *« avec pour corollaire la dérive parallèle vers l'atteinte systématique à la vie privée »*, note le jugement de la cour d'appel du 30 mars 1993. En juin 1990, une note interne définit le concept de *Voici*.

Parmi les sujets types : *« Argent, succès, échecs, infamies, turpitudes, méchancetés »* ; *« A éviter : milieu ouvrier, misère »* ; *« Angle particulier* Voici *: Ceaucescu, ses palaces, ses vêtements, son luxe (et non : les enfants roumains à adopter) »* ; *« Idéal : jeunes, beaux, riches, ou vieux et riches mais petite amie jeune »*. La formule « marche » : 600 000 exemplaires en 1990, 809 000 en 1995.

DROIT ET MORALE

Trois journalistes décident alors de quitter l'entreprise en faisant jouer la clause de conscience, qui s'applique en cas de *« changement notable dans le caractère ou l'orientation du journal ou périodique, si ce changement crée pour la personne employée une situation de nature à porter atteinte à son honneur, à sa réputation ou, d'une manière générale, à ses intérêts moraux »*. Cette clause qui permet aux journalistes de quitter une entreprise est assortie d'indemnités conventionnelles.

Mais les dirigeants de Prisma Presse, niant le changement d'orientation du titre, ont apparenté ces départs à des démissions : ils refusèrent donc d'accorder la clause de conscience. L'affaire aboutit bien logiquement devant les tribunaux.

Le tribunal des prud'hommes de Paris a ainsi estimé, le 14 janvier 1992, que *« cette évolution* [du journal] *est de nature à porter atteinte à l'honneur ou à la réputation du journaliste qui voit son nom attaché à une presse qu'il n'approuve plus »*. Prisma Presse fut donc condamné à payer aux journalistes leurs indemnités de licenciement, ce qui représentait au total environ 120 000 francs. Axel Ganz, PDG de Prisma, fit appel du jugement. En vain. En 1993, la cour d'appel de Paris confirma que *« ce changement notable* [avait] *ainsi porté atteinte par cette nouvelle image de marque aux intérêts moraux des salariés n'ayant pas adhéré à ce nouvel objectif »*.

Prisma Presse s'est alors pourvu en cassation, plaidant qu'il n'y avait pas changement d'orientation mais *« infléchissement de la politique rédactionnelle pour satisfaire le public et accroître le nombre de lecteurs »*, note l'avocat de Prisma, M[e] Piwnika. Ce dernier affirme que *« la lecture des numéros de* Voici *parus en 1987, 1988, 1989 et 1990 (...) ne permet de déceler aucun changement notable dans le choix des sujets et dans leur traitement »*.

Pour M[e] Lyon-Caen, avocat des trois journalistes, la clause de conscience est une particularité du droit français, qui défend l'intérêt moral des journalistes et protège la vie privée. Il oppose les spécificités du droit français face à d'autres droits européens qui s'inscrivent dans la loi du marché. L'avocat général, Didier Martin, a demandé le rejet du pourvoi de Prisma Presse. La Cour de cassation rendra son arrêt le 17 avril.

Alain Salles

Un Américain dans le bouquet français ?

JEAN-PIERRE ELKABBACH, président de France Télévision, a indiqué mercredi 6 mars, à Bruxelles, lors d'un colloque organisé par l'*Union européenne de télévision (UER)*, qu'il n'était pas exclu qu'un opérateur américain soit présent dans le bouquet de chaînes numériques que France Télévision et TF 1 s'apprêtent à lancer. Ce bouquet, diffusé par satellite *via* Eutelsat, comportera toutes les chaînes généralistes francophones en clair (TF 1, France 2, France 3, TV 5, les télévisions belges et suisse romande, Arte, La Cinquième, ainsi qu'Euronews), une chaîne *« fiction »* nommée Festival et qui diffusera quatorze heures de téléfilms par jour, une chaîne « histoire » et *« probablement une chaîne civique »*, a indiqué Jean-Pierre Elkabbach.

« Il est important que cette nouvelle chaîne travaille en étroite collaboration avec ses consœurs européennes, et aussi avec Euronews, pour couvrir l'actualité des différentes institutions européennes et la vie de nos sociétés. » Outre les discussions avec un opérateur américain, le président de France Télévision a indiqué que France Télécom était associé *« aux travaux sur les techniques de réception, de contrôle d'accès, et sur la commercialisation de cette offre »*. Il n'est pas assuré que la technologie de contrôle d'accès développée par Canal *Plus* et Bertelsmann soit reprise par le pôle numérique formé par TF 1 et France Télévision.

MARDI 12 MARS

TF 1

13.00 Journal, Météo.
13.35 Femmes. Magazine.
13.40 Les Feux de l'amour.
14.30 Dallas. La déception. Feuilleton.
15.25 Rick Hunter, inspecteur choc. Présumé coupable. Série.
16.15 Une famille en or. Jeu.
16.45 Club Dorothée vacances.
17.30 Les Années fac. La sortie. Série.
18.00 L'Un contre l'autre. Série.
18.30 Les Nouvelles Filles d'à côté. Troublante ressemblance. Série.
19.00 Agence tous risques. Les agitateurs. Série.
20.00 Journal, Tiercé, La Minute hippique, Météo.

20.50

LE DIAMANT DU NIL ■
Film américain de Lewis Teague (1985, 105 min). 166034
La romancière et l'aventurier de A la poursuite du diamant vert *vont se retrouver au Moyen-Orient, où la jeune femme est prisonnière d'un cheik arabe.*

22.30

LE DROIT DE SAVOIR
Magazine présenté par Charles Villeneuve. Les dortoirs de la mort (Chine) ; Enquête à l'intérieur d'un collège à risques et où les profs ne se laissent pas faire (90 min). 82638
0.00 Les Rendez-vous de l'entreprise. *Charles Bigot (Arianespace)* (20 min). 46218
0.20 L'Hôtel des passions. L'oiseau de malheur.
1.15 Journal, Météo.
1.25 *Reportages (rediff.).* 1.55 et 3.00, 4.00, 4.40 TF 1 nuit. 2.05 et 4.10, 5.10 Histoires naturelles. 3.10 Le Chemin des Indiens morts. Le monde d'Isho. 4.50 Musique.

France 2

12.55 et 13.40 Météo.
12.59 Journal.
13.45 Derrick. La fin du voyage. Série.
14.45 Le Renard. Traces effacées. Série.
15.40 Tiercé. En direct de Saint-Cloud.
15.55 et 5.20 La Chance aux chansons. Folklores de France.
16.30 Des chiffres et des lettres. Jeu.
17.05 Quoi de neuf, docteur ? Le monde entier est un théâtre. Série.
17.30 La Fête à la maison. Deux pas de géant. Série.
18.05 Les Bons Génies. Jeu.
18.45 Qui est qui ? Jeu.
19.15 Bonne nuit, les petits. Un petit roudoudou pour Titine.
19.20 et 2.00 Studio Gabriel.
19.59 Journal, Météo.

20.55

NEUF MOIS
Film français de Patrick Braoudé avec Patrick Braoudé (1994, 109 min). 6097657
Chronique de la paternité annoncée. Cette comédie sombre très vite dans la facilité.

22.50

ÇA SE DISCUTE
Magazine présenté par Jean-Luc Delarue. Homme, femme : à chacun sa grossesse (90 min). 358183
0.20 Journal, Bourse, Météo.
0.40 ▶ *Le Cercle de minuit.* Magazine. L'Irlande. Avec Richard Kearney, philosophe et historien ; Robin Glendinning, dramaturge ; *Maurice Goldring, professeur à l'université Paris-VIII...* (80 min). 3946305
2.30 Taratata (rediff.). 3.45 24 heures d'info. 4.55 Paul-Emile Victor. Retour vers le futur. 5.50 Dessin animé.

France 3

12.35 Journal, Keno.
13.10 Tout en musique. Jeu.
13.40 *La croisière s'amuse.* Série.
14.48 Le Magazine du Sénat.
15.00 Questions au gouvernement. En direct de l'Assemblée nationale.
16.10 Les Craquantes. Série.
16.40 Les Minikeums.
17.45 Je passe à la télé.
18.20 Questions pour un champion. Jeu.
18.50 Un livre, un jour. *Le Vin et les jours*, d'Emile Peynaud.
18.55 Le 19-20 de l'information, 19.08, Journal régional.
20.05 Fa si la chanter. Jeu.
20.35 Tout le sport.

20.50

FA SI LA CHANTER
Les grands succès. Avec Pierre Palmade, Valérie Mairesse, la Compagnie créole, Frédéric François, Gérard Lenorman, Angelo Branduardi, Gilbert Montagné, Sylvie Joly... (115 min). 525763
22.45 Journal, Météo.

23.10

COULEUR PAYS
Magazine. Programme des treize télévisions régionales (90 min). 5738183
Au programme de Cinéma étoiles *: des entretiens avec Bartabas, réalisateur de* Chamane, *de Charles Binamé pour* Eldorado, *et Christian Slater pour* Broken Arrow, *le dernier film de John Woo.*
0.40 Saga-Cités (rediff.). 1.10 Sidamag (rediff.). 1.25 Dynastie. La confession. Feuilleton. 2.10 Musique Graffiti. Tapiola, de Sibelius, par l'Orchestre symphonique de la radio finlandaise, dir. Paavo Berglund (15 min).

La Cinquième

13.00 L'Œil et la Main. Ouvrir l'école. 13.30 Attention santé. 13.35 Déclics magazine. 14.05 Teva. 15.00 Arrêt sur images. 16.00 *Le Palais d'été de Pékin.* 16.30 Le Réseau des métiers. 16.35 Rintintin. Série. 17.30 Les Enfants de John. 18.00 Alphabets de l'image. 18.15 Cinq sur cinq. 18.30 Le Monde des animaux.

Arte

19.00 Collection Hollywood 1950. Série [26/28]. L'Actrice, de Robert Florey, avec Charles Boyer (1952, 30 min). 6589
19.30 7 1/2 (30 min). 8580
20.00 Archimède. Magazine de Philippe Boulanger, Jean-Jacques Henry, Pierre Oscar Lévy, Hervé This et Gero von Boehm. Choc climatique ; tueurs d'ozone ; l'amour a une odeur ; l'actualité scientifique et les exclusivités ; bibliographie (30 min). 5473
20.30 8 1/2 Journal.

20.45

LA VIE EN FACE : PAROLES D'OTAGES
Film documentaire [1/2]. La séquestration, de Patrick Volson et Jean-Claude Raspiengeas (52 min). 9570454
Jean-Paul Kauffmann, Gerhard Vaders, Edouard-Jean Empain : trois anciens otages acceptent de reconstituer les terribles circonstances de leur enlèvement.

21.40

SOIRÉE THÉMATIQUE : LES PLAISIRS DE LA SCIENCE
21.41 Les Mystères du Loch Ness. Documentaire de Colin Nobbs (54 min). 109902270
22.35 Le Grand Saut des assiettes. Court métrage de Matthew Lovering (1993, v.o., 5 min). 7879299
22.40 Eurêka : j'ai trouvé ! Documentaire de Hartmut Jahn (25 min). 411980
23.05 Drôles de maths. D'Andrew McCarthy (1991, v.o., 15 min). 3821522
23.20 *Un génie hors du commun.* De Christopher Sykes (95 min). 3242763
0.55 Le Garde du corps ■ Film suédois de Suzanne Osten (1990, rediff., 104 min). 88654229

M 6

13.25 Le Drame de Ted Kennedy Junior. Téléfilm de Delbert Mann, avec Craig T. Nelson, Susan Blakely (90 min). 9922580
15.05 Deux flics à Miami.
16.30 Hit Machine. Variétés.
17.05 Filles à papas.
17.35 L'Etalon noir. Une question de vie ou de mort.
18.05 Les Aventures de Tintin. Tintin au Tibet.
19.00 Code Quantum. Série. Choc en retour.
19.54 Six minutes d'information.
20.00 et 0.30 Mode 6. Christian Dior et Bertrand Maréchal.
20.05 Notre belle famille.
20.35 E = M 6 junior. Les tremblements de terre.

20.50

PROJECT X ■
Film américain de Jonathan Kaplan avec Matthew Broderick (1987, 103 min). 41331164
Un pilote de l'armée de l'air s'attache à un chimpanzé qui réussit à communiquer avec lui. Diffusé pour la première fois sur M6, en octobre 1991.

22.55

LE COMBAT D'ALISON
De Tom McLoughlin (88 min). 471638
Une jeune hétérosexuelle contaminée par le virus HIV mène une campagne de sensibilisation pour le grand public en brisant les tabous associés à la maladie du sida. D'après une histoire vraie, cette Américaine fut nommée Femme de l'année 1989 par un grand magazine.
0.40 Capital (rediff.). (105 min). 9076522
2.25 Best of 100% français. 3.55 La Saga de la chanson française. Charles Trenet. 4.50 Culture pub.

Canal +

▶ En clair jusqu'à 13.45
12.30 La Grande Famille.
13.45 Poussières de vie ■ Film de R. Bouchareb (1994, 84 min). 3590015
15.15 Babylon V.
16.10 L'Affaire Karen McCoy ■ Film de R. Mulcahy (1993, 101 min). 3085270
17.55 Basket ball. En direct. Match retour de quart de finale du championnat d'Europe des clubs : CSKA Moscou-Pau-Orthez.
▶ En clair jusqu'à 20.35
19.40 Flash d'information.
19.45 Nulle part ailleurs.
20.30 *Le Journal du cinéma.*

20.35

L'AFFAIRE PÉLICAN ■
Film américain d'Alan J. Pakula avec Julia Roberts (1993, 136 min). 6487198
Une étudiante en droit découvre une affaire politique derrière l'assassinat de deux juges.
22.50 Flash d'information.

22.55

THE YOUNG AMERICANS
Film britannique de Danny Cannon avec Harvey Keitel, Iain Glen (1994, 99 min). 127305
Des trafiquants de drogue venus des Etats-Unis ont installé à Londres une armée de jeunes prêts à tout.
0.35 Priscilla, folle du désert ■ ■ Film australien de Stephan Elliott avec Terence Stamp, *Hugo Weaving (1994, v. o., 99 min).* 1759218
2.15 L'Œil du cyclone. Imagina (50 min). 5882454

Radio

France-Culture

20.00 Le Rythme et la Raison. *La Pastourelle. Entre amour courtois et folie érotique (2).*
20.30 Archipel Science. *L'ordinateur au doigt et à l'œil. Jean-Marie Lehn, Prix Nobel de Chimie.*
22.40 Nuits magnétiques. Angoisse et phobie (1). La *catastrophe scandaleuse.*
0.05 Du jour au lendemain. Petr Kral (Le Dixième). 0.50 Coda. Les couleurs de la nuit (2). 1.00 Les Nuits de France-Culture (Rediff.). Entretien avec Georges Haldas ; 3.25, L'Abbé Lemaître et le Big Bang ; 3.54, Les Ailes de la Colombe, de Henry James ; 6.14, Etranger mon ami ; James Joyce.

France-Musique

20.00 Concert. Présences 96. Donné le 24 février, salle Olivier Messiaen à Radio-France, par l'Orchestre philharmonique de Radio-France, dir. Mark Foster : Idea and Image pour shakuashi et quatre violoncelles (création française), de Shui-Long, Yoshikazu Iwamoto, shakuashi ; La Terre pour soprano, piano et orchestre (création mondiale), de Krauze. Œuvres de Krauze, Chen, Martin.
22.00 Soliste. Michel Chapuis.
22.30 Musique pluriel. *PPP, de Leroux ; Symphonie en trois mouvements, de* Hakim.
23.07 Ainsi la nuit. Œuvres de Grieg.
0.00 La Guitare dans tous ses états. *Œuvres de Boels. 1.00 Les Nuits de* France-Musique.

Radio-Classique

20.40 *Les Soirées de Radio-Classique.* Concert enregistré le 21 septembre 1995, à Toulouse, Bella Davidovitch, piano : Œuvres de R. Schumann : *Arabesque op. 18* ; Humoresque op. 20 ; Œuvres de Chopin : Polonaise-Fantaisie op. 61 ; Deux Nocturnes ; Andante spianato et *grande* Polonaise brillante op. 22.
22.30 Archives : le chef d'orchestre Hans Knappertsbusch. Les Joyeuses Commères de Windsor, ouverture, de Nicolai, par l'Orchestre philharmonique de Vienne ; Symphonie n° 3, de Brahms, par l'Orchestre philharmonique de Vienne ; Le Crépuscule des Dieux : *Lever du jour et Voyage de Siegfried sur le Rhin*, de Wagner, par l'Orchestre philharmonique de Vienne ; Variations sur un chant hussard, de Schmidt, par l'Orchestre philharmonique de Vienne. 0.00 Les nuits de Radio-Classique.

Les programmes complets de radio, de télévision et une sélection du câble sont publiés chaque semaine dans notre *supplément* daté dimanche-lundi.
Signification des symboles :
▶ Signalé dans « Le Monde Télévision-Radio-Multimédia ».
■ On peut voir.
■ ■ *Ne pas manquer.*
■ ■ ■ Chef-d'œuvre ou classique.
◆ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants.

Les soirées sur le câble et le satellite

TV 5

20.00 Envoyé spécial.
21.30 Perfecto.
21.55 Météo des cinq continents.
22.00 Journal (France 2).
22.35 Bas les masques.
23.50 Viva.
0.30 Soir 3 (France 3).
1.00 Journal (RTBF).
21.25 Le Musée égyptien du Caire [2/2].
22.20 Pêche au gros. [3/7]. Voiliers à la mouche au Costa-Rica.
23.15 Les Vrais Dangers du faux.

Planète

20.05 Himalaya. Un royaume dans le ciel : le Bhoutan.
20.35 Histoire de l'aviation. [2/7]. Le temps des escadrilles 1910-1918.

Paris Première

20.00 20h Paris Première. Invité : Gérard Oury.
21.00 Jean-Edern's Club.
21.55 Premières loges.
22.25 Saxo ■ ■ Film d'Ariel Zeitoun (1987, 115 min) 29182905
0.20 Totalement cinéma.
0.50 Concert : Brian May. Enregistré en 1993 (60 min). 23620954

France Supervision

20.40 Taekwondo.
21.30 Les Plus Beaux Chiens du monde.
22.15 Cyclisme.
22.30 Opéra : Le Roi Arthur. En cinq actes, de Purcell (100 min). 75953763
0.10 La Grande Aventure des chiens de race au service de l'homme. De Jean-Charles Lassus.
1.00 Athlétisme (90 min).

Ciné Cinéfil

20.00 Coïncidences ■ Film de Serge Debecque (1946, N., 115 min). 79090522
21.55 Le Père Lampion ■ Film de Christian-Jaque (1934, N., 95 min). 48120980
23.30 Le Diabolique Mr Benton ■ Film d'Andrew L. Stone (1957, N., v.o., 95 min). 49892102

Ciné Cinémas

20.30 Détective ■ Film de Jean-Luc Godard (1985, 95 min). 5889270
22.05 Mister Johnson ■ Film de Bruce Beresford (1990, v.o., 100 min). 27870744
23.45 The Blue Iguana ■ Film de John Lafia (1988, 90 min). 1209015

Série Club

20.20 Ne mangez pas les marguerites.
20.45 (et 23.45) Jake Cutter.
21.30 Le Club.
21.40 (et 1.00) Jim Bergerac.
22.30 Alfred Hitchcock présente. Programmé à mort.
23.00 Mission impossible.
0.30 Janique Aimée (30 min).

Canal Jimmy

21.00 Les monstres nouveaux sont arrivés. Vague à l'âme.
21.25 Harley Davidson : The American Motorcycle. De Hoyt Axton.
22.15 Chronique bakélite.
22.20 Angela, quinze ans. Trahison en vidéo.
23.10 Paul McCartney : A Portrait.
0.10 Absolutely Fabulous. *Le défilé de mode.*
0.40 Country Box.

Eurosport

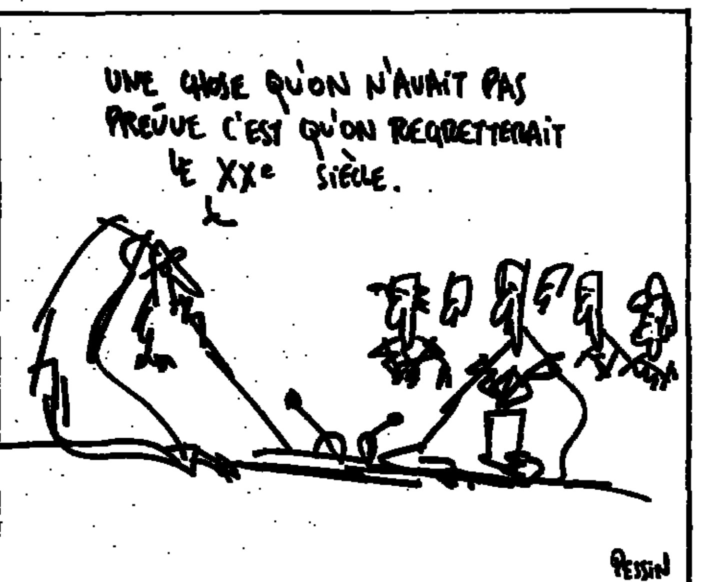
19.00 Boxe.
20.00 Sumo.
21.00 Tennis. En direct. Tournoi messieurs d'Indian Wells (Etats-Unis) 32[es] de finale. Commentaires : Hervé Duthu et Virginia Ruzici (270 min). 31918744

هكذا من الاصل

En marche vers le troisième millénaire

Le magazine de Jean-Marie Cavada décode le monde contemporain depuis bientôt dix ans. L'an 2000 sera le thème du 300e numéro, en direct de la Cité des sciences

IL Y A moins de dix jours, Bernard Pivot fêtait le 200e numéro de « Bouillon de culture ». Aujourd'hui, c'est Jean-Marie Cavada qui signe la 300e édition de « La marche du siècle ». La réflexion et l'intelligence réussiraient-elles à sauvegarder une place à la télévision ?



Créée en 1987, sur Antenne 2 où l'émission était alors mensuelle, « La marche du siècle » est devenue hebdomadaire en passant sur France 3 en 1989. Depuis le début, l'émission, qui se veut à l'écoute des préoccupations du téléspectateur citoyen, fouille la société française, avec le même souci pédagogique : mettre à plat les problèmes, expliquer des évolutions, et *« faire en sorte que le débat se poursuive dans les foyers une fois le poste éteint »*, explique Jean-Marie Cavada.

« L'école n'est pas finie », « Changer la ville », « Halte à la France poubelle », « Génération sida »... ces thèmes qu'on trouve traités dès 1987-1988 (curieusement, le problème du chômage ne sera évoqué qu'en novembre 1991) reviendront de manière récurrente au fil des numéros. Comme ces retours obstinés sur l'enfance, ses douleurs et ses rêves, les émissions sur la déportation et le devoir de mémoire. Puis, en 1993, apparaissent les hors-série tout en images, « Etats d'urgence » (désormais un mercredi sur quatre) qui décortiquent les conflits brûlants, nationaux ou internationaux : Algérie, Rwanda, Bosnie, mais aussi les banlieues françaises et les victimes de la route. Il y a aussi les émissions « sourire », les « spéciales » avec Raymond Devos (gros succès), Guy Bedos, ou plus récemment Michel Serrault et Valérie Lemercier. Pauses bienvenues dans une « Marche du siècle » plutôt marquée par la gravité de ses sujets.

« MINEUR DE FOND »

On peut trouver que la formule n'a guère varié (*« en télévision on n'invente rien »*, dit Cavada) : des reportages, des témoignages, et un débat où s'expriment anonymes et maîtres penseurs (*« décidés et décideurs »*, pour reprendre ses termes). Pas d'info spectacle, pas de sensationnalisme, Jean-Marie Cavada veut des échanges sérieux, des témoignages livrés avec dignité. Certains lui reprochent la manière autoritaire avec laquelle il mène son monde ; d'autres s'irritent de son obséquiosité et de son esprit tortueux ; d'autres de son ton très donneur de leçon. Il reste que son magazine, qui a lieu en direct, ne connaît guère de dérapages. Du coup, il est de bon ton de la dire démodée...

Jean-Marie Cavada n'a cure des critiques. Il continue sereinement, affirme-t-il, son travail de *« mineur de fond »*. Depuis un an, la conception et la réalisation de « La marche du siècle » sont entre les mains de Jean-Pierre Bertrand, l'accolyte des premiers jours, aux commandes désormais des sociétés Théophraste et Théopresse, en remplacement de Jean-Marie Cavada, qui demeure présentateur de l'émission et en assure la direction éditoriale.

Mercredi, on retrouvera sur le plateau de « la 300e » – installé à la Cité des sciences et de l'industrie de La Villette (Paris) qui fête le même jour ses dix ans –, quelques-uns des grands témoins qui ont accompagné le magazine hebdomadaire, dont le philosophe Michel Serres, le paléontologue Yves Coppens, et des invités *« dont la qualité de réflexion justifie qu'on les place en position visible »*, tels l'écrivain Taslima Nasreen, le Prix nobel de la paix Rigoberta Manchu, les historiens Jean Delumeau et Georges Duby ou l'astrophysicien Pierre Léna, tous réunis autour du thème « L'an 2000, c'est déjà demain », pour un débat sur l'avenir de l'humanité.

Le choix du lieu n'est pas innocent, la Cité affichant, comme le souligne son président, Gérard Théry, la même ambition que « La marche du siècle » : *« Décoder le monde contemporain et réduire la fracture sociale. »* L'émission durera deux heures. Ce qui sera désormais le nouveau format du magazine qui devrait faire la part plus belle aux reportages et au débat au détriment des témoignages.

Sylvie Kerviel

★ « La marche du siècle » : France 3, mercredi 13 mars à 20 h 50.

Passe-passe

par Agathe Logeart

IL FUT UN TEMPS où Christophe Dechavanne aimait s'entourer de cochons, de volailles ou autres bestioles dont il imitait le cri, à grand renfort de « pouët-pouët » et de « ouaf-ouaf ». En dépit de son application, cela ne marcha pas très bien. Les gazettes glosèrent sur ses méritoires efforts pour mettre au point un nouveau « concept » d'émission qui lui permettrait de retrouver sa place au sein de la grande famille de TF 1 et d'assurer la pérennité de l'entreprise qu'il dirige et produit ses œuvres. A l'automne, mais cette fois en deuxième partie de soirée, on vit arriver le Dechavanne nouveau. Il avait prétendument troqué les « ouaf-ouaf », les « pouët-pouët » et les animaux de la ferme pour les grands sujets de société et arborait une cravate, ce qui disait assez combien grande devait être la métamorphose.

« Comme un lundi » – c'est le titre – en est à son vingt-septième numéro. On se demandait d'ailleurs, en entendant son animateur le préciser, si ce chiffre ne l'étonnait pas lui-même... Ce soir-là, le thème était : la prostitution est-elle d'utilité publique ? C'est sûr, on n'allait pas s'ennuyer, ce n'est pas le genre de la maison. Ici, on commence par un tour au bistro, où, comme chacun sait, les piliers de comptoir sont l'expression même de la sagesse populaire. Quelques braves pochetrons se rappelèrent donc leurs souvenirs de chez la mère Simone, où, lorsqu'on servait du côté de Tizi Ouzou, on allait se soigner l'hygiène. On tomba d'accord pour célébrer la vertu des dames qui l'ont petite, mais qui, à leur manière, protègent la société de ceux qui, sans elles, auraient des *« idées baroques »*. On passa ensuite au débat sérieux, si l'on ose écrire. Et l'on assista, sans jeu de mots, à un étrange tour de passe-passe.

Sans être contredites, deux *« filles »*, comme n'a cessé de les appeler Christophe Dechavanne dans un grand élan de camaraderie, assurèrent qu'elles faisaient avec un bonheur sans ride le plus beau métier du monde. On eut l'impression, finalement, que les maquereaux, quand ils ne balancent pas trop de claques, ne sont que de braves types amoureux et juste un peu imprudents. Pour un peu, on aurait regretté la fermeture des maisons closes et demandé le remboursement des amours tarifées par la Sécurité sociale. On n'évita pas la gorge plongeante du transsexuel de service, *« psychanalyste en trois dimensions »*, pas plus que les confidences masquées d'un client en qui chaque femme était invitée à reconnaître le clone de son père, mari ou fils, inévitablement frustrés par la répétitivité d'insipides amours conjugales. On reconnut tout de même du bout des lèvres que la prostitution des toxicomanes était un peu misérable. Mais le jeu, on le comprit assez vite, consistait en fait à faire passer pour des ploucs les invités qui avaient la curieuse idée de considérer que la prostitution pouvait éventuellement comporter quelques aspects dégradants pour celles qui l'exercent. « Ouaf-ouaf », « pouët-pouët », moderne, non ?

MERCREDI 13 MARS

TF 1

13.00 Journal, Météo.
13.35 Femmes. Magazine.
13.40 Les Feux de l'amour.
14.30 Sydney Police. Série.
15.25 Sous le soleil. Série. Plage à vendre, d'Eric Summer.
16.15 Une famille en or. Jeu.
16.45 Super Club Dorothée.
17.30 La Croisière foll'amour. Estrella et les six nains. [2/2] Série.
18.00 L'Un contre l'autre. Série.
18.30 Les Nouvelles Filles d'à côté. Série.
19.00 Agence tous risques. Eclipse. Série.
20.00 Journal, La Minute hippique, Météo, Météo des neiges.

20.50

UNIS POUR VAINCRE
Magazine présenté par Jean-Pierre Pernaut. L'enfant en danger (125 min). 75869855
Emission spéciale sur l'enfance maltraitée. En France, 16 000 enfants de moins de 16 ans seraient victimes de sévices.

22.55

▶ VA ET VIENT
Magazine présenté par Tina Kieffer. Columbo ; La mélatonine ; Le scandale qui rapporte ; Le branding ; Une tête qui décoiffe ; Le marché des quatre pattes ; La percée du wonder-fesses ; Le disco ; Les toujours plus ; Le top 10 de la consommation ; Chronique (90 min). 156771
0.25 Ushuaïa. Magazine présenté par Nicolas Hulot. Expédition Uru ; L'or du lac ; Les Sertanejos ; La gueule du diable (60 min). 2755874
1.25 Journal, Météo.
1.35 et 3.40, 5.05 Histoires naturelles. 2.35 et 3.30, 4.30 TF 1 nuit. 2.45 Le Chemin des Indiens morts. La descendance d'Isho. 4.40 Musique.

France 2

12.55 et 13.45 Météo.
12.59 Journal.
13.50 Derrick. Sursis. Série.
14.55 Le Renard. Série.
15.55 Tiercé. En direct d'Enghien.
16.10 Hartley, cœurs à vif. Série.
17.00 Quoi de neuf, docteur ? Série.
17.30 La Fête à la maison. Dur, dur d'être un héros. Série.
18.05 Les Bons Génies. Jeu.
18.45 Qui est qui ? Jeu.
19.15 Bonne nuit, les petits.
19.20 et 1.50 Studio Gabriel.
19.55 et 20.50 Tirage du Loto.
19.59 Journal, Météo. En direct de Charm el-Cheik.

20.55

LE MATCH DE NOTRE VIE
Téléfilm de G. Davies, avec H. Laudière (95 min). 2003955
Un joueur de rugby se retrouve handicapé à la suite d'un mauvais coup porté par un adversaire. Ce dernier n'est autre que l'ex-fiancé de sa femme...

22.30

BAS LES MASQUES
Magazine présenté par Mireille Dumas. Détectives, inspecteurs des impôts... jusqu'où peuvent-ils aller ? Avec le cabinet Deluc ; Violaine Vanoyeke ; Alain Guilloux ; Bernard Menez ; Charles Pellegrini ; Georges Chétochine (85 min). 6334400
23.55 Journal, Bourse, Météo.
0.05 Le Cercle de minuit. Magazine. Le travail (75 min). 5049503
1.20 Histoires courtes. Offre d'emploi. D'Emmanuelle Cuau. 2.20 Emissions religieuses (rediff.). 3.20 24 heures d'info. 4.30 L'Oiseau rare. 4.55 Outremers (rediff.). 5.50 Dessin animé.

France 3

12.35 Journal, Keno.
13.20 Texas. Téléfilm [1/2] de Richard Lang, avec Maria Conchita Alonso (100 min). 6398042
15.00 Questions au gouvernement. En direct de l'Assemblée nationale...
16.05 Les Craquantes. Série.
16.30 Popeye. Dessin animé.
16.40 Les Minikeums.
17.45 Je passe à la télé.
18.20 Questions pour un champion. Jeu.
18.50 Un livre, un jour. *L'Abbaye de Beauport*, de Jean-William Hanoteau.
18.55 Le 19-20 de l'information, 19.08, Journal régional.
20.05 Fa si la chanter. Jeu.
20.35 Tout le sport.

20.50

LA MARCHE DU SIÈCLE
Magazine présenté par Jean-Marie Cavada en direct de la Cité des sciences et de l'industrie. L'an 2000 : c'est déjà demain. (120 min). 411690
● Lire ci-dessus.
22.50 Journal, Météo.

23.20

UN SIÈCLE D'ÉCRIVAINS
Lawrence Durrell, d'Isabelle Clarke et Daniel Costelle avec la participation de Niels Arestrup (50 min). 8881348
Portrait du pèlerin anglais de la Méditerranée, auteur du fameux Quatuor d'Alexandrie, *roman fleuve de l'exotisme, de la sensualité et du mysticisme. Où l'on découvre, derrière une œuvre épique et joyeuse, la figure d'un poète ironique et désespéré.*
0.30 Les Quatre Dromadaires. (rediff.). 1.05 Dynastie. 1.50 Musique Graffiti. Jeunes interprètes : Etude n° 12, et Ballade n° 4, de Chopin, par Mathieu Papadiamandis, piano (10 min).

La Cinquième

13.30 Attention santé. Mal au dos des ados. 13.35 Demain le monde. 14.05 L'Esprit du sport. 15.00 Portrait d'un énergumène : Léo Malet, l'homme, son œuvre. 16.05 Nestor Burma : Les Rats de Montsouris. Téléfilm de Maurice Frydland. 17.55 Planète blanche. Les découvreurs : Shackleton à l'île Eléphant. 18.30 Le Monde des animaux. Auprès de mon arbre : le mûrier d'Angleterre.

Arte

19.00 Collection Hollywood 1950. Série [27/28]. Devenir américain, de Laslo Benedek, avec Charles Bronson, Joyce McCluskey (30 min). 5348
19.30 7 1/2. Magazine présenté par Dominique Bromberger (30 min). 4619
20.00 Chez les gorilles de montagne. Documentaire de Christian Hermann (30 min). 4232
20.30 8 1/2 Journal.

20.45

LES MERCREDIS DE L'HISTOIRE
Documentaire. Objectif : éliminer Franco, d'Ignacio Sanchez (70 min). 696023
De 1936 jusqu'à sa mort, le général Franco a échappé à de nombreux attentats. Ce documentaire montre le service de renseignement hors pair qui a permis au Caudillo de déjouer tous les complots. Images d'archives et témoignages.

21.55

ROMÉO ET JULIETTE.
Danse. Musique de Serge Prokofiev, chorégraphie et mise en scène d'Angelin Preljocaj. Avec les danseurs du ballet de l'Opéra de Lyon et l'orchestre de l'Opéra de Lyon, dir. Kent Nagano (90 min). 8837752
Pour réaliser le décor et les costumes de cet univers, le chorégraphe a fait appel au dessinateur Enki Bilal.
23.25 ▶ La terre qui flambe ■ ■ ■ Film allemand de Friedrich Wilhelm Murnau avec Eugen Klöpfer, Vladimir Gaïdarov (1922, N. Muet, Dramaturgie sonore et composition musicale. 100 min). 4797787
1.05 Les Années de plomb ■ ■ Film allemand de Margarethe von Trotta avec Jutta Lampe, Barbara Sukowa (1981, v. o., rediff., 106 min). 4161023

M 6

12.25 La Petite Maison dans la prairie. Série.
13.25 M 6 Kid.
16.20 Hit Machine (rediff.).
17.00 Dance Machine Club.
17.35 L'Etalon noir.
18.05 Les Aventures de Tintin.
19.00 Code Quantum. Série. Bond en arrière.
19.54 Six minutes d'information.
20.00 et 0.45 Mode 6. Issey Miyake et Nina Ricci.
20.05 Notre belle famille.
20.35 Ecolo 6. Pollution électromagnétique : les machines perdent la tête !

20.45

MEURTRE EN VIDÉO
Téléfilm de Thomas J. Wright (88 min). 240888
Une Américaine et sa fille, en visite à Paris, filment par hasard l'assassinat d'un parrain de la drogue. Le soir même un inconnu tente de leur voler le camescope...

22.35

PAQUEBOT EN OTAGE
Téléfilm de Robert Collins, avec Karl Malden (94 min). 5484145
Le destin tragique d'un sexagénaire new-yorkais qui figurait parmi les otages détenus par quatre militants palestiniens, sur le paquebot italien Achille Lauro *en octobre 1985.*
0.15 Fantasmes. Corps à corps.
0.55 Rock express. Almighty, Posies, Silverchair (25 min). 5098961
1.20 Best of pop-rock.
2.50 Culture pub. 3.15 Turbo. 3.45 Fréquenstar.

Canal +

10.45 Un joueur à la hauteur. Film de P. M. Glaser (1994, 104 min). 1657110
▶ En clair jusqu'à 13.45
12.30 La Grande Famille.
13.45 Les Superstars du catch.
14.30 Echidnés pour durer. (24 min). 2597
15.00 L'Eternel Voyageur. Téléfilm de D. Davis (90 min). 12955
16.45 Basket américain. Denver-Orlando.
17.55 ▶ Le Dessin animé. Les Exploits d'Arsène Lupin.
▶ En clair jusqu'à 19.45
18.24 Help ! Série.
18.35 Nulle part ailleurs.
19.20 Flash d'information.

19.30

FOOTBALL
En direct. Match aller du championnat d'Europe Espoirs : Allemagne-France ; 19.45, coup d'envoi (135 min). 4180416
L'équipe de France joue à la fois une place en demi-finale et une qualification pour les J.O. d'Atlanta.

21.45

UN PÈRE EN CAVALE
Film américain de Darrell James Roodt (1993, 92 min). 5297077
23.15 Flash d'information.
23.25 ▶ La mémoire meurtrie. Documentaire (68 min). 9922067
0.35 Aujourd'hui peut-être ■ Film franco-italien de Jean-Louis Bertucelli (1991, 84 min). 2430042
2.00 Voyage au pays de Tendre. De Mathias Ledoux (45 min). 2147329
2.45 Surprises (15 min.).

Radio

France-Culture

20.30 Tire ta langue. La langue des banlieues. 21.32 Correspondances. 22.00 Communauté des radios publiques de langue française. La Pensée en marche avec Fernand Dumont. Une émission de Radio-Canada.
22.40 Nuits magnétiques. Angoisse et phobie (2).
0.05 Du jour au lendemain. Eric Villeneuve (La Lune seule). 0.50 Coda. Les couleurs de la nuit (3). 1.00 Les Nuits de France-Culture (Rediff.). Philippe Garrel ou l'enfance de l'art ; 2.55, De la nuit : Voyage initiatique ; 3.47, Le Goulag albanais : de la vendetta à la terreur ; 4.48, Yvonne, princesse de Bourgogne, de Witold Gombrowicz ; 6.38, Etranger mon ami : Vladimir Maïakovski.

France-Musique

20.00 Concert. Donné le 3 février, à la Maison de la Culture de Nevers, par Kun Woo Paik, piano : Œuvres de Moussorgski : Au village ; La Couturière ; Rêverie (La Capricieuse) ; Plaisanterie enfantine ; Scherzo en ut dièse mineur ; Souvenirs d'enfance : Première punition, 3e souvenir d'enfance ; Une larme ; Gopak ; Intermezzo in modo classico en si mineur ; Sonate pour piano n° 1 op. 28, de Rachmaninov.
22.00 Soliste. Michel Chapuis.
22.30 Musique pluriel. Lettre de Sarajevo (nouvelle version), de Dhomont (extrait du concert donné le 22 février, salle Olivier Messiaen, par Francis Dhomont, électronique) ; Processional, de Crumb.
23.07 Ainsi la nuit. Œuvres de Chostakovitch, Britten.
0.00 Jazz vivant. Le quartette Océan avec Sylvain Beuf, Isabelle Olivier, Yves Rousseau, Antoine Banville ; Le quartette de Didier Levallet, avec Phil Abraham, Serge Lazarevitch, François Laizeau (concerts donnés à Radio-France les 11 et 22 février 1996). 1.00 Les Nuits de France-Musique.

Radio-Classique

20.40 Les Soirées de Radio-Classique. Tosca, opéra en trois actes, de Puccini, par le Chœur de la RTV Hongroise et l'Orchestre d'Etat de Hongrie, dir. Michael Tilson-Thomas, Eva Marton (Floria Tosca), José Carreras (Mario Cavaradossi), Juan Pons (Baron Scarpia).
22.40 Les Soirées... (Suite). Mouvement de Quatuor pour piano et cordes, de Mahler ; Requiem, de Cornelius ; Gurrelieder, de Schoenberg. 0.00 Les nuits de Radio-Classique.

Les programmes complets de radio, de télévision et une sélection du câble sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi.
Signification des symboles :
▶ Signalé dans « Le Monde Télévision-Radio-Multimédia ».
■ On peut voir.
■ ■ Ne pas manquer.
■ ■ ■ Chef-d'œuvre ou classique.
◆ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants.

Les soirées sur le câble et le satellite

TV 5

20.00 Faut pas rêver. Invité : Murray Head.
21.00 Faits divers.
21.55 Météo des cinq continents.
22.00 Journal (France 2).
22.35 Du côté de chez nous. De Daniel Karlin et Rémi Lainé [7/10]. Mars.
23.35 Savoir plus.
0.30 Soir 3 (France 3).
1.00 Journal (RTBF).

Planète

20.35 ▶ Hamsa, la rage au ventre.
21.30 Himalaya. Le Bhoutan.
22.00 Histoire de l'aviation [2/7]. Le temps des escadrilles 1910-1918.
22.50 Le Musée égyptien du Caire [2/2].
23.45 Pêche au gros [3/7]. Voiliers à la mouche au Costa-Rica (55 min).

Paris Première

20.00 20h Paris Première. Invitée : Catherine Lara.
21.00 Paris modes spécial Milan.
21.55 Aux arts et caetera.
22.25 Théâtre : Potiche. Pièce en deux actes de Barillet et Grédy. Mise en scène de Pierre Mondy. Avec Jacqueline Maillan (125 min). 94841955

France Supervision

19.30 Opéra : Cosi fan tutte. De Mozart. En direct de l'Opéra Garnier (180 min). 98530145
23.30 Cyclisme.
23.45 Cayenne, le goût amer de l'or rose. De Jean-François Aumaître.
0.10 Al Oued. De Daoud Aoulad-Syad. Bouregreg, le fleuve.
0.30 Théâtre : Chacun sa vérité. Pièce en trois actes de Luigi Pirandello. Mise en scène de Jean Danet. Avec Reine Barteve (105 min). 89542982

Ciné Cinéfil

20.30 Outrage ■ ■ Film d'Ida Lupino (1950, N., v.o., 75 min). 25938503
21.45 Cottage à louer ■ ■ Film d'Anthony Asquith (1941, N., v.o., 90 min). 5384435
23.15 Les Enfants du paradis ■ ■ ■ Film de Marcel Carné [2/2] (1943-1944, N., 85 min). 53019868

Ciné Cinémas

20.30 Copain, copine ■ Film de Glenn Jordan (1984, 105 min). 5867058
22.15 Chambre à part ■ Film de Jacky Cukier (1989, 95 min). 2912435
23.50 Anthony Hopkins. D'Elizabeth Dayley.

Série Club

20.20 Ne mangez pas les marguerites. Des agents très spéciaux.
20.45 (et 23.45) Buck Rogers. Les évadés du puits d'enfer.
21.40 (et 1.00) Jim Bergerac. Meurtres par ordinateur.
22.30 Alfred Hitchcock présente. Chassé et pourchassé.
23.00 Mission impossible.
0.30 Janique Aimée (30 min).

Canal Jimmy

20.30 Route 66. Le fils oublié.
21.20 Max Headroom. Systèmes de sécurité.
22.10 Chronique de mon canapé.
22.15 Seinfeld. Le gribouillage.
22.40 Cop Rock. Oil of Ol'lay.
23.30 Liquid Television.
23.55 T'as pas une idée ?
0.55 The Muppet Show. Invitée : Crystal Gayle.
1.20 New York Police Blues. Episode n° 39 (45 min).

Eurosport

18.00 Grand Prix Magazine.
18.30 Motors.
20.00 Prime Time Magazine.
21.00 Tennis. En direct. Tournoi messieurs d'Indian Wells (Etats-Unis) 16e de finale (240 min). 93182787

Chimère

par Pierre Georges

TRAVAILLER MOINS ? On s'y emploie vivement ! Travailler moins et mieux. Contre soupçons et sarcasmes. Travailler pour vivre. Non vivre pour travailler, seulement travailler, encore travailler, toujours travailler.

Vieille chimère, thème nouveau et presque introuvable du partage du travail, du temps choisi. Tous en parlent. Peu dépassent le simple niveau de la question rhétorique, de l'interrogation évacuée dès que formulée. Les entreprises, dans leur grande majorité, ont une sainte horreur de ce vide-là, de cette vacuité des horaires et de ces velléités proprement révolutionnaires.

Travailler moins ? Impossible. Pas français. Anti-économique. Irréaliste. Et pour tout dire romantique. Sauf exception d'entreprises, tout travailleur envisageant de travailler moins sera immédiatement passé par les armes économiques ! Tout salarié choisissant délibérément d'adapter ses horaires à sa vie sera tenu pour suspect, irresponsable et vaguement suicidaire.

Quand on tient un travail, un vrai, pas un de ces simili-emplois en peau de lézard, un CDD pur précarité, on s'y accroche. Férocement, obstinément, longuement. Le travail est un luxe. Le surcroît de travail un grand luxe. En ce sens, il n'y a pas d'issue possible. Les entreprises aussi se veulent peuplées d'irremplaçables. C'est une conviction largement partagée. Du moins jusqu'à ce que ces irremplaçables eux-mêmes se retrouvent sur le sable, au premier plan social venu.

Voilà pourquoi, on le répète à satiété ici et là, chiffres et courbes à l'appui, implacable vérité des données économiques, il n'y a ni issue, ni espoir. Travailler ou chômer, exister ou ne pas exister, voilà le non-choix définitif. Et toute idée de partage du travail, attentatoire aux bonnes mœurs économiques, se trouve, de ce fait, impitoyablement réfutée. Le travail *« partageux »* plus encore que partagé est une notion irréaliste, la tentation de saint Martin inapplicable au monde du salariat.

Ici et là, des entreprises s'y essayent. Selon des formules différentes et avec des fortunes diverses. Horaires à la carte, semaines à deux vitesses, compte épargne-temps, réduction du temps de travail. Certaines réussissent. Et aussitôt la démonstration est considérée comme exclusive, spécifique à un secteur, inadaptable au plus grand nombre. Certaines échouent. Et, vite, le cas est généralisé, au verdict sans appel du *« on vous l'avez bien dit, cela ne marche pas »*.

C'est ainsi. Circulez, il n'y a pas à discuter. Chimère, chimère que ce partage du travail ! Comme si le « plein emploi » parfois évoqué sans rire ou les « Trente glorieuses » à venir et qui se font un peu attendre n'étaient pas d'aussi jolies vessies. Circulez, il faudra bien discuter.

Discuter, un jour ou l'autre, sérieusement, du travail et du chômage, sans postulat ni diktat. Evoquer le fameux temps choisi. Le provoquer, l'organiser, le gérer. Y compris pour les plus bas salaires, qui n'ont pas les moyens de ce choix.

Il faudra bien, de gré ou de force, ouvrir le débat. Convenir qu'il n'y a certes pas de solution-miracle, mais pas davantage de malédiction définitive. Il faudra bien enfourcher la chimère, faire preuve enfin d'imagination et d'audace. Faute de mieux.

■ **ALGÉRIE : un photographe de l'hebdomadaire *Algérie Actualité*,** Djilali Arabdiou, a été assassiné, mardi 12 mars, à Alger, ont indiqué les services de sécurité. – *(AFP.)*

■ **AGRICULTURE : le cinquantième congrès de la FNSEA (Fédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles) s'est ouvert** mardi 12 mars à Versailles dans une atmosphère de crise due à la contestation, au sein des organes dirigeants, des choix du président Luc Guyau (*Le Monde* des 10 et 11 mars). La première journée du congrès se déroule à huis clos. Dans une interview aux *Echos* du mardi 12 mars, Luc Guyau annonce son intention de se représenter à la présidence et déclare : *« La FNSEA doit impérativement continuer de rassembler toutes les productions et toutes les régions agricoles : céréaliers et éleveurs, agriculteurs de plaine et de montagne : c'est sa force. »* Il affiche plusieurs priorités : *« l'amélioration du statut, de la fiscalité et des procédures de transmission des entreprises agricoles, ainsi que la lutte pour le maintien de nos parts de marché à l'international »*.

■ **PATRIMOINE : la demeure où vécut la romancière américaine Anaïs Nin à Louveciennes** (Yvelines) entre 1931 et 1935 sera-t-elle classée ? C'est le combat que mène de façon originale – une pétition mondiale lancée sur le réseau Internet – la communauté américaine de Paris, qui rêve d'y installer un musée consacré aux artistes et écrivains anglophones du Paris de l'entre-deux-guerres. Si la bâtisse elle-même n'est pas menacée (*« l'extérieur ne sera pas altéré »* selon le service de l'urbanisme de la mairie), une opération immobilière vise les 3 000 mètres carrés de terrain : découpés en trois lots au terme d'une promesse de vente signée en janvier, ils accueilleraient autant de petits immeubles de standing.

Dans « Le Monde Dossiers et documents » de mars

■ Les difficultés que connaît le Japon (*récession, corruption,* sectes, incurie des politiques...), ajoutées à la méfiance des pays voisins, sont-elles compatibles avec le rôle international que veut jouer Tokyo ?

■ La régulation économique et sociale dont la France a besoin peut-elle être relancée sans réduction du fossé entre élites et citoyens, sans diminution du chômage, sans une politique économique moins hésitante?

■ Dans les « Clés de l'info », un dossier sur la Chine et deux articles (avec lexique) sur l'Afrique face aux coups d'Etat et sur la violence à l'école.

★ Chez les marchands de journaux, 12 francs.

BOURSE

TOUTE LA BOURSE EN DIRECT 3615 LEMONDE

Cours relevés le mardi 12 mars, à 10 h 15 (Paris)

FERMETURE DES PLACES ASIATIQUES

Tokyo Nikkei	19796,30	−1,78	+0,41
Honk Kong index	10397,45	−7,31	+3,99

Tokyo. Nikkei sur 3 mois

OUVERTURE DES PLACES EUROPÉENNES

	Cours au 11/03	Var. en % 08/03	Var. en % fin 95
Paris CAC 40	1948,89	−1,35	+4,11
Londres FT 100	3661,10	−1,32	−0,76
Zurich	1701,53	—	+11,22
Milan MIB 30	996	−2,35	+6,98
Francfort Dax 30	2407,79	−2,48	+6,82
Bruxelles	1717,10	−1,78	+10,09
Suisse SBS	1398,71	—	−4,03
Madrid Ibex 35	326,70	−1,81	+2,07
Amsterdam CBS	337,10	−1,74	+4,85

Tirage du *Monde* daté mardi 12 mars 1996 : 471 758 exemplaires 1-7

Les élèves de terminale vont recevoir des dépliants les informant sur les débouchés universitaires

Le ministère de l'éducation nationale déconseille le choix de certaines filières

L'ORIENTATION des élèves devait être *« le premier horizon »* et le *« premier grand sujet »* de l'année 1995-1996 : François Bayrou, ministre de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur, l'avait promis lors de la conférence de presse de rentrée et inscrit dans le marbre du « nouveau contrat pour l'école ».

Plus modestement, cette année scolaire et universitaire verra une information à destination des lycéens de terminale. Dès le 18 mars, date de la rentrée des vacances d'hiver pour la dernière zone, les 427 200 élèves de terminale de l'enseignement public et les 112 000 du privé recevront chacun, via leur établissement, un dépliant expliquant, pour leur série de baccalauréat, quels sont les débouchés de l'enseignement supérieur.

Tirés à 770 000 exemplaires, ces documents feront aussi l'objet d'une diffusion systématique dans les centres d'information et d'orientation (CIO), dans les services d'orientation des universités, auprès des recteurs, etc.

Mi-descriptifs, mi-prescriptifs, ces sept dépliants – trois pour les séries générales, quatre pour les séries technologiques – veulent surtout décourager certains bacheliers de s'engager dans des filières réputées les conduire à l'échec.

Ainsi pour les bacheliers L (littéraire) et ES (économique et social), le ministère conseille-t-il de mettre le *« cap sur l'université »* (c'est ce que font respectivement 76 % et 67 % d'entre eux, selon une note du ministère de février 1996 intitulée *« Après le baccalauréat, quelles études, quels emplois »*). Il dénonce, par exemple, les embûches des Mass (mathématiques appliquées et sciences sociales) pour les ES. Les scientifiques (S) disposent, eux, d'un large *« éventail de formations »* mais, ajoute le ministère, *« si la filière sciences de la vie vous tente, sachez qu'elle attire beaucoup de monde »* alors que l'essentiel des débouchés se limite à la recherche.

Les bacheliers technologiques se voient fermement conseiller les BTS et les DUT, tandis que les mises en garde contre la voie universitaire se multiplient : *« L'université vous attire souvent, mais seuls deux bacheliers STT* (sciences et techniques tertiaires) *sur dix passent le cap du DEUG »* ; *« à l'université, la réussite est rarement au rendez-vous »*, dit-on aux lycéens de SMS (sciences médico-sociales), car *« il n'existe pas de DEUG adapté à votre bac »*. Seul le DEUG de technologie industrielle est recommandé aux élèves de STL (sciences et technologies de laboratoire) et STI (sciences et technologies industrielles).

La dissuasion se fait pressante à l'égard de la filière sportive

Un appel à venir remplir les classes préparatoires s'adresse aux plus motivés, tandis que la dissuasion se fait pressante à l'égard de la filière sportive, où les étudiants se sont rués cette année (*Le Monde* du 16 février). *« Moins de 10 % des étudiants auront une chance de réussir le Capeps ou l'agrégation »*, explique le ministère.

Testés auprès de lycéens de terminale, les dépliants ministériels, réalisés avec l'Onisep, ont rencontré un certain intérêt. Mais, pour beaucoup d'élèves, il est *« trop tard »*, car les choix sont déjà faits, voire entérinés par les options. Ainsi, dans un document de la direction de l'évaluation et de la prospective (DEP) du ministère sur la « rénovation pédagogique des lycées » (mars 1996), on peut lire que, en ES, le choix de la spécialité sciences économiques et sociales est en chute nette (28 % en 1994 contre 24,5 % en 1995), au profit des mathématiques appliquées. En revanche, les élèves de seconde et de première se sont montrés particulièrement avides d'information. Il n'est donc pas exclu qu'elle s'adresse également à eux, sous une autre forme, l'an prochain.

Béatrice Gurrey

Le sort de la cathédrale de Prague réveille l'anticléricalisme tchèque

PRAGUE
de notre correspondant

A qui appartient la cathédrale de Prague ? Cette question, qui peut paraître anecdotique, mobilise depuis plusieurs mois non seulement les Praguois, mais aussi tous les Tchèques et la classe politique. C'est que cet édifice prestigieux, bâti au cœur du château de Prague, siège des rois de Bohême puis des présidents tchécoslovaques et aujourd'hui tchèques, est un symbole national. Un procès en appel entre l'Eglise catholique et l'Etat pour désigner le propriétaire doit avoir lieu dans les prochaines semaines. Comme lors du premier jugement, une nouvelle poussée de fièvre anticléricale s'est emparée d'une partie de la population, majoritairement athée.

Dominant la *« ville dorée »*, la cathédrale Saint-Guy, qui a été fondée par l'empereur Charles IV en 1344, a notamment tenu lieu de panthéon national : les souverains tchèques y reposent et les joyaux de la couronne y sont exposés. La construction, commencée au XIVe siècle selon un projet de l'architecte français Mathieu d'Arras, n'a été achevée qu'en 1929 grâce, essentiellement, à des collectes organisées à travers le pays au nom de l'identité nationale tchèque.

Confisquée en 1954 par les communistes, qui la *« rendirent au peuple »*, la cathédrale fut gérée pendant quarante ans par la chancellerie présidentielle. Avec la chute du mur de Berlin et la restauration des libertés religieuses, l'Eglise a souhaité revenir à son statut initial : *« La cathédrale appartient à elle-même et son utilisateur est le chapitre de la cathédrale »*, dit la bulle fondatrice de Charles IV. Un premier jugement du tribunal de Prague, en décembre 1994, avait reconnu la propriété de la cathédrale à l'Eglise catholique. Mais l'opposition à cette décision fut si massive – des dizaines de milliers de personnes signèrent une pétition et plus de la moitié des députés, de gauche comme de la coalition conservatrice au pouvoir, protestèrent – que le président Vaclav Havel dut faire appel.

Avant même que le tribunal de Prague ne se prononce de nouveau sur la question, les deux camps préparent leurs munitions pour se prémunir contre la décision des juges. Les anciens communistes du Bloc de gauche ont déposé un projet de loi *« nationalisant »* définitivement la cathédrale, *« monument du patrimoine architectural tchèque »*. Le Parlement doit l'étudier ces jours-ci. De leur côté, les chrétiens-démocrates (KDU-CSL) ont répondu par une proposition législative qui prévoit, dans le cadre d'une loi sur les restitutions des biens confisqués à l'Eglise, bloquées depuis trois ans par le premier ministre Vaclav Klaus, le retour de la cathédrale dans le giron de l'archevêché.

Pour désarmer les anticléricaux, le cardinal-archevêque de Prague, Miroslav Vlk, s'est mis d'accord avec le président Havel pour placer la gestion de la cathédrale restituée sous leur houlette commune. Cette solution suffira-t-elle à calmer les esprits des anti-catholiques, qui bénéficient de puissants relais dans les médias et les milieux dirigeants ?

Martin Plichta

Jean-Louis Debré affirme qu'« il n'est pas question de privilégier qui que ce soit » dans le dialogue avec les nationalistes corses

LE SILENCE du gouvernement après le regain de violence que connaît la Corse et le mitraillage de la demeure du journaliste de *Libération* Guy Benhamou (*Le Monde* du 12 mars) a été rompu mardi 12 mars par le ministre de l'intérieur lui-même. Jean-Louis Debré affirme dans un entretien au *Parisien* du 12 mars qu'*« il n'y a pas d'avenir pour la Corse dans l'affrontement, la violence et la haine... Ceux qui n'ont pas compris cela ou qui ne veulent pas le comprendre n'ont rien à attendre du gouvernement. Je suis partisan du dialogue, sans exclusive avec l'ensemble des élus quelle que soit leur tendance »*. Le ministre, qui récuse le mot *« négociation »* et déclare qu'*« il n'est pas question qu'il privilégie qui que ce soit »* parmi les organisations nationalistes, ajoute : *« Nous voulons simplement renouer, favoriser, développer, vivifier un dialogue serein, confiant, tolérant, officiel, constructif, avec les responsables élus à l'assemblée territoriale »*.

Précisant que, au vu du sondage publié la veille par le même journal, *« les Français ont compris que l'avenir de l'île de Beauté ne peut se résumer à une vendetta généralisée »*, Jean-Louis Debré ajoute : *« La police et la justice accomplissent en Corse un travail qui, dans des circonstances souvent difficiles, réclame courage et patience. Le gouvernement mène une politique de fermeté à l'égard des délinquants sur l'île comme sur le territoire national. Il n'y a pas d'exception corse. Nous souhaitons assurer l'état de droit en Corse »*. Le ministre de l'intérieur n'a cependant aucun mot, dans cet entretien, pour condamner ou simplement commenter le mitraillage, à Orsay, de la maison de notre confrère de *Libération*.

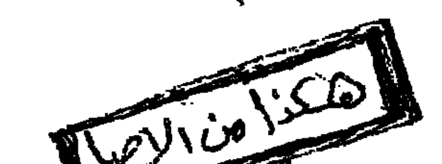
PROCÈS-VERBAL

Alors que Jean-Paul de Rocca Serra, député (RPR) de Corse du Sud et président de l'assemblée de Corse, s'est dit *« outré »* qu'on ait pu demander à des Français, lors d'un sondage, si la Corse devait rester française ou pas (*« la question ne se pose pas, car la Corse est française tout autant que la France est corse »*), le PS a dénoncé le *« manque évident de lisibilité de la politique du gouvernement »*. Pour sa part, Lionel Jospin, premier secrétaire du PS, a adressé une lettre *« de sympathie et de solidarité »* à Guy Benhamou. Laurent Fabius a, pour sa part, accusé le gouvernement de *« louvoyer »* et dénoncé des *« comportements mafieux »*.

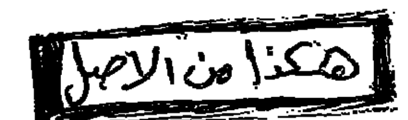
Sur l'île, les investigations de la police pour tenter d'élucider les assassinats – notamment celui du président du tribunal administratif de Bastia – ou tentatives de meurtre de ces derniers jours se poursuivent, mais aucun élément déterminant n'a été apporté lundi 11 mars. Cependant le fac-similé d'une audition volontaire d'un responsable d'A Cuncolta devant la police judiciaire a été distribué dans plusieurs salles de rédaction par Alain Orsoni, secrétaire général du MPA (Mouvement pour l'autodétermination).

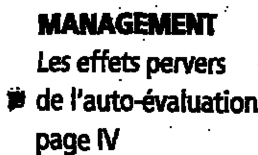
Dans ce document daté du 29 février 1996, François Santoni, secrétaire national d'A Cuncolta (organisation rivale) indique deux pistes précises concernant les auteurs possibles du meurtre de son ami Jules Massa, assassiné le 16 février à Ajaccio. Ce militant nationaliste avait déjà été l'objet d'une tentative d'homicide le 21 juillet 1995. Les deux auteurs de cette tentative auraient été identifiés et leurs noms figurent au procès-verbal. Il s'agit de deux militants connus de l'ANC (Accolta Naziunale Corsa). L'un d'eux, Yves Manunta, a échappé à un mitraillage à Ajaccio le 8 mars, et est soigné à l'hôpital de Bastia.

Dans son témoignage, François Santoni met en cause deux autres personnes suspectées d'avoir menacé Jules Massa. Il s'agit cette fois de militants du MPA. Interrogé par notre correspondant à Bastia, Michel Codaccioni, François Santoni ne nie pas l'existence de ce procès-verbal et estime que sa diffusion *« loin de lui porter tort, confirme sa détermination à jouer les règles de l'Etat de droit »*.








MANAGEMENT
Les effets pervers de l'auto-évaluation
page IV



PROCHAIN DOSSIER
Le réveil des projets dormants

Le Monde des INITIATIVES



DANS INITIATIVES MÉTIERS DU 19 MARS
L'alliance de la géographie et du marketing

ANNONCES CLASSÉES
de la page V à la page X

ILLUSTRATIONS GUILLAUME DÉGÉ

Il ne faut pas confondre les langages de métier et les jargons qui ont envahi le monde de l'entreprise

Les mots pour ne rien dire

d o s s i e r

Le travers ne date pas d'aujourd'hui. Il s'est encore développé depuis qu'Albert Cohen lui consacra de superbes pages dans *Belle du seigneur*. L'enflure des mots pour ne rien dire, cette esbroufe vide de sens, en apparence, ne cesse de se répandre à *mesure que le travail se* conceptualise et que son contenu devient abstrait.

Dans son roman, en bon connaisseur du langage de la Société des nations, Cohen égratignait Van Vries déclarant *« pendant dix minutes qu'il était indispensable de préparer un plan d'action non seulement systématique mais encore concrète »*. Puis il épinglait Benedetti, capable de distinguer un programme d'action d'un plan d'action, avant d'affirmer que ledit *« programme d'action devait être conçu comme projet spécifique (...) »*. Et de poursuivre, l'ironie en verve : *« On aimait beaucoup les projets spécifiques au Secrétariat. On ne savait pas trop ce que "spécifique" ajoutait au projet, mais un projet spécifique faisait plus sérieux et plus précis qu'un simple projet. »*

Rien n'a vraiment changé, sauf peut-être l'ampleur du phénomène, entraîné par l'époque et les évolutions technologiques. Pour s'amuser, mais en partie seulement, le Fonds d'assurance-formation de l'habitat (Habitat-Formation) a ainsi envoyé cette année, en guise de carte de voeux, ce qu'elle a appelé un *« jargonniseur »*. C'est-à-dire un petit document qui aligne des mots ou des expressions dans des cases, en abscisse et en ordonnée, de façon à proposer 10 000 combinaisons possibles de phrases, prétentieuses à souhait, mais généralement creuses. Le résultat, surprenant et drôle, a pourtant des accents d'authenticité qui montre jusqu'où peuvent mener la vanité et l'illusion « langagière ».

Encore convient-il de souligner que certains milieux professionnels sont plus sensibles à la magie des mots et des sigles sophistiqués ou abscons. *C'est par exemple ce qui* se produit, jusqu'à la caricature, dans les métiers liés aux ressources humaines ou à la formation professionnelle, dont Jean-Claude Fiemeyer, directeur d'Habitat-Formation, s'est justement inspiré pour son *« jargonniseur »*. Sans doute en raison de leur « spécificité » assez peu technique – n'est-ce pas Albert Cohen ? –, ces univers-là ressentent le besoin de se doter d'un vocabulaire. A la fois pour se distinguer, se protéger sans doute, et donner de l'importance à ce qu'ils énoncent doctement. Même si le contenu est vide, au moins peuvent-ils croire que leur rhétorique hermétique évite de prononcer les jugements qui font mal – à défaut de toujours se comprendre entre eux, tant chaque institution invente son propre code. Il vaut mieux dire *« vous n'avez pas les pré-requis cognitifs »* que *« vous n'êtes pas au niveau »*.

De façon plus large et commune à beaucoup de domaines – dont les ressources humaines, l'informatique et la publicité, sans oublier l'économique, le social et le sanitaire –, la prolifération des sigles relève de l'épidémie, tout comme la floraison des anglicismes. Manifestement, et souvent de façon contestable, l'usage abusif des abréviations ou de termes empruntés à l'anglais fonctionne alors comme un système de reconnaissance ou d'intégration, que certains qualifieront de code d'appartenance identitaire. Pour faire « branché », il faut pratiquer ces dialectes ésotériques qui sont considérés comme plus convaincants, plus puissants et « vendeurs » – pour peu qu'on les comprenne. Au pire, *on s'écoutera parler en sacrifiant à* la frime sous prétexte que c'est *« plus pro »*, au mieux, on cultivera sa différence pour rester entre soi, comme le font les informaticiens qui injectent des expressions dérivées de leur métier dans leur vie *quotidienne. Ce qui conduit à* avouer aux copains qu'on a *« la mémoire morte »*, par exemple.

▼ **En créant son propre dialecte, la formation professionnelle est devenue ésotérique**
par Laetitia Van Eeckhout

▼ **Le snobisme de l'anglomanie**
par Philippe Baverel

▼ **Tics de langage, signes d'appartenance**
par Olivier Piot

▼ **Quand le « jargonniseur » se moque de lui-même**
par Catherine Leroy

▼ **Le vocabulaire propre à chaque métier est aussi signe d'inventivité**
par Marie-Claude Betbeder

▼ **Des sigles sans audace**
par Nathalie Mlekuz
Lire pages II et III

Même si cela peut heurter les puristes, il faut aussi admettre que l'avalanche des mots étrangers ou des sigles peut être un mal tristement nécessaire ou inévitable. Sauf à trouver le terme équivalent qui va *s'imposer, et non pas la périphrase* vite balayée, un terme technique précis permet de gagner du temps et simplifie la compréhension. Mais la multiplication de ces vocabulaires particuliers, outre qu'elle ne facilite pas la communication avec d'autres milieux, suppose aussi une clarification des pratiques. Il est significatif que naissent de véritables dictionnaires qui viennent codifier *et régir ces langages, de même que* d'autres – dont un dictionnaire général des sigles – aident à s'y retrouver dans des appellations incompréhensibles, composées de séries de lettres comme les aiment, paradoxalement, les publicitaires pour dénommer (masquer ?) leurs agences. On pourra regretter le recours à cette facilité qui consiste à utiliser des initiales, mais il n'en demeure pas moins que nous avons à apprendre pour maîtriser le labyrinthe des sigles, en croissance exponentielle.

Ce faisant, d'ailleurs, nous complétons nos connaissances, comme nous le faisons déjà d'ordinaire avec ces autres vocabulaires du travail, si vivants et évolutifs que les spécialistes finissent par désigner les lieux du travail comme des usines à mots. Les mêmes ajoutent qu'il vaudrait mieux reconnaître cette fonction que de l'ignorer ou la *mépriser. Ce qui permettrait peut-*être de distinguer les mots qui parlent, professionnellement, de *ceux qui entretiennent la fiction.*

Alain Lebaube



En créant son propre dialecte, la formation professionnelle est devenue ésotérique

L'influence des sciences de l'éducation, de la psychologie et de la sociologie a façonné un discours abscons, qui masque parfois un vide sur le fond

PRÉ-REQUIS cognitifs, éducabilité cognitive, employabilité, métacognition, déstagification... Dans l'univers de la formation professionnelle, les écrits et les discours utilisent à foison tout un ensemble de termes et d'expressions plus obscurs les uns que les autres pour le non-initié. Les initiés, eux, sont capables de tenir des discours complètement ésotériques, de rendre complexes à plaisir leur propos, même pour aborder des notions très simples. Pour parler de savoir, savoir-faire, savoir-être, on en arrive à utiliser les termes de compétence, d'employabilité.

Citons, pour l'anecdote, un extrait de l'intervention à un colloque d'un professeur ès sciences de l'éducation : *« Le ramassage des données sur le fonctionnement mental d'individus dont les modalités d'évaluation étaient bien différentes de celles qui sont utilisées habituellement, a été à la base du LPAD et du PEI, programme d'enrichissement instrumental. Cette approche d'évaluation dynamique de la modifiabilité est le point de départ du LPAD (Learning potentiel assessment device) que nous traduisons par « Evaluation dynamique du potentiel d'apprentissage » ; mais il serait préférable de ne plus utiliser le terme de « potentiel » car il a quelque chose de limitatif, parlons plutôt de « propension à l'apprentissage », notion dynamique du besoin de se modifier. »* Petite précision : ce colloque avait pour ambition de mieux faire connaître et comprendre la pensée et l'œuvre de ce professeur.

Certes, tout métier a son jargon. Mais celui de la formation est d'autant plus prolifique qu'il puise son inspiration à de multiples sources. *« Cette profession a toujours cherché à se différencier de l'enseignement initial,* explique Didier Sutter, directeur de la communication de l'Association nationale pour la formation professionnelle des adultes (AFPA). *Elle s'est construite sur l'idée d'offrir une seconde chance à des adultes. De fait, ses acteurs, dans leurs doctrines comme dans leurs pratiques, ont toujours eu la volonté de ne pas imiter l'école. C'est ce qui a donné lieu à un vocabulaire spécifique. »*

VASE CLOS

Aussi, la formation professionnelle ne prenant pas assise sur une science exacte, ce vocabulaire s'est-il enrichi au fil des années sous l'influence de différentes disciplines : la psychologie, la sociologie, les sciences de l'éducation. *« Le problème est que certains puisent un peu n'importe comment dans la terminologie de tous ces domaines, sans vraiment maîtriser les concepts qu'elle recouvre »*, relève le responsable d'un organisme de formation des formateurs.

Le comble est que les professionnels eux-mêmes ne se comprennent pas toujours entre eux. La formation n'est pas destinée, il est vrai, à un corps constitué comme celui des médecins. Elle est un univers hétérogène où l'on trouve aussi bien des instituts publics – comme l'AFPA ou les GRETA, la première relevant du ministère du travail, les seconds de l'éducation nationale –, des organismes consulaires, des centres privés ou associatifs. *« Toutes ces institutions,* relève Anne-Marie Charraud, du Centre d'études et de recherches sur les qualifications (Cereq), *ont longtemps fonctionné en univers clos, développant chacune des démarches pédagogiques spécifiques et un vocabulaire propre. »* Résultat : d'un organisme à l'autre, les mêmes mots n'ont pas la même signification. Ce qui ne fait qu'accroître la confusion et les quiproquos.

A tel point que l'AFPA a pris l'initiative, il y a trois ans, de réaliser un « Vocabulaire des formateurs ». *« Il ne s'agit pas d'un dictionnaire : celui-ci reste à faire,* précise Didier Sutter. *Cet ouvrage est un travail d'explication de quelque trois cents expressions du langage habituel des formateurs. Il se veut avant tout un instrument de communication pour les praticiens de la formation professionnelle. »* Et d'ajouter : *« Formation ou éducation permanente ; formation professionnelle, permanente ou continue : ces notions mêmes recouvrent dans l'esprit de ceux qui s'y réfèrent des réalités différentes. »*

Cette ronde des mots ne permet-elle pas, au fond, d'éluder des questions encore mal maîtrisées : tout ce qui touche à l'acquisition des connaissances et au savoir ? *« Comme tout domaine en quête de reconnaissance, la formation a besoin de trouver une justification dans son langage,* relève Marc Maudinet, président du Groupement des animateurs et responsables de formation en entreprise (GARF). *Tenir des discours complexes est un moyen de justifier de son professionnalisme aux yeux des financeurs que sont l'Etat et les entreprises. »*

Force est de reconnaître que les enjeux économiques ont longtemps été considérables. Le réflexe est tentant de jouer sur l'esbroufe des mots. Surtout dans le domaine des formations au management et au développement personnel où, plus que dans les formations techniques, les mots ont tendance à prendre le pas sur le fond. Reste qu'à l'heure où les entreprises sont de plus en plus soucieuses d'obtenir un réel retour sur investissement, la profession n'aura peut-être pas encore longtemps le loisir de s'abriter derrière un rideau de fumée.

Laetitia Van Eeckhout

Des normes pour mieux comprendre

Il y a quatre ans, l'Association française de normalisation (AFNOR) se lançait, à la demande d'acteurs de la formation, dans l'élaboration de référentiels visant à introduire une plus grande transparence dans la relation clients-fournisseurs. Très vite, la nécessité est apparue d'éclaircir un certain de nombre de termes utilisés dans la profession. Avant de définir un modèle de cahier des charges, mieux valait déjà s'entendre sur un langage commun. Il existe ainsi aujourd'hui deux normes donnant une définition des termes fréquemment utilisés dans les appels d'offres, les catalogues de formation ou encore les plaquettes de présentations commerciale : compétence, bilan, référentiel, alternance. Elles sont loin de faire l'unanimité. Une nouvelle version de ces normes doit être éditée, dans laquelle certaines définitions seront simplifiées, les précédentes ayant donné lieu à diverses interprétations.

Le snobisme de l'anglomanie

Un engouement « branché », signe d'une perte de confiance dans le français

« DÉJEUNER *avec toi aujourd'hui ? Impossible, je suis trop speed* (excité, en français), *complètement surbooké* (surchargé) *! On est en plein brainstorming* (réunion de réflexion) *avec le staff* (l'équipe) *sur le contrat soft-drinks* (boissons non alcoolisées). *Demain, non plus : je dois présenter le story-board* (la maquette du film) *au client qui n'a pas voulu reporter le deadline* (délai). *Le ruffman* (le dessinateur) *et la voice over* (celui qui fait la voix off) *seront là... »*

Fictive, cette réplique a été composée avec l'aide d'un « yuppie » (acronyme de « young urban professional », autrement dit « jeune cadre citadin, dynamique et ambitieux »), publicitaire dans une grande agence parisienne, qui a accepté de dresser la liste, non exhaustive, des termes anglo-saxons les plus fréquemment employés dans son milieu. *« On baigne dans un environnement où l'on parle franglais, voire carrément anglais, toute la journée, surtout lorsqu'on travaille sur des budgets internationaux,* reconnaît-il. *A tel point qu'un jour, un créatif excédé s'est écrié à l'adresse d'un commercial : « Cause la France ! »* Quant aux raisons du phénomène, notre publicitaire en convient sans ambages : *« Les mots anglais sont plus puissants, plus vendeurs. Et puis, utiliser des anglicismes dans la conversation de tous les jours, ça fait à la fois pro et branché ! »*

Faire branché, le mot est lâché ! Plus qu'une question d'étiquette, le recours croissant à des termes anglo-saxons serait donc d'abord une question de frime... Une certaine forme de snobisme en vogue dans bien des métiers du tertiaire, dénoncée par Anne Magnant, de la Délégation à la langue française : *« Si les gens se mettent à parler anglais pour faire pro, c'est très fâcheux. Cela traduit une perte de confiance dans le français. »* La Délégation n'entend pas pour autant, comme dit Anne Magnant, jouer les *« gendarmes de la langue française » : « Loin de moi l'idée de proscrire l'utilisation d'expressions comme week-end ou after-shave ! Plus que certains mots anglo-saxons qui sont complètement passés dans la langue, ce qui me préoccupe, c'est non seulement la présence du français mais aussi la défense de la pluralité linguistique. »*

BUG ET BOGUE

L'« anglomanie » n'épargne pas non plus les informaticiens, même si elle répond à des motivations a priori plus compréhensibles : *« Les termes anglo-saxons sont repris par paresse, mais aussi parce qu'ils désignent généralement des concepts technologiques très pointus, d'émergence récente, dont la signification, au départ, est confidentielle, même en anglais »*, constate Philippe Renard, président de la commission ministérielle de terminologie de l'informatique à la Délégation générale à la langue française.

L'homme sait de quoi il parle : jeune ingénieur, c'est lui qui, dans les années 60, imposa le fameux « logiciel » pour traduire *« software »*. Et de citer le problème posé par la traduction de *« bug »* (cafard, en anglais) qui désigne une erreur dans un programme informatique. Au terme *« erreur »*, jugé trop générique, la commission a préféré *« bogue »*, qui désigne l'enveloppe piquante de la châtaigne, en raison de la similitude des consonances : *« Nous avons copié la phonétique,* admet Philippe Renard. *Mais si nous avions créé de toutes pièces un néologisme, ça n'aurait pas fonctionné. »* La commission de terminologie pour l'informatique travaille actuellement à la rédaction d'un ouvrage qui regroupera les deux cents à trois cents mots français du vocabulaire informatique dont l'usage est recommandé par arrêté ministériel.

Président de la commission pour les télécommunications, Marcel Thué distingue, à travers le langage professionnel, trois formes de franglais. La plus répandue consiste à employer un mot anglo-saxon en lieu et place de son équivalent français, pourtant dûment estampillé par arrêté de terminologie. Ainsi les spécialistes parlent-ils de *« roaming »* (déplacement d'un abonné mobile hors de sa zone de rattachement), alors que le français académique recommande *« itinérance »*.

Deuxième type de franglais, l'usage de mots français dans un sens différent de leur acception classique, directement calqué sur la signification de l'équivalent anglais : *« opérateur »*, par analogie avec *« operator »*, au lieu d'*« exploitant »* ; *« standard »*, pour *« norme »* ; *« global »* à la place de *« mondial »*... Plus pernicieuse, la troisième catégorie vise à simplifier la grammaire française par mimétisme avec la syntaxe anglaise. D'où la tendance grandissante à supprimer les prépositions : *« communication longue distance »*, au lieu de *« communication à longue distance »*.

Difficile de résister. Il n'empêche : la loi du 4 août 1994 prévoit plusieurs garde-fous directement applicables au droit du travail. Ainsi les offres d'emploi doivent-elles être rédigées dans la langue de Molière lorsque l'employeur est français ou que le poste à pourvoir est basé en France. Même chose pour les contrats de travail et pour *« tout document comportant des obligations pour le salarié ou des dispositions dont la connaissance lui est nécessaire pour l'exécution de son travail »* (article L-122-39-1 du code du travail). *« Last but not least »*, ladite loi impose l'usage du français *« dans la désignation, l'offre, le mode d'emploi ou d'utilisation, la description de l'étendue et des conditions de garantie d'un bien, d'un produit ou d'un service, ainsi que dans les factures et quittances »*. Une disposition grâce à laquelle les « yuppies » n'ont plus aucune difficulté à déchiffrer le mode d'emploi de leur « mixer » !

Philippe Baverel

Tics de langage, signes d'appartenance

SI le tic est, chez le cheval, une déglutition, voire une *« régurgitation spasmodique d'air accompagnée de contractions de certains muscles »*, il reste, pour l'homme, dans le sens commun, associé à des *« gestes, attitudes habituelles, que la répétition rend plus ou moins ridicules »*. Appliqué au domaine du langage, le tic est fréquent. Au point de révéler, dans certaines professions, des manies souvent cocasses.

Selon les métiers, on parle, on s'écoute parler, quand on n'est pas tout simplement en train de construire un code destiné à signifier à son interlocuteur son appartenance professionnelle. Prenez le haut fonctionnaire frais émoulu de l'ENA. Jean-Pierre Chevènement le soulignait dans son livre consacré à *« l'énarchie »* : la figure dominante de l'élocution énar-chic n'est autre que le fameux *« balancement circonspect »*. Un peu de *« il est vrai... »*, suivi par quelques *« néanmoins... »* aussitôt nuancés par un *« mais on peut également... »*

Mais ce n'est pas là la seule *« attitude habituelle »* qui caractérise la langue de l'énarchie. La périphrase est aussi en vogue, intelligence oblige. Et cet art du maniement de la circonlocution et du détour – pour ne pas dire de l'euphémisme – atteint parfois des sommets. Tel ce jeune stagiaire qui, pour parler des exclus, évoque *« ces individus affectés du syndrome structurel de l'inaptitude à intégrer la normalité »* !

Une figure du même cru a été exprimée lors d'un atelier consacré aux questions sociales à la SNCF. Un dirigeant de la société s'exprime devant un parterre de syndicalistes et de directeurs d'établissement. L'idée lui vient, tout à coup, de dire à chacun qu'il est nécessaire, dans la négociation, d'écouter les propositions adverses. Réfléchie, pesée, habillée pour sortir, l'expression devient : *« Il est opportun de concevoir la nécessité de valoriser la prise en considération. »* S'agit-il des subtilités d'une langue rendue nécessaire par la fonction et les responsabilités des énarques ? Sans doute en partie. Et ce haut fonctionnaire a raison de préciser que *« nous sommes souvent amenés à intervenir dans une langue qui se doit de ménager les susceptibilités des auditeurs »*. Langue de bois ? La dérive est claire. Mais il y a plus. Les tics de langage s'élaborent dans le souci plus ou moins conscient de s'approprier une image, de rappeler une identité sociale, afin que l'interlocuteur sache d'emblée à qui il a affaire.

Nous sommes donc bien dans le registre de *« l'attitude »* plus encore que dans le domaine du sens. Il s'agit de signifier à l'autre, avant que de lui transmettre une idée. Comment ? Par une « gestuelle langagière » voisine de l'onomatopée. A cela près qu'il ne s'agit pas ici de suggérer par le mot la chose dénommée, mais bien d'évoquer l'univers de celui qui parle. Le monde de l'informatique traduit parfaitement cette tendance. Les expressions types de cet univers professionnel destinées à baliser un *« entre soi »* sont légion. *« Je plante... », « j'ai la disquette en charge »*, voire *« j'ai la mémoire morte »*, font partie de la communication de tous les jours. Utilisés lors d'une discussion de célibataires, sur le zinc, ces tics de langage peuvent fleurir une conversation : *« C'est dingue, je plante à chaque fois/Peut-être il te manque une rame ?/Non, je crois que j'ai le dur qui coince. »* Traduits dans l'univers d'Internet, ces tics prennent encore une autre allure. Là, le parcours technique classique n'est pas indispensable. Aussi chacun intègre-t-il rapidement l'espace-pro, s'en imprègne, l'imprime à sa façon.

Le réseau global utilisé est le World Wide Web ? Cela devient : *« Je surfe sur le Web »* pour expliquer qu'on s'arrange comme on peut. Et l'autre de répondre qu'il a eu *« des cyberproblèmes »* alors qu'un troisième en profite pour lui lâcher le fameux *« RTFM »*, traduction du *« t'as qu'à lire le manuel »*. Autant dire que si, au contact de telles *« régurgitations spasmodiques d'air »*, la moutarde venait à vous monter au nez, vous pourriez toujours répondre : *« Il n'y a que mail qui m'aille. »*

Olivier Piot

Quand le « jargonniseur » se moque de lui-même

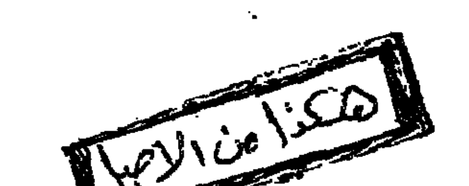
JEAN-CLAUDE FIEMEYER, directeur d'Habitat-Formation, le Fonds d'assurance formation des acteurs de la ville, a gardé de ses années comme consultant en management à la Cegos un besoin de se moquer de lui-même et de son milieu, grand utilisateur de formules pompeuses, voire dithyrambiques. Il a réalisé, en guise de carte de voeux 1996, un « jargonniseur formation-ressources humaines ». Imaginez un quadrillage de quatre colonnes recelant chacune dix petits bouts de phrase. En utilisant toutes les combinaisons possibles, on peut arriver à construire dix mille phrases, dont voici un petit aperçu : *« pour amener davantage notre action dans la réalité du terrain », « le défi d'un environnement en mutation » « ne peut que nous amener à développer » « des démarches parallèles et convergentes »*.

Fort modestement, il ne revendique pas la paternité de l'idée. Juste de l'avoir mise au goût du jour. Il y a vingt ans, quelqu'un lui avait remis un jargonniseur de poche, constitué d'une liste de mots répartis sur trois colonnes, qu'on pouvait croiser en mille combinaisons. Plus tard, en 1986, il fera de ce jeu, revu et corrigé, une carte de voeux pour ses clients. Les responsables de ressources humaines et les formateurs peuvent y puiser l'inspiration pour construire les expressions indispensables pour paraître branché, comme *« analyse matricielle optimale »* ou *« démarche dynamique foisonnante »*. Un succès. L'été dernier, un ami lui fait parvenir un jargonniseur découpé dans un magazine *L'Entreprise* (juillet-août 1995). Il puise cette fois son inspiration dans les colloques, les articles, mais aussi dans les documents de la Communauté européenne, comme le programme européen de formation professionnelle Leonardo. Ce sera la fameuse carte de voeux 1996 du FAF Habitat-Formation.

Ces petites cartes sont, à ses yeux, de merveilleux outils pour détendre l'atmosphère. *« Lors de séances de formation, de séminaires de management ou autres, il arrive que les participants prennent les mots ou expressions utilisés par les formateurs ou les consultants comme des agressions,* explique Jean-Claude Fiemeyer. *Pouvoir sortir en cours de réunion un document comme celui-là permet de montrer qu'on n'est pas tout à fait dupe du vocabulaire qu'on utilise et qu'on ne s'en sert pas comme d'une arme pour prendre le pouvoir. »* Ce travail lui a permis de se pencher plus sérieusement sur la notion de langage professionnel. *« Il y a une différence entre le vocabulaire pointu, technique, inaccessible aux profanes, des médecins, informaticiens et autres spécialistes, qui a pour vocation de véhiculer des informations concrètes et précises, et le langage des ressources humaines, qui est constitué de termes généraux et abstraits. Ces termes pris séparément ne sont pas inaccessibles. En revanche, leur juxtaposition pose problème. »* Prenons l'expression : *« Il faut optimiser les ressources humaines. »* Synthétique à l'extrême, elle veut tout dire, et rien. Un tantinet pompeuse, elle donne une certaine importance à celui qui l'emploie. Par son côté vague, elle est aussi un camouflage qui permet d'échapper à la contradiction : *« Lorsque l'on dit qu'il faut optimiser les ressources humaines, personne ne peut être contre,* explique-t-il. *En revanche, si vous dites : il faut faire partir les cinquante-quatre ans et plus de l'entreprise, là les contradicteurs vont pouvoir s'exprimer. »*

« En fait, au travers de ce jargonniseur, je me moque de l'attitude tactique qui consiste à utiliser des formules vagues et pompeuses pour faire barrage à l'action, à la contradiction, souligne Jean-Claude Fiemeyer. *Et en même temps, je reconnais qu'on est bien obligé d'utiliser ces notions car elles existent. »*

Catherine Leroy



هكذا من الاصل



Le vocabulaire propre à chaque métier est aussi signe d'inventivité

Certains chercheurs appellent à la réhabilitation des « jargons » professionnels, dont ils reconnaissent l'utilité

LA mise en question des tics et abus de langage qui fleurissent autour de l'activité professionnelle n'empêche pas de reconnaître une réalité : chaque métier est de toute façon *« une usine à mots »*, pour reprendre l'expression d'un groupe de linguistes du CNRS (université de Rouen, département de linguistique). Autrement dit, il développe nécessairement un vocabulaire propre ; et celui-ci est d'autant plus abondant qu'il doit désigner des actes et des objets très précis. Il lui faut, en outre, s'étoffer chaque fois qu'il y a évolution des techniques et des formes d'organisation.

Parler d'usine à mots, dans laquelle ces derniers *« naissent et se transforment »*, c'est dire que la frontière entre le vocabulaire technique, dûment estampillé, et le reste des vocables que l'on utilise sur les lieux de travail ne peut avoir la précision dont rêvent les esprits cartésiens. Elle est mouvante, pleine de points d'interrogation.

S'il est un domaine où le problème se pose de manière particulièrement aiguë, c'est bien l'informatique. Parce qu'il *« aime bien parler le vrai français »*, Henri Demonceaux, PDG d'une société de services informatiques, se voit souvent mis à rude épreuve. Dans certains domaines, il arrive à tenir bon : *« Quand nous proposons de la documentation technique, nous nous imposons d'utiliser un maximum de termes français. »* « Distributeur » ou « grossiste » est impitoyablement substitué à *dealer* (couramment utilisé dans ce sens par la profession), « processeur » à *CPU*, « écran » à *monitor*, et ainsi de suite.

Mais dans le langage parlé, la ligne est plus difficile à tenir. *« On se laisse emporter par l'élan de la conversation, le désir de convaincre ou de faire comprendre*, reconnaît-il. *Et l'on se retrouve prisonnier de ce que l'on explique ! »* Quand il se découvre ainsi piégé, il appelle à son secours quelques locutions qui lui permettent de prendre ses distances avec les anglicismes. Il glisse souvent, au milieu même de ses phrases : *« comme on dit en français »*, ou – plus sophistiqué et utilisé en apposition à un faux verbe français fabriqué à partir de l'anglais : *« verbe français du premier groupe »*.

Concrètement, ses clients peuvent avoir la surprise de l'entendre dire : *« nous allons téléloader – verbe français du premier groupe – sur votre système... »* ; ou encore il parle de *« dumper »*, *« linker »*, en ajoutant à chaque fois son *« verbe français du premier groupe »*. Une mimique, un clin d'œil, vient bien entendu donner la clé de l'énigme au client, le transformer en rieur complice et lui faire comprendre ce qu'Henri Demonceaux veut lui dire : il regrette d'utiliser ce type de vocabulaire « technique » et tient à le faire savoir.

L'amoureux de la langue française en est réduit, pour parler métier, à de pareilles contorsions. Certes, tout le monde n'en est pas là. Les situations de ce genre se développent principalement quand une nouvelle technologie commence à se répandre. Venues le plus souvent des Etats-Unis, elles apportent un flot de mots nouveaux qui n'existent encore qu'en anglais et ne trouveront qu'avec le temps des équivalents français. Par la force des choses, le vocabulaire technique se moule dans l'apport étranger. Puis les choses se tassent.

A ceci près – on l'oublie trop en France – que le langage de métier doit être souple, rapide, synthétique : si l'anglais ou le jargon qui s'est mis en place a ses qualités, il peut durer, s'imposer. Pourquoi contesterait-on sa légitimité et refuserait-on de l'homologuer comme authentique langage technique ? Henri Demonceaux reconnaît que sa chasse à *« l'anglosaxophonien »* l'amène parfois à remplacer un mot par une périphrase. Et même si les clients, souvent, apprécient, les lourdes périphrases sont vouées à tomber un jour ou l'autre à la trappe. A moins qu'elles ne se transforment en sigles, ce qui pose d'autres questions.

L'amoureux de la langue française en est réduit, pour parler boulot, à des contorsions : la chasse à l'« anglosaxophonien » l'amène souvent à remplacer un mot par une périphrase lourde et compliquée

On rencontre des situations analogues dans les secteurs scientifiques. Deux linguistes chercheurs au CNRS, Louis Guespin et Véronique Pierzo (« Travail scientifique et contacts de langues : une enquête socio-terminologique », cahier numéro 7 de l'URA CNRS 1164, université de Rouen, juin 1994) ont étudié le cas du génie génétique. La Délégation générale à la langue française leur avait demandé d'évaluer l'impact de l'arrêté paru au *Journal officiel*, qui fixait les mots à employer désormais dans ce domaine, après une période de *« désordre langagier »*.

Leur constat est que les décisions officielles ne réussissent que très partiellement à *« faire régner l'ordre linguistique »*. Et ils suggèrent que l'on ait moins ce souci que celui de la *« sécurité linguistique »* : *« Le problème,* écrivent-ils, *est de faire que ce* « désordre » *soit vécu positivement, appelle à la réflexion conceptuelle et langagière et ne constitue un obstacle ni au déroulement de la recherche ni à la transmission des connaissances (...). Ceci ne se fera pas dans l'utopie de la fixation de la langue, aussi parfaites que puissent être les propositions, mais dans la recherche d'un équilibre, toujours momentané, entre nécessité de la novation langagière et lutte contre la prolifération terminologique. »* Ils conseillent, notamment, de laisser vivre les homonymes et – dans ce secteur où l'anglais est devenu la langue principale – *« de ne proposer un terme qu'à condition qu'il offre le même* « confort » *que l'anglais correspondant »*.

Derrière l'obsession française de la correction linguistique, quelque chose continue à courir, qui relève plus de la *« distinction »* chère à Bourdieu que de l'amour de la langue. Loïc Depecker, linguiste, grammairien, délégué à la langue française auprès du premier ministre, en est persuadé : il appelle à une reconnaissance du langage qui s'invente sur les lieux de travail. *« Les termes de chantier et d'atelier continuent d'être considérés comme relevant d'un monde linguistique à part, nullement digne d'intérêt »*, dénonce-t-il. Ce qui conduit à des aberrations, comme le choix officiel du mot *« bouteur »* pour traduire *« bulldozer »*, alors que « bull » se dit couramment sur les chantiers. *« Cette stigmatisation ne touche pas seulement les métiers dédaignés*, poursuit Loïc Depecker, *mais aussi, par exemple, le monde des laboratoires scientifiques : on ne trouvera pas, dans un dictionnaire, l'expression « faire une manip » ni, a fortiori, le verbe « maniper », alors que ce sont des termes qui s'emploient tous les jours »* (*Pour les jargons*, paru dans la revue canadienne *META*, numéro 4, décembre 1994, Presses de l'université de Montréal). Et d'appeler à la réhabilitation du « jargon », mot « *noble* » car il *« n'est en fait rien d'autre que l'inventivité des gens au travail »*.

Marie-Claude Betbeder

Des sigles sans audace

Souvent incompréhensibles, ils ont proliféré ces dernières années. Certains sont devenus de véritables mots

IL suffit de feuilleter un programme de télévision, un annuaire d'organisme de formation ou même simplement un quotidien pour s'en convaincre : de TF 1 à l'ONU (Organisation des Nations unies) en passant par l'AFPA (Association pour la formation professionnelle des adultes) ou le tout récent CIE (contrat initiative emploi), les sigles déploient leurs initiales tout au long des pages. Pis, les développements de ces suites de lettres – généralement imprononçables – font souvent défaut.

C'est d'ailleurs parce qu'il finissait par ne plus rien comprendre à la presse médicale, gagnée par cette siglomanie, que le docteur Jean-Pierre Bouscau-Faure s'est lancé dans l'élaboration d'un dictionnaire des sigles médicaux et du secteur sanitaire et social (Dalloz). L'exercice l'a tellement amusé qu'il a récidivé avec un dictionnaire général des sigles (également chez Dalloz) : 30 000 ont été recensés... Mais la liste est loin d'être exhaustive. Et le médecin confirme que, depuis le début de sa besogne, en 1990, les abréviations n'ont cessé de se multiplier : *« Prenez les grilles de mots croisés, la majorité d'entre elles comptent désormais deux, trois, quatre sigles quand ce n'est pas davantage. »*. Auteur d'un dictionnaire des sigles économiques et sociaux (La Maison du dictionnaire), Danielle Candel, chargée de recherche au CNRS (Centre national de la recherche scientifique), rappelle dans son introduction que *« l'usage abusif des sigles »* était déjà dénoncé dans le Nouveau Larousse illustré du début du siècle mais reconnaît que, depuis, le problème a encore gagné en ampleur.

L'origine de cette prolifération ? Marcel Botton, PDG de Nomen, société spécialisée dans la création de noms, accuse le manque d'audace et les processus de décision des grosses structures : *« Décider d'appeler une société Marlboro ou Mercedes, si le créateur est seul à décider, cela ne pose pas de problème. En revanche, si la décision relève d'une structure collégiale ou d'un conseil d'administration, il est difficile de réussir à mettre tout le monde d'accord. Et le consensus se fait généralement sur le nom le plus basique. L'exemple le plus éclatant étant le Stade de France qui, si l'appellation n'était pas déjà prise, aurait pu devenir le SDF. »*. Danielle Candel incrimine pour sa part *« la loi du moindre effort bien connue en linguistique : comme on n'a pas envie de répéter à chaque fois un mot très long, on le tronque, on l'abrège »*.

Toujours est-il qu'aujourd'hui l'heure est plutôt à la confusion. Un même sigle peut correspondre à plusieurs déroulés : l'ARC, c'est l'Association pour la recherche contre le cancer mais aussi l'Association des responsables de copropriété ! Idem pour l'IFP, à la fois Institut français du pétrole (ou de la presse) et l'ALPA – Association de lutte contre la piraterie audiovisuelle ou contre la pollution atmosphérique... *« On assiste à un appauvrissement très net de notre langue*, déplore Marcel Botton, *et on voit bien les limites de l'exercice : un nom a tout de même pour vocation d'affirmer une identité... »*

Pourtant, dans ce magma d'initiales, quelques sigles parviennent à faire preuve d'originalité, notamment ceux que l'on nomme les acronymes, qui, au final, donnent un mot précis comme SCALP (Section carrément anti-Le Pen), FACE (Fondation Agir contre l'exclusion) ou AGIR (Association générale des intervenants retraités). Il y a aussi les lettres qui prennent sens lorsqu'on les prononce comme NRJ ou FMR. Ou encore ceux qui réussissent à s'imposer grâce à leur notoriété et dont on finit par oublier totalement le déroulé : *« Qui se souvient aujourd'hui qu'IBM signifie International Business Machine et SEB, Société d'emboutissage de Bourgogne ? »*, interroge Marcel Botton. Enfin, il y a ceux qui parviennent à *conquérir* leurs lettres de noblesse en s'intégrant totalement dans la langue française, au point de devenir un vrai mot : *« Radar est un bel exemple qui a même donné lieu à des dérivés comme radariste. Au départ, il s'agissait d'un sigle dont on a complètement oublié l'origine »*, conclut Danielle Candel.

Nathalie Mlekuz

Les expressions « hip »

● **Dernier cri.** Linguiste, Frédéric Stenz se plaît à dénicher les expressions de l'air du temps. Très en vogue en ce moment : « être à l'ouest » (être à côté de la plaque), « contrôler sa planète » (maîtriser la situation), « être hip » (être in, dans le coup) et « ça me fait » (ça me plaît).

● **Ephémère.** Des *« expressions-fusées »*, selon la terminologie des linguistes, traversent parfois, le temps d'un éclair, le paysage médiatique français. L'adjectif « incontournable » a récemment eu son heure de gloire. « La cerise sur le gâteau » serait en train d'opérer un bon départ.

● **Européens.** Marcel Botton, PDG de Nomen, estime à environ mille trois cents les mots susceptibles d'être compris (seule une ou deux lettres changent) dans les sept principales langues européennes.

L'exclusion, c'est aussi en milieu rural

par José Escanez

LE nouveau « plan banlieues », « pacte de relance pour la Ville » est sorti, centré sur l'emploi et les aides aux entreprises, faisant suite à une série de mesures qui ont progressivement constitué la politique de la ville, destinée aux quartiers en difficulté et aux personnes qui y résident.

Des engagements ont été pris lors du CIAT (comité interministériel d'aménagement du territoire) de Mende, des mesures sont à l'étude pour le milieu rural, mais il n'y est pas fait mention des publics en difficulté : leur prise en compte dans les politiques spécifiques et territorialement ciblées reste l'apanage des quartiers urbains.

Elus ruraux confrontés quotidiennement aux réalités de l'exclusion sur nos territoires, interpellés fréquemment pour un emploi, un CES, un logement, nous disons avec force qu'il est temps de prendre en compte les populations en difficulté en milieu rural. Il est temps d'échapper aux lieux communs qui présentent le milieu rural comme un territoire mythique auquel s'accrochent des valeurs désuètes ou comme un milieu désertifié par l'exode dans lequel l'intervention publique devrait se résumer à un hypothétique développement économique.

Les missions locales rurales constituent un observatoire qui montre les mêmes tendances dans l'ensemble des territoires : une augmentation du nombre de jeunes qui nous contactent de façon durable (jusqu'à 20 %). Des chiffres qui depuis 1990 ont parfois été multipliés par trois, indice d'une exclusion durable qui comporte une succession de situations précaires. Précarité qui parallèlement entraîne une accumulation de problèmes liés aussi au niveau des ressources (santé, transports, logement, alcoolisme, toxicomanie, problèmes psychologiques). Par ailleurs, si le niveau général de formation des personnes accueillies par les missions locales rurales progresse (les niveaux IV et plus atteignent 25 %, voire 30 % *sur certains secteurs*), le nombre de personnes de bas niveau ne diminue qu'en valeur relative, ce qui montre bien une forte augmentation quantitative.

Deux pôles distincts émergent : d'une part, ceux qui cumulent les handicaps sans possibilité réelle de mobilisation de solution en termes d'emploi et de formation et, d'autre part, ceux de niveau bac et plus, pour lesquels nous nous trouvons également démunis.

Ce rapide tableau qualitatif et quantitatif montre :

– que les problématiques de l'exclusion ne sont pas circonscrites à l'urbain ;

– que, si les mesures permettant une discrimination positive par rapport à l'emploi des populations les plus en difficulté sont indispensables, si le développement de l'emploi est particulièrement important, il reste malgré tout à prendre en compte ceux qui actuellement n'espèrent plus y accéder ;

– que, si la formation peut être une solution individuelle pour l'accès à l'emploi, ce n'est en aucun cas une solution collective puisque le déficit d'emploi en est le premier facteur limitant : en témoigne le nombre croissant de personnes qui viennent frapper à la porte des missions locales avec un diplôme en poche.

Or les politiques successives de l'Etat centrées sur les aides à l'entreprise et les territoires urbains, complétées par des politiques régionales de formation orientées vers la formation qualifiante et le projet professionnel, laissent « en attente » un nombre de plus en plus élevé de jeunes. Même si la mise en place de contrats divers avec les entreprises n'a jamais été aussi importante –, il n'empêche que les catégories « sans solution » progressent régulièrement dans les bilans chiffrés des missions locales rurales.

Nous voulons aussi des réponses pour ceux qui sont exclus de ce monde du travail par une approche liée d'abord à l'insertion sociale, à l'intégration dans un groupe, à la capacité à se prendre en charge, à faire partie à un moment donné d'un projet collectif ; des réponses aux problèmes de pauvreté, de santé, de logement et la possibilité d'expérimenter de nouvelles formules entre utilité sociale, économie, solidarité. Cette démarche relève, pour le milieu rural, de la liaison entre insertion et développement local.

Mettre en place une politique adaptée au contexte local

Il faut du temps, des moyens pour accompagner, pour monter ces projets, qui, de plus, sont essentiels pour le maintien d'une certaine cohésion sociale, pour éviter des dérapages, une marginalisation de plus en plus grande.

C'est une des fonctions des missions locales rurales, lieu de partenariat entre les différents acteurs du monde rural dont l'administration est partie prenante, si on leur en fournit les moyens.

Ces moyens qui sont refusés à nos missions locales en termes de coordination : reléguées au simple rang d'exécutant et d'organisme opérateur, elles n'ont plus l'autorité nécessaire pour la mise en place de véritables politiques locales adaptées au contexte local et au territoire.

Elles n'ont pas non plus les moyens financiers : les politiques axées sur la formation en vue de l'emploi, sur la mise en application des mesures, ignorent ce volet d'action au croisement de l'insertion et du territoire, au croisement de l'insertion et du développement local.

Alors que les problèmes s'accroissent quantitativement et qualitativement, ici ou là, des missions locales rurales licencient, ont du mal à boucler leur budget, sont contraintes à réduire leurs actions : où est donc le souci de réduire la fracture sociale ?

Peut-on espérer que les élus locaux qui se sont engagés dans la bataille contre l'exclusion en milieu rural, qui, au travers de leurs missions locales, travaillent en tenant compte du contexte particulier du territoire et contribuent à maintenir une certaine paix sociale, soient véritablement épaulés par l'Etat, les assemblées départementales et régionales ?

Il faut enfin que soient pris en compte le travail de réflexion et d'innovation, le laboratoire social que développent ces structures. Depuis leur création, les missions locales ont vu se diversifier largement leurs activités. Le temps n'est-il pas venu d'actualiser le rapport de Bertrand Schwartz ?

A moins d'être condamné à dénoncer l'oubli du rural dans les politiques d'insertion, ultime lieu de relégation pour des populations en difficulté qui ne font alors plus parler d'elles ?

José Escanez est président de l'Union nationale des missions locales rurales. Secrétariat national : 8, bd Bonne-Nouvelle, 75010 Paris. Tél : (1) 44-79-08-09. Télécopie : (1) 44-79-04-44.

Les effets pervers de l'auto-évaluation

Ce système, nouveau en France, amène les cadres à se sous-noter. Les syndicats dénoncent un transfert de risques sur les salariés

L'ÉVALUATION des performances et des compétences des salariés d'une entreprise par leurs collègues est aujourd'hui de plus en plus répandue. L'auto-évaluation reste en revanche très rare. « *Il est peu fréquent*, souligne Alain Mitrani, du cabinet Hay Management Consultants, *que l'intéressé ait un guide d'observation, avec des critères précis d'appréciation de son travail, associé à la possibilité de vérification au niveau de la DRH de l'entreprise.* » L'auto-évaluation ne fait pas encore partie de la culture d'entreprise française, et concerne pour le moment de grandes entreprises entrées en phase de reconfiguration, où la hiérarchie tend à prendre moins d'importance.

Chez IBM-France, depuis quelques semaines, l'encadrement découvre un nouveau mode d'évaluation, issu de la mondialisation de la gestion des ressources humaines, et mis en place afin de redresser la barre face à la concurrence. A l'auto-évaluation, on préfère ici l'auto-diagnostic. « *On va demander au collaborateur d'être plus participatif, plus mature*, explique Philippe Debacker, responsable des rémunérations. *On l'invite à préparer ses engagements personnels. Ils sont validés et, en cours d'année, il va faire son auto-diagnostic. Il va remettre sa fiche d'engagements, ses résultats tels qu'il les voit. Le manager va apprécier les résultats de ce collaborateur auprès de ses clients.* »

En clair, le rôle du manager évolue : il est moins de superviser que de coordonner, de valider les objectifs concertés que doit s'approprier le collaborateur. L'évaluation repose sur deux piliers : le système de référence professionnelle (SRP) et le *personal business commitments* (PBC, ou engagement personnel de contribution aux résultats). Chacun reçoit une feuille d'évaluation qui comporte trois chapitres : la compétence, la contribution aux affaires (poids économique du poste et de la personne), l'autonomie et le leadership. C'est la moyenne des notes obtenues sur ces trois chapitres qui permettra de progresser dans la carrière et dans le salaire, de passer par exemple du statut de cadre spécialiste à celui de conseiller.

DOUBLE MENACE

Les organisations syndicales contestent ce SRP, qu'ils jugent « *pervers* ». « *Les critères mis en avant sont tels qu'une écrasante majorité a tendance à mal se noter*, estime Jean-Michel Daire, représentant syndical CFDT. *Il n'est pas donné à tout le monde d'être reconnu mondialement dans son domaine d'intervention.* » C'est pourtant le critère pour avoir une compétence 4, soit 1 point en dessous de la note maximale. La méfiance est aussi de mise quant au PBC. « *Celui qui n'aura pas atteint les objectifs " choisis "*, ajoute Jean-Michel Daire, *n'aura à s'en prendre qu'à lui-même.* »

L'évaluation élaborée prévoit même plus : si le cadre est « volontaire », son chef pourra solliciter l'avis de quatre ou cinq personnes choisies dans son environnement, pour juger son comportement professionnel. Là où la direction d'IBM voit « *un outil pour une meilleure équité de traitement et une meilleure compétitivité externe des salaires* », les syndicats craignent une double menace sur les salaires et sur l'emploi. Pour eux, les cadres sont dans le collimateur. On aboutit à « *un transfert de risques sur les salariés de l'entreprise* ». Autrement dit, on adaptera de plus en plus les salaires aux résultats globaux de l'entreprise. Quant à l'emploi, « *les plus mal notés seront tout désignés pour être les prochains licenciés* », estime Jean-Michel Daire.

Philippe Debacker se veut rassurant : « *La politique de rémunération s'appuie sur une position par rapport au marché, indispensable si nous ne voulons pas aller dans le mur*, explique-t-il. *Elle prend en compte la contribution de la personne au cours des deux dernières années, ce qui la met à l'abri des aléas qu'elle peut rencontrer. Quant à l'emploi, la seule préoccupation, c'est d'attirer, de retenir et de motiver les gens.* » D'ores et déjà, les dirigeants sont encouragés à expliciter au maximum la démarche auprès de leurs collaborateurs.

Chez Rank Xerox, le système d'auto-évaluation est déjà rodé. Depuis deux ans, on a inversé, en quelque sorte, le processus classique d'évaluation par le manager. « *La vedette, c'est le collaborateur*, explique Stéphane Roussel, à la DRH. *Chacun dispose d'un guide de compétences, à partir duquel il se note et donne son sentiment sur l'année passée.* » Pas de chiffres ni de lettres, pas de jugements de valeur non plus, mais un constat sur les « décalages » observés. Quand arrive l'entretien, il revient au dirigeant de réguler l'ensemble. « *Le collaborateur propose, le manager dispose* », résume Stéphane Roussel. Ce nouveau système a permis à l'entreprise de supprimer dix lignes hiérarchiques.

Le credo de Rank Xerox ? Miser sur la « responsabilisation » des collaborateurs. L'accent mis sur cette notion, à en croire les réponses au questionnaire envoyé chaque année aux 4 000 salariés concernés est, semble t-il, bien vécu. Deux conditions au moins sont nécessaires pour que ça marche : le manager doit laisser effectivement jouer à plein la responsabilité de ses collaborateurs, lesquels espèrent une contrepartie en termes de carrière. « *Plus le salarié développe ses compétences*, remarque-t-on à la DRH, *plus il a de soutien en termes de formation. Plus il est formé, plus il a de chances de promotion.* »

La répercussion sur le salaire est moins évidente. A la récompense de la performance individuelle, Rank Xerox préfère le « *microcollectif* » : valoriser le travail d'une équipe de 8 à 10 personnes. Mais récompenser la performance par un voyage, ce n'est pas forcément du goût de tout le monde, en particulier des syndicats, attachés aux augmentations automatiques.

L'auto-évaluation fait aussi son chemin dans quelques grands groupes français comme EDF ou France Télécom. Chez ce dernier, on est en phase de généralisation de « l'entretien de progrès » institué en 1992. Dans un contexte de reclassification, de bouleversement des règles du jeu de la promotion, le management avance lentement mais sûrement.

Sylvie Chouquet

l e c t u r e s

Fantassins anti-chômage

LES COULISSES DE L'EMPLOI
dirigé par Martine Hassoune et Frédéric Rey.
« Panoramiques », Arléa-Corlet, 276 p., 88 F.

L'ENVERS du décor n'est pas vraiment rose : la persistance du chômage n'a pas amélioré l'ordinaire des agents de l'ANPE ; on s'en rend compte à la lecture de ces enquêtes ou interviews. Leur lot quotidien, c'est la gestion d'un flux montant de demandes alors que les minutes des entretiens sont comptées et que les perspectives d'emploi sont loin d'être toujours évidentes. Et les questions affluent : « *Pour qui travaille-t-on ? Quelle est la nature du service proposé ? Est-on en mesure de produire ce service ?* »

Des sociologues, qui se sont plongés dans les profondeurs de l'Agence, concluent que chacun doit s'y débrouiller pour trouver ses réponses, « *ses propres repères et règles, sa déontologie* ». Les contradictions sont patentes entre les soucis de technicité et le glissement vers le travail social, entre l'impératif de résultats chiffrés et les traitements en profondeur d'un parcours individuel, entre la conformité aux demandes du marché du travail et les tentatives pour corriger sa sélectivité. Le tableau est noir et peint une désespérance qui ne semble pas aussi massive sur le terrain... Et qui, en tout cas, n'empêche pas de continuer à agir.

Des solutions ? Davantage de moyens, certes. Le livre fait justement remarquer le sous-équipement humain : un agent pour trente chômeurs en Allemagne, un agent pour cent vingt en France. Mais le fond du problème est évidemment que l'ANPE, tout comme les Assedic et les missions locales, doit gérer les retombées d'une situation économique dégradée et sur laquelle elle n'a pas prise ; et que les « mesures » qu'elle est chargée de promouvoir ont depuis longtemps montré leur limite. La piste d'une meilleure connaissance du fonctionnement des marchés du travail est évoquée. Et, en effet, la rareté lentement corrigée d'analyses précises au niveau local est une des principales lacunes françaises. Il faut, comme un spécialiste l'indique, des techniciens en la matière, à condition qu'ils ne constituent pas un corps d'intervenants campant sur des approches théoriques mais qu'ils fournissent des outils aux acteurs, agents de l'ANPE compris.

Daniel Urbain

Le salaire en pratique

LA RÉMUNÉRATION GLOBALE DES SALARIÉS
de Jean-Paul Juès.
« Que sais-je ? », Presses universitaires de France, 128 p., 40 F.

CE « Que sais-je ? » propose « *une approche synthétique et pratique* » de la rémunération et de ses composantes. Les obligations légales et conventionnelles sont abordées, mais aussi la gestion du salaire de base (classification et cotation des postes, systèmes d'appréciation de l'efficacité professionnelle). En outre, les facteurs d'évolution de la rémunération et leur impact sur la modification de la masse salariale sont analysés brièvement. Conclusion de l'auteur : « *Il n'y a pas de gestion des ressources humaines digne de ce nom sans qu'existe à la base une construction salariale solide, équitable, cohérente et admise par tous les partenaires.* »

D. U.

Itinéraire d'un militant

ALEXANDRE HÉBERT, CINQUANTE ANS DE LUTTES SYNDICALES
de Joël Bonnemaison.
Editions du Rocher, 206 p., 110 F.

La vie et les positions du leader nantais de Force ouvrière, dont il est « *l'anar de service* ». Un itinéraire soutenu par la hantise permanente de l'emprise des « *curés* » sur le mouvement ouvrier et la société. Dans cette optique, le parti issu du congrès d'Epinay est « *dirigé en fait par des cléricaux* », et Maastricht est une étape qui s'inscrit dans la « *logique vaticane* » de retour à l'Europe de Charlemagne.

D. U.

e n b r e f

COLLOQUE

■ ESSAIMAGE
Un colloque ayant pour thème « L'essaimage stratégique » sera organisé le 3 avril par les associations Développement et emploi et Europe et entreprises (Maison des polytechniciens, 12, rue de Poitiers, 75007 Paris). Des directeurs généraux, des responsables de stratégie, des directeurs de recherche-développement et des directeurs des ressources humaines traiteront de cette stratégie *(spin-off)* qui consiste à créer une entreprise nouvelle en donnant son indépendance à une activité ou un département d'une entreprise « mère », avec le transfert dans la nouvelle société de tout ou partie du personnel.
Développement et emploi, Espace Clichy, 30, rue Mozart, 92587 Clichy Cedex.

FESTIVAL

■ INFORMATIQUE
« Soft qui peut », le troisième Festival européen des jeunes créateurs de logiciels et de produits informatiques, se tiendra les 5 et 6 avril au Futuroscope de Poitiers. Soixante-trois créations originales ont été sélectionnées pour être présentées au public par leurs jeunes auteurs. Des conférences aborderont le thème des nouveaux métiers de l'image et de l'informatique. Des ateliers pédagogiques présenteront les modes d'appropriation par les enseignants et les élèves des technologies nouvelles. Enfin, vingt équipes de quatre jeunes de moins de vingt-cinq ans s'affronteront en public, pendant vingt-quatre heures, à l'occasion du Marathon des fêlés de l'informatique.
Renseignements : « Soft qui peut », 6, rue Sainte-Catherine, 86034 Poitiers Cedex.

FORMATION

■ JOURNÉES PROFESSIONNELLES
Celles de l'Association nationale des conseillers en formation continue (Anacfoc) se tiendront à Epinal, parc des expositions, les 28 et 29 mars.
Contact : Jean-Paul Anderbourg. Tél. : 83-55-06-58. Télécopie : 83-57-95-31.

هكذا من الاصل

LE MONDE DES CADRES

TRADUCTEUR SCIENTIFIQUE ANGLAIS

Rejoignez Rhône-Poulenc Rorer, un des leaders mondiaux de la pharmacie humaine.

Au sein de notre département des Affaires Réglementaires Internationales et rattaché au chef de service traduction, vous assurez la traduction en anglais de la documentation nécessaire à la constitution des dossiers de médicaments. Vous coordonnez l'ensemble du processus de traduction s'inscrivant dans le cadre d'un ou plusieurs projets d'enregistrement et en assurez le suivi.

De formation supérieure en traduction (DESS ou équivalent), vous êtes spécialisé en pharmacie, chimie, médecine et sciences de la vie en général. Vous possédez 3 à 5 ans d'expérience de la traduction pharmaceutique et une solide connaissance du contexte réglementaire, ainsi que de l'enregistrement des médicaments. Vous êtes nécessairement de langue maternelle anglaise et possédez une parfaite maîtrise du français. La connaissance d'une autre langue européenne serait *un atout supplémentaire.*

Autonome et réactif, vous avez de bonnes capacités en matière de gestion de projet et d'excellentes aptitudes relationnelles alliées à une grande rigueur.

Nous attachons beaucoup d'importance au développement des compétences au sein de notre groupe ; le cadre de travail que nous vous proposons vous permettra de concilier votre besoin d'autonomie, votre goût du travail en équipe et votre volonté d'entreprendre.

Merci d'adresser votre candidature (CV et lettre manuscrite), sous la référence TSA/M, à Rhône-Poulenc Rorer, Jean-Pierre Leroy, Centre de recherche de Vitry-Alfortville, 13 quai Jules-Guesde, 94400 Vitry-sur-Seine.





430 000 habitants – 27 communes – 6 000 agents

recrute selon les conditions statutaires

un responsable pour sa direction de l'action sociale

Membre de la direction générale de l'administration de la Ville et de la CUS, vous serez chargé(e) :

- de participer à l'élaboration de la politique sociale de la Ville de Strasbourg (250 000 habitants) et de sa mise en œuvre
- de la coordination des services de la direction (680 agents) dont les compétences recouvrent à Strasbourg un large éventail des dispositifs de l'action sociale :
  - *le service social polyvalent (7 circonscriptions) et le service de protection des mineurs*
  - les attributions relevant traditionnellement d'un centre communal d'action sociale (accueil et hébergement *d'urgence, action en faveur des personnes âgées, RMI, aides locales, charte ville et handicap)*
  - la protection maternelle et infantile
  - *la santé scolaire*
  - la petite enfance (crèches, haltes garderies, maison de l'enfance),...
- de gérer un budget de 350 MF
- d'animer et de mettre en œuvre avec la collaboration d'une équipe de projet la démarche participative de redéfinition de l'action sociale dans les quartiers et de proposer les réformes de structures nécessaires
- des relations avec nos partenaires institutionnels.

Vous êtes de préférence issu(e) d'une filière de formation sanitaire et sociale. Vous avez une expérience de direction d'un département social d'une collectivité publique ou de l'Etat.

Vos aptitudes personnelles vous permettent de conduire une démarche de changement participatif. Vous avez la connaissance et l'expérience des méthodologies de conduite de projet.

Renseignements
- sur le contenu du poste : Mme Marie-Hélène GILLIG – adjointe au maire – 88-60-93-68 ;
- administratifs : Mme Bernadette DEBROSSES - DRH - 88-60-92-70.

Les candidatures sont à adresser pour le 31 mars dernier délai à Madame la Présidente de la Communauté urbaine de Strasbourg, direction des ressources humaines, 1, place de l'Etoile, BP 1049-1050 F, 67070 STRASBOURG Cedex.

Un groupe d'assurances US de grande notoriété recherche, pour sa filiale en France, son

Manager Assurances
Accident et Santé

Nous sommes : la filiale *française* d'un *important* groupe américain bien implanté en Europe et dans le monde.
Notre stratégie est de continuer à nous développer par l'originalité de nos produits, par la créativité de nos formules de garantie et par la qualité de notre gestion. Nous avons de grandes ambitions pour notre département assurances des personnes, en particulier pour les produits accident-santé. Nous sommes spécialisés dans la couverture des groupes.

Mission : renforcer notre position dans l'establishment français assurance accident-santé. *Enrichir, promouvoir* et gérer un portefeuille de clients institutionnels. Par une action personnelle sur le terrain, établir des rapports avec les grands comptes, générer des affaires avec les grands courtiers *spécialistes, créer et diriger une équipe de commerciaux, élargir* et adapter la gamme de nos produits.

Il faut : une très bonne connaissance de l'assurance des personnes (accident-santé), y avoir réussi plusieurs années à des postes de responsabilité, avoir tenu un poste commercial de haut niveau, aimer la négociation et la vente, pouvoir travailler en anglais, disposer d'un réseau actif de relations personnelles dans l'assurance ou le courtage spécialisé.

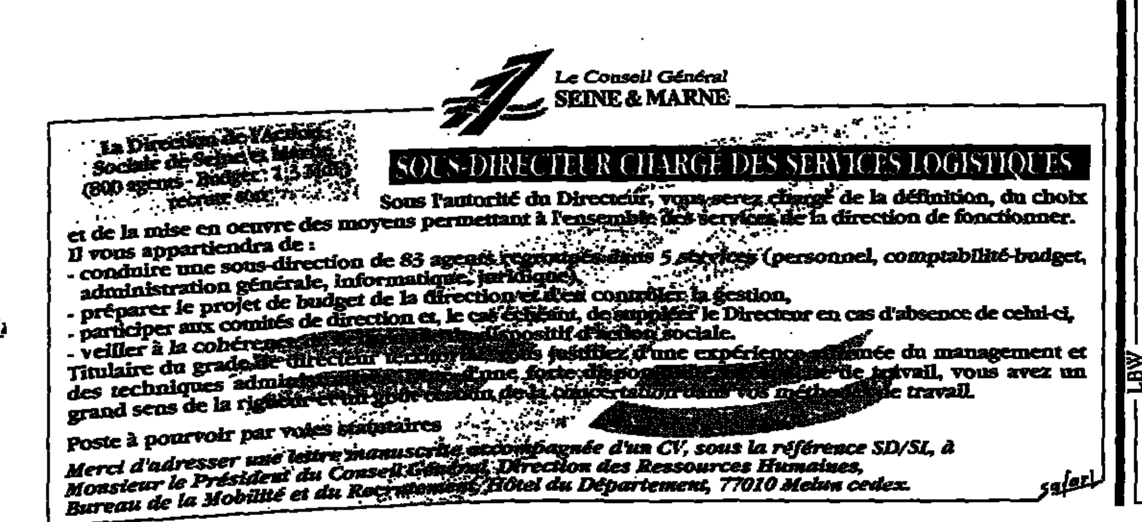
Nous offrons : une belle possibilité de carrière (ou de fin de carrière pour une personnalité à fort potentiel de relations privilégiées).

Merci d'adresser votre candidature, sous réf. 960037/M, à Bernard Krief Recrutement, 115, rue du Bac 75007 Paris.



BERNARD KRIEF RECRUTEMENT

Un département de Bernard Krief Consulting Group


Le Conseil Général SEINE & MARNE

La Direction de l'Action Sociale de Seine et Marne (800 agents - Budget : [illegible]) recrute son :

SOUS-DIRECTEUR CHARGÉ DES SERVICES LOGISTIQUES

Sous l'autorité du Directeur, vous serez chargé de la définition, du choix et de la mise en oeuvre des moyens permettant à l'ensemble des services de la direction de fonctionner.
Il vous appartiendra de :
- conduire une sous-direction de 83 agents regroupés dans 5 services (personnel, comptabilité-budget, administration générale, informatique, juridique),
- préparer le projet de budget de la direction et d'en contrôler la gestion,
- participer aux comités de direction et, le cas échéant, de suppléer le Directeur en cas d'absence de celui-ci,
- veiller à la cohérence [illegible] dispositif d'action sociale.
Titulaire du grade de directeur territorial, vous justifiez d'une expérience [illegible] du management et des techniques administratives [illegible] d'une forte disponibilité [illegible] de travail, vous avez un grand sens de la rigueur et un goût certain de la concertation dans vos méthodes de travail.
Poste à pourvoir par voies statutaires
Merci d'adresser une lettre manuscrite accompagnée d'un CV, sous la référence SD/SL, à Monsieur le Président du Conseil Général, Direction des Ressources Humaines, Bureau de la Mobilité et du Recrutement, Hôtel du Département, 77010 Melun cedex.

LES DIRIGEANTS

DIRECTEUR GÉNÉRAL R & D

MITSUBISHI ELECTRIC implante en Europe des laboratoires spécialisés dans les télécommunications et la visualisation avec un pôle principal situé à Rennes.

Agé de 40/50 ans, diplômé d'une grande école d'ingénieurs ENST, ESE ou titulaire d'un doctorat d'université, vous avez une expérience assez longue dans la recherche et la pratique du management des techniques de télécommunication, en particulier dans les domaines des mobiles, de la numérisation et des transmissions larges bandes.

Vos relations avec les laboratoires nationaux et étrangers, les universités, les organismes de normalisation ainsi que votre expérience des programmes européens tels que RACE et ACTS seront appréciées.

Vous devrez être **parfaitement bilingue français/anglais**.

Le poste est à pourvoir à **Rennes** (Ille et Vilaine).

Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite, CV, photo et prétentions) sous réf FXC/JV à MITSUBISHI ELECTRIC FRANCE, Centre ITE, 55 avenue de Colmar, 92563 RUEIL MALMAISON cedex.



TECHNOLOGY FOR LIFE

LE MONDE DES CADRES

à Rennes



RÉGION BRETAGNE

Le Conseil Régional de Bretagne recherche pour sa Direction de l'Aménagement son

Chargé des Transports Ferroviaires

- Ingénieur ou Economiste -

Collaborateur immédiat du Directeur de l'Aménagement, vous suivez les évolutions juridiques, économiques et logistiques en matière de transports ferroviaires, cela tant au niveau national et européen qu'interrégional. En étroite liaison avec les services techniques de l'Etat, la SNCF, les collectivités locales et en collaboration avec les services internes de la Région, vous participez à la conception et gérez les crédits et les actions du Conseil Régional dans le domaine des transports régionaux ou des programmes d'infrastructures et réseaux ferroviaires. Ce poste complet (études logistiques et économiques, suivi et contrôle budgétaires, conduite-programmation et montage d'opérations, relations avec les acteurs régionaux et nationaux), s'adresse plus particulièrement à un Ingénieur diplômé ou à un universitaire de niveau DESS en Economie justifiant d'une réelle expérience professionnelle en matière d'études et de planification des transports - *déplacements*.

Pour ce poste à pourvoir par voie statutaire ou contractuelle, merci d'adresser *votre lettre de candidature avec CV, photo sous réf. CTF/LM à notre* conseil : **Olivier PLESSE OUEST RESSOURCES HUMAINES - 32 rue Tronjolly** - 35000 Rennes qui vous garantit discrétion et réponse. *Les premiers entretiens pourront se dérouler à Paris.*

ORH



Directeur du développement économique

en région Auvergne

Le syndicat intercommunal de l'agglomération de Moulins crée le poste de : responsable du développement économique.
Au cœur de la France, cette région riche en histoire, offre de nombreux avantages touristiques et économiques, elle est, entre autres, célèbre pour la qualité de sa main d'œuvre...
En étroite collaboration avec les autorités politiques, économiques et administratives de la région, vous serez chargé de l'animation du tissu industriel local :
- *créer la synergie entre les entreprises de l'agglomération* et être à la disposition de leurs dirigeants pour les aider à défendre leurs dossiers,
- *rechercher, susciter l'implantation de nouvelles PME et PMI* dans la région et favoriser leurs implantations,
- établir un livre blanc sur les atouts économiques de la région et mettre au point des axes et moyens de marketing et de communication.
Homme ou femme, de formation supérieure, vous pouvez apporter la preuve d'une réelle réussite dans un poste similaire. Vous aimez le contact et vous êtes capable de défendre des dossiers au plus haut niveau.
A un homme ou une femme ayant une foi réelle dans sa mission, nous offrons un poste passionnant, dont l'emploi est le principal enjeu dans une région où la qualité de vie est exceptionnelle.
Adressez votre candidature à Yves Marie Consultants, 80 rue Cardinet, 75017 Paris.

Yves MARIE Consultants



Documentaliste Expérimenté (e)

...Institution Financière Spécialisée recherche pour son service de documentation

Au sein d'une équipe de 3 personnes, vous aurez en charge les missions suivantes : recherche, traitement, diffusion d'informations en réponse aux besoins du Crédit local de France et de clients extérieurs impliqués dans la vie des collectivités locales.

Vous assurerez la veille documentaire : analyse de l'environnement économique, institutionnel, technologique et social des acteurs locaux et nationaux. Vous élaborerez des notes de synthèse et contribuerez activement à l'informatisation du centre de documentation et d'information.

De formation supérieure (niveau Bac + 5) en documentation, type DESS (si possible avec spécialisation «veille stratégique») vous justifiez si possible d'une première expérience ainsi que d'une bonne connaissance des milieux financiers et économiques.

Vous alliez une très bonne culture générale à des compétences éprouvées dans l'usage de la micro-informatique.

De réelles qualités relationnelles et organisationnelles ainsi que de bonnes qualités de synthèse sont indispensables.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre de motivation et CV) s/réf. 96/DOC au :
CREDIT LOCAL DE FRANCE -
Direction des Ressources Humaines -
Gestion des Carrières et des Compétences
7/11 Quai André Citroën - BP 1002
75901 Paris Cedex 15.



CRÉDIT LOCAL de FRANCE

Le financier du cadre de vie

Directeur Adjoint Administratif et Financier de l'Action Sociale Départementale H/F



CONSEIL GÉNÉRAL FINISTERE
Penn-ar-Bed

Le Conseil Général du Finistère recrute par mutation, détachement ou inscription sur liste d'aptitude un Directeur ou Administrateur Territorial.

De formation Bac + 4/5 GESTION FINANCES, vous êtes responsable du pôle administratif et financier, sous l'autorité du Directeur de l'Action Sociale.

Contrôleur rigoureux, garant des procédures, et négociateur avisé, vous suivez les campagnes budgétaires et évaluez la qualité de la gestion administrative et financière des Etablissements oeuvrant dans le domaine de l'enfance, des personnes handicapées et des personnes âgées. La connaissance de la comptabilité privée est IMPERATIVE.

Merci d'adresser lettre + CV + photo ainsi que LE DERNIER ARRETE D'AVANCEMENT D'ECHELON à Rémi GUEVEL sous référence BR 0496D
RH PARTNERS - BP 1233 - 29102 QUIMPER et de consulter le 3617 RHPARTNERS.

RH PARTNERS

LE BAS RHIN

Recrute des assistants territoriaux socio-éducatifs par voie de concours sur titres

AFFECTATION
Direction des Services sociaux et sanitaires, Service social départemental et Service de protection de l'enfance.

PROFIL
Etre titulaire du diplôme d'Etat d'assistant de service social, d'éducateur spécialisé *ou du diplôme de conseiller en économie sociale et familiale.*
Remplir les conditions générales de recrutement dans la Fonction publique.

Date limite de candidature fixée au 13 mai 1996 ; la session d'entretien avec les candidats se déroulera à Strasbourg entre le 13 juin et le 12 juillet 1996.

La brochure d'information et les dossiers d'inscription sont à demander par courrier à Monsieur le Président du Conseil général
Direction des Ressources Humaines
Hôtel du Département - 67964 Strasbourg Cedex 9
Référence à rappeler : LM - 12 03

CONSEIL GENERAL DU BAS-RHIN

AGENCE DE L'EAU RHIN - MEUSE
Etablissement Public de l'Etat recherche un

ATTACHE pour sa cellule achats publics :

- conseil juridique, administratif et financier pour les procédures et suivi d'achats ;
- préparation des marchés, conventions et commandes.

- Diplômes : bac + 2 ou 3 de préférence juridique. Expérience indispensable des achats publics (*réglementation et procédures*). Connaissance comptabilité publique appréciée. Pratique de la bureautique.
- Statut et rémunération : emploi public du niveau de la catégorie A de la fonction publique (attaché ou équivalent). Agent contractuel (contrat à durée indéterminée) ou fonctionnaire titulaire en détachement. Poste basé à Rozérieulles (Moselle).
- Les CV accompagnés d'une lettre manuscrite de motivation, de la copie des diplômes et d'une photo d'identité doivent parvenir avant le 15 mars 1996 à :

Monsieur le Directeur de l'Agence de l'Eau Rhin - Meuse / DRH
BP 19 - 57161 MOULINS LES METZ

LE CENTRE CULTUREL DE L'ALBIGEOIS - SCENE NATIONALE

RECRUTE ***SON (SA) DIRECTEUR(TRICE)***

Chargé(e) de mettre en place le projet artistique et culturel pour lequel il (elle) aura été nommé(e), il (elle) devra justifier d'une expérience certaine dans le domaine artistique et/ou culturel.
Envoyer curriculum vitae, lettre de candidature et de motivation **avant le 24 mars 1996** à :

- Madame le Président du Centre Culturel de l'Albigeois
Place de l'Amitié - B.P. 49 - 81002 ALBI.
- Monsieur le Député Maire d'Albi - Hôtel de Ville - 81000 ALBI
- Monsieur le Directeur Régional des Affaires Culturelles
56 rue du Taur - 31080 TOULOUSE.
- Monsieur le Directeur du Théâtre et des Spectacles
53 rue Saint Dominique - 75007 PARIS.

UJJEF

pour assurer son développement, l'UJJEF l'Interprofession de la Communication d'Entreprise (créée en 1947) recrute

SON (SA) DELEGUE(E) GENERAL(E)

Capable d'écouter, d'organiser, d'inventer et de gérer.

Une expérience réussie dans la gestion d'une association professionnelle serait appréciée.
Age : plus de 35 ans

Candidature et C.V. à l'attention de :

Brice LEFRANC - Président
Union des Journaux et Journalistes d'Entreprises de France
63, avenue de la Bourdonnais
75007 Paris



SEINE-MARITIME

**POUR UNE POLITIQUE RESOLUMENT TOURISME
LE CONSEIL GENERAL DE SEINE MARITIME**

recrute ***SON DIRECTEUR DU CDT***

De formation supérieure, vous devrez mettre en oeuvre les moyens d'une politique de développement de l'activité touristique du Département définie en accord avec le Président du CDT :

- Susciter l'intérêt et donner l'envie de faire partager les richesses du patrimoine touristique de la Seine Maritime à un public local, national et étranger.
- Etre apte à faire émerger une offre de produits touristiques et à en développer la commercialisation.
- Associer les différents partenaires privés et institutionnels à une politique cohérente de l'accueil en Seine Maritime.

Vos moyens : une équipe de 9 personnes à motiver et un budget de plus de 5 millions de francs à optimiser.
Dans le cadre de cette mission vous travaillerez en liaison étroite avec le Conseil Général et ses services.

- ANGLAIS courant indispensable
- Une autre langue serait souhaitée

Envoyer lettre manuscrite et CV à :
Richard Lewy Consultant - FORMEL - ***17, rue Saint Jacques - 10160 MARAYE EN OTHE***

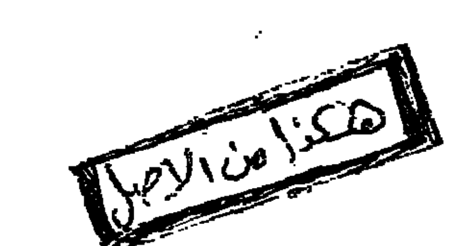


هكذا من الأصل

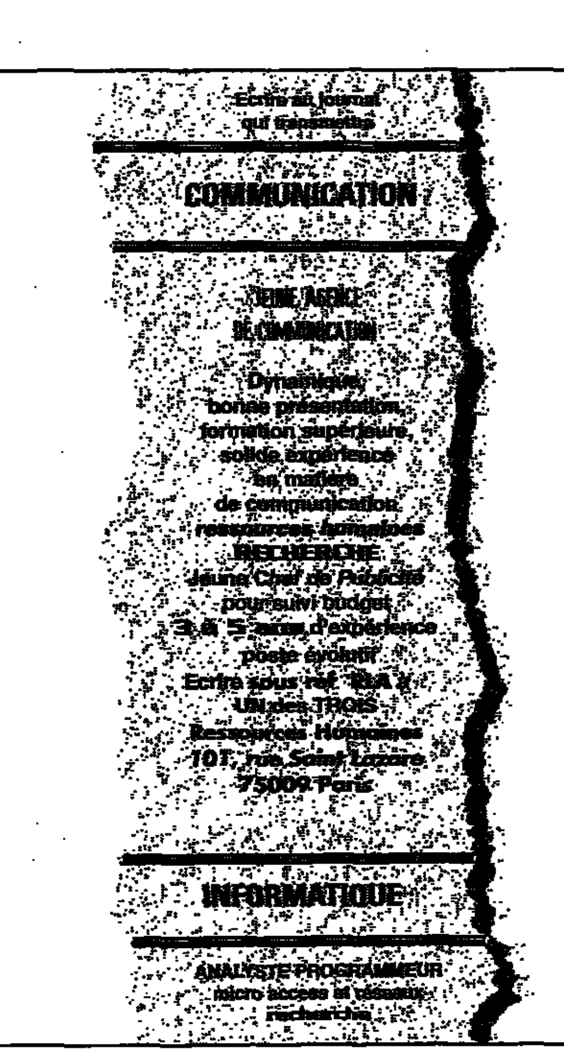
LE MONDE DES CADRES

FONCTION COMMERCIALE

JURISTES-RESSOURCES HUMAINES



MARKETING-COMMUNICATION



Dans le cas d'une annonce domiciliée au « Monde Publicité », il est impératif de faire figurer la référence sur votre enveloppe, afin que l'on puisse transmettre votre dossier dans les meilleurs délais.



Pour passer vos annonces :



44-43-76-03
44-43-77-34

FAX : 44-43-77-32

CONSEIL ET AUDIT



L'Ouverture Ernst & Young

Accompagner les PME dans le franchissement des étapes critiques de leur développement telles que la diversification, les alliances, les restructurations, l'internationalisation, l'ouverture du capital (capital risque ou bourse), en *leur apportant des réponses concrètes avec suffisamment* de hauteur de vue, c'est la vocation d'ERNST & YOUNG ENTREPRENEURS. Renforcer une équipe mobile associant passion régionale et vision internationale, c'est l'une des ouvertures que vous offre Ernst & Young.

Senior Consultants

■ Agé de 26 à 30 ans, diplômé d'une grande école d'ingénieurs complétée par un 3ème cycle en management, vous avez acquis une expérience de 3 à 5 ans en Cabinet dans les domaines du Conseil en stratégie et en organisation, ou en PME dans des postes opérationnels.

■ Bilingue Anglais, vous maîtrisez si possible une troisième langue Européenne. Vous êtes apprécié pour votre esprit pragmatique et concret, vous aimez développer et réaliser, et possédez un réel sens du contact humain.

■ Nous vous offrons d'enrichir vos qualités professionnelles et personnelles au sein d'une équipe soudée et motivée, en réalisant des missions de Conseil en Stratégie et Développement auprès de PME Régionales ou Nationales.

Pour ces postes basés à **LYON** mais nécessitant de nombreux déplacements en France et à l'étranger, très vite parlons de votre avenir au sein d'Ernst & Young. Merci d'adresser sans tarder votre candidature : lettre, CV, photo et rémunération actuelle, sous la réf. SC/CPME à Valérie CINI - ERNST & YOUNG - 113, Bd Stalingrad - 69626 VILLEURBANNE Cedex.

ERNST & YOUNG

Austin Knight - Carré Turenne - Photo FOTOGRAM-STONE



Auditeurs internes

CASE, l'un des premiers fournisseurs mondiaux de matériel agricole et de travaux publics, au chiffre d'affaires de près de 5 milliards de dollars, recherche deux auditeurs internes.

Rattaché(e) au Responsable Audit Europe, vous réalisez des audits au sein des unités industrielles et commerciales de notre groupe. Vos responsabilités vous amènent à vous déplacer régulièrement en Europe.

Diplômé(e) d'une école de commerce, vous possédez une expérience de 3 ans *acquise soit en environnement industriel international* dans un poste *similaire, soit en cabinet d'audit* anglo-saxon. Vous parlez parfaitement anglais. La pratique de l'allemand courant est souhaitée.

Postes basés au siège à Roissy.

Merci d'adresser votre dossier complet (lettre manuscrite, CV, photo et *prétentions), sous référence* LM/1203, à CASE, département recrutement. 18 place des Nymphéas, Z.I. Paris Nord II, 95915 Roissy-CDG Cedex.

MEDIA SYSTEM

GESTION-FINANCE

Nous interrompons le secret bancaire le temps de cette communication.

Aujourd'hui, votre ambition est de pouvoir évoluer dans un environnement valorisant. Vous souhaitez partager un réel esprit d'équipe, car pour vous la convivialité est synonyme d'efficacité. Alors rencontrons-nous !

Créée en 1988, nous sommes aujourd'hui l'une des premières sociétés de conseil en systèmes d'information bancaires. Notre activité d'assistance à maîtrise d'ouvrage et de conduite de projets est reconnue par les principales banques, françaises et étrangères. Notre stratégie de développement connaît un franc succès. Elle repose principalement sur les projets de place tels que TBF, SNP, RGV, la monnaie unique, ...

Dans ce contexte, nous souhaitons renforcer notre équipe de

consultants

Vous avez, à 35 ans environ, outre une formation grande école, de solides compétences dans les métiers de la banque et de l'informatique. Une expérience des projets de place actuels serait un atout supplémentaire.

Nous vous remercions d'adresser sous référence C.GF lettre, CV, photo et prétentions à Delog Mr. P. SAMSON - 18, rue de la Boétie 75008 Paris.

DELOG



Conseil en systèmes d'information bancaires.

Publipanel



Le Conseil Régional recrute

Contrôleur de Gestion

Chargé de mission auprès du Directeur Général

Directement rattaché au Directeur Général, vous aurez pour contribution principale de faire fonctionner de façon optimale, au niveau des services utilisateurs, les instruments de préparation et de suivi (budget, activités, effectifs, déclinaison des politiques sectorielles de chaque Direction....) des activités de chaque service de la Région.

Vous aurez simultanément un rôle de conseil et d'expertise auprès de la Direction Générale des Services sur l'élaboration et la mise en oeuvre du schéma directeur du système d'informations de gestion. Par ailleurs, vous contribuerez à la mise en place des systèmes d'informations de gestion et d'aide à la décision. Vous bénéficierez impérativement d'une expérience dans les collectivités publiques territoriales.

Les candidatures (lettre de motivation, CV complet, et rémunération actuelle) sont à adresser avant le 19 avril sous référence 60307M à **Madame la Présidente du Conseil Régional Nord-Pas-de-Calais**, à l'attention de **Monsieur le Directeur Général des Services**, BP 2035, Lille cedex.



recrute

DIRECTEUR FINANCIER (Réf DF/M)

Membre de la Direction Générale, vous serez principalement chargé de la mise en place de la M 14, de l'élaboration et du suivi budgétaire, de la création d'un observatoire fiscal. Vous encadrerez le service finances/comptabilité, gérerez et suivrez la dette et la trésorerie. Cadre A statutaire, vous avez une formation supérieure et une expérience significative en gestion financière des collectivités locales.

CONTRÔLEUR DE GESTION (Réf CG/M)

Rattaché à la Direction Générale, vous assurerez la mise en place d'un contrôle de gestion (recueil d'informations, réalisation de tableaux de bord, définitions d'indicateurs) et la réalisation d'audits internes (approche transversale par service). Vous mettrez également en place des outils de prospective financière. Cadre A statutaire ou contractuel, vous possédez une formation supérieure en contrôle de gestion et pouvez justifier d'une expérience en collectivités territoriales ou dans le conseil.

Merci d'adresser candidature manuscrite et CV, en précisant la référence choisie, avant le 31.03.96 à Monsieur le Président du District de l'Agglomération Rouennaise, BP 589, 76006 Rouen cedex.

PMI de 150 personnes, filiale d'un groupe Américain, recherche

RESPONSABLE CONTROLE DE GESTION-FINANCES

Membre de l'équipe dirigeante, sa mission essentielle sera la mise en place de la comptabilité analytique, et des compléments nécessaires au système actuel de reporting.

Il assurera également :
- le reporting mensuel, avec les ajustements pour l'US GAAP
- toutes les tâches habituelles de comptabilité générale, jusqu'à la certification des comptes
- la préparation du budget

Une formation de type MBA ou ESC, 5 ans d'expérience dans une fonction similaire, nécessairement dans l'Industrie, la connaissance de l'US GAAP, l'expérience de la mise en place d'une comptabilité analytique, une grande capacité de synthèse et un sens développé de la communication, la volonté de s'intégrer dans une petite équipe motivée et de l'aider à développer ses instruments de gestion sont les conditions de la réussite dans ce challenge.

Poste à pourvoir immédiatement en Bretagne Sud

Envoyer CV et lettre de motivation en Anglais sous Réf : 8971

LE MONDE PUBLICITE 133 Avenue des Champs Elysées - 75409 PARIS Cedex 08

